



LA CLEF

DES

ÉTYMOLOGIES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

LA CLEF
DES
ÉTYMOLOGIES

POUR TOUTES LES LANGUES EN GÉNÉRAL, ET POUR LA LANGUE FRANÇAISE EN PARTICULIER.

PAR M. FONTANIER,
Auteur du *Manuel des Tropes* adopté pour les colléges.



A PARIS,
CHEZ BRUNOT-LABBE, LIBRAIRE
DE L'UNIVERSITÉ ROYALE,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 33.

1825.


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
14 JAN 1930
OF OXFORD

AVERTISSEMENT.

Ce petit ouvrage commence par un *Préambule* qui en est comme la *Préface*. C'est là que l'on peut voir combien est importante ou même nécessaire la science étymologique, combien par conséquent était à désirer un traité méthodique et élémentaire de toutes les connaissances qui en sont la base. N'est-il pas étonnant qu'un tel traité ait manqué jusqu'ici à la Littérature et à l'instruction publique? C'était sans doute à de plus savans et à de plus habiles que moi à le donner. Mais on me saura peut-être quelque gré d'avoir osé suppléer à leur défaut, et, en faveur de mon zèle, on me pardonnera d'être resté si au-dessous de la perfection.

Puisque la *Clef des Étymologies* est le premier ouvrage de son genre, la conception et l'exécution n'en appartiennent sûrement qu'à son auteur, qu'à moi seul. Mais je n'en dis pas autant de tous les

matériaux que j'y ai fait entrer : j'ai pris çà et là sans scrupule tous ceux que j'ai pu trouver à ma convenance, et je ne me suis mis en peine que de me les approprier autant qu'il a dépendu de moi. Les auteurs auxquels je suis plus ou moins redevable ne sont pas en petit nombre (1). Il n'en est toutefois aucun dont j'aie adopté aveuglément et de confiance les opinions. On verra que du reste je suis en général peu tranchant ; que souvent je me tiens dans le doute ou dans les conjectures, et que, quand il m'arrive de décider, ce n'est que par la force de l'évidence.

Quelques chapitres, tels, par exemple, que ceux où il est question des sons élémentaires, des syllabes, et des mots, pourront, au premier abord, paraître moins appartenir au sujet qu'à cette par-

---

(1) J'aurais surtout à nommer Court-de-Gebelin, le président des Brosses, Beauzée, Dumarsais, Roubaud, Condillac, l'abbé Girard, Marmontel, Turgot, enfin Voltaire lui-même. Mais, de tous les ouvrages, celui qui m'a le plus servi, c'est l'*Encyclopédie méthodique*.

tie de la Grammaire qu'on appelle *Lexicologie*. Mais, avec un peu d'attention, on reconnaîtra qu'ils devaient entrer dans mon plan : c'est même ce que j'ai prouvé dans le *Préambule*. Les matières de ces chapitres ne sont pas traitées sous le même point de vue qu'en *Lexicologie*; il eût d'ailleurs fallu nécessairement les traiter de nouveau pour rectifier ou compléter les notions, en général si inexactes ou si imparfaites, qu'on en donne communément; et enfin elles se trouvent coordonnées avec toutes les autres, de manière à ne former avec elles qu'un même corps de doctrine.

Le titre du livre n'en indique guère moins clairement la destination que l'objet. Il est fait pour tous ceux qui veulent étudier leur langue jusque dans sa première origine, et jusque dans ses rapports les plus immédiats avec les autres langues ; pour tous ceux qui veulent pousser leurs connaissances en Grammaire un peu au delà des bornes étroites où se renferment les traités ordinaires. Par le chapitre X et par le chapitre XI, il se lie à la théo-

rie des tropes ; et, avec un bon traité de ces artifices si ingénieux et si délicats du langage, il peut offrir le complément de la science grammaticale, et servir d'introduction, soit à la Littérature, soit à la Philosophie.

Je n'ose espérer pour la *Clef des Étymologies* l'insigne honneur qu'a obtenu le *Manuel des Tropes*, d'être spécialement adopté pour les colléges. Mais je ne dissimule point que je ne la croirais pas moins propre que le *Manuel* à l'enseignement public. C'est pour la classe où l'on quitte les grammaires, c'est-à-dire pour la Troisième, qu'elle me semblerait surtout convenir. Elle pourrait y succéder, dans les mains des élèves, à l'excellente *Grammaire générale* de M. de Sacy, et y être le livre didactique de la seconde moitié de l'année scolaire (1).

---

(1) La *Grammaire générale* de M. de Sacy est indiquée pour la Seconde comme le *Manuel des Tropes*; mais elle devrait, ce me semble, l'être bien plutôt pour la Troisième, et c'est ce que pense aussi

Du reste, on n'aurait point à la faire apprendre par cœur : il suffirait d'obliger les élèves à la lire assez fréquemment pour s'en faire une idée juste et précise, et se mettre en état de rendre un compte sommaire des chapitres qu'on pourrait juger les plus essentiels pour eux. Cela ne leur coûterait ni beaucoup de temps ni beaucoup de peine, et la tâche du professeur se réduirait à-peu-près à s'assurer de temps à autre de leur exactitude à remplir la leur.

Mais, si la *Clef des Étymologies* peut être plus particulièrement utile dans les colléges, combien ne peut-elle pas l'être encore hors des colléges et dans le monde ! Ceux qui ont quelque connaissance du latin et du grec pourront en tirer un plus grand fruit que ceux qui n'ont étudié ou n'étudient que le français seul; mais

---

M. Taillefer, dans son judicieux ouvrage sur *les améliorations à introduire dans l'instruction publique*. Pour les *Tropes*, ils doivent sans doute rester affectés à la Seconde, et compléter l'enseignement de tout ce que l'on comprend sous le titre d'*Humanités*.

elle ne servira pas peu à ces derniers mêmes pour cette unique étude, et elle leur donnera, sur la foule de ceux qui s'y bornent comme eux, une supériorité dont ils se flatteraient en vain sans un tel secours.

On verra par le dernier paragraphe du *Préambule*, que j'ai distingué dans mon sujet deux parties, l'une *théorique*, et l'autre *pratique* ou d'application ; et que c'est la première seule que je donne dans ce volume. Mais cette première partie, qui seule peut être un véritable objet d'étude et d'enseignement dans les écoles, est très-complète en elle-même, bien que sans doute non traitée à fond, et elle peut très-bien aller sans l'autre, quoiqu'elle eût certainement beaucoup à gagner à en être accompagnée (1). Si celle-ci y est jointe un jour, comme je l'espère, elle offrira, ainsi que l'annonce le *Préambule*, un tableau

---

(1) Elle n'est pas, si l'on veut, plus *classique* en un sens que l'autre ; mais elle est seule propre à être un *livre de classe*, et, si on jugeait à propos de l'adopter pour les colléges, elle pourrait être seule de

de l'état de la langue française dans les divers siècles, et un tableau des principales étymologies de cette même langue. Or voici à-peu-près quels pourront être les objets du dernier de ces deux tableaux :

I. Étymologies dues au français seul.

II. Étymologies dues au latin.

III. Étymologies dues au grec.

IV. Étymologies dues au celte.

V. Étymologies dues aux langues des pays voisins de la France.

VI. Étymologies dues aux langues orientales.

Ces deux tableaux entraient d'abord dans mon plan : l'un terminait le chapitre de la langue française, qui est le second de l'ouvrage; l'autre terminait l'ouvrage même, et en faisait le quatorzième chapitre. Mais il eût fallu les réduire singulièrement l'un et l'autre pour ne pas trop grossir le volume, et alors ils n'auraient

---

rigueur pour les élèves. Cependant le prix des deux parties ne sera pas tel sans doute que de simples raisons d'économie puissent les faire prendre l'une sans l'autre.

pas eu à-beaucoup-près le même degré d'intérêt et d'utilité. J'ai donc pensé qu'il valait mieux les détacher d'une combinaison à laquelle ils ne tenaient pas essentiellement, et les présenter dans un volume à part où ils pussent avoir toute l'étendue et tout le développement convenables.

LA CLEF

DES

ÉTYMOLOGIES.

PRÉAMBULE.

Le mot *étymologie* vient dn grec ἐτυμολόγια, formé d'ἔτυμος, vrai, véritable, et de λόγος, mot, parole. Il a signifié chez les Grecs, *connaissance du vrai sens des mots*, ou autrement, *explication du véritable sens d'un mot par le sens particulier de chacun des mots élémentaires dont il est composé*. Mais aujourd'hui, par *étymologie*, on entend généralement l'origine d'un mot, ou, si l'on veut, la dérivation, la source d'un mot formé d'un autre mot ou de divers autres. Le mot générateur s'appelle *primitif*, et le mot qui en vient s'appelle *dérivé*. On donne aussi quelquefois au primitif le nom d'*étymologie*, et c'est ainsi que *pater*, par exemple, est

dit l'étymologie de *père ; mater*, l'étymologie de *mère*.

La connaissance des étymologies doit s'appeler *science étymologique*, et l'on doit appeler *art étymologique* l'art des procédés et des recherches qui conduisent à cette connaissance : ce nom me paraît mieux lui convenir que celui d'*étymologie*, qu'on lui donne par extension. Mais existe-t-il un *art étymologique ?* S'il existe, quelle peut en être l'utilité ? et enfin comment en tracer, en fixer la théorie ? La solution des deux premières questions dépend de la solution de celles-ci : Y a-t-il une science étymologique ? et quelle peut être l'utilité de cette science ? La solution de la troisième nous occupera ensuite : elle fera l'objet de presque tout ce traité. Nous le consacrons à l'*art étymologique*. Il doit nous conduire jusqu'à l'entrée de la science, et en être comme le vestibule. Mais il ne s'étendra pas plus loin, parce que l'art finit où la science commence.

Y a-t-il une science étymologique ? Cette question n'est pas difficile à résoudre. N'y a-t-il pas des langues *mères* et des langues *dérivées*, des langues plus anciennes auxquelles d'autres plus nouvelles doivent leur naissance ? Il y a donc entre toutes les langues une plus ou moins grande affinité, et il est possible de trouver entre

elles des analogies plus ou moins sensibles dans le son et dans le sens des mots ; par conséquent, il est possible de les expliquer les unes par les autres ; de savoir ce que celle-ci doit à celle-là, quels sont les emprunts qu'elles se sont faits, les secours qu'elles se sont prêtés, ce qui leur est venu d'une source étrangère, et ce qu'elles ont tiré de leur propre fonds. Or c'est là précisément ce qui constitue la science étymologique. Cette science pourrait exister encore, quoique sans doute moins étendue, quand même on ne voudrait considérer une langue qu'en elle-même et qu'abstraction faite de toutes les autres langues : car, quelque riche, quelque variée que soit une langue, elle peut n'être devenue telle, en grande partie, que par sa propre fécondité, que par une suite de productions et de reproductions tirées d'elle-même ; et l'on trouverait très-certainement, en l'examinant de près, qu'elle se réduit à un plus ou moins petit nombre d'élémens primitifs, radicaux, et, s'il faut le dire, générateurs.

Cependant, on sera forcé d'en convenir, la science étymologique, si loin qu'elle soit portée, ne peut jamais, même pour une seule langue en particulier, s'étendre à tous les mots de son vocabulaire. Et pourquoi? Parce que les mots, en passant d'un peuple et d'un climat à l'autre,

ou même d'une génération à une autre génération, ont souvent éprouvé tant d'altérations, tant de métamorphoses successives, qu'on ne saurait en découvrir l'origine , et qu'il ne reste même plus de données sûres pour remonter, de la dernière forme qu'ils ont reçue du temps et de l'usage, à celle qu'ils ont pu avoir dans le principe. Si, comme on n'en saurait douter, il y a beaucoup d'étymologies certaines, incontestables, et dont l'évidence saute aux yeux, il y en a d'autres aussi qui peuvent n'être que plus ou moins probables, n'avoir que plus ou moins de vraisemblance. Et combien même qui pourraient ne pas avoir une apparence de raison, ou n'être que plus ou moins hasardées, que plus ou moins absurdes ou étranges (1) !

La science étymologique est-elle une science utile ? Oui, cette science, bien que nécessairement bornée et incomplète, bien que n'ayant

---

(1) Comment croire, par exemple, qu'*alfana* vient d'*equus*, et comment ne pas trouver juste l'épigramme célèbre à laquelle donna lieu cette prétendue étymologie, imaginée par Menage !

> *Alfana* vient d'*equus* sans doute ;
> Mais il faut avouer aussi
> Qu'en venant de là jusqu'ici,
> Il a bien changé dans la route.

pour elle, assez souvent, ni l'évidence ni la certitude, bien que non moins souvent réduite à des probabilités, à des vraisemblances, à des conjectures, n'en offre pas moins un très-grand nombre d'avantages réels, incontestables. Je n'en énoncerai que les principaux. C'est de nous tracer comme l'histoire des mots, de nous faire en quelque sorte assister à leur naissance, de nous rappeler leur première forme et leur première destination, ou du moins la forme et la destination qu'ils avaient avant leur forme ou leur destination actuelle; de mettre sous nos yeux, avec la suite de leurs variations, la suite des idées dont il sont devenus les signes; de nous montrer leurs diverses acceptions tant physiques qu'abstraites, avec les rapports et avec les différences qui peuvent se trouver entre les unes et les autres; enfin de nous éclairer sur leur nature et sur leur valeur, de manière à nous la faire saisir et apprécier avec justesse sous tel ou tel point de vue. C'est de nous mettre à même de comparer les langues entre elles sous toutes sortes de rapports, et à même de pénétrer dans leurs mystères les plus intimes, de voir comment elles se sont formées, ou comment elles ont servi à en former d'autres. C'est de nous élever jusqu'à la théorie si savante et si sublime du langage, jusqu'à ces principes éternels, inva-

riables, dont le système forme la grammaire générale, et sur lesquels s'appuient comme sur leur base toutes les grammaires particulières. Et, dès que l'art de penser tient de si près à l'art de parler qu'on pourrait souvent les prendre l'un pour l'autre, quelles lumières ne peut-elle pas donner sur la marche de notre esprit, sur la manière dont il procède, et par conséquent sur cette nature et cette origine de nos connaissances, sujet de tant de disputes et de tant d'erreurs depuis que le monde est monde! Les autres arts, les autres sciences n'ont pas moins besoin de son flambeau que l'art de penser ou que l'art de parler : elle facilite merveilleusement toutes les études, en ramenant tout de suite à l'origine des choses, en expliquant souvent en deux mots ce que ne feraient que faiblement entendre les définitions les plus détaillées, ou en prêtant à des définitions, d'ailleurs exactes et justes, ce qui leur manque pour être sensibles et frappantes. Combien même ne peut-elle pas servir assez souvent à éclaircir les récits de la fable, ou les obscurités de l'histoire ; à éclaircir jusqu'à des opinions, jusqu'à des doctrines, ou même jusqu'à des dogmes appuyés sur des expressions dont la valeur a pu s'altérer à travers les âges !

Mais, de tous ces avantages, le plus immédiat comme le plus sensible, c'est de nous initier tel-

lement dans les procédés, dans les mystères et dans tout le système de notre propre langue, et de nous en faire si bien connaître non-seulement tous les élémens, tout le matériel, tout le mécanisme, mais même l'esprit, le génie, que nous n'ayons plus besoin ensuite que d'un peu de jugement, de goût et d'habitude, pour savoir, dans toutes les occasions, l'employer à propos, et faire un choix convenable des mots qu'elle met à notre usage. Et dans les cas même où elle ne peut satisfaire entièrement la raison, dans les cas, dis-je, où elle ne peut répondre à notre curiosité que d'une manière vague et incertaine, qu'il s'en faut qu'elle soit pour nous sans prix ou sans intérêt ! Telle est la nature de notre esprit, et tel est son désir, son besoin de connaître, qu'il aime mieux une ombre, une apparence douteuse qu'une ignorance absolue. C'est ainsi, comme l'a dit l'auteur d'un petit dictionnaire étymologique de la langue française, que, quand le soleil est sous l'horizon, notre œil est plus flatté d'y voir encore un peu à la faveur du plus faible phosphore, que de rester plongés dans une obscurité profonde.

Nous voici maintenant à la grande question qui fait le sujet de ce traité : *Comment tracer et fixer la théorie de l'art étymologique ?* Cette théorie est sans doute la même pour toutes les

langues ; mais ne faut-il pas, pour la justifier et l'éclairer par la pratique, en avoir en vue l'application à quelque langue particulière ? Or, entre tant de langues diverses, quelle est celle qui nous intéresse plus, nous Français, que la nôtre même, que la langue française ?

La théorie de l'art étymologique n'est pas sans doute de toutes les théories la moins savante ni la moins élevée. Elle suppose des connaissances qui en sont les premiers élémens, et qui en font la base. D'abord, il faut, ce me semble, quelques notions au moins générales sur toutes les langues ; il faut du moins ne pas ignorer les rapports les plus généraux de la langue *dérivée* avec les langues *mères ;* puis, quels sont les premiers élémens de toute langue quelconque ; comment ces élémens, les sons, si simples en eux-mêmes, en forment-ils, en se combinant entre eux, de plus ou moins composés, qui sont les syllabes et les mots ; quelle est, ou quelle paraît être la valeur de tous ces élémens, tant composés que simples ; comment certaines modifications dans le matériel des mots en entraînent-elles de plus ou moins notables dans le sens principal ; de quelles différentes métamorphoses ou transformations les mots sont-ils susceptibles, surtout dans leur passage d'une langue à l'autre ; quelles sont les différentes significations des

mots, et comment, par cette multiplicité de significations, tiennent-ils la place et font-ils l'office d'autant de mots qui manquent; enfin, quelle est la mutabilité des mots, et jusqu'où va à leur égard le pouvoir de l'usage, ce grand arbitre des langues? Voilà sur quoi il est indispensable d'être préalablement plus ou moins instruit. En est-on là : on a, je crois, tous les premiers élémens de l'art étymologique. Dès lors on peut s'occuper plus directement de cet art; on peut en déterminer les principes, les règles, les procédés. L'art même a été déjà créé, s'il faut le dire, et il ne reste plus qu'à le régulariser, qu'à lui donner sa dernière forme.

On voit donc à-peu-près quels sont les principaux objets de ce traité; quelles en seront, par conséquent, les principales divisions, et dans quel ordre elles vont se succéder. Les marquer avec plus de précision et de détail, ce serait vouloir faire une table des matières, et placer cette table où elle ne doit pas être.

Toutefois, ce n'est guère là encore qu'une *théorie*, et l'on pourrait désirer en voir un peu l'application, *la pratique*. On pourrait même désirer la voir poussée assez loin pour offrir au moins un commencement de science. Mais ce serait la matière d'un second volume, et, quoique nous puissions le dire à-peu-près fait,

nous ne croyons pas devoir le donner dans ce moment : nous verrons plus tard. Ce volume, au reste, si nous le donnons, comme c'est probable, pourra être joint à celui-ci, ou en être séparé, comme on voudra. Il consistera en une espèce de tableau des principales étymologies, que précèdera un tableau de l'état de la langue française dans les divers âges, depuis sa naissance jusqu'à nos jours.

CHAPITRE PREMIER.

Des langues en général.

En considérant les langues en général, on a, ce me semble, à examiner ce qu'il faut entendre par le mot *langue;* quelles sont les principales langues en usage parmi les hommes; si toutes les langues n'ont pas une origine commune, et s'il n'y a pas eu une langue primitive; quels sont les caractères les plus généraux sous lesquels se présentent les langues; enfin quelle est entre tant de langues différentes celle qu'on pourrait regarder comme la plus parfaite.

§ I[er]. *Ce que c'est qu'une langue.*

Une langue est la totalité des usages propres à une nation pour exprimer la pensée par la voix.

Le mot de *langue* est donc moins étendu, moins général que celui de *langage*. On entend par *langage* tout ce qui peut servir à faire connaître la pensée, et c'est pourquoi l'on dit : Le *langage* des yeux, le *langage* des signes, le *langage* d'action ; Le geste est un *langage* muet ; Les oiseaux ont une sorte de *langage;* Le *langage* des bêtes, etc. Toute *langue* est un *langage*, mais un *langage oral*, et dont le moyen est la parole.

Quelquefois on dit *idiome*, pour *langue;* mais c'est lorsqu'on considère le langage oral d'une nation, moins d'après les principes généraux et communs à tous les hommes, que d'après les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers que ces vues nécessitent dans la manière de parler.

Différens peuples, égaux et indépendans entre eux, qui ne forment ensemble qu'une même nation, usent-ils, chacun à leur manière, de la langue nationale: il résulte de ces divers usages particuliers et subalternes ce qu'on appelle des *dialectes*. C'est ainsi que la langue grecque autrefois a eu plusieurs dialectes: le *dialecte attique*, le *dialecte ionique*, le *dialecte dorique*, le *dialecte éolique;* et que l'Italien et l'Allemand en ont aujourd'hui presque autant que d'États différens on compte en Allemagne et en Italie.

Chez une nation qui est une par rapport au gouvernement, tout langage particulier différent de la langue nationale telle qu'elle est en usage à la cour, dans le monde poli et dans le monde savant, se désigne par le nom de *patois:* Souvent il arrive que non-seulement chaque province, mais même chaque canton, même chaque ville, et presque chaque village a le sien.

La langue nationale, plus ou moins corrompue par les gens du peuple, ou par ceux qui, comme les précieuses et les petits-maîtres, affectent certaines manières ridicules de parler, n'est plus que ce qu'on appelle un *jargon*. On donne aussi le nom de *jargon*

au langage particulier dont se servent entre eux les gens de certains états vils, comme les gueux et les filous de toute espèce. Ce langage particulier des gueux et des filous s'appelle encore *argot : Savoir l'argot; entendre l'argot.*

§ II. *Diversité des langues.*

Combien de langues différentes parmi les hommes! combien qui n'étaient pas connues des anciens peuples! et combien furent jadis florissantes, qui aujourd'hui sont tout-à-fait dans l'oubli, ou n'existent plus que dans des livres!

On distingue donc des langues *vivantes* et des langues *mortes*. Les langues *vivantes* sont celles que l'on parle actuellement chez les diverses nations de la terre, comme le Français, l'Italien, l'Anglais, l'Espagnol, le Portugais, l'Allemand, le Russe, etc. Les langues *mortes* sont celles qui ne sont plus d'un usage vulgaire, ou qui n'ont guère plus d'existence que dans les livres, comme le Grec, le Latin, l'Hébreu, etc. On appelle aussi ces dernières, langues *anciennes*, parce que c'étaient les langues des Anciens, et langues *savantes*, parce qu'elles ne sont plus connues que des savans, ou qu'elles sont devenues un objet d'étude et de science.

Parmi les langues *vivantes*, il y en a une qui est notre langue naturelle, maternelle : c'est la langue dans laquelle nous avons appris à parler, et cette langue est presque toujours sans doute la langue de la nation dont nous sommes. Les autres langues

sont, relativement à celle-là, *étrangères*, quoique d'ailleurs nous puissions les savoir aussi bien, et quelquefois mieux, que la langue *nationale*.

Toutes les langues, tant mortes que vivantes, dont il semble y avoir un nombre infini d'espèces, peuvent, dit-on, se réduire à quinze générales : la *latine* et la *teutonique* dans les deux continens connus ; l'*esclavone*, la *grecque*, l'*arabe*, la *tartare*, la *chinoise*, l'*africaine* ou *bérébère*, la *nègre*, et l'*éthiopienne*, toutes bornées au continent qui comprend l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; la *mexicaine*, la *péruvienne*, la *tapuye*, la *guiarane*, et la *calybine*, renfermées dans le continent appelé le Nouveau-Monde.

Sous la *langue latine*, on range comme autant d'idiomes, le Français, l'Espagnol, et l'Italien ; sous la *teutonique*, l'Allemand, le Flamand, l'Anglais, le Suédois, et le Danois; sous l'*esclavone*, le Prusse, le Polonais, le Hongrois, et le Bohémien.

Un *Grec* corrompu survit à l'ancien *Grec* dans l'ancienne Grèce, dans les îles de l'Archipel et dans l'Anatolie, enfin dans toute la Turquie d'Europe. L'*Arabe* y est aussi en usage, ainsi que dans la Turquie d'Asie, dans l'Arabie, dans la Perse, dans l'Inde, et dans une très-grande partie de l'Afrique septentrionale.

Le *Tartare* est parlé dans la grande Tartarie, dans la Turquie, dans le Mogol, et jusque dans la Chine; et le *Chinois*, loin d'être borné à la Chine, s'étend dans une partie de l'Inde, et dans la plupart des îles de l'Asie.

L'*Africain*, le *Nègre*, et l'*Éthiopien* ne sont en usage qu'en Afrique : le premier est plus ou moins mélangé d'Arabe.

Le *Mexicain* est, comme son nom l'indique, particulier au Mexique; le *Péruvien* l'est au Pérou; le *Tapuye*, aux peuples de ce nom, lesquels s'étendent dans tout le Brésil; et le *Guiarane*, au Paraguay, jusqu'à la rivière des Amazones. Les Caraïbes, peuples de ce nom, dans l'Amérique septentrionale, parlent le *Calybin;* c'est aussi la langue générale des peuples de la Guiane et de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.

En Europe, nous appelons *langues orientales*, les langues ou mortes ou vivantes de l'Asie; telles que l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, l'Arabe, le Persan, le Turc, etc. Si l'on disait *langues occidentales*, par opposition à celles-là, il faudrait l'entendre des langues de l'Europe, et non des langues du Nouveau-Monde.

§ III. *Génération des langues.*

Les différences qui existent entre les langues n'empêchent pas de reconnaître en elles plusieurs marques d'une origine commune. D'ailleurs, on sait par l'histoire et par les monumens des âges que, si nombre de langues autrefois en vigueur ont cessé d'être, c'est de leurs débris et de leurs élémens que se sont formées, par de nouvelles combinaisons, celles qui leur ont succédé. On a donc naturellement

distingué des langues *mères* ou *matrices*, et des langues *dérivées*.

Les langues *mères* sont celles que l'on regarde comme en ayant produit d'autres, et telles sont, entre autres, le Celte, le Latin, et le Grec ; les langues *dérivées* sont celles dont on peut visiblement rapporter l'existence à d'autres, et telles sont toutes nos langues modernes, le Français, l'Italien, l'Espagnol, l'Anglais.

Mais les langues qui sont *mères* par rapport à d'autres qui les ont suivies, peuvent être *dérivées* par rapport à d'autres qui les ont précédées. Le *grec* et le *latin*, par exemple, ne remontent pas sans doute jusqu'aux premiers jours du monde. Les savans prétendent même assigner à-peu-près l'époque de leur naissance. Ils font dériver le *latin* du *toscan*, et le *toscan* du *celte* et du *grec*. Quant au *grec*, ils le font dériver aussi, mais non pas immédiatement ni en totalité, du *celte*, qu'ils regardent assez généralement comme la langue *primitive* de l'Europe.

Une langue *mère* peut donc n'être pas une langue *primitive*, et une langue *primitive* peut n'avoir pas été la première langue du genre humain.

Il n'y a eu sans doute pour tout le genre humain qu'une seule langue *primitive*, puisque le genre humain ne peut avoir été dans le premier moment qu'une seule famille, et ensuite pendant assez long-temps qu'un seul peuple. Quelle a été cette langue *primitive?* C'est ce qu'il n'est guère possible de savoir ; mais il paraît qu'on peut assurer, sans crainte

de se tromper, que ce n'est aucune des langues actuellement existantes.

On a long-temps disputé, et l'on dispute encore tous les jours sur la première formation des langues. Une telle question est digne d'occuper les philosophes ; il en est même peu de plus propres à exercer utilement l'esprit. Mais on ne parviendra à la résoudre d'une manière satisfaisante, qu'autant qu'on aura voulu reconnaître que c'est Dieu lui-même qui a présidé à cette première formation ; qu'il l'a merveilleusement préparée par la disposition mécanique des organes de la parole, et par un rapport, sans doute originairement très-sensible, entre les sons et les objets.

§ IV. *Caractères les plus généraux des diverses langues.*

Toutes les langues ont pour but d'énoncer la pensée ; toutes, pour y parvenir, emploient le même instrument, qui est la voix ; et toutes tirent de cet instrument les mêmes espèces de mots : mais elles énoncent la pensée, elles emploient la voix, et modifient les mots, chacune à leur manière. Il y a donc nécessairement quelque chose de commun entre elles toutes, et quelque chose qui n'est propre qu'à chacune d'elles. Ce qu'elles ont de commun est réglé par leur *génie général*, et ce qu'elles ont de propre est réglé par leur *génie particulier*.

Mais entre les rapports les plus généraux et les

plus particuliers sous lesquels on peut envisager les langues, on en trouve d'autres très-remarquables d'après lesquels on les voit se distinguer en nouvelles classes. Si elles peuvent toutes énoncer la pensée, ce n'est qu'en l'analysant, c'est-à-dire, qu'en présentant l'une après l'autre, et sous autant de mots correspondans, les idées partielles dont elle se compose. Or, relativement à l'ordre successif où elles offrent ces idées et leurs signes, elles sont ou *analogues*, ou *transpositives*.

Les langues *analogues* sont celles qui, dans la construction des mots, s'assujettissent ordinairement à l'ordre *analytique* des idées, c'est-à-dire, à l'ordre suivant lequel les idées se succèdent dans l'analyse de la pensée.

Les langues *transpositives* sont celles qui, donnant aux mots des terminaisons relatives à l'ordre *analytique*, peuvent leur faire suivre dans la construction une marche libre et tout-à-fait indépendante de la succession naturelle des idées.

Quelle est cette succession naturelle des idées dans l'analyse de la pensée, et quelle doit être la succession des mots pour leur correspondre? D'abord, l'idée qui se présente la première, c'est sans doute l'idée même de l'objet dont il s'agit, et que l'esprit considére comme étant tel ou tel, ou comme faisant telle ou telle chose : c'est là l'idée principale. Ensuite viennent les idées partielles, relatives ou à l'état ou à l'action de cet objet; et puis les idées accessoires qui servent à modifier celles-là. Ainsi, d'après cet

ordre, le sujet doit précéder le verbe, parce qu'il faut être avant que d'agir ou que d'être tel ou tel; l'attribut doit suivre immédiatement le verbe qui le lie au sujet, parce que c'est la première chose que l'esprit voit dans le sujet; le conséquent ne doit venir qu'après l'antécédent, et le complément, qu'après ce qu'il complète, parce qu'il est de la nature d'un conséquent de suivre, et d'un complément d'achever. *Dieu a créé le monde*, et en latin, *Deus creavit mundum*, voilà l'ordre *analytique*, tant en latin qu'en français : l'ordre *transpositif* répugnerait ici en français; mais il pourrait avoir lieu en latin de bien des manières : *mundum creavit Deus; mundum Deus creavit*; *Deus mundum creavit; creavit Deus mundum; creavit mundum Deus.*

D'après cela on voit que le Français est une langue *analogue*, et le Latin une langue *transpositive*. Entre autres langues *analogues*, on peut compter l'Italien et l'Espagnol, qui n'ont pas plus que le Français de cas et de déclinaisons pour les noms, les pronoms, les adjectifs, et les articles; et, entre autres langues *transpositives*, le Grec et l'Allemand, qui ont, comme le Latin, des cas et des déclinaisons pour les espèces de mots dont nous venons de parler.

Mais il y a une observation à faire au sujet des langues *transpositives* : c'est que, dans les unes, la construction dépend, à peu de chose près, du choix de celui qui parle; et que, dans les autres, la construction est constamment réglée par l'usage, qui n'a rien abandonné à la décision du goût et de l'oreille. Les

premières, et telles sont les langues grecque et latine, peuvent s'appeler langues *transpositives libres;* les secondes, langues *transpositives uniformes*, et telle est la langue allemande.

Toutes les langues, tant *transpositives* qu'*analogues*, sont, relativement au nombre de leurs mots et à l'étendue de leur vocabulaire, *abondantes*, *riches*, *fécondes*, ou, au contraire, *stériles* et *pauvres ;* relativement à la combinaison des sons, *faciles*, *coulantes*, et *douces*, comme abondantes en voyelles; ou *âpres* et *rudes*, comme abondantes en consonnes et en monosyllabes; relativement à la manière de peindre la pensée, *fortes*, *énergiques*, *pittoresques*, *pompeuses*, ou *faibles*, *timides*, et *froides ;* relativement à leur effet sur l'oreille, *sonores*, *harmonieuses*, ou *sourdes* et *monotones*.

Une remarque bien juste que l'on a faite, c'est que, par l'état d'une langue, on peut juger des connaissances du peuple à qui elle est propre, et par conséquent du degré de civilisation où il est parvenu. Plus la langue abonde en mots de toute espèce, et plus elle est riche, plus on peut dire que les connaissances sont étendues : la masse des idées prouve celle des connaissances, et la masse des idées ne peut être qu'en raison de celle des mots; car on n'invente de nouveaux mots que pour de nouvelles idées, et il n'est pas ordinaire d'affecter plusieurs mots à une même idée.

§ V. *Mérite et importance de quelques langues.*

Une langue parfaite serait celle qui aurait, dans sa fécondité et dans sa richesse, des termes, des inflexions, des accens et des tours, pour rendre toutes nos sensations et toutes nos idées, tous les mouvemens et toutes les vues de notre âme, et les rendre dans toute leur vivacité, dans toute leur force, et jusque dans leurs moindres nuances. Or une pareille langue n'a jamais existé sans doute, et elle n'existera jamais; car qui a jamais pu ou pourra jamais faire connaître bien précisément et dans la plus exacte vérité, par le secours seul de la parole et de l'expression, tout ce que l'esprit est capable de concevoir, ou le cœur de sentir?

Il n'y a donc point de langue parfaite, à proprement parler; et celle qu'on pourrait dire la plus parfaite, n'est, au fond, que la moins imparfaite de toutes.

Il est toutefois des langues qui l'emportent plus ou moins sur les autres en beauté et en mérite. Tels sont particulièrement le Grec et le Latin. Ils ont par dessus toutes les langues vivantes, entre autres avantages, une prosodie marquée et distincte d'où résulte une harmonie qui charme jusque dans la prose, et fait de la poésie une musique pour l'oreille comme pour l'âme. « Nous autres modernes, dit Laharpe, » si la pensée ou le sentiment nous abandonne,

» nous avons peu de ressources pour nous faire » écouter ; mais l'homme dont l'oreille est sensible » est tenté de dire à Virgile, à Homère : *chantez*, » *dussiez-vous ne rien dire : votre voix me charme* » *quand vos discours ne m'occupent pas*. »

Et combien le Grec n'est-il pas, à tous égards, supérieur au Latin ! Combien n'est-il pas plus riche plus varié, plus expressif, plus sonore, plus musical « Tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce, » dit Voltaire, il peut être encore regardé comme le » plus beau langage de l'univers. »

Ce n'est donc pas sans raison qu'on fait entrer le Grec dans les études classiques. Mais, si on ne voulait pas l'apprendre pour la belle littérature dont il offre tant de modèles, il faudrait l'apprendre au moins pour l'intelligence d'une foule de mots de notre propre langue. Car quel est le terme d'art, le terme de science que nous ne lui devions pas ? Quelle est la partie de notre corps, quelle est la maladie, quel est le remède dont il ne nous ait pas fourni le nom ?

Le Latin ayant contribué encore plus immédiatement à former le Français, et le fond du Français étant en quelque sorte le Latin ; le Latin, d'ailleurs, ayant été autrefois, en grande partie au moins, la langue de nos aïeux, et étant encore aujourd'hui la langue de la religion dominante, étant de plus comme la langue universelle de l'Europe, et même des deux mondes ; enfin, le Latin nous fournissant plus encore de modèles de belle littérature que le

Grec, et n'étant pas moins propre que le Grec à nous former l'esprit et le goût, n'est-il pas à propos, et presque indispensable, que nous en fassions une étude toute particulière ? Cette étude ne doit-elle même pas être jointe, autant que possible, à celle de notre propre langue ?

Aucune nation aujourd'hui ne vit isolée, ni renfermée dans les limites de son territoire : le commerce, la politique et la guerre ont établi de si grandes relations entre tous les États, surtout en Europe, qu'ils semblent n'en faire qu'un seul à certains égards. Comment donc se borner, pour les langues vivantes, à celle de son pays ? Or les langues vivantes qu'il peut le plus importer à des Français d'étudier après la leur, sont l'Allemand, l'Espagnol, l'Italien, et l'Anglais : ces deux dernières surtout intéressent particulièrement les littérateurs, comme ayant beaucoup plus de monumens et de richesses littéraires à leur offrir.

CHAPITRE II.

De la langue française.

Nous allons exposer comment la langue française prit naissance ; comment elle est parvenue insensiblement au point où nous la voyons aujourd'hui ; et puis, quels sont les caractères particuliers qui la

distinguent. Ce chapitre, par conséquent, aura pour objet, 1°. l'origine, 2°. les progrès, 3°. les caractères de la langue française. Nous pourrons voir ensuite quelles sont les différentes langues auxquelles elle doit le plus, et indiquer quels sont les emprunts qu'elle leur a faits, c'est-à-dire, les mots qu'elle leur a pris.

§ Ier. *Origine de la langue française.*

Pour trouver la première origine de la langue française, il faut remonter assez haut, et jusqu'aux temps même où les *Gaules* n'étaient pas encore la *France.*

Les Gaules, avant d'être asservies aux Romains par Jules-César, avaient leur langue propre et particulière : c'etait la langue celtique, la plus ancienne de toutes les langues de l'Europe; et même, à ce que l'on croit, leur mère commune. Tandis que cette langue antique s'était plus ou moins altérée chez tous les autres peuples, ou que même elle y avait fait place à des langues toutes nouvelles, les Gaulois avaient pu aisément la conserver dans sa pureté primitive. C'est que, réunis en corps de nation sous le gouvernement des druides, et situés aux extrémités de l'occident, ils étaient à l'abri de ces révolutions partout ailleurs si fréquentes et si funestes.

Les Romains, une fois maîtres des Gaules, y fondèrent de nombreuses colonies, et y introduisirent leur langue avec leurs lois. Elle s'y établit si promp-

tement et si bien que du temps d'Auguste toute la partie du midi était latine. Il en fut bientôt de même de la partie du nord, et lorsque quelques empereurs eurent fixé leur résidence dans ces contrées, et surtout à Paris, on parla sur les bords de la Seine le même langage que sur les bords du Tibre.

Mais si les vaincus étaient obligés, pour plaire aux vainqueurs, d'adopter leur langue, les vainqueurs, à leur tour, n'étaient pas moins obligés d'apprendre la langue des vaincus, pour se faire entendre. La langue gauloise, ou, si l'on veut, la langue celtique, dut donc nécessairement se mêler à la langue latine, et la langue latine, à la langue gauloise. De ce mélange, résulta, à la longue, une troisième langue, qui, sans être précisément aucune des deux, tenait plus ou moins de chacune. Cette langue fut la langue *romane* ou *romance*.

Cette langue mixte ne conserva pas long-temps sa première forme. Elle ne put qu'être singulièrement modifiée par la langue des Bourguignons, des Visigoths, et des Francs, après la conquête des Gaules par ces peuples. Ces modifications, qui durent augmenter tous les jours, finirent par en faire une langue qui pouvait paraître toute nouvelle, comparée à ce qu'elle était dans le principe. Ce n'était plus la langue *romance* proprement dite, ce n'était pas non plus la langue des Francs, la langue *théoise* ou *théostique*. Mais elle prit son nom des nouveaux vainqueurs, et, dès le neuvième siècle, elle s'appela la *langue*

française, sans être rien encore, pour ainsi dire, de ce qu'elle a été dans la suite.

§ II. *Progrès de la langue française.*

La langue française, née, comme nous venons de l'exposer, du celte, du latin, et de différens langages que l'on peut comprendre sous le nom de *tudesque*, ne commença pourtant à prendre quelque forme que vers la fin du dixième siècle. On écrivit en français au commencement du onzième; mais ce français, quoiqu'on pût déjà y remarquer un certain progrès, tenait plus encore du *romain rustique* que du français d'aujourd'hui.

Le douzième siècle fut un vrai siècle de fer par les malheurs qui le signalèrent; et la langue, loin de se perfectionner, retomba presque dans la barbarie dont on avait auparavant cherché à la retirer. Cependant, ce qu'on peut regarder comme un bien, on commença, dans ce siècle, à y introduire quelques termes grecs de la philosophie d'Aristote.

Le treizième siècle, sans être meilleur en lui-même, fut moins malheureux pour la langue. Elle fit, dans le quatorzième, des progrès assez sensibles, et, vers la fin du quinzième, elle se trouva en avoir fait d'immenses. Entre les divers écrivains en prose et en vers de ce siècle, on distingue Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, et oncle de François premier; Villon, à qui Boileau attribue l'honneur

d'avoir su le premier *débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers ;* et Jean Marot, qui se forma sur Villon, comme Villon s'était formé sur Charles d'Orléans, et qui fut à son tour éclipsé par le fameux Clément, son fils, par ce même Marot dont Boileau dit, qu'il *trouva pour rimer des chemins tout nouveaux*, et dont il veut que nous imitions *l'élégant badinage.*

Cependant la langue, quoiqu'elle s'enrichît tous les jours par des emprunts faits au grec, et qu'elle tirât de grands secours de l'italien déjà perfectionné, n'avait encore alors ni régularité, ni consistance, ni grâce. Elle était agreste comme les mœurs, et, à la manière dont on la prononçait, elle pouvait ressembler à un croassement de corbeaux. Il était réservé à François Ier. de l'avancer autant que les lettres elles-mêmes, dont il fut le restaurateur. Il abolit l'ancien usage de plaider, de juger, de contracter en latin, et prescrivit d'employer le français dans tous les actes publics. Dès lors le français fut nécessairement cultivé, et l'on put déjà entrevoir dans ce siècle, qui était le seizième, comme l'aurore des beaux jours de notre littérature.

Ces beaux jours, préparés par les poëtes Clément Marot, Louise l'Abbé, Saint-Gelais, et par les prosateurs Amyot et Montaigne, furent un peu retardés par le mauvais goût de Ronsard. Ce poëte, qui eut un grand nom et une grande influence, se fit, suivant l'expression de Boileau, un art à sa mode, brouilla tout en voulant tout régler, parla grec et latin en

français, et sembla mettre ses soins à former le jargon le plus bizarre et le plus monstrueux.

Malherbe, que précédèrent avec honneur Passerat, Desportes, et Bertaut, répara un peu les torts de Ronsard. Il épura la langue, lui donna le premier de l'élégance et de la noblesse, et l'éleva jusqu'à la hauteur du style héroïque, auquel elle avait été jusque-là étrangère. Enfin, après l'établissement de l'Académie française sous Louis XIII, elle marcha d'un pas hardi et rapide vers sa perfection. Elle y arriva dans le siècle de Louis XIV, où elle produisit, dans presque tous les genres, des chefs-d'œuvre dignes des plus beaux siècles de la Grèce et de Rome.

Les écrivains de ce siècle immortel auxquels elle dut le plus sont dans la poésie, Corneille, Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, et Quinault; dans la prose, Pascal, Bossuet, Fénélon, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, La Bruyère, Pélisson, Mallebranche.

Dès lors fixée à-peu-près invariablement sur une base certaine, elle n'eut plus qu'à s'enrichir de nouveaux trésors. Dans le dix-huitième siècle, elle a eu son éclat comme dans le dix-septième, et l'on peut dire même qu'elle y a fait, dans plus d'un genre, des acquisitions étonnantes. A la tête des écrivains de ce siècle qui lui ont fait le plus d'honneur, on voit J.-B. Rousseau, Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Buffon : mais elle en peut nommer avec orgueil un grand nombre d'autres,

tels que Louis Racine, Thomas, Marmontel, d'Alembert, l'auteur du voyage d'Anacharsis, Labarpe, Bernardin de Saint-Pierre, et l'admirable traducteur à qui nous devons un Virgile et un Milton français.

§ III. *Caractères de la langue française.*

Le génie de la langue française veut que l'expression suive scrupuleusement la marche analytique de l'esprit, que les mots s'arrangent dans l'ordre même des idées, et que les phrases se construisent de la manière la plus simple et la plus naturelle. L'ordre, la netteté, la clarté, la précision, sont donc les premiers et les principaux caractères de cette langue. Aussi la regarde-t-on comme infiniment propre aux sciences, à la philosophie, à la politique, à la conversation, aux affaires; aussi l'a-t-on même appelée la *langue de la raison et de la vérité*, la *langue des sages*.

Aux qualités que nous venons de remarquer dans la langue française s'en trouvent liées deux autres non moins précieuses, celles d'une douceur et d'une facilité qui plaisent à tous les peuples. Elle y en joint encore d'autres qu'elle doit à notre esprit de société, au progrès et à la politesse de nos mœurs: c'est une délicatesse d'expression et une finesse pleine de naturel, qui ne se trouvent guère ailleurs.

Mais ces avantages d'une marche didactique et réglée ne sont-ils pas un peu au préjudice de la cha-

leur, de l'éloquence, et de l'énergie? N'entraînent-ils pas avec eux la timidité, la faiblesse, l'uniformité, la monotonie? Oui, ces défauts, il est vrai, sont toujours prêts à naître sous une plume peu exercée; mais ils ne tiennent pas à la langue même, et, pour l'en préserver, il ne s'agit que de la connaître et de savoir la manier avec habileté.

Or c'est ce qu'on a su faire dans tous les genres, et dans le plus simple comme dans le plus sublime. En est-il un seul en prose ou en vers qui n'ait ses chefs-d'œuvre? On avait prétendu, même parmi nous, que le français n'était propre ni pour la haute poésie lyrique, ni pour la poésie épique. Malherbe, J.-B. Rousseau, et Lebrun prouvent assez que nous pouvons avoir nos Horaces et nos Pindares: la *Henriade* de Voltaire, le *passage du Rhin* de Boileau, et une infinité de morceaux tant du *Paradis perdu* que de *l'Énéide*, traduits par Delille, ne doivent nous laisser aucun doute que, si nous n'avons précisément ni un Virgile ni un Homère, ce n'est pas du tout la faute de la langue.

Comparé au latin et au grec, le français paraîtra inférieur pour le nombre, pour l'harmonie, et pour la souplesse. Il sera à tel ou à tel autre égard jugé inférieur aux langues de nos voisins: par exemple, moins flexible et moins abondant que l'italien, moins majestueux que l'espagnol, moins énergique que l'anglais. Mais, sans manquer de ce qui est particulier à chacune de ces langues, il a en lui-même je ne sais quoi d'un prix infini qui n'est qu'à lui seul.

La première de toutes les langues, dit Voltaire, est celle qui a le plus d'excellens ouvrages. S'il en est ainsi, quelle est celle qui peut l'emporter sur le français? car quelle est celle dont les ouvrages sont plus estimés, plus répandus? quelle est celle dont on en cite autant comme modèles de goût et de perfection?

C'est à la multitude et au mérite de ces ouvrages que le français doit l'honneur insigne d'être devenu en quelque sorte la langue universelle de l'Europe; de faire partie essentielle de l'éducation des grands, non-seulement dans tous les États voisins, mais même dans les plus éloignés, et jusqu'au fond de la Suède et de la Russie; enfin d'être en général préféré à toute autre langue dans les négociations et dans les traités des puissances. Nous pouvons le dire à la louange de notre langue, elle nous avait dès long-temps précédés dans presque tous les pays où nous a conduits la victoire, et sa littérature y avait fondé un empire, sinon aussi brillant, du moins plus doux et plus durable que celui de nos armes.

§ IV. *Quelles sont les langues auxquelles le français doit le plus.*

A la tête des langues auxquelles le français doit le plus, et qui ont eu le plus de part à sa formation, on peut mettre sans contredit le latin. L'opinion est même tellement fixée à cet égard qu'on regarde le latin comme ayant produit le français, ainsi que

l'italien et l'espagnol. La chose est incontestable, au moins pour la plupart des termes relatifs aux lois, aux mœurs, à la religion, à l'agriculture, et aux usages civils; par conséquent, pour la plupart des termes du langage usuel et commun, du langage de la poésie, de l'éloquence, et des divers genres de littérature. Mais il y a deux sortes de latin : ce latin si pur et si poli que parlaient les anciens Romains, et que nous retrouvons dans les chefs-d'œuvre littéraires qu'ils nous ont laissés ; et ce latin barbare et grotesque, connu sous le nom de *basse latinité;* jargon né dans le moyen âge, au milieu des ténèbres de l'ignorance, et qui n'est que du latin plus ou moins altéré et corrompu dans sa substance, ou que du gaulois, du franc, du saxon, etc. revêtu d'une certaine forme latine. Or il ne faudrait pas rapporter à la première sorte de latin ce qui pourrait n'appartenir qu'à la seconde : car ce sont comme deux idiomes absolument différens, et qui n'ont guère de commun entre eux que les inflexions et les terminaisons.

Le vrai latin lui-même, le latin de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Tite-Live, et de tant d'autres écrivains immortels, n'avait pas été sans doute formé d'un seul jet, ni composé uniquement de mots tirés de son propre fonds. Mais, dès les temps les plus anciens, il avait déjà plus ou moins emprunté, et des divers peuples du Latium successivement soumis à la domination romaine, et de divers peuples étrangers qui, tels que les Gaulois, les Germains, les Grecs

ou Hellènes, avaient, à diverses époques, transmigré en Italie, et s'y étaient établis. Combien surtout ne s'était-il pas enrichi par le commerce de la langue si belle et si harmonieuse d'Homère, de Platon et de Démosthène, depuis que la capitale des arts, Athènes, obéissait à la capitale du monde, et que les Romains, vainqueurs des Grecs, étaient devenus leurs disciples! Ainsi, c'est dans les langues de tous ces anciens peuples, c'est dans le celtique, dans le teutonique, dans le gaulois, et c'est surtout dans le grec, que les mots français le plus évidemment dérivés du latin, auraient souvent leur première et véritable étymologie.

Mais ces emprunts indirects faits jadis par le français au grec, ne sont rien en comparaison de ceux qu'il lui a faits directement plus tard, et que, tous les jours encore, il lui fait au besoin. C'est le grec qui nous a fourni presque tous les termes de sciences et d'arts dont l'usage était inconnu aux Latins, nos premiers maîtres. Toutes nos savantes nomenclatures, tous nos dictionnaires de médecine, de chimie, d'histoire naturelle, etc., sont comme sortis de son sein. Aussi riche et aussi fécond que la nature elle-même, il est pour nous une mine inépuisable d'où nous pouvons tirer chaque jour de nouveaux trésors.

Le latin et le grec, telles sont les langues auxquelles nous devons le plus, à ce qu'il paraît. Mais nous devons aussi beaucoup sans doute à l'ancien gaulois, ou à l'ancien celtique pur, et on peut leur

rapporter la plupart de ces mots rudes et courts qui n'ont visiblement jamais appartenu aux deux célèbres langues mortes dont nous venons de parler, ni aux langues vivantes des peuples qui nous entourent.

Point de doute que nous n'ayons aussi plus ou moins mis à contribution chacune de ces langues vivantes. Nos fréquentes communications avec les peuples qui les parlent n'ont pu qu'amener de nombreux échanges d'expressions entre eux et nous. C'est ainsi que tous les termes relatifs à la peinture, à la sculpture et à la musique, sont italiens, parce que ces arts ont été et plutôt et plus généralement cultivés en Italie, ou que c'est de l'Italie que nous les avons reçus. Il en est de même des termes de l'art de la verrerie, dont l'invention est due à Venise. D'ailleurs, ne sait-on pas combien la littérature italienne, au temps de Marie de Médicis et de la renaissance des lettres, a influé sur notre littérature, et par cela même sur notre langue ? L'influence de la littérature espagnole n'a pas été moindre dans un autre temps, au temps surtout où l'on a vu deux princesses d'Espagne, Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, s'asseoir successivement sur le trône de France, l'une comme épouse de Louis XIII, et l'autre comme épouse de Louis XIV : ces deux princesses nous ont nécessairement apporté plusieurs usages de leur pays, et, avec ces usages, les termes qui y ont rapport. L'Allemagne et l'Angleterre nous ont à leur tour fait plus d'un présent en ce genre. Nous te-

nons de la première un grand nombre de nos termes de minéralogie ; de la seconde, un grand nombre de nos termes de politique.

Mais quoi ! il n'y a pas jusqu'aux langues de l'Orient à qui nous ne soyons redevables. Les expéditions de nos croisés en Asie; les incursions des Sarrasins en Espagne et en France, l'établissement des juifs dans plusieurs de nos villes ; nos guerres, notre commerce, nos voyages dans les Indes, n'ont pu que donner entrée en notre langue, à une foule de mots turcs, hébreux, persans, arabes, ou indiens d'origine. Et il y en a sans doute, qui sont nés au delà de l'équateur, que pourrait revendiquer telle ou telle langue d'Afrique ; il y en a qui nous viennent de ce continent, si long-temps ignoré, que nous appelons du nom de *Nouveau Monde*.

CHAPITRE III.

Des élémens constitutifs des langues.

TOUTE langue se compose de mots ; les mots à leur tour se composent, pour la plupart, de syllabes, et les syllabes, de sons plus simples. Il y a donc trois sortes d'élémens à distinguer dans les langues : les *sons élémentaires*, les *syllabes*, et les *mots*. Ces trois sortes d'élémens font l'objet particulier et spé-

cial de cette partie de la grammaire que l'on appelle *lexicologie*. Nous allons les considérer ici d'une manière générale et rapide.

§ Ier. *Des sons élémentaires.*

Les sons élémentaires sont de deux sortes : les Voix et les Articulations. Les *voix*, en tant que représentées par l'écriture, s'appellent *voyelles ;* les *articulations*, *consonnes ;* et tant les unes que les autres, *lettres*. Le recueil de toutes ces lettres, et leur arrangement selon un certain ordre établi dans chaque langue, s'appelle *alphabet*, du nom des deux premières lettres des Grecs.

Voix.

Par *voix* on entend ici tous les sons simples qui résultent de la simple émission de l'air sonore, d'après telle ou telle disposition de la bouche. On peut en distinguer dans notre langue jusqu'à huit fondamentales : *a*, *é*, *è*, *i*, *eu*, *o*, *u*, *ou ;* les quatre premières *retentissantes*, parce qu'elles retentissent dans la cavité de la bouche, simplement plus ou moins ouverte pour les produire ; les quatre dernières *labiales*, parce que, pour les produire, les lèvres se rapprochent et se portent en avant d'une manière sensible.

Fort peu de langues ont, comme la nôtre, la Voix *u*. Elle manquait au latin, et elle manque en-

core à l'italien, quoiqu'il ait, aussi-bien que le latin, la voyelle que nous y avons affectée. Cette voyelle correspond dans ces langues, comme dans beaucoup d'autres, à la voix *ou*.

Quoi qu'il en soit, les Voix *a*, *é*, *eu*, *o*, peuvent être, 1°. *orales* ou *nasales* : *orales*, comme dans *pâte*, *tête*, *jeûner*, *côte* ; *nasales*, comme dans *mante*, *teinte*, *jeun*, *fonte* : 2°. *graves* ou *aiguës* : *graves*, comme dans le premier exemple ; *aiguës*, comme dans *pate*, il *tette*, *jeunesse*, *motte*. Ajoutons que la Voix *eu*, lorsqu'elle n'est ni grave ni aiguë, n'est plus que ce qu'on appelle *e* muet.

C'est par l'accent que les Voix sont *graves* ou *aiguës*. Mais elles peuvent être encore, elles sont même nécessairement *longues* ou *brèves*, et elles le sont par la quantité.

Nous devrions avoir, ce semble, un caractère propre et particulier pour chacune de nos huit Voix, et n'en avoir qu'un seul pour chacune. Mais il n'en est point ainsi. Nous sommes obligés d'employer deux caractères pour *ou*, deux pour *eu*, et ce n'est qu'en en employant un autre avec un accent grave, avec un accent aigu, ou sans aucun accent, que nous pouvons représenter les Voix intermédiaires entre *a* et *i*, et la Voix muette. De là vient qu'on ne distingue que cinq voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. Cependant on pourrait en distinguer sept, en comptant l'*è* ouvert, l'*é* fermé, et l'*e* muet, chacun pour une.

Je ne dis rien de ce qu'on appelle *y* grec. Ce n'est quelquefois qu'un simple *i*, comme dans *Syrie* ; et

quelquefois c'est un double *ii*, comme dans *employer*, *payer*, vous *croyez*, vous *voyez*.

Deux Voix que l'on prononce en un seul temps et par une seule émission de l'air sonore, mais de manière à ce qu'elles conservent chacune leur son distinct, font ce qu'on appelle une *diphthongue*, comme *ia*, *ian*, *ieu*, *io*, *iou*, *oui*, *oua*, *ui*, etc.

La diphthongue ne peut jamais être composée, quant au son, que de deux Voix simples; mais, comme chacune de ces deux Voix peut être représentée par plus d'une voyelle, il faut souvent, ainsi qu'on vient de le voir, bien plus de deux voyelles pour la représenter elle-même. Il s'ensuit que deux voyelles ne font pas toujours une diphthongue, et ne représentent assez souvent qu'une Voix simple: par exemple, *ai*, *eu*, *eau*, *ei*, *œu*, dans *dais*, *feu*, *beau*, *frein*, *cœur*.

Les diphthongues peuvent se distinguer, comme les Voix simples, en *orales* et en *nasales*. Elles sont *orales* quand le double son dont elles sont formées, sort entièrement par la bouche, comme *ia*, *ié*, *io*, dans *fiacre*, *pied*, *fiole*: elles sont *nasales* lorsque ce double son sort en partie par la bouche, et en partie par le nez, comme *ian*, *ien*, *oin*, *uin*, dans *viande*, *rien*, *soin*, *juin*.

Il est à remarquer que souvent la diphthongue écrite a un son tout différent de la diphthongue parlée: *oi*, par exemple, est pour *oa*, dans *loi*, *foi*, *roi*, *moi*, *toi*, *foi*.

Articulations.

Les Articulations sont des sons produits par le mouvement subit et instantané de quelque organe mobile de la parole. C'est du latin *sonans cum* (sonnant avec) que, dans l'écriture, on les appelle *consonnes;* et ce nom leur vient de ce qu'elles ne sauraient en effet être entendues par elles seules, et sans le secours de quelque Voix.

On pourrait croire, d'après notre alphabet, que nous avons autant d'Articulations que de caractères dits *consonnes*, et par conséquent vingt : mais ce serait une erreur. Certaines Articulations ont jusqu'à deux ou trois signes différens, tandis que telle autre (et c'est *ch*) n'en a pas un seul en propre. Le *h* ne représente aucun son, et n'a de valeur et d'effet que pour empêcher quelquefois que la voyelle qui le suit n'en élide une qui précède. Le *k* et le *q* ne disent absolument que ce que dit le *c* dur, tel que devant *a*, *o*, et *u*. Le *g* et le *c* doux, ou tels que devant *e* et *i*, reviennent exactement, l'un au *j*, et l'autre au *s* fort. Le *s* doux, ou *s* entre deux voyelles, ne fait le plus souvent entendre que *z*. Et que fait entendre le *x*, tantôt double, et tantôt simple pour le son? Ici, par exemple, *gz*, *ks*, ou *z*, comme dans *examen*, *axe*, *dixième;* et là *s*, ou *ss*, comme dans *dix* et dans *Auxerre.*

Combien donc avons-nous d'Articulations en français? Nous en avons deux, une forte et une faible,

par chacune des touches de l'instrument vocal. Or combien de ces touches? Huit :

1°. La touche des lèvres, ou.	la labiale.
2°. Celle des dents, ou. . . .	la dentale.
3°. Celle du nez, ou.	la nasale.
4°. Celle de la langue, ou. .	la linguale
5°. Celle de la gorge ou du gosier, ou.	la gutturale.
6°. Celle des lèvres inférieures avec les dents supérieures, ou. .	la labio-dentale.
7°. Celle de la langue sifflant contre le palais, ou.	la sifflante.
8°. Celle de la langue sifflant contre la racine des dents inférieures, ou.	la chuintante (1).

Par conséquent, seize Articulations, huit faibles et huit fortes. Les voici par ordre de touches, avec les consonnes correspondantes, et avec quelques exemples où elles sont employées : les faibles sont celles que produit un mouvement doux de l'organe; les fortes, celles que produit un mouvement plus fort et plus appuyé.

---

(1) Le mot *chuintant* ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie, et il peut en être de même de plusieurs autres mots de ce traité; mais il est assez en usage parmi les Grammairiens qui se sont occupés de l'analyse de la parole.

NOMS DES TOUCHES.	ARTICULATIONS FAIBLES.		ARTICULATIONS FORTES.	
Labiale.	B. . . .	Bacha. Beau. Bois.	P.	Pacha. Peau. Pois.
Dentale.	D. . . .	Danser. Doge. Doigt.	T.	Tancer. Toge. Toit
Nasale.	M. . . .	Marine. Mon. Motte.	N.	Narine. Non. Note.
Linguale. . . .	L. . . .	Lavage. Loi. Lime.	R.	Ravage. Roi. Rime.
Gutturale. . .	G dur, ou gue.	Gage. Grève. Grotte.	C dur, K, ou Q, que.	Cage. Crève. Crotte.
Labio-dentale.	V. . . .	Vain. Vaner. Vendre.	F, Ph. . .	Faim. Faner. Fendre.
Sifflante. . . .	Z. . . .	Zara, ville de la Dalmatie. Zèle. Zone.	S, C ou Ç, et X. . .	Sara, désert de Barbarie Selle. Il sonne.
Chuintante. . .	J. . . .	Japon. Jarretière. Jatte.	Ch.	Chapon. Charretière. Chatte.

Tous les bons grammairiens se sont attachés à faire sentir combien il conviendrait, dans l'épellation, de prononcer toutes les consonnes comme si elles étaient suivies d'un *e* faible, ou de cette voix insensible qu'on appelle *scheva*. Quelle n'est donc pas la force de la routine, puisque tant de personnes encore, même parmi celles qui ont fait des études,

prononcent *bé*, *cé*, *dé*, *effe*, *gé*, *hache*, *elle*, *emme*, *enne*, *erre*, *esse*, *ixe*, *zède!* Pour nous, prononçons *be*, *ce* ou *ke*, *de*, *fe*, *gue* ou *ge*, *he*, *le*, *me*, *ne*, *re*, *se*, *xe*, *ze;* et, au lieu de faire certaines consonnes masculines et d'autres féminines, faisons-les toutes masculines : un *fe*, un *he*, un *me*, un *ne*, un *re*, un *se*, etc. ; comme un *be*, un *de*, un *pe*, un *que*, un *te*, etc.

§ II. *Des syllabes.*

Toutes nos huit voix, sans en excepter l'*e* muet lui-même, sont plus ou moins sensibles à l'oreille, et l'*e* muet ne l'est que beaucoup moins que toutes les autres; mais, outre celles-là, il y en a une qui est si peu sensible qu'on ne l'écrit pas : c'est ce *scheva* sans lequel on ne saurait prononcer une seule articulation.

Or une voix sensible, orale ou nasale, prononcée en une seule émission, ou par un seul coup, avec ou sans articulation, est une *syllabe*.

La voix sensible est-elle unique et sans articulation qui la modifie, et qui par conséquent la précède, ou est-elle prononcée avec une seule articulation qui la modifie; c'est une syllabe *physique :* telles sont les deux syllabes du mot *a-mi*, et du mot *jam-bon*.

La voix sensible, soit simple, soit double, est-elle prononcée avec des voix insensibles et avec des articulations qui la suivent, ou qui précèdent celle qui la modifie immédiatement ; c'est une syllabe *artifi-*

cielle, parce qu'elle ne naît point de l'organe, et qu'il faut une sorte d'effort pour la produire : telles sont les deux syllabes des mots *trom-peur*, *as-pect*, *trou-ver*, *hui-lier*, *frui-tier*.

Que l'on considère ensuite les syllabes par rapport à la voix, on les trouvera *incomplexes* ou *complexes*.

Une syllabe est *incomplexe*, quand, articulée ou non articulée, elle ne comprend qu'une seule voix sensible, soit orale, soit nasale ; comme les premières syllabes des mots *ou-vrir*, *ai-mer*, *don-ner*, *en-ter*, *plan-ter*, *chan-ter*, etc.

Une syllabe est *complexe*, quand, avec articulation ou sans articulation, elle comprend deux voix distinctes, c'est-à-dire une diphthongue, soit orale, soit nasale ; comme les premières syllabes des mots *oi-son*, *toi-son*, *hui-ler*, *vian-de*, *suin-ter*.

Considérées par rapport à l'articulation, les syllabes seront ou *simples* ou *composées*.

Consistent-elles dans une voix sensible, soit incomplexe, soit complexe, qui n'est modifiée par aucune articulation ; elles sont *simples :* telles les premières syllabes des mots *a-mi*, *ou-vrir*, *en-ter*, *oi-son*, *hui-ler*.

Consistent-elles dans une voix sensible, complexe ou incomplexe, modifiée par une ou par plusieurs articulations ; elles sont *composées :* telles les premières syllabes des mots *ta-mis*, *cou-vrir*, *plan-ter*, *cloi-son*, et les deux du mot *tui-lier*.

Il n'est pas sans doute nécessaire d'observer que les syllabes sont *graves* ou *aiguës*, et *longues* ou

brèves, suivant *l'accent tonique* et *l'accent métrique* des voix dont elles sont formées.

Mais ce que nous pouvons observer, c'est que ces deux sortes d'accens ne sont pas toujours marqués dans l'écriture ; que l'accent *tonique* est le seul qu'on y marque en français, et qu'on ne le marque même pas toutes les fois qu'il semblerait convenable ; qu'au surplus, quand on les emploie, le *grave* marque la *longueur*, et *l'aigu*, la brièveté.

§ III. *Des mots.*

On appelle *mot* une ou plusieurs syllabes réunies pour exprimer une idée.

Un mot est donc ou d'une seule syllabe, ou de plus d'une syllabe. Dans le premier cas, on le dit *monosyllabe*, et, dans le second, *poly-syllabe*, ou *dis-syllabe*, *tri-syllabe*, *quadri-syllabe*, etc., selon qu'il est de deux syllabes, de trois, de quatre, etc.

On peut considérer les mots quant à leur nature, quant à leur forme, et quant à leurs objets.

I. *Des mots quant à leur nature.*

On pourrait croire, dans le premier moment, que tous les mots sont à-peu-près de la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par le son ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on s'aperçoit bientôt qu'il faut les rapporter à plusieurs espèces différentes.

En effet, les uns, tels que *terre*, *soleil*, *arbre*, *ri-*

vière, *montagne*, *Dieu*, *âme*, *vertu*, *vérité*, *justice*, désignent des êtres sensibles, physiques, ou des objets abstraits, métaphysiques ou moraux, et servent à les rappeler à la mémoire, à les *nommer:* on les appelle *noms*.

Les autres, tels que *rond*, *carré*, *long*, *large*, *brillant*, *vert*, *rouge*, *bleu*, *sage*, *raisonnable*, *sincère*, *fidèle*, n'expriment que des qualités, et ne peuvent entrer dans le discours qu'autant qu'ils sont joints, *ajoutés* aux *noms:* on les appelle *adjectifs*.

D'autres, tels qu'*être, avoir*, *aimer*, *venir*, *souffrir*, servent à joindre l'*adjectif* au *nom*, ou à marquer l'action, l'état, ou la passion d'un sujet; et on les appelle *verbes*, ou mots par excellence, parce que sans leur secours nous ne saurions exprimer un jugement, une pensée au moins entière, ni par conséquent former une proposition, un raisonnement. Cependant il n'y a, à proprement parler, ainsi que nous pourrons le remarquer plus loin, qu'un seul verbe, le verbe *être*.

Voilà déjà trois espèces de mots, les *noms*, les *adjectifs*, et les *verbes*. Mais n'y en a-t-il pas qui se mettent pour les *noms*, et indiquent tantôt le sujet, tantôt l'objet du discours? Ce sont les *pronoms : je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, etc.

N'y en a-t-il pas qui, se plaçant devant les *noms*, servent à en restreindre, à en déterminer l'étendue trop vague, trop générale: *un*, *une*, *des ; le*, *la*, *les ; ce*, *cet*, *cette*, *ces*, etc. ? Ce sont les *articles*.

Enfin n'y en a-t-il pas qui, comme les *adjectifs*,

se combinent avec les *noms*, et qui, comme les *verbes*, expriment une action, un état, ou une passion? qui, par conséquent, tiennent tout-à-la-fois de la nature de l'*adjectif* et de la nature du *verbe?* Ce sont les *participes : aimant*, *lisant*, *approuvant*, *réduisant*, *souffrant;* ou *aimé*, *lu*, *approuvé*, *réduit*, *souffert*, etc.

Ces six espèces de mots ne suffiraient pas encore pour analyser toute la pensée, en compléter l'expression, et former ou lier parfaitement le tissu du discours. Aussi en avons-nous quatre autres de plus :

La *préposition*; qui marque les rapports entre les idées et les points de vue sous lesquels notre esprit les envisage : *à*, *de*, *chez*, *par*, *avec*, *avant*, *après*, etc.

L'*adverbe*, qui modifie les *verbes* et les *adjectifs*, et en exprime les manières et les circonstances : *fortement*, *prudemment*, *sagement*, *jamais*, *toujours*, *plus*, *moins*, *autant*, *peu*, *beaucoup*, etc.

La *conjonction*, qui joint ensemble les mots, les propositions, et en général les membres du discours : *et*, *ou*, *mais*, *car*, *puisque*, *donc*, etc.

Enfin l'*interjection*, qu'on jette en quelque sorte dans le discours pour exprimer les émotions ou mouvemens de l'âme : *ah! eh! ô! hem! hom!* etc.

Nous avons donc jusqu'à dix espèces de mots : le *nom*, l'*adjectif*, l'*article*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, et l'*interjection*. On les appelle *parties du discours*, parce qu'elles servent à former le discours, et qu'el-

les sont d'ailleurs toutes les parties dont il peut être formé.

Mais, quelque distinctes que soient entre elles ces espèces, il est à remarquer que souvent les mêmes mots passent de l'une à l'autre selon les circonstances, et que, par conséquent, ils semblent pouvoir être dits tantôt d'une espèce, tantôt d'une autre. En voici des exemples :

Les noms, *enfant*, *maître*, *mère*, *dieu*, et *homme*, employés comme adjectifs : *Vous serez donc toujours* enfant? *Vous me permettrez bien d'être* maître *chez moi; Cette femme est morte sans avoir été* mère; *Jésus-Christ est* dieu et homme *tout ensemble.*

Les adjectifs, *riche*, *pauvre*, *sage*, *savant*, *orgueilleux*, employés comme noms : Le riche *a le cœur dur;* Le pauvre *se plaint toujours;* Le sage *manque souvent de sagesse;* Le savant *ignore bien des choses;* L'orgueilleux *ne sait pas combien il est petit.*

Je viendrai demain, si *vous le voulez*, pour *vous rendre compte de cette affaire :* là, l'adverbe *si* et la préposition *pour*, employés l'un et l'autre pour conjonctions.

Cependant, sauf quelques exceptions, on rapporte ces sortes de mots à une seule espèce, à celle qu'indique leur emploi le plus ordinaire, parce que c'est celle en effet à laquelle ils appartiennent le plus. D'ailleurs le changement d'espèce est souvent bien plus apparent que réel, ainsi qu'il serait facile de le prouver.

II. *Des mots quant à leur forme.*

Une différence assez frappante entre les dix espèces de mots, c'est que les quatre dernières, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction*, et l'*interjection*, sont absolument invariables dans leur forme, et que les six premières, le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, l'*article*, et le *participe*, sont respectivement susceptibles d'un plus ou moins grand nombre de variations. Quelle est la raison de cette différence? Elle n'est pas facile à expliquer, mais elle se laisse entrevoir.

Remarquez bien que la *préposition* et la *conjonction* n'expriment que des rapports entre les idées, ou que de simples vues de l'esprit à leur égard; que l'*adverbe* exprime moins, en général, des idées proprement dites, que des caractères ou des nuances dans les idées, ou que, s'il exprime de véritables idées, ce n'est que d'une manière abstraite et en quelque sorte absolue; que l'*interjection* n'exprime ni idées, ni rapports, ni vues de l'esprit; qu'elle ne fait qu'indiquer l'empreinte de sensibilité de certaines idées, la nature, le caractère ou le degré des sentimens ou des affections de celui qui parle. Or on conçoit que de tels mots, tout utiles, tout essentiels même qu'ils sont sans doute, ne constituent pourtant pas le fond du discours, mais qu'ils n'entrent que comme des moyens de rapprocher, de combiner, de lier ensemble les grandes et vraies idées; que leur rôle, leur fonction, ne variant point, ils n'ont

point à varier eux-mêmes ; et que, par conséquent, l'*invariabilité* doit être leur partage.

Les *noms*, au contraire, expriment des idées d'objets, c'est-à-dire des idées d'êtres ou de choses; les *adjectifs*, les *participes* et tous les *verbes*, autres que le verbe *être*, expriment les qualités, les manières d'être, ou les actions des objets. Or, combien les objets, leurs qualités, leurs manières d'être et leurs actions ne peuvent-ils pas varier par rapport à nous, suivant que nous en considérons un seul ou plusieurs à-la-fois, et suivant que, dans un seul ou dans plusieurs, nous ne considérons qu'un seul aspect, ou que nous considérons plusieurs aspects différens! Ces variations en entraînent sans doute dans les idées, et, par conséquent, dans les mots qui les représentent ou qui y correspondent.

Les *articles* ne servent qu'à déterminer les *noms*, et les *pronoms* qu'à les représenter, ou qu'à marquer, relativement à l'acte de la parole, le rôle des objets que les noms eux-mêmes représentent. Ils doivent donc se mettre en parfait accord avec les noms. Or, ils ne le peuvent sans doute qu'en prenant une forme analogue à la leur, et, par conséquent, qu'en les suivant dans toutes leurs variations.

Quoi qu'il en soit, les variations des mots qui sont sujets à en subir, s'appellent *accidens*. Elles sont assez importantes pour mériter d'être observées un peu en détail, et c'est pourquoi elles feront plus loin le sujet d'un chapitre particulier.

Mais, en considérant les mots quant à leur forme,

on a lieu de remarquer entre eux des différences d'un autre genre : c'est que les uns sont *simples*, et les autres plus ou moins *composés*.

Tel mot ne consiste qu'en une seule syllabe, qui pourtant n'est pas *simple :* par exemple, *du*, dans La *main* du *seigneur*, et *des*, dans *La vanité* des *hommes : du* pour *de le*, *des* pour *de les*.

On peut, en général, regarder comme *composés*, c'est-à-dire, comme mots formés de deux ou plusieurs autres mots, les *prépositions*, les *adverbes*, les *conjonctions* et les *interjections* qui consistent en plus d'une syllabe : *de-vant*, *a-près*, *pro-che*, *con-tre*, *tou-jours*, *de-dans*, *de-hors*, *as-sez*, *d-or-en-avant*, *de-puis-que*, *tan-dis-que*, *par-ce-que ;* et une infinité d'autres mots de ces quatre espèces, vous offrent pour élémens tout au moins autant de mots divers que de syllabes diverses : c'est ce que nous pourrons remarquer ailleurs d'une manière plus particulière.

Mais un genre de mots *composés* que nous devons remarquer ici particulièrement, ce sont tous les *verbes* autres que le verbe *étre*. Tous ces verbes sans exception sont formés d'un adjectif et du verbe *étre* combinés ensemble ; ou, si l'on ne veut pas qu'ils en soient réellement formés, du moins sera-t-on forcé de convenir qu'ils signifient tout comme s'ils en étaient formés en effet, et qu'ils offrent en tout de justes et parfaits équivalens d'une telle combinaison : *Je dis*, *je fais*, *je porte*, *je tiens*, *je sers*, *je vais*, c'est-à-dire, *je suis disant*,

je suis faisant, *je suis portant*, *je suis tenant*, *je suis sortant*, *je suis allant* : de même, pour les autres personnes, à tous les nombres, à tous les temps et à tous les modes qu'on appelle *simples*.

Aussi tous ces verbes ainsi combinés s'appellent-ils verbes *adjectifs* ou verbes *concrets*, tandis que le verbe *être* s'appelle verbe *abstrait*, ou verbe *substantif* : verbe *abstrait*, comme n'énonçant que l'existence seule, et comme l'énonçant *abstraction* faite de toute qualité et de toute modification quelconque ; verbe *substantif*, comme marquant l'existence même, ou comme se soutenant par lui-même dans le discours et y prêtant souvent son secours aux autres verbes, sans jamais avoir besoin du leur. On sait assez ce que signifie *adjectif* : *concret* est le contraire d'*abstrait* ; c'est une sorte de synonyme d'*adjectif*.

III. *Des mots quant à leurs objets.*

Les objets des mots, ce sont en général les idées. Mais, entre les idées, il en est de particulièrement remarquables qui, comme images, représentent, ou, comme souvenirs, rappellent les êtres et les choses, leurs qualités, leurs actions, leurs diverses modifications, enfin tout ce que l'observation et l'analyse peuvent nous faire découvrir et connaître en eux. Ces idées, les seules véritables et proprement dites, sont des *idées d'objets*, des *idées objectives*. Or, leurs objets ne peuvent être aussi que ceux

des mots qui leur correspondent. Ils n'en sont toutefois que les *objets médiats;* et les *objets immédiats*, ce sont elles-mêmes.

Sans doute qu'il y a la plus grande conformité entre les idées, soit *images*, soit *souvenirs*, et leurs objets. Mais en est-il de même entre les idées et leurs mots? Ce ne pourrait être qu'autant que les mots seraient de parfaites *onomatopées*, et peut-être n'en est-il pas un seul qu'on puisse reconnaître pour tel dans l'état actuel des langues; peut-être même les mots en général, dans l'état actuel des langues, ne sont-ils pas plus, à la rigueur, les signes naturels et essentiels de leurs idées respectives, que ne le sont des mots ou des sons les lettres de l'alphabet par lesquelles on les représente.

Cependant il n'y en a pas moins entre les idées et les mots, dans toutes les langues, une telle analogie et une telle correspondance, que, ce qu'on dit des idées, on peut en général le dire des mots à bien des égards.

Or, les idées, c'est-à-dire les *objectives*, sont, suivant leurs objets, ou sensibles, *physiques*, ou abstraites, *métaphysiques*, et, comme on le dit assez communément, *morales*. Les mots auxquels elles sont attachées et qui servent à les fixer, tiennent donc eux-mêmes plus ou moins de la première de ces deux natures ou de la seconde.

De là, dans les mots, comme dans les idées, à les considérer quant à leurs objets, deux ordres très-

distincts et très-différens : l'*ordre physique* et l'*ordre moral*.

Mais ces deux ordres, si différens entre eux, et même si opposés, n'existent pourtant ni indépendamment ni isolément l'un de l'autre. Ils sont, au contraire, dans le plus grand rapport, et ils ont l'un sur l'autre une telle influence qu'on pourrait croire qu'ils se confondent en un seul et même ordre : c'est à-peu-près, s'il faut le dire, le phénomène admirable, incompréhensible, de l'union de l'âme et du corps.

Cependant, quelque analogie et quelque correspondance qu'il y ait entre les mots et leurs idées, il ne faudrait pas toujours juger du nombre des idées par le nombre des mots. Les mots *composés* en présentent plus sans doute que les mots *simples ;* certains mots simples en présentent plus que certains autres ; et il en est peu, quels qu'ils soient d'ailleurs, simples ou composés, qui, avec une idée principale, ne présentent une, deux ou plusieurs idées accessoires. C'est ce qu'on aura plus d'une fois lieu de remarquer. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il ne s'agit même que des mots d'une même espèce, c'est-à-dire tous noms, tous adjectifs, tous verbes, etc.

Les mots considérés relativement à leur signification et à leur emploi dans le discours, s'appellent quelquefois du nom de *termes*, et il y a même des circonstances où il faut les désigner par ce nom. Mais cependant on ne dit guère *termes*, à ce qu'il

paraît, que pour les mots qui ont une véritable signification objective, c'est-à-dire, que pour les mots qui expriment ou rappellent directement des idées d'objets, des idées *images* ou *souvenirs*. Or ces mots là sont particulièrement, sinon exclusivement, le nom, l'adjectif, le verbe, le participe, et l'adverbe.

CHAPITRE IV.

De la génération ou formation des mots.

Nous savons par l'Écriture que nos premiers pères reçurent, avec l'existence, l'usage de la parole et le don surnaturel d'une langue toute faite; que, par conséquent, ils purent, dès leur entrée dans la vie, s'entretenir ensemble de vive voix, et lier entre eux le doux commerce de la conversation. Mais l'exemple des sauvages, et, sans aller chercher si loin, l'exemple de nos enfans nous prouve assez tous les jours que l'homme n'apporte au monde, en naissant, que les organes seuls de la parole, que la faculté seule de parler; et que ce n'est qu'à force de temps, de soins et de peines, qu'il apprend à en faire usage. Or, supposons-le livré à lui-même et n'ayant encore que ses organes: comment parviendra-t-il à se former une langue? Ou supposons, et cette supposition est assurément très-permise, supposons que la première langue se soit perdue dans un temps ou

dans l'autre, et que les pères des peuples dont nous descendons aient eu à commencer eux-mêmes la langue dont dérivent originairement toutes les langues connues : examinons comment aura pu s'opérer la plus étonnante et la plus sublime des créations humaines. Ce sera examiner précisément comment se forment les mots.

En réfléchissant sur l'origine des mots, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'ils se forment de trois manières : par *imitation*, par *dérivation*, et par *composition*. Tâchons de pénétrer le mystère de cette triple sorte de formation. Elle nous donnera lieu de rechercher dans quel ordre ont dû naître les différentes espèces de mots ; elle nous amènera aussi à reconnaître ces principes et ces élémens des mots qu'on appelle *racines*.

§ Ier. *De la formation des mots par imitation naturelle.*

Dès que l'homme a été créé pour parler, il doit y avoir nécessairement un certain rapport entre la parole et les choses qu'elle est destinée à peindre. Or, comment l'homme est-il parvenu à connaître et à saisir ce rappport ? Il y est parvenu par l'*imitation*, à laquelle le porte à son insu la Nature, son premier maître en toutes choses.

L'organe de la voix est tellement subordonné à celui de l'ouïe, qu'il semble fait pour en être l'écho et en reproduire les impressions. Ainsi un objet

nouveau et inconnu agit-il sur l'ouïe : nous désignons à l'instant même, et sans réflexion, sans comparaison explicite, cet objet sonore, ou le son qui lui est propre, par un nom qui répond à ce que nous avons entendu. Cette sorte d'*imitation* s'appelle *onomatopée*, et l'on donne le même nom aux mots qui en résultent.

Ces mots *imitatifs* du son peuvent s'altérer plus ou moins à la longue, en passant dans l'usage commun, et surtout d'une langue en une autre. Mais toutes les langues en offrent un assez bon nombre qu'il est encore aisé de reconnaître. Tels sont, par exemple, en français, les noms de *coucou*, de *coq* et de *hibou:* le *coucou* prononce exactement son nom; le *coq* commence son chant par l'unique syllabe du sien; et le *hibou* nous fait entendre une bonne partie du sien dans son cri lugubre. Tels sont encore le *cliquetis* des armes, le *glou-glou* d'une bouteille, les *éclats* du tonnerre, le *tic-tac* d'une montre, le *tintement* d'un vase de métal, le *bêlement* des brebis, le *hennissement* du cheval, le *mugissement* du taureau, le *hurlement* des loups et des chiens, le *miaulement* du chat, le *roucoulement* de la colombe, le *gloussement* de la poule, le *frémissement* et le *sifflement* des vents, le *bruissement* des cordages, etc. Vous y trouvez une imitation plus ou moins marquée des différens bruits qu'ils expriment, et il faut en dire autant de tous les mots qui appartiennent à ces mêmes familles, de tous les mots où entrent pour élémens les mêmes racines : *éclater*,

tinter, *bêler*, *bêlant*, *hennir*, *mugir*, *hurler*, *miauler*, etc.

Mais la voix de l'homme ne peut-elle imiter que les sons? Elle peut imiter encore et peindre jusqu'à un certain point les qualités sensibles des objets, la forme, l'action, la manière d'être, la légèreté, la pesanteur, la lenteur, la vitesse, en un mot, le mouvement, le repos même, ou toute autre chose. Elle peut, dis-je, les imiter et les peindre par des sons forts ou faibles, graves ou aigus, rudes ou doux, lents ou rapides, enfin par des sons analogues, et tels que le besoin ou la circonstance l'exige; et en cela elle est encore dirigée par la Nature elle-même. Cette seconde sorte d'*imitation* donne ce qu'on peut appeler les *mots pittoresques*, mots qui, dans un sens étendu, sont encore *des onomatopées*.

Que de mots *pittoresques* dans toutes les langues! et combien nous pourrions en citer dans la nôtre, quoique sans doute ils aient perdu depuis longtemps leur forme primitive et presque toute leur ancienne énergie! Examinez, par exemple, les mots *rester*, *consister*, *stable*, *stupeur*, *stagnation*, *étang* (autrefois *estang*), *état* (autrefois *estat*), etc. : ne vous paraissent-ils pas tous avoir quelque chose en eux qui désigne la fermeté, la fixité, l'immobilité? Eh! ne trouvez-vous pas la fluidité, la mobilité, dans les mots *flamme*, *fluide*, *fleuve*, *flot*, *souffle*, *glisser*, *couler*, etc.? la dureté, la rudesse, l'âpreté même, dans *rude*, *âpre*, *âcre*, *roc*, *rompre*, *racler*, *irriter*, etc.?

Tous les mots imitatifs quelconques, de quelque nom qu'on veuille les appeler, *onomatopées* ou *mimologismes*, sont les mots vraiment *naturels*, puisque c'est la Nature elle-même qui les a fait trouver. Ils ne sont pas tous *primitifs*, sans doute, puisqu'on peut les distinguer en familles, et que, dans chaque famille, il y en a un qui a servi à former tous les autres. Mais c'est parmi eux que se trouvent tous les plus anciens *primitifs*, tous les *primitifs* des *primitifs*, ou, si l'on veut, tous les *sur-primitifs*, tous les *primitifs* purs, supérieurs, absolus : car il y a des *primitifs dérivés*, intermédiaires, inférieurs; des *primitifs* qui ne sont tels que relativement à des *dérivés* inférieurs qui leur doivent leur origine, tandis qu'ils doivent eux-mêmes la leur à des *primitifs* qu'ils ont au-dessus d'eux, au moins dans d'autres langues plus anciennes.

Par exemple, le mot *primitif* lui-même vient du latin *primus*; *primus* vient de l'ancien adjectif *pris*, de la même langue, dont il est le superlatif, et *pris* vient du grec *prin*, fidèlement rendu et presque conservé dans la préposition *præ*, qui veut dire *avant*. Ainsi le mot grec *prin* est *primitif* à l'égard de *pris*, de *primus*, de *premier*, et de *primitif* même; l'ancien *pris* l'est à l'égard des trois derniers; *primus*, à l'égard de *premier* et de *primitif*; et enfin *premier*, à l'égard de *primitif* seulement. Par conséquent, les mots *pris*, *primus* et *premier* ne sont que des *primitifs inférieurs* relativement à *prin*, et *prin* est, relativement à eux, un *primitif supérieur* : je dis

relativement à eux, car il se peut très-bien, quoiqu'il ne consiste qu'en une seule syllabe, qu'il soit *dérivé* lui-même d'un mot encore plus simple, ou qu'il n'ait pas conservé sa forme primitive.

§ II. *De la formation des mots par dérivation.*

C'est par l'*imitation* que les langues commencent. Mais, sans la *dérivation*, combien ne resteraient-elles pas bornées et pauvres ! Suivant Court-de-Gebelin, l'*imitation* ne nous donnerait que des noms, et c'est à la *dérivation* que nous devons toutes les autres espèces de mots : il en donne même des preuves auxquelles il est difficile de ne pas se rendre. Mais, quoi qu'il en soit à cet égard, toujours est-il vrai que la *dérivation* est pour les langues une des plus grandes sources de leurs richesses.

La *dérivation*, en général, est l'origine qu'un mot tire d'un autre mot de la même langue ou d'une autre langue. Le mot dont est tirée l'origine est *primitif* par rapport à celui qui la tire, et ce dernier est son *dérivé*.

La *dérivation* se fait par le moyen d'une idée accessoire qu'on ajoute à l'idée originelle, et qui la modifie. Si l'idée accessoire ne tient qu'à l'ordre de l'énonciation, et ne vient que de la différence d'un point de vue particulier sous lequel on envisage l'idée originelle ; si elle n'est, dis-je, qu'une idée de genre, de nombre, de temps, de personne, de mode, et rentre par sa nature dans les accidens qui donnent lieu

à la déclinaison et à la conjugaison: alors la *dérivation* est ce qu'on appelle *grammaticale;* et telle est, par exemple, celle des mots, *chantant*, *chanté*, je *chante*, nous *chantons*, je *chantais*, nous *chantâmes*, je *chanterai*, *chantons*, qu'ils *chantent*, etc., à l'égard de *chanter*, s'il est vrai, comme le veulent plusieurs, que le présent de l'infinitif des verbes en soit la forme primitive; ou à l'égard de *chante*, si, comme le veulent d'autres, cet honneur appartient à la seconde personne singulière de l'impératif.

L'idée accessoire vient-elle, au contraire, de la chose même qui fait l'objet de l'idée originelle du primitif, et influe-t-elle sur cette idée, qui lui sert comme de base, de manière à en faire une idée toute différente: c'est la *dérivation* philosophique, et c'est de celle-là seulement qu'il s'agit ici. En voici des exemples.

1°. A *chant*, se rapportent comme autant de *dérivés*, les mots *chanter*, *chanteur*, *chantre*, *chanterie*, *chanson*, *chansonnette*, *chansonner*, *chansonnier*, *chanterelle*, *cantate*, *cantatille*, *cantique*.

2°. A *cri*, les mots *crier*, *crierie*, *crieur*, *crieuse*, *criailler*, *criailleur*, *criaillerie*, *criant*, *criard*, etc.

3°. A *cap*, qui signifie *tête*, les mots, *capable* (qui a de la tête); *capacité*, *capitaine* (qui est à la tête); *capitainerie* (charge de capitaine); *capital*, *capitale;* *capiteux* (qui porte à la tête); *capitoul*, *capitoulat*, *cape*, *capote*, *capuce*, *capuchon* (vêtemens de la tête); *capucin*, *capucine*, *capucinade:* de même les mots *chapeau*, *chapiteau*, *chapitre* (en la-

tin, *capitulum*, diminutif de *caput*); par conséquent, *capitulaire*, *capituler*, *capitulation;* enfin, *chef*, synonyme de *cap*, tiré du grec κεφαλή; *chévecier*, le premier dignitaire de certains chapitres; *chevet*, le lieu ou la chose où repose le *chef*, la *tête*.

Faut-il d'autres exemples? De *roc* ont été faits *roche*, *rocher*, *rocheux*, *rocheuse*, *rocaille*, *rocailleux; de mer* (en latin, *mare*), *marée*, *marin*, *marine*, *mariner*, *marinade;* de *sel* (en latin *sal*), *saler*, *salant*, *salage*, *salaison*, *salade*, *saladier*, *salière*, *saleron* (partie supérieure d'une salière), *salin*, *saline*, *salinage; salive*, *saliver*, *salivation; saumure*, *saumâtre*, *sauner*, *saunier*, *saunière*, *saunerie*, *saunage;* et qui plus est, *salaire* (de l'usage où étaient anciennement les Romains de payer en sel); de *coq*, *coquet*, *coquette*, *coqueter*, *coquetterie*, *coquâtre*, *coquard*, *coquerico*, *coqueriter* ou *coqueliner; cocarde*, par corruption de *coquarde* (touffe de plumes de coq, que portent à leur bonnet les soldats de quelques nations); *coquelicot* (dont la couleur est rouge comme la crête du coq); et, par conséquent, *cochenille*, *cocheniller*, *cochenillage*.

On peut observer, dans ces divers exemples, 1°. qu'entre le premier primitif et le dernier dérivé, se trouve souvent une suite plus ou moins nombreuse de primitifs et de dérivés intermédiaires; 2°. que le premier primitif est toujours un nom; 3°. que ce nom est toujours un monosyllabe. Peut-être est-il permis de penser qu'il en serait de même dans tous les autres exemples, s'il était toujours pos-

sible de remonter jusqu'au premier primitif. Mais il s'en faut bien qu'il en soit ainsi. Le premier primitif, que nous supposons simple et d'une seule syllabe, est souvent par lui-même hors d'usage, ou même tout-à-fait inconnu, et ce n'est que dans ses dérivés, où il est fondu en quelque sorte, qu'on peut le retrouver par l'analyse. Tel est, par exemple, *am*, mimologisme du souffle, de la respiration, auquel il faut rapporter comme à leur origine le mot *âme* et toute sa famille, *animer*, *animation*, *animal*, *animalcule*, *animalité*, *animalisation*, *animaliser*, *animosité*; et sans doute *aimer* avec toute sa famille, *aimable*, *aimant*, *amant*, *ami*, *amour*, *amourette*, *amitié*, *amoureux*, *amoureusement*, *amateur*, *amiable*, *amiablement*, *amical*, *amicalement*, etc.

§ III. *De la formation des mots par composition.*

La *dérivation*, toute féconde qu'elle est, ne suffirait pas encore pour étendre et compléter le vocabulaire des langues. Mais la *composition* venant au secours, il ne manque plus rien. La *composition* est une source aussi heureuse et aussi abondante que la première.

La *composition*, telle que nous l'entendons ici, consiste dans la réunion de plusieurs mots simples en un seul. Or elle peut avoir lieu de plusieurs manières différentes :

1°. Ce sont deux noms qu'on réunit avec ou sans

préposition intermédiaire : *arc-en-ciel*, *œil-de-bœuf*, *œil-de-perdrix*, *chef-d'œuvre*, *pas-d'âne*, *pas-à-pas*, *pet-en-l'air*, *chèvre-feuille*, *mont-joie*, *dame-jeanne* (espèce de grosse bouteille), *dame-dame* (sorte de fromage), *passe-passe*, *chef-lieu*, *chat-pard*, (de *chat* et *léopard*), parce que ce quadrupède ressemble au *chat* par la forme du corps, et au *léopard* par les couleurs.

2°. Un nom ou un adjectif et un verbe : *porte-voix*, *tourne-sol*, *passe-temps*, *passe-port*, *lieu-tenant*, *chausse-trape*, *garde-meuble*, *songe-creux*, *crève-cœur*, *chasse-marée*, *chasse-mulet*, *passe-droit*, *passe-vin*, *grippe-sou*, *boute-feu*, *gobe-mouche*, *garde-fou*, *casse-cou*, *cogne-fétu*, *coupe-gorge*, *claque-dent*, *clair-voyant*, *bien-faisant*, *clair-semé*, etc.

3°. Un nom et un adjectif, ou deux adjectifs : *bas-relief*, *bas-fond*, *blanc-bec*, *basse-cour*, *beau-fils*, *beau-frère*, *grand-père*, *grand'-mère*, *pate-pelu*, *tout-puissant*, *rouge-gorge*, *faux-bond*, *faux-brillant*, *faux-fuyant*, *faux-semblant*, *pot-pouri*, *sénatus-consulte*, *bouts-rimés*, *chauve-souris*, etc.

4°. Et rien n'est plus ordinaire, une ou même deux prépositions à la tête d'un mot : c'est ainsi que de *dire*, on a fait *contre-dire*, *inter-dire*, *pré-dire*, *dé-dire*, *re-dire*; de *lire*, *é-lire*, *re-lire*, *ré-é-lire*; de *mettre*, *ad-mettre*, *com-mettre*, *dé-mettre*, *re-mettre*, *per-mettre*, *sou-mettre*, *in-ad-missible*, et *in-a-missible*; de *porter*, *ap-porter*, *re-porter*, *r-ap-porter*, *com-porter*, *dé-porter*, *ex-porter*, *em-*

porter, *im-porter*, *sup-porter*; de *faire*, *dé-faire*, *re-faire*, *contre-faire*, *par-faire*, *sur-faire*; de *duire*, qui n'est point en usage, *con-duire*, *dé-duire*, *in-duire*, *ré-duire*, *pro-duire*, *sé-duire*, *en-duire*, *é-con-duire*; de *spirer*, aussi inusité, *re-spirer*, *sou-pirer*, *a-spirer*, *con-spirer*, *e-xpirer*, *in-spirer*; de *struire* ou *truire*, qui ne se dit pas non plus, *dé-truire*, *con-struire*, *in-struire*; de *coutume*, *ac-coutumer*, *in-ac-coutumer*, *dés-ac-coutumer*; de *vox* (*voix*), *in-voquer*; de *clameur*, *ré-clamer*; de *donner*, *a-donner*, *par-donner*, etc.

5°. Un adverbe avec une préposition ou avec un autre mot : *bien-être*, *mal-aise*, *bien-venue*, *satis-faire* (de *satis*, assez, et *facere*, faire); *mé-dire* et *mau-dire* (de *ma*, mal, et *dicere*, dire); *for-li-gner* (ou *foràs*, hors, et *ligne* : être, marcher hors de la ligne); *par-delà*, *par-devant*, *par-dessus*, *par-dessous*, *au-devant*, *au-dessus*, *au-dessous*, *au-delà* (où l'on trouverait encore *de* et *là*, *de* et *vant*, *de* et *sus*, *de* et *sous*.)

On peut remarquer entre la *composition* et la *dérivation* deux différences assez sensibles. La première, c'est que, par la *dérivation*, les mots sont respectivement *primitifs* et *dérivés*, et que, par la *composition*, ils sont *simples* et *composés*. La seconde, c'est que les *dérivés* et les *primitifs* ne sont jamais en opposition l'un avec l'autre, et que le *composé* est quelquefois tout le contraire du *simple* par le sens négatif ou privatif qu'il présente. Par exemple, *détruire* n'est-il pas le contraire de *struere*,

auquel on n'a fait que substituer *construire*, qui en tient lieu? *Expirer* ne l'est-il pas de *spirer* ou *respirer; défaire*, de *faire; inanimé*, d'*animé; inespéré*, d'*espéré; ennemi*, d'*ami; inimitié*, d'*amitié?* etc.

Ce qu'on peut observer encore dans la *composition*, c'est que souvent les élémens du mot *composé* sont tellement combinés et fondus ensemble, qu'on ne les distingue pas toujours au premier abord, bien qu'on puisse les soupçonner : par exemple, on reconnaît assez facilement, surtout quand on sait le latin, que *république* est composé de *re* (chose), et de l'adjectif *publique;* que *sénatus-consulte* est formé des deux mots *senatûs* et *consultum*, dont l'un veut dire *du sénat*, et l'autre *délibération*, *décret :* et même les deux mots se séparent dans l'orthographe. Mais en est-il de même des mots *Capitole*, *cheveu*, *capillaire*, *manœuvre*, *bonheur*, *malheur*, *gendarme*, *Bosphore*, *unanime*, *magnanime*, et une infinité d'autres? Ne faudra-t-il pas, pour le grand nombre au moins, un peu réfléchir pour trouver que *Capitole* est formé de *caput oli* (tête *d'Olus*), parce qu'en creusant les fondemens de cette forteresse, on trouva, dit-on, à une grande profondeur, la tête d'un nommé *Olus?* que *cheveu* dérive de *capillus*, et que *capillus* est formé par contraction de *capitis* et *pilus*, pour signifier *poil de la tête?* que ces deux mêmes élémens se retrouvent dans *capillaire?* que *manœuvre* est, à la lettre, *œuvre de la main*, pour *qui œuvre*, travaille de la

main ; *bonheur*, une *bonne heure*, et *malheur*, une *mauvaise heure ; gendarme*, *gent* ou homme *d'armes ; Bosphore*, du grec βοῦς, bœuf, et πωρός, passage, espace qu'un bœuf pourrait passer à la nage ; *magnanime*, du latin *magnus*, grand, et *animus*, âme : âme grande, élevée ; *unanime*, de *unus*, et *animus*, d'un seul esprit ou d'une seule âme, d'un seul ou même sentiment ; *uniforme* (*unâ* et *formâ*), d'une même forme, conforme et semblable en tout ; *équilibre*, de *æquilibrium*, fait d'*æqua*, égale, et *libra*, balance ; *équivaloir*, de *æqui*, également, et *valere*, valoir ; *équivoque*, en latin *æquivocum*, de *æquus*, égal, et *vox*, voix ; *juste*, de *justus*, ou *jus*, droit, et *stans*, qui s'arrête, qui se tient (constant dans le droit) ; *jurisconsulte*, qui consulte ou est consulté sur le droit, etc.

Enfin l'on peut remarquer que les mots *composés*, comme renfermant en eux la valeur et la force de plusieurs mots, et comme exprimant, par conséquent, plusieurs idées à-la-fois, sont en général beaucoup plus énergiques que les mots *simples*, et que les mots soit *primitifs*, soit simplement *dérivés*. Il s'ensuit que, plus une langue a de mots *composés*, plus elle a d'avantage sur les autres langues. En ce cas, il n'en est point qui le dispute au grec. C'est là surtout que plusieurs mots peuvent être combinés dans un seul, et qu'une seule expression peut renfermer plusieurs images et plusieurs pensées. C'est là qu'un seul mot, comme le dit Laharpe, peut peindre ce que nous n'exprimons qu'assez mal dans cinq ou six mots : *Un cas-*

que qui jette des rayons de lumière de tous les côtés; Un guerrier couvert d'un panache de diverses couleurs. Presque tous nos termes d'arts, de sciences, et plusieurs même du langage ordinaire, ont été empruntés du grec; et peut-être n'en est-il pas un seul qui ne soit *composé*, et n'exprime une idée complexe.

§ IV. *Dans quel ordre ont dû naître les différentes espèces de mots.*

Les mots, une fois créés, servent merveilleusement à fixer les idées, à les développer, à les combiner, et à en former de nouvelles. Mais leur première destination n'en est pas moins d'exprimer des idées déjà faites; elle n'en est pas moins de communiquer ces idées en les rappelant, en les reproduisant ou en les peignant à leur manière. Ils supposent donc nécessairement les idées, et n'ont pu venir qu'après les idées. Or, dans l'enfance des sociétés et avant l'invention des arts, il n'y avait encore sans doute que bien peu d'idées, et les idées, à en juger par la lenteur et la difficulté avec laquelle l'intelligence humaine se développe au milieu même de la civilisation la plus avancée, n'ont pas dû alors, à moins d'une illumination miraculeuse et soudaine, naître précipitamment et en foule, mais une à une, et souvent même à d'assez longs intervalles l'une de l'autre. Comment n'en aurait-il pas été de même des mots?

ils coûtaient bien autant, sinon bien plus encore, à créer.

Quels mots ont dû venir les premiers, et commencer le vocabulaire général? Inconstestablement ceux des idées qu'on a pu vouloir exprimer les premières. Or quelles idées a-t-on pu vouloir exprimer les premières? Sans doute les idées des objets les plus frappans et les plus sensibles. Et en quoi a pu d'abord consister cette expression? A désigner, à *dénommer* tant bien que mal les objets mêmes, à les mettre par la parole comme sous le regard de l'esprit. Les *noms*, donc, les *noms physiques*, ont été les premiers mots inventés.

Nous ne connaissons les objets physiques que par celles de leurs qualités qui affectent nos sens, et, comme toutes ces qualités, dans le premier moment, semblent n'en faire qu'une seule, c'est d'abord à leur réunion, à leur ensemble, qu'ont dû naturellement s'attacher les *noms*. Mais, avec un peu d'attention, on a vu insensiblement les qualités se distinguer en deux, en trois, en plusieurs; les unes agissant sur tel sens, les autres sur tel autre. Alors on a senti le besoin de les énoncer séparément, et on en a cherché le moyen : il s'est offert dans l'invention d'une nouvelle espèce de mots, dans l'invention des *adjectifs*.

C'était déjà un progrès immense. Avec les *noms* et les *adjectifs*, on avait de quoi analyser métaphysiquement les objets, de quoi, dis-je, les analyser par la pensée, et parvenir à les connaître ou à les

faire connaître plus ou moins en détail. On pouvait en exposer successivement plusieurs qualités absolues, et même quelques qualités relatives; mais on ne pouvait pas les présenter sûrement comme appartenant à tel sujet, ou comme exclues par tel autre; on ne pouvait pas énoncer un jugement précis, ni former une proposition expresse; et on pouvait bien moins aller jusqu'à cette merveille de la pensée qu'on appelle *raisonnement.* Il fallait pour cela le secours du *verbe*, et, par *verbe*, j'entends ici le *verbe substantif*, le seul qui mérite véritablement ce nom.

Le *verbe*, en se combinant avec certains *adjectifs*, avec ceux qui expriment les qualités d'action ou de passion, forma une nouvelle sorte de mots qu'on rapporta à la même espèce, en les distinguant par le nom de *verbes adjectifs*. Mais fut-ce avant l'invention des *pronoms*, avant l'invention des *articles*, ou avant celle des *prépositions?* C'est ce qu'il ne serait pas très-aisé d'établir. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que toutes ces différentes espèces de mots, ainsi que les *adverbes* et les *conjonctions*, n'appartiennent qu'à une langue perfectionnée; qu'elles supposent toutes la plus grande habitude d'abstraire, et décèlent la métaphysique la plus fine et la plus profonde; mais que, malgré leur utilité et leur importance dans le langage de la parole, malgré même leur nécessité pour le développement et l'expression totale de la pensée, elles ne sont que secondaires relativement aux trois premières espèces, le

nom, l'*adjectif* et le *verbe*, lesquelles seules forment le fond du discours.

Quelques savans, et Court-de-Gebelin entre autres, ont cru que l'espèce des *noms* avait non-seulement précédé toutes les autres, mais les avait même produites, et, par conséquent, que toutes ces espèces n'étaient que des *noms transformés*. Il est certain que, dans plusieurs d'entre elles, on n'a, pour retrouver des *noms*, qu'à regarder aux radicaux ; et c'est ainsi, par exemple, que, dans les adjectifs, *humain*, *terrestre*, *lunaire*, *solaire*, *champêtre*, *agreste*, *montueux*, *pierreux*, *ignée*, *lumineux*, *pluvieux*, *aqueux*, *sanguin*, *sanglant*, *charnu*, *branchu*, *rameux*, *capable*, *capital*, *capiteux*, *captieux*, etc., s'offriront, au premier coup d'œil, les noms, *homme*, *terre*, *lune*, *soleil*, *champ*, *ager* (*champ*), *mont*, *pierre*, *ignis* (*feu*), *lumen* (lumière), *pluvia* (pluie), *aqua* (eau), *sanguis* (sang), *chair*, *branche*, *rameau*, *caput* ou *cap* (tête), etc. C'est ainsi que dans les verbes adjectifs, *sentir*, *toucher*, *tâter*, *tâtonner*, *manier*, *palper*, *emboucher*, *embrasser*, *planter*, *crayonner*, *arpenter*, *toiser*, *étêter*, *ébrancher*, *lapider*, *fustiger*, *fusiller*, *canonner*, *bombarder*, *arquer*, *croiser*, *flanquer*, *adosser*, *brider*, *enchaîner*, *encaver*, *enterrer*, *englober*, *encaisser*, *habiller*, *revêtir*, *hébêter*, *abrutir*, *sabler*, *sablonner*, *savonner*, *poivrer*, *saler*, *enfourner*, *empaler*, *ferrer*, *affronter*, *fronder*, *fleurir*, *effleurer*, *singer*, *louvoyer*, *serpenter*, etc., on ne pourra que voir à l'instant même, comme premières racines de ces

verbes, les noms, *sens*, *toucher*, *tact*, *main*, *palma* (paume de la main), *bouche*, *bras*, *plante*, *crayon*, *arpent*, *toise*, *tête*, *branche*, *lapis* (pierre), *fustis* (bâton), *fusil*, *canon*, *bombe*, *croix*, *flanc*, *dos*, *bride*, *chaîne*, *cave*, *terre*, *globe*, *caisse*, *habit*, *vêt* (vêtement), *bête*, *brute*, *sable*, *savon*, *poivre*, *sel*, *four*, *pal* (pieu), *fer*, *front*, *fronde*, *fleur*, *singe*, *loup*, *serpent*, etc. Peut-être aussi trouverait-on une semblable origine à certaines *prépositions*, à certains *adverbes*, et même à certaines *conjonctions*, s'il était possible de remonter jusqu'à leur première forme. Et veut-t-on prendre les *pronoms* personnels pour des espèces de *noms* ? Veut-on en faire autant des mots *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, etc., employés pour signes cardinaux ou radicaux des nombres ? On verra sortir des premiers, les adjectifs possessifs, *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, et les pronoms possessifs, le *mien*, le *tien*, le *sien*, le *nôtre*, le *vôtre*, le *leur* : on verra sortir des seconds, les adjectifs numéraux d'ordre, *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*; et les adverbes numéraux d'ordre, *premièrement*, *secondement*, *troisièmement*, *quatrièmement*, *cinquièmement*, etc. Il y a même plus : souvent les *adjectifs* ne sont tels que par le seul effet de leur subordination aux *noms* qu'ils accompagnent, et, hors de là ils sont eux-mêmes vrais noms, au point qu'ils pourraient, à leur tour, être employés substantivement, et recevoir, à ce titre, des *adjectifs* : par exemple, ne peut-on pas dire, ou ne dit-on pas,

homme-géant, homme-pygmée, homme-femme, homme-machine, femme-auteur, femme-peintre, prince-despote, roi-philosophe, roi-pontife, roi-tyran, roi-enfant, enfant-roi, citoyen-soldat, soldat-citoyen, maître-valet, valet-maître, épouse-mère, sire-lion, maître-loup, jean-lapin, compère-le-renard, laurier-rose, oiseau-mouche, etc. ? Mais tous ces faits, quelque nombreux qu'ils soient, me paraissent encore trop particuliers pour qu'on puisse en tirer une conclusion générale et rigoureuse en faveur de l'opinion dont il s'agit. Voici même contre cette opinion des raisons qui doivent, sinon la faire rejeter absolument, du moins la faire singulièrement modifier et restreindre.

D'abord, vo t-on bien clairement de quels *noms* peuvent venir des *adjectifs* tels que *beau*, *joli*, *rouge*, *blanc*, *pâle*, *long*, *large*, *grand*, *petit*, *fin*, *bon*, *doux*, *sec*, *solide*, *tranquille*, *inquiet*, *triste*, *gai*, *enclin*, etc. ? et n'y a-t-il pas autant de *verbes* auxquels ces *adjectifs* ont, bien plutôt que des *noms*, donné naissance : *embellir*, *enjoliver*, *rougir*, *blanchir*, *pâlir*, *allonger*, *élargir*, *agrandir*, *rapetisser*, *affiner*, *abonnir* ou *bonifier*, *adoucir*, *sécher*, *consolider*, *tranquilliser*, *inquiéter*, *attrister*, *égayer*, *incliner*, etc. ? Voit-on bien clairement de quels *noms* peuvent venir les *verbes*, *aimer*, *agir*, *lire*, *fléchir*, *diviser*, *mouvoir*, *faire*, *craindre*, *tromper*, *admettre*, *corrompre*, *vaincre*, *recevoir*, *concevoir*, *pâtir*, *tolérer*, *violer*, *reprocher*, *réparer*, etc. ? et ces verbes ne paraissent-ils

pas avoir produit les *adjectifs*, *aimable*, *actif*, *agile*, *lisible*, *flexible*, *divisible*, *mobile*, *facile*, *factice*, *craintif*, *trompeur*, *admissible*, *corruptible*, *invincible*, *recevable*, *inconcevable*, *impassible*, *intolérable*, *inviolable*, *improbable*, *irréparable*, etc.? Voilà donc déjà un assez bon nombre de mots *adjectifs*, ou *verbes*, qui, s'ils dérivent de *noms*, n'en dérivent pas du moins immédiatement.

Nous allons, dans d'autres espèces de mots, en trouver sans peine qu'on ne peut pas rapporter plus sûrement à cette origine. D'où dérivent la plupart des *adverbes* de manière, tels que *sagement*, *puissamment*, *fortement*, *bonnement*, *méchamment*, *finement*, *doucement*, *violemment*, *ardemment*, etc.? N'est-ce pas de tels ou tels *adjectifs* auxquels on a ajouté la terminaison *ment*, formée par corruption de *mente*, manière? Et la plupart des *noms abstraits*, tels que *sagesse*, *puissance*, *force*, *bonté*, *méchanceté*, *finesse*, *douceur*, *violence*, *ardeur*, etc., d'où dérivent-ils? Point de doute que ce ne soit des *adjectifs* correspondans, *sage*, *puissant*, *fort*, *bon*, *méchant*, *fin*, *doux*, *violent*, *ardent*, etc., et même de ces *adjectifs* employés ou considérés comme tels. Si l'on ne veut pas que ces *adjectifs* les aient produits, il faut donc dire qu'ils ont produit eux-mêmes ces *adjectifs*. Or quoi de plus absurde? Que représentent ces *noms?* Des qualités *abstraites*, c'est-à-dire, des qualités considérées comme si elles existaient par elles seules hors de tout sujet. Mais ces

qualités, avant d'être *abstraites*, n'ont-elles pas dû être considérées comme *concrètes*, c'est-à-dire, comme unies à tel ou à tel sujet? et sans cela aurait-on pu les *abstraire*, aurait-on pu même les voir, les connaître, puisque, sans un sujet en qui elles existent, elles n'ont rien de réel qui puisse frapper les sens ou l'esprit? Or, par quelle espèce de mots ont-elles pu être représentées comme *concrètes?* Par les *adjectifs*, et par les *adjectifs* seuls.

§ V. *Des racines à distinguer dans les mots dérivés et composés.*

Mais s'il n'est guère possible d'indiquer sûrement, pour toutes, les différentes espèces de mots, avant ou après lesquelles elles ont pu naître, du moins paraît-il assez facile de dire quelles sortes de racines en général peuvent s'offrir à remarquer relativement à leur naissance et à leur formation.

On appelle *racine*, en terme de grammaire, tout mot dont un autre est formé, soit par *dérivation*, soit par *composition*, dans la même langue ou dans une autre : on l'appelle aussi *radical* par rapport à celui qui en est formé.

Les *racines* peuvent se distinguer en *génératrices* et en *élémentaires :* les premières sont les mots *primitifs* à l'égard de leurs *dérivés ;* les secondes sont les mots *simples* à l'égard de leurs *composés*. *Fa* ou *fai*, par exemple, est la *racine génératrice* de *faire*, *facile*, *facilité*, *faciliter*, *facilement*, *faculté*,

façon, *façonner*, *façonnier*, *façonnerie*, *factum*, *factice*, etc.; et les prépositions ou particules, *af* pour *ad*, *contre*, *de*, *mé*, *par*, *re*, *sur*, sont les *racines élémentaires* de, *affaire*, *contrefaire*, *défaire*, *méfaire*, *parfaire*, *refaire*, *surfaire*, qui ont aussi pour *racine génératrice fa* ou *fai*.

I. *Racines génératrices*.

Les *racines génératrices* sont ordinairement monosyllabes, et forment la première syllabe des mots *simplement dérivés*. Or, on peut regarder comme *simplement dérivés* tous les mots d'une même famille qui commencent par une même syllabe, qui n'est ni une préposition ni une particule prépositive. Cette première syllabe commune à tous est précisément leur *racine génératrice*. On vient d'en voir un exemple dans les mots formés de *fa* ou *fai* par *dérivation*: donnons-en quelques autres.

Rapprochez sous un même point de vue les mots, *aimer*, anciennement *amer*, du latin *amare*; *amour*, *amitié*, *amant*, *ami*, *amé*, *amoureux*, *amical*, *amoureusement*, *amicalement*; et sans doute aussi, *aimant*, *aimable*, dérivés d'*aimer*, *amabilité*, dérivé d'*aimable*: vous voyez qu'ils commencent tous par une même syllabe, par la syllabe *am*, changée dans quelques-uns en *aim*, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par les syllabes respectives qui, dans chacun, suivent celle-là. Cette syllabe *am* est donc leur *racine* commune et *généra-*

trice, et l'on voit assez que ce qu'elle exprime est ce sentiment de l'âme qui rapproche les hommes et les lie par la bienveillance.

Dès qu'*am* se retrouve dans *aimer*, dans *aimant*, et dans *aimable*, il doit se retrouver aussi dans *ennemi* et dans *inimitié :* car, analysez *ennemi*, il revient à *non ami ;* analysez *inimitié*, il revient à *non amitié.* Mais dans l'un *am* est changé en *em*, et dans l'autre il est changé en *im :* rien n'est plus ordinaire que de tels changemens.

Rapprochez maintenant les mots, *donner*, *donnant*, *donné*, *donateur*, *donataire*, *donatif*, *donation*, *don :* vous verrez qu'ils commencent tous par *don*, et qu'ils different par le reste ; que *don* n'est pas une particule prépositive, et qu'on peut rapporter à cette famille d'autres mots où cette syllabe se trouve précédée d'une autre : *re-donner*, s'*a-donner*, *a-donné.* La syllabe *génératrice* est donc la syllabe *don*, et c'est à celle-là que tient l'idée primitive, l'idée mère et fondamentale.

Par quoi se ressemblent les mots *doux*, *douceur*, *doucereux*, *doucement*, *doucet*, *douceâtre ?* C'est par *dou*, leur première syllabe, qui n'est point une particule initiale ; et d'autres mots de la même famille ont cette même syllabe au milieu : *a-doucir*, *a-doucissement*, *ra-doucir*, etc. *Dou* est donc la racine *génératrice* de tous ces mots.

Plein, *pleinement*, *plénière*, *plénitude*, *pléonasme*, ont pour syllabe commune *plé*, et cette syllabe, par laquelle ils commencent, se trouve

aussi dans *em-plir*, *em-plette*, *rem-plir*, *ré-plétion*, *rem-plissage*. Elle est donc la *racine génératrice* de tous ces différens mots, quoique dans certains elle se réduise à *pl* par l'élision de l'*é*.

Dire, *diseur*, *diction*, *dictionnaire*, *dit*, *dicton*, *dicter*, *dictée*, *dictateur*, *dictation*, commencent tous par la même syllabe *di*, et different plus ou moins dans tout le reste. Cette syllabe n'est point ici une particule prépositive, et dans nombre d'autres mots de la même famille, elle est précédée de particules prépositives : *dé-dire*, *dé-dit*, *re-dire*, *pré-dire*, *pré-diction*, *inter-dire*, *inter-diction*, *contre-dire*, *contra-diction :* on peut donc et on doit la regarder comme *racine génératrice*.

Enfin, il est aisé de reconnaître la *racine génératrice* de toute une famille de mots, lorsqu'il n'y a entre tous qu'une seule syllabe de commune sur laquelle ils sont tous entés. C'est cette syllabe unique qui est la *racine génératrice*, et l'idée qui y est attachée est celle qu'il faut regarder comme première et fondamentale dans tous les mots de la même famille.

Mais si tous les mots d'une même famille ont en commun plus d'une seule syllabe, dont aucune ne soit une particule prépositive, et que précède au contraire, dans certains de ces mots, une telle sorte de particule, alors il faudra nécessairement reconnaître plus d'une seule *racine génératrice :* ce seront toutes ces syllabes communes entre tous les mots sans exception d'aucun.

Ainsi, par exemple, les deux syllabes du mot *raison* devront être regardées l'une et l'autre comme *génératrices* dans les mots, *raisonner*, *raisonneur*, *raisonnement*, *raisonnable*, *raisonnablement*, et dans les mots contraires, *déraison*, *déraisonner*, *déraisonnement*, *déraisonnable*, *déraisonnablement*, quoique, selon toute apparence, le plus ancien *primitif* dont *raison* est le dérivé en français n'ait pas été de deux syllabes, mais d'une seule.

II. *Racines élémentaires.*

Pour trouver les *racines élémentaires* d'un mot, il faut procéder de la même manière que pour en trouver les *racines génératrices*. Il faut donc le comparer aussi avec tous les autres mots de la même famille. Les *racines élémentaires* seront toutes les syllabes communes entre tous ces divers mots, dont aucun ne doit commencer différemment que les autres.

Soit, par exemple, le mot *triomphalement*. A ce mot se rapportent comme *congénères*, *triomphal*, *triomphateur*, *triomphant*, *triompher*, *triomphe*. Or, qu'y a-t-il de commun entre tous ces mots? Les deux syllabes *tri* et *omph*. Ces deux mots en sont donc les deux *racines élémentaires*, et celles qui les suivent dans chacun ne sont que pour constituer la terminaison spécifique. La première des deux élémentaires, *tri*, signifie *trois* en grec, et la seconde, *omph*, paraît avoir été primitivement *amb*, autour, ou peut-être *ov*, radical d'*ovation*.

Les mots *participation*, *participer*, *participant*, *participe*, ont en commun trois syllabes, les trois premières. Voilà donc leurs racines élémentaires: *par-ti-cip*. Mais ces trois racines sont-elles simples? Celle du milieu, *ti*, n'est-elle pas une dépendance de la première, et n'a-t-elle pas été formée par accroissement de celle-ci, qui est génératrice, primitive par rapport à elle? Enfin n'est-elle pas une simple terminaison grammaticale, le génitif et le datif de *pars?* Il ne faut donc compter comme *élémentaire* que la première de ces deux-là, *part*, avec la troisième, *cip*. Cette troisième, qu'est-elle et que signifie-t-elle? On voit que c'est le *radical* de *cap-io*, qui, dans la composition, se convertit en *cip*, comme dans *ac-cip-io*, j'accepte; *sus-cip-io*, j'entreprends, et, mot à mot, je prends sur; *re-cip-io*, je reçois. La signification de *cip* ne peut être ici que celle de *cap* dans ces mots; et *par-ti-cip-er* doit signifier, à la lettre, *prendre sa part* ou *une part* d'une chose.

Le mot *pré-judiciable* commençant par la préposition latine *præ*, en français *pré*, qui signifie d'avance, je vois aussitôt que c'est un mot composé, et que *pré* en est une *racine élémentaire*. Mais quelles en sont les autres *racines élémentaires*, s'il en a plus de deux, comme il y paraît, ou quelle en est l'autre, s'il n'en a que deux, malgré cette apparence? *Pré-ju-dic-ier* et *pré-ju-dic-e* appartiennent visiblement à la même famille. Or, en comparant les trois mots ensemble, on voit que ce qu'ils ont de commun entre eux, outre *pré*, ce sont les syllabes *ju* pour *jus*, droit,

et *dic*, radical de *dic-ere*, dire. Voilà donc trois *racines élémentaires* très-distinctes et très-sensibles, dont la première est une préposition, la seconde un nom, la troisième un verbe, et qui, réunies, signifient, à la lettre, *dire* ou *faire droit d'avance*, mais qui, d'après l'usage reçu, signifient en français : dans *préjudice*, tort, dommage; dans *préjudicier*, porter préjudice; et dans *préjudiciable*, qui porte préjudice.

Dès qu'il y a trois *racines élémentaires* dans *préjudiciable*, *préjudicier* et *préjudice*, il y en aura incontestablement deux dans *pré-ju-ger* et *ad-ju-ger :* ce seront *pré* et *ju*, *ad* et *ju*. Mais n'y a-t-il que ces deux-là, et *juger*, dépouillé de toute particule prépositive, n'a-t-il que la racine *ju*, qui pour lors doit être génératrice, tant dans ce mot que dans *ju-ge* et *ju-gement ?* Il est certain que, si on ne veut considérer ces mots que sous la forme qu'ils ont en français, on ne pourra guère leur trouver que cette seule racine. Mais si l'on regarde à la forme qu'ils ont dans la langue mère, c'est-à-dire en latin, on verra que *ger*, dans *ju-ger*, est une contraction du verbe *agere*, faire, comme *ju* une contraction de *jus*, droit; d'où *ju-ger* signifie exactement *faire droit :* on verra par conséquent que *ge*, dans *ju-ge*, est une contraction plus forte du même verbe; et que *gement*, dans *ju-gement*, est cette contraction *ge* augmentée de la terminaison *ment*. Or tant l'une que l'autre de ces deux contractions ne sont-elles pas une nouvelle *racine élémentaire* pour les mots respectifs où elles se trouvent?

Peut-être voudra-t-on que *juger*, *juge* et *jugement* viennent de *judicare*, *judex* et *judicium ;* que *ger*, par conséquent, soit une contraction de *dicare*, dire, prononcer; *ge*, une contraction de *dex*, qui dit, prononce; et *gement*, une contraction de *dicium*, prononciation. Mais supposé que, contre toute apparence, il en soit ainsi, il faudra encore voir une racine élémentaire dans chacune de ces contractions.

Si la syllabe *dic* ne se montre point du tout, ou se trouve si altérée, dans *juge*, *juger* et *jugement*, du moins reparaît-elle tout entière dans les autres composés du même ordre : on la voit très-distinctement dans *ju-dic-ieux*, *ju-dic-ieusement*, *ju-dic-iaire*, *ju-dic-iairement* et *ju-dic-ature*.

III. *Racines absolues et primordiales.*

Les racines soit *génératrices*, soit *élémentaires*, telles que nous venons de les considérer, peuvent n'être de vraies racines que par rapport à la langue où se trouvent les mots qui en sont formés, ou que par rapport à celle qui a servi immédiatement à leur formation, et il est possible qu'elles supposent elles-mêmes d'autres racines plus anciennes, seules racines *absolues* et *primordiales*. Quelles sont ces racines *absolues* et *primordiales* dont toutes les autres tirent leur origine, et par lesquelles toutes les langues du monde tiennent les unes aux autres? Elles existent sans doute, et elles consistent dans les sons vocaux, nés de la conformation de l'organe, indé-

pendamment de toute convention arbitraire, et propres à peindre par imitation les objets physiques, ou les impressions qu'ils font sur nos sens. Mais comment les reconnaître au milieu de tant de langues diverses, nées les unes des autres depuis la durée des siècles, et dont pas une seule, ou vivante ou morte, ne date assurément de la naissance du monde? Quelques grammairiens philosophes, très-savans et très-habiles, ont fait pour cette découverte des tentatives qui n'ont pas été sans succès, et qui font plus qu'attester leur étonnante érudition et leur profonde sagacité. Jusqu'où, par exemple, les Court-de-Gebelin, les de Brosses, les Roubaud, ne se sont-ils pas avancés dans cette espèce de chaos, et quelles lumières n'y ont-ils pas répandues! Mais tout ce qu'ils ont dit là-dessus nous paraît encore beaucoup trop conjectural ou problématique pour que nous croyions devoir l'adopter. C'est le président de Brosses lui-même qui nous apprend combien il est difficile d'arriver aux premiers primitifs, ou, si l'on veut, aux *racines absolues* et *primordiales*. Voici ce qu'il dit :

« Les *racines* sont de deux espèces : les unes sont
» improprement dites ainsi, pour indiquer la sim-
» ple descendance d'un mot, sans qu'il soit question
» de remonter à sa source; comme quand on dit
» que le mot latin *cendo*, brûler, luire, ou, ce qui
» est la même chose, que le mot *canus*, blanc,
» éclatant, blanc de lumière, est la *racine* du fran-
» çais *chandelier*, par les intermédiaires *candens*,

» *candela*, *candelabrum*. De même du français *can-*
» *didat*, par les intermédiaires *candeo*, *canus*, *can-*
» *didus*, *candidatus*, vêtu de blanc. De même du
» français *incendie*, par les intermédiaires, *incendo*,
» *incendium*. De même du français *cendres*, par les
» intermédiaires *cinis*, *cineris*. Tous ces mots fran-
» çais tirent leur origine du mot *cendo*, que je puis
» appeler leur *primitif*, parce que je le trouve dans
» le latin, dont la langue française est la fille immé-
» diate. Mais je sais bien que ce mot n'est nullement
» *primitif*: ce n'est que par usage, et que par ma-
» nière de parler, que je l'appelle ainsi. Si je re-
» montais de la langue latine à la grecque, sa mère,
» j'y trouverais le vieux mot κοῶ, en latin *uro*,
» *accendo*, et de là, en remontant à l'oriental, le
» mot *cadah*, en latin *incendit*. Avec tout cela je
» n'aurais pas encore le véritable *primitif*, qu'il
» faudrait chercher plus avant : car je sens bien que
» je ne suis pas arrivé à la pure racine organique et
» primordiale. Mais, faute de connaissances ulté-
» rieures, le mot *cadah* m'en tiendra lieu, et je
» l'appellerai *racine*, quoique les racines de cette
» espèce ne méritent ce nom qu'improprement. »

CHAPITRE V.

De la valeur particulière des élémens les plus simples des mots, c'est-à-dire, des élémens qui en constituent les syllabes.

Il paraît démontré, ainsi que nous l'avons vu, que tous les mots primitifs ont été des *mimologismes*, ou, si l'on veut, des *onomatopées*. Mais tous les mimologismes ont été des mots simples, des mots d'une seule syllabe, et plusieurs même n'ont dû sans doute consister que dans un son simple et unique. Or n'y a-t-il pas lieu d'en conclure que tous les sons simples et élémentaires, soit voix, soit articulations, ont chacun, pris à part, une valeur propre et particulière, analogue à leur caractère propre et particulier? Quelle est cette valeur individuelle, respective? C'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer d'une manière précise, surtout d'après toutes les variations auxquelles les langues sont sujettes, et d'après ces substitutions continuelles d'un son à un autre son dans la dérivation et dans la composition des mots, ou même dans leur prononciation et dans leur orthographe. Nous ne pouvons guère, dis-je, avoir là-dessus que des conjectures. Plusieurs savans ont donné les leurs; celles de Court-de-Gebe-

lin, venues après les autres, ne doivent pas être les moins probables. Je vais les exposer à ma manière, mais sans les adopter ou les garantir, et sans prétendre qu'on leur donne plus ou moins de foi. Tout ce dont je crois pouvoir répondre, c'est qu'elles sont toutes en général curieuses, intéressantes, et même utiles à connaître; oui, toutes, et jusqu'aux moins certaines, jusqu'à celles qui pourront paraître les plus hasardées.

§ Ier. *Valeur des voix ou voyelles.*

Les voix que nous allons considérer ici sont, *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, et *ou*. Ce que nous dirons d'*é* devra s'entendre d'*è*, d'*ê*, d'*eu*, et de ce qu'on appelle *e* muet.

A.

On a mis l'*a* à la tête de l'alphabet, non seulement parce que c'est la première voix distincte que l'homme prononce, mais parce que c'est la plus facile de toutes à prononcer. En effet, il ne faut, pour le faire entendre, qu'ouvrir la bouche et pousser l'air des poumons. On le regarde comme le signe naturel, 1°. de la propriété, de la possession et de la jouissance; 2°. de la domination et de la priorité; et l'on prétend qu'il n'y a point de langue où il ne soit plus ou moins employé à cet usage, comme verbe ou comme préposition. Il faut convenir du moins qu'il est assez naturellement l'accent du cœur,

et qu'assez souvent il éclate comme cri spontané de l'admiration, du désir, de la surprise, ou de la plainte.

Ce qui est à remarquer, c'est qu'en grec, où il marque souvent augmentation, il ne marque pas moins souvent l'opposé de la possession, c'est-à-dire la privation, la négation, l'absence, ou le manque d'une chose. Combien même n'avons-nous pas en français de mots d'origine grecque, où il conserve cette dernière signification! Par exemple, les mots *amazone*, *abîme*, *asile*, *athée*, *aphonie*, *anonyme*, *acéphale*, *achromatique*, où l'on retrouve avec α, sans, μαζος, mamelle; βυσσος, fond; συλαω, piller; θεος, dieu; φωνή, voix; ονυμα, nom; κεφαλή, tête; χρομά, couleur; et qui par conséquent signifient, à la lettre, *sans mamelle*, *sans fond*, *sans risque d'être pillé*, *sans dieu*, *sans voix*, *sans nom*, *sans tête*, *sans couleur*.

Ê.

L'*é*, qui se prononce en ouvrant la bouche à moitié, est le son même de la respiration naturelle. Aussi le regarde-t-on comme le signe propre de la vie et de l'existence, ainsi que de tout ce qui contribue ou se rapporte le plus à l'une et à l'autre, comme la chaleur, la nourriture, le temps, la durée, etc. Il est dans toutes les langues, assure-t-on, la racine d'une foule de mots qui expriment ces différentes idées, parmi lesquelles il faut comprendre celle de la terre,

nourrice des hommes, et celle-même d'*Ève*, leur mère.

Relativement à nos affections, il paraît avoir une signification plus certaine. « Moins ouvert que l'*a*,
» mo ns sonore que l'*o*, il n'exprime, dit Roubaud,
» qu'une sensation plus douce, ou il n'exprime une
» sensation quelconque que d'une manière plus
» douce, sans l'éclat de l'*a*, sans la force de l'*o*.....
» C'est, comme, interjection, dit-il encore, l'émission
» douce de la plainte, de la joie, de tout autre sen-
» timent qui, s'il ne peut pas absolument se conte-
» nir, se modère du moins. »

I.

L'*i* est la plus faible, la plus déliée, et la plus timide des voix. Cependant on veut qu'il désigne la main, le toucher, dont la main est le principal organe, et tout ce qui a rapport tant à l'un qu'à l'autre, comme le travail, la force, la puissance, la protection, les soins, les secours, les bienfaits, etc. On se fonde sur ce que le nom de la main en hébreu, ou dans les langues les plus anciennes, est *id;* et si vous opposez que, dans le grec, εἰδῶ et ἰδέα, dont on a fait *video*, je vois, et *idea*, idée, image, se trouve ce même *id*, qui dans ce cas-là n'a pas trait à la main ou au tact, mais à l'œil, à la vue, on vous répondra que, comme on ne connaît bien que ce qu'on a sous la main, et qu'on peut examiner, mesurer de la main, on a dû, dans l'origine du langage,

désigner la vue physique, et par suite la vue intellectuelle, la connaissance, par des mots formés de ceux mêmes qui désignent la main.

Quoi qu'il en soit, *i*, comme interjection, ne désigne guère que la joie. Il est ce qu'on appelle un rire; mais c'est un rire tout bas et contraint, un rire entrecoupé, ou même quelquefois presque étouffé, par les efforts qu'on fait pour le retenir.

O.

La valeur de l'*o* est plus facile à connaître. Il est, par sa forme circulaire dans l'écriture, l'image de la bouche ouverte pour le prononcer, et par cette même forme il rappelle le son qu'il fait entendre. Aussi remarque-t-on qu'il a servi dans tous les temps à peindre tout ce qui est rond, la bouche, l'œil, un globe, une roue, un œuf, le soleil, etc., et toutes les idées relatives à ces objets; par exemple, relativement au soleil, les idées d'éclat, de feu, de lumière, et des choses qui, au physique ou au figuré, peuvent offrir quelque point de comparaison avec cet astre.

L'*o* est une voix forte, pleine, sonore, qui, enflée d'abord par sa répercussion dans toute la cavité de la bouche, et puis resserrée par le canal étroit que lui présente la bouche à son passage, s'échappe avec impétuosité, et va retentir plus ou moins loin. Il est donc le signe et l'expression naturelle d'une impression, d'une sensation vive, profonde, entraînante, qui a besoin de s'exhaler et de se répandre. Il échappe

spontanément à celui qui s'écrie, à celui qui appelle, à celui qui invoque, à celui qui apostrophe, à celui qui s'étonne, à celui qui s'indigne, à celui qui éprouve une grande joie ou une grande douleur, ou enfin quelque grande passion, et il a pour tous ces cas des nuances diverses que le sentiment et l'oreille ne confondent jamais, quoiqu'il ne fût pas sans doute aisé de dire en quoi elles consistent. J'observerai toutefois que Roubaud, de qui j'ai emprunté une partie de ces détails, a tenté une analyse de ces nuances où l'on croit remarquer autant de justesse que de sagacité.

U.

Nous aurons peu de choses à dire sur l'*u*, que les Grecs représentaient par ce que nous appelons *y* grec, et que nous représentons par le caractère affecté autrefois par les Romains, et aujourd'hui encore par les Italiens, par les Espagnols, par les Anglais et par les Allemands, à la voix *ou*. *U*, selon Court-de-Gebelin, peint l'action d'attirer les liquides et les parfums, l'action d'humer, d'odorer, de flairer, et c'est pourquoi il domine dans les mots relatifs à ces sensations; par exemple, dans *humeur*, *humidité*, *pluie*, *brume*, et dans *hyver*, *hydre*, *hydromel*, *hyades*, *hydriades*, *nymphes*, où les Grecs auraient prononcé *u*, et non *y*. Mais nous sommes donc les seuls, avec les Grecs, qui ayons su lui marquer sa vraie destination? car il ne se trouve pas, pour le son

au moins, dans les mots correspondans du latin, de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais, et de l'allemand. Il y a même plus : il paraît tout-à-fait inconnu ou inusité dans ces langues, où l'on dit *ou* dans tous les cas où nous disons *u*.

OU.

Court-de-Gebelin paraît avoir assez bien apprécié cette voix. « *Ou*, dit-il, est le son même produit sur » les oreilles par un bruit quelconque, surtout par » le vent. Il est devenu par-là le nom énergique de » l'oreille, de l'ouïe, et de tout ce qui a rapport à » ce sens. De là aussi diverses familles, telles que » celles de *vent* et de *vagues*, prononcés dans l'ori- » gine, *ouent*, *ouag*. »

Roubaud parle dans le même sens : il s'attache à établir par toutes les raisons possibles que la voix *ou*, son sourd par lui-même, est l'expression naturelle des sons et bruits de ce genre, ainsi que des objets qui les font, les rendent, ou les excitent. Les mots où il fait voir ce son comme radical primitif, sont, entre autres, *houle*, vague longue, haute, et mugissante; *oulle*, marmite où l'on fait bouillir de l'eau; *bouillir* lui-même, et *bouillon*, *bouillonnement*, vraies onomatopées; *fluo* (fluer), et *fluctus* (flot), prononcés à la manière des Latins, *flouo* et *flouctous; ourvari*, bruit confus, mêlé, tumultueux; *goulot*, *goulet*, et le *glou-glou* de la bouteille; *engloutir*, avaler, absorber tout d'un coup en faisant

glou; couler, sortir avec un bruit sourd d'une source, pour se répandre, *s'écouler* successivement.

Ajoutons à ces exemples l'*ululatus* des Latins, prononcé à leur manière *ouloulatous*, et auquel correspondrait mieux en français *hourlement* que *hurlement; lupus*, prononcé *loupous*, d'où le nom *loup*, nom français de cet animal hurlant; *upupa*, c'est-à-dire *oupoupa*, huppe, oiseau qui fait entendre *pou-pou*.

§ II. *Valeur des articulations ou consonnes.*

B et P.

La touche labiale est d'autant plus aisée à mettre en jeu, qu'elle consiste dans la partie la plus mobile de l'instrument vocal. Il paraît même incontestable que c'est la première dont les enfans, en s'essayant à parler, commencent à faire usage. Par cette même raison, elle doit être une des plus douces, et une des plus propres à peindre les choses flatteuses et agréables. Aussi est-elle une de celles qui ont le plus contribué à former le dictionnaire de l'enfance; aussi en retrouve-t-on les articulations dans la plupart des mots enfantins, ou qui ont rapport aux enfans: *Bonbon*, *bouillie*, *baiser*, *bobo*, *bibi*, *bambin*, *babiole*, *badin*, etc.; *papa*, *poupon*, *poupard*, *poupée*, *poupelin*, *poupin*, *pupille*, *puéril*, etc.

Ajoutons que c'est de cette touche qu'on a tiré, dans presque toutes les langues, les noms de la bouche ou de ses effets, et de tout ce qui y a quelque

rapport : *Babil*, *babiller*, *balbutier*, *bégayer; bave*, *baver*, *bavarder; bâiller*, *bayer*, *badaud; boire*, *boisson*, *buvable*, *buveur*, *buvoter; bol*, *bouchée*, *bouchon; baie*, *bac*, *baquet*, *bocal; bouc* et *bœuf*, du bêlement et beuglement de ces deux animaux, etc.; *parler*, *parole*, *parleur; pain*, *pâture*, *pacage*, *paître; piper*, *pipée*, *pipeau; potion*, *potable*, *pot*, *potage*, du latin *potare*, boire, etc.

V et F ou PH.

Les labio-dentales V et F, appartenant en partie à la même touche que B et P, ne peuvent que se prononcer avec la même facilité que ces dernières articulations. Il arrive même, par l'étroite affinité qui règne entre elles, qu'elles se substituent souvent les unes aux autres. C'est ainsi, par exemple, que du grec βιῶ, βιοτὴ, les Latins ont fait *vivo* et *vita*, d'où en français *vivre* et *vie;* que du bas latin *scribanus*, nous avons fait écrivain; de *taberna*, taverne; de *lupa*, louve; de *pauper*, pauvre; de *labrum*, lèvre; de *lepus*, lièvre; de *liber*, livre; d'*ab antè*, avant; d'*approbare*, approuver, etc.

On voit par-là que F et V ont dû servir, comme B et P, à exprimer la parole et ce qui s'y rapporte. Aussi *parler* se dit-il en latin *fari*, d'où *fariboles*, paroles en l'air; *enfant* de *non-fans*, *in-fans*, qui ne parle pas; *fanfan*, par redoublement de la dernière syllabe d'*enfant; fameux*, dont on parle; *infâme*, dont on ne veut point parler; *fatal*, suite 'un décret,

d'une parole irrévocable; *fat*, qui tranche dans ses discours; *fable*, discours inventé pour instruire; *faconde*, langage poli et facile, etc. Ainsi pareillement *parole* se dit en latin *verbum*, *vox*, d'où *verbe*, *verbeux*, *verbiage*, *verbiager*, *verbosité*; et *vocal*, *vocabulaire*, *vocation*, *invocation*, *invoquer*, *évoquer*, *convoquer*, etc.

M et N.

Ces deux articulations, qu'on appelle *nasales*, ont de commun ensemble de retentir plus ou moins dans le nez. Mais il y a cette différence entre elles, que pour faire entendre *m*, il suffit de presser légèrement les lèvres en les rapprochant; et que, pour produire *n*, il faut que la langue donne avec effort contre les gencives supérieures. Ainsi cette dernière appartient en grande partie à la touche dentale, et la première à la touche labiale. Il en résulte qu'elles ont un caractère bien différent.

M est une articulation fort approchante de *P*, *F*, *V*, mais plus approchante encore de *B*, puisqu'elle n'est, dit-on, qu'un *B* passé par le nez. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne le cède en douceur à aucune de ses sœurs; qu'elle l'emporte même à cet égard sur la plupart, et peut-être sur toutes; et que par conséquent elle soit devenue le nom du premier objet que nous chérissons, le nom, dis-je, de la *mère* qui nous donne le sein, et de ce sein même (*mamelle*) dont nous tirons notre première nourriture.

L'articulation N, comme fortement nasale, a dû

désigner la touche qui la produit et les divers effets qu'elle caractérise : *nez*, du latin *nasus ; narines*, les ouvertures du nez ; *nasal*, qui appartient au nez ; *nasarde*, chiquenaude sur le nez ; *nasillard*, qui *nasille*, qui parle du nez , etc.

Ce n'est pas tout : comme dans le langage du geste et dans la langue imitative, on ferme la bouche et on fait passer le souffle avec force par le nez, lorsqu'on ne veut pas consentir à quelque chose, ou qu'on veut s'y montrer contraire, *N* s'est présenté naturellement pour marquer le refus, l'opposition, la négation, et l'on a eu les mots, *nier*, *dénier*, *non*. *N* est même devenu le nom de la négation, qui, sous la forme de *non*, de *ne*, de *ni*, ou même d'*in*, entre dans tous les mots négatifs ou privatifs : *néant*, de *non-ens*, non-être ; *anéantir*, réduire au néant ; *nuit*, du latin *nox*, ou du grec νυξ, *non lux*, non lumière, absence du jour : d'où aussi *nue*, *nuage ;* et peut-être *nuire*, *nuisible*, en latin *nocere*, amener la nuit ; *nocens*, qui amène la nuit.

Quoi qu'il en soit de ces derniers mots, *innocens* veut toujours dire *non nocens*, non nuisible *; nonchalant* (non calens) sans chaleur ; *négligent*, non diligent ou sans diligence ; *négoce*, de *negotium*, formé de *nec-otium*, non-repos, non-oisiveté ; *nectar*, qui ne fait pas mourir, ou mieux, qui fait qu'on ne meurt pas, qui rend immortel, de νή, non, et κτεω, je fais mourir ; *indécis*, non décidé ; *irrésolu*, non résolu ; *inhabile*, non habile ; etc.

N désigne encore les idées relatives à la petitesse,

à la naissance, à la production. *Nain*, petit comme un nouveau né; *nabot*, homme gros et court; *naïf*, sans artifice, tel qu'il est né ou que l'a fait la nature; *niais*, sans expérience, comme l'enfant qui vient de naître; *nouveau*, du latin *novus*, et du grec νέος, qui vient de naître; *nation*, *nativité*, *natif*; *novice*, *nouveauté*, *innover*, *renouveler*, etc.; *nourrir*, entretenir ce qui est produit, et par cela même le reproduire en quelque sorte: *nourriture*, *nutritif*, *nourricier*; *nanan*, terme enfantin pour désigner des friandises, des sucreries.

D et T.

Ces articulations sont les plus éclatantes, les plus sonores de toutes, et on pourrait, par cette raison, dit Court-de-Gebelin, les appeler les articulations par excellence. Toutefois c'est de la plus faible des deux qu'on a pris le nom de la touche qui les produit, et c'est à celle-là qu'on a affecté un caractère imitatif de la forme de cette touche: car notre grand *D* romain est une dent incisive couchée sur le côté, et le Δ triangulaire des Grecs était une dent canine.

La touche dentale sert particulièrement, dit-on, à marquer la hauteur, l'élévation, l'éminence, la domination, la force, la violence, la grandeur, l'étendue. Il est certain qu'on trouve sous le *D* même, qui n'est souvent qu'un *T* affaibli, diverses familles de mots où ces idées sont assez sensibles: par exemple, *dominer*, *domination*, *domaine*, *dompter*, ré-

duire sous sa domination; *dom*, en latin *dominus*, maître, seigneur; *dôme*, du grec δῶμα, maison, édifice; *donjon*, partie la plus forte et la plus élevée d'un château; *dunes*, collines sablonneuses qui s'étendent le long de la mer; *dunette*, l'étage le plus élevé de la poupe d'un vaisseau; *dynastie*, famille de rois ou de princes, du grec δύναςεια, puissance, autorité, empire; *dynaste* souverain ou seigneur; *digne*, du grec δικαιος, auquel se rapporte δικαςὴς juge, de δικὴ, droit, justice; *Dieu*, l'être-lumière, l'être qui est tout lumière, de *di*, qui signifie *jour*, *lumière*, et de *us*, pour *ens*, qui signifie *être; docte* et *docteur*, de *docere*, enseigner; *duc*, de *dux*, celui qui montre, qui conduit; *doigt*, de *digitus*, qui sert à indiquer; *don*, de *dono*, je donne; et *dono*, du grec δοῶ, d'où *dot*, *doter*, *dotation*, etc.

Mais c'est sous *T* surtout que s'offrent en foule les mots significatifs et pittoresques. *T* désigne les instrumens bruyans, les tambours, les timbales, les tympanons, les trompettes, les trombones, les téorbes, les luths, le timbre; et l'on sait assez que c'est lui qui fait le *ton*, l'*intonation*, qui *tonne* et *détonne*, qui *retentit*, qui porte la voix au loin. Il désigne la membrane même de l'oreille que l'air fait résonner, le *tympan*, auquel se rapportent *tinter*, *tintamarre*, *tintoin*, etc. Il désigne le bruit qu'on fait en frappant, en choquant, en touchant fort, *tic*, *tac*, *toc*, et il a formé *tact*, *tâter*, *tâtonner*, *toucher*, *toquer*, *tancer*, *taper*, *tôper*, le grec τυπτῶ, je frappe, d'où *type*, moule, *prototype*, premier

moule, *typographie*, *stéréotypie*, etc. : et remarquez bien qu'il est précisément représenté dans l'écriture sous la forme du marteau dont il exprime le coup.

Le *T* a dû aussi, par la force même du son qu'il exprime, désigner ce qui est fort et puissant, le *tas*, le *tout*, la *totalité*, la *taille*, le *toit*, la *protection*, la *tutelle*; ce qui domine, la *tête*, et la *tiare*, ornement de la tête; ce qu'on met le premier avant tout, la personne à qui l'on s'adresse, *tu*, *toi*, qui se rapporte à τιω, honorer, respecter; ce qui est porpre à faire estimer, le *titre; l'estime* elle-même; en grec, τιταν, le soleil; θέος, Dieu; θέοτις, la divinité; *théophile*, qui aime Dieu ou en est aimé.

Z et S.

Les sifflantes *Z* et *S* appartiennent à la langue, comme les liquides *L* et *R*, et elles ne diffèrent de celles-ci que par le mouvement particulier qui sert à les produire : c'est un sifflement de la langne contre le palais, sifflement plus faible pour *Z*, et plus fort pour *S*. Ce sifflement, qui fait leur caractère distinctif, les rend propres à peindre tous les sons ou bruits sifflans de la nature animée ou inanimée, tous les objets serpentans et sinueux, tous les objets circulaires, et en général toute idée de ceinture.

De là les mots *siffler*, *souffle*, *souffler*, *esprit*, *spirituel*, *aspirer*, *respirer*, *expirer*, *spirale*, etc. De là les mots *scie*, *scier*, en latin *secare*, dont nous avons fait *soc*, *siècle*, *section*, *secte*, *sectaire*,

sectateur, etc.; le mot *son* lui-même et ses dérivés, *sonner*, *sonnette*, *sonnerie*, *sonate*, d'où les composés *résonner*, *résonnant*, *résonnement*.

De là aussi les mots *zigzag*, *zone*, *zodiaque*, *zèbre; ceinture*, *enceinte*, *ceindre*, *succinct*, *sein*, *sinueux*, *sinuosité; sillon*, *sillonner*, *siller*, *sillage*; les mots *serrer*, *resserrer*, *enserrer*, le mot *serf*, qui signifie littéralement *serré*, *lié*, *enchaîné*, et les mots formés avec celui-là, *servir*, *servitude*, *serviteur*, *service*, *asservir*, *asservissement*, etc.

Le son *S* est le sifflement ou le signal qui ordonne de se taire, et il a fait *silence*, *silencieux*, *silencieusement*. Il est aussi le signe qu'on fait de la voix, et il a donné son nom au *signe* même, d'où *signal*, *signalé*, *insigne*, *signifier*, *signer*, et auquel se rapportent *sceau*, *sceller*, *scelleur*; probablement aussi, *céler*, *déceler*, *recéler*, mais incontestablement *enseigne* et *enseigner*, de la basse latinité *insignare*, montrer par signes.

S'il est vrai que *sap* marque la saveur, le goût; que *sum*, autrement *som*, *sôs*, marque la place, la position, la situation, l'existence, et la conservation, il ne faut pas s'étonner de trouver *S* dans *sel*, *sens*, *sagesse*, *salut*, *santé*, *siége*, et leurs nombreux dérivés, ni qu'il exprime partout la manière d'être ou d'agir par dessous ou par dessus, comme dans *sujet*, *substance*, *subsister*, *soutien*, *assujettir*, *soumettre*, *surnager*, *survivre*, *surpasser*, *surmonter*, et une infinité d'autres.

On peut remarquer que le *Z* ne paraît que bien

rarement dans l'écriture sous sa vraie forme, et qu'il s'y déguise le plus souvent sous la forme du *S* ou du *X*, mais que, dans la prononciation, on lui rend toujours le son qui lui est propre ; que ce son est attaché au *S* simple qui se trouve dans le corps d'un mot entre deux voyelles, ou à la fin d'un mot devant un autre mot qui commence par une voyelle ; qu'il en est toujours de même du *X* dans ce dernier cas, et assez souvent dans le premier ; qu'ainsi, par exemple, les mots *raison*, *poison*, *hasard*, *poser*, *raser*, *oser*, *examen*, *exercice*, se prononcent comme s'il y avait *raizon*, *poizon*, *hazard*, *egzamen*, *egzercice ;* que *les hommes* et *les choses*, *les fleurs* et *les fruits*, *les petits* et *les grands*, *le prix* et *la palme*, *doux* et *tendre*, reviennent à *lez-homme-z-*et *les choses*, *les fleur-z-*et *les fruits*, *le pri-z-*et *la palme*, *etc.*

L et R.

Ces deux articulations, qui sont les deux liquides de la touche linguale, ont chacune leur district tout-à-fait distinct et séparé, quoiqu'il arrive souvent, à cause de leur ressemblance et de leur affinité, qu'on les mette l'une pour l'autre. Elles sont toutes deux particulièrement destinées à désigner les objets en mouvement. Mais *l*, comme la plus faible, est pour les mouvemens doux, légers, uniformes, pour tout ce qui est liquide, coulant, et a une marche continue et tranquille ; *r*, comme la plus forte, est pour

les mouvemens rudes, violens et bruyans, qui se font par sauts et par secousses.

Ainsi *l* a dû entrer naturellement dans les mots, *lait*, *liquide*, *liqueur*, *limpide*, *limpidité*, de *lympha*, eau claire; d'où *nymphe*, *limon*, *lie*, etc.; dans *fluer*, *fluide*, *fleuve*, *flux*, *fluxion*, *affluer*, *flotter*, *flot*, etc.; dans *aile*, *vol*, *voler*, *volatil*, *volaille*, *élever*, *enlever*, etc ; dans *flairer*, *fleur*, *fleurir*, *effleurer*, *feuille*, *feuiller*, *feuilleter*, etc.; dans *langue*, *lingual*, *lèvre*, *loquacité*, de *loquela*; *colloque*, *élocution*, *éloquence*, etc ; dans *lame*, *lance*, *flèche*, *fléau*, *lampe*, *luire*, *lueur*, *flamme*, *flambeau*, *flamboyant*, etc.; dans *lièvre*, *lapin*, *lion*, *laper*, *lécher*, etc.

R, au contraire, pouvait seul donner leur vr i caractère aux mots *bruit*, *rumeur*, *fracas*, *fracasser*, *rompre*, *troubler*, *tramer*, *crouler*, *rouler*, *roue*, *rôder*, *route*, etc. Seul il pouvait peindre l'impétuosité, la rapidité du *Rhône*, du *Rhin*, des *torrens*, etc. Et que deviendrait sans *r*, la rudesse, la dureté de *rude*, de *raide*, de *roc*, de *rocher*, de *froid*, de *frisson*, d'*effroi*, de *vigueur*, de *fureur*, de *rage*, etc.?

R, consacré au mouvement, convenait aussi sans doute pour peindre le mouvement réitéré, le retour, la réitération, ou la réduplication d'une chose. Voilà pourquoi il forme l'initiale d'une multitude de composés où il signifie *de nouveau*, *derechef*, du latin *rursùs*, *rajeunir*, *rallumer*, *ranimer*, *re-*

fondre, *refouler*, *resserrer*, *retrouver*, *reconquérir*; *reprendre*, *rejoindre*, *refaire*, *remettre*, etc.

G et C,

Prononcés *Gue* et *K*.

Les articulations *g* et *c* sont *gutturales*, comme prononcées de la gorge ou du gosier, en latin *guttur*. Un savant anglais a prétendu, et non sans quelque apparence de raison, qu'elles sont les plus faciles de toutes à faire entendre, comme n'exigeant qu'un assez faible mouvement de l'organe, et que, par conséquent, on devait leur donner rang avant les labiales elles-mêmes, dans l'ordre de la formation du langage. Quoi qu'il en soit, il est certain que, par leur son autant que par la forme qu'on leur donne dans l'écriture, elles servent en général à désigner tout ce qui a une capacité, tout ce qui contient, tous les objets en forme de canaux, tous les objets creux et concaves, et par opposition, les objets même convexes.

Exemples pour *c*: *col* ou *cou*, *collier*, *collet*, *colline*, *colonne*; *canal*, *canne* (roseau creux), *cannelle*, *canon*, *canule*, *canot*, *coulisse*; *cor*, *corne*, *cornet*, *cornette*; *cave*, *cavée*, *caverne*, *cavité*, *excavation*; *cale*, *cabane*, *caisse*, *capsule*, *cassette*, *carcasse*, *cage*, *cajoler*; *cap*, *capital*, *capable*; *cabale*, *capter*, *captieux*, *captif*; *caille*, *caquet*, *caqueter*, *coasser*; *caduc*, *cadence*, *cascade*, du latin *cado*, formé sans doute par imitation du

bruit que fait un liquide en tombant goutte à goutte, etc., etc.

Exemples pour *g* : *gorge*, *gosier*, *gueule*, *glotte*, *goulu*, *glouton*, *gourmet*, *gargarisme*, *gargouille*, *goût*, du grec ευἐσθαι, *goûter; gamme*, *glousser*, *gueuler*, *gazouiller*, *gloser*, *s'égosiller; gouffre*, *golfe*, *gondolé*, *gabare* (petit bateau), *gabion*, de l'italien *gabbia*, cage; *gaîne*, *gousse*, *gousset*, *gobelet*, *gober; gai*, *gaieté*, *goguette*, *gogaille*, se *goberger*, du son *gue*, regardé comme l'expression naturelle de la joie, etc., etc.

Il faut remarquer au sujet de *c*, qu'il est particulièrement affecté à ce qui rassemble, renferme, enveloppe, et que lorsqu'il n'exprime pas la liaison, l'assemblage, il exprime du moins ce qui en est le résultat, je veux dire la force, l'intensité. C'est lui qui fait en quelque sorte toute cette préposition *cum* ou *com* qui entre comme élément dans un si grand nombre de mots : *commettre*, *confier*, *commander*, *conférer*, *compenser*, *comparer*, *conjurer*, *conduire*, *comprendre*, *cueillir*, *concert*, *combat*, *cohérence*, *cognation*, *compassion*, *concurrent*, *collègue*, *collége*, etc., etc.

J et Ch.

Ces deux articulations, qui sont produites par un sifflement de la langue contre la racine des dents inférieures, ont une telle tendance à se substituer aux gutturales *g* et *c*, qu'on ne peut leur reconnaître

qu'à-peu-près la même propriété et la même destination qu'à ces dernières. Nous avons en effet une multitude de mots où *je* a été primitivement *gue* pour la prononciation, et nous n'en avons pas un seul peut-être où *che* n'ait été *ke*. On pourra en juger par quelques exemples.

Chameau, de *camelus ; château*, de *castellum ; champ*, de *campus ; chat*, de *catus ; chalumeau*, de *calamus ; chaume*, de *culmus ; chambre*, de *camera*, d'où *camarade*, qui habite la même chambre ; *cheminée*, de *caminus*, ou du grec καμινος, fourneau ; *char*, de *carrum* ou *carrus ; chant*, de *cantus ; chanson*, de *cantio ; chaleur*, de *calor* ou *cal*, qui contient du *al*, mimologisme de la chaleur du souffle ; etc.

Jabot et *jaboter* de *cap*, contenance, d'abord prononcé *gab*, et puis *jab ; jatte*, de *gabata ; jaser*, de l'italien *gaza*, pie, le plus *jaseur* des oiseaux ; *girafe*, de l'arabe *zarafa ; géline*, du latin *gallina ; je*, en grec et en latin, *ego*, etc.

Il faut en dire autant de bien des mots écrits avec un *g*, devant *e* ou devant *i* : ces mots-là, en latin et en grec, se prononçaient avec le son de *gue*. Et au reste, ni l'une ni l'autre de ces deux langues ne peut avoir fourni des mots avec un *ch* chuintant, puisque ce son était également étranger à l'une et à l'autre. Le grec ne connaissait pas non plus le *j* de la même touche, et n'avait pour y correspondre que le son *gue* ou *ze*.

CHAPITRE VI.

De la valeur des syllabes initiales des mots qui consistent en prépositions ou en particules prépositives.

C'est au moyen de particules, qui reviennent à des prépositions ou à des adverbes, qu'ont été formés la plupart des mots composés. Ces particules qui en sont des *racines élémentaires*, en forment toujours les syllabes initiales. On peut donc, par cette raison, les appeler *particules prépositives*. On peut aussi les appeler *particules inséparables*, parce qu'on ne pourrait les séparer des mots où elles se trouvent, sans en altérer plus ou moins la signification, ou même sans la changer tout-à-fait. Qu'il nous soit permis de les appeler ici simplement *initiales*.

Combien la valeur des *initiales* ne doit-elle pas être importante à connaître! Nous allons essayer de la déterminer pour toutes celles que la langue française offre à remarquer dans son vocabulaire.

Les *initiales* de la langue française viennent toutes, sinon primitivement, du moins immédiatement, de la langue latine ou de la langue grecque : je vais les exposer telles qu'elles existent, soit isolé-

ment, soit en composition, à titre de prépositions ou d'adverbes, et dans la langue qui les a fournies, et dans la langue qui les a adoptées. J'indiquerai en même temps les significations propres de chacune, c'est-à-dire, les idées particulières que chacune exprime.

§ Ier. *Des initiales dérivées du latin.*

I. PRÉPOSITIONS.

A, ab, abs. *De*, *du*, *des*, *depuis*, *par*, *sans*, etc.

Cette préposition, qui en composition reste rarement réduite à l'*a* simple, et qui, devant même une *consonne*, s'y convertit assez souvent en *ab* ou en *abs*, marque la privation, la séparation, l'exclusion, l'éloignement, le point de départ.

Ab-diquer, *ab*-jurer, *ab*-onder, *ab*-roger, *ab*-user, s'*abs*-tenir, *abs*-traire, etc.

Ad. *A*.

Ad marque l'action de réunir, de rapprocher, d'aller vers; augmente quelquefois la valeur du mot, et se convertit en *af*, en *ac*, en *al*, en *an*, en *ap*, en *ar*, en *as*, en *at*, ou se réduit à la simple voix *a*, suivant les circonstances.

Ad-hérer, *ad*-juger, *af*-firmer, *af*-fermir, *ac*-corder, *ac*-coster, *ac*-cueillir, *al*-léguer, *al*-lécher, *an*-noncer, *an*-noter, *ap*-porter, *ap*-pliquer, *ar*-

ranger, *ar*-roser, *as*-surer, *as*-souvir, *at*-tirer, *at*-tendre, *a*-boutir, *a*-doucir, *a*-néantir, *a*-mollir, *a*-mener, etc.

Ante. *Avant*, *devant.*

Ante marque priorité de temps, priorité d'ordre, et fait signifier au mot qu'il commence quelque chose d'antérieur, qui est en avant.

Anté-cédent, *ant*-érieur, *anti*-date, *anti*-chambre, *anti*-ciper, *avanc*-er, *avant*-age, *avant*-ager, etc.

Am, amb, ambi. *Autour.*

Am est une ancienne préposition qui marque la réunion, la rondeur, et dont le sens revient à celui de *circà* et *circùm* : c'est l'*amphi* des Grecs changé en *ambi.*

Am-bulance, *am*-putation; *amb*-ages, *amb*-igu; *amb*-itieux, *amb*-itionner, du latin *amb*-ire, aller tout autour.

Circà, circùm. *Autour*, *auprès*, *environ.*

Ces deux prépositions, qui ne sont au fond que la même, ont à-peu-près la même signification que l'ancien *ambi*, qui ne se trouve plus qu'en composition. Cette signification y est particulièrement indiquée par la syllabe *cir*, qui veut dire *cercle*, et est en effet le radical de ce mot en latin : *cir-culus*, dérivé de *cir-cus*.

Circu-it, *circul*-er; *circon*-férence, *circon*-stance, *circon*-spect; *circon*-venir, *circon*-scrire, etc.

Cis, citrà. *De çà, au delà, en deçà.*

Cit-érieur (qui est de notre côté); *cis*-alpin (en deçà des Alpes).

Clam. *En secret, à l'insu.*

Clan-destin; *cle-f*, en latin *cla*-vis; *cloî*-tre, en latin *clau*-strum; *cla*-vier, *cla*-vicule; *clo*-re, de *clau*-dere; *clou*, de *cla*-vus; *clou*-er, etc.

Contrà. *Contre.*

Contr-acter, *contr*-action; *contra*-diction; *con-tr*-aire; *contre*-faire, *contre*-carrer; *contre*-bande; *contre*-poids, *contre*-sens; *contro*-verse; *cont*-rôle, *cont*-rôler, etc.

Cum. *Avec.*

Cum, qui en composition devient *com*, *con*, *col*, *cor*, *co*, etc., marque l'union, la concomitance, la qualité d'être ou d'agir ensemble, ou s'emploie pour donner plus d'intensité et de force aux mots qu'il commence.

Com-battre, *com*-mander, *com*-mettre; *com*-père, *com*-mère, *com*-merce; *con*-cevoir, *con*-vaincre, *con*-traindre; *col*-loque, *col*-lége, *col*-lection; *cor*-rompre, *cor*-riger, *cor*-respondre; *co*-partageant, *co*-propriétaire; *co*-opérer, *co*-opter; *co*-action, *co*-alition; *co*-existence, *co*-incidence, etc.

De. *De*, *des*, *di*, *sur*, *touchant*.

De, marque le lieu d'où l'on vient, le point de départ, l'origine, la sortie, la cause qui a produit, ainsi que la division, l'exclusion, la séparation, l'éloignement, la diversité, la disconvenance.

Dé-barquer, *dé*-battre, *dé*-dire, *dé*-camper, *dé*-crire, *dé*-faire, *dé*-ranger, *dé*-truire; *dés*-abuser, *dés*-altérer; *dés*-espoir, *dés*-honneur, *des*-sin (de *dé*-signer); *dif*-famant, *dif*-ficile, *dif*-férent, *dif*-fus; *dis*-courir, *dis*-cours, *dis*-corde, *dis*-grâce, *dis*-simuler, *dis*-soudre; *di*-viser, *di*-vertir, *di*-vorce, *di*-vaguer, *di*-vulguer, *di*-stance (de *di* et *stare*), etc.

E, Ex. *De*.

Cette préposition, qui, en français, ne se trouve qu'en composition, désigne l'action de sortir, d'exclure, de mettre hors, ou sert à donner plus de force aux mots.

É-voquer, *é*-vincer, *é*-branler, *é*-bruiter, *é*-changer, *é*-clairer, *é*-purer, *é*-viter (*è viâ stare*, se mettre ou se tenir hors du chemin); *ex*-act, *ex*-iger, *ex*-agérer, *ex*-alter, *ex*-céder, *ex*-humer, *ex*-patrier, *ex*-primer, *ex*-torquer, *ex*-tirper, etc.

Extrà. *Hors*, *outre*, *excepté*.

Ex-trà désigne les mêmes idées que *e* ou *ex*, et ne fait qu'y ajouter celle d'être hors des règles ordinaires, au-dessus du connu.

Extra-dition ; *extra*-vaguer, *extra*-vagance ; *extra*-ordinaire ; *extr*-insèque ; *étra*-nger, en latin *extra*-neus, par contraction d'*extra*-natus (né au-dehors, hors de la terre) ; *exter*-ne, *extér*-ieur ; *extr*-ême, etc.

In. *En, dans.*

In se change souvent en *im*, en *il*, en *ir*, en *em*, etc. ; et offre tantôt un *sens négatif*, tantôt un *sens positif*. Avec un *sens négatif*, il désigne la privation, l'absence, la non-existence d'une chose : avec un *sens positif*, il a la même signification que *dedans*, et marque la qualité d'exister entre, ou dans l'intérieur.

In-constant, *in*-accessible, *in*-fidèle, *in*-docile, *in*-nocent ; *im*-mortel, *im*-mobile, *im*-patient, *im*-pénétrable ; *il*-limité, *il*-lisible, *il*-licite ; *en*-nemi, *en*-fant, du latin *in-fans*, (*non fans*, ne parlant pas), etc. ; *il*-légal ; *ir*-réfléchi, *ir*-réligieux, *ir*-régulier, *ir*-résolu, etc. Dans tous ces exemples, *in*, pour *non*, et par conséquent *négatif*.

In-cident, *in*-citer, *in*-cliner, *in*-diquer, *in*-duire, *in*-férer ; *im*-porter, *im*-pliquer, *im*-poser, *im*-primer, *im*-puter ; *ir*-rigation, *ir*-ruption, etc. *In*, pour *dans* ou *sur*, dans tous ces exemples.

Em-pêcher, *em*-piéter, *em*-pester, *em*-brouiller, *em*-braser, *em*-brasser ; *en*-flammer, *en*-durcir, *en*-graisser, *en*-joliver, *en*-ivrer, *en*-noblir, *en*-richir, *en*-traîner, *en*-lever, *em*-porter, etc (*Em* ou *en*, pour *in*, et *in* pour *dans*, si ce n'est dans les trois derniers exemples, où il est pour *de*.

In-frà. *Sous*, *au-dessous*.

In-frà marque une situation ou une qualité au-dessous; mais on le trouve dans bien peu de mots :

Infér-ieur; *infer*-nal; *enfer*.

In-ter, in-trà. *Entre*, *parmi*, *dans*, *en-dedans*.

In-ter, formé de *in* et *ter* ou *trà*, et qui littéralement signifie *en travers*, désigne la propriété d'exister entre, ou dans l'intérieur, au milieu, au-dedans.

Inter-dire, *inter*-céder, *inter*-préter, *inter*-venir, *inter*-rompre, *intér*-esser, *intér*-êt, *intr*-insèque, *intro*-duire, *intro*-mission; *entr*-er, *entre*-lacer, *entre*-prendre, *entre*-mise, *entre*-pôt, *entre*-tien, *entre*-vue, etc.

Ob. *Pour*, *devant*, *à cause de*.

Ob, qui se change facilement en *oc*, en *of*, en *obs*, en *oub*, désigne l'action d'être ou de mettre devant, sous les yeux, en face, en devant, et doit par conséquent marquer quelquefois l'opposition.

Ob-tenir, *ob*-vier, *ob*-jecter, *ob*-éir, du latin *ob*-audire (écouter pour exécuter); *ob*-liger, *ob*-lation, *of*-frande, *of*-fusquer; *oc*-casion, *oc*-cuper, *oc*-currence; *ob*-struer, *ob*-stacle, *ob*-session, *ob*-scène, *ob*-scur; *os*-tentation, du latin *ob*-tendo, anciennement *obs*-tendo; *oub*-lier, du latin *ob*-

livisci ; *o*-mettre, en latin *o*-mittere, pour *ob*-mittere.

Per. *Par, durant, au travers de.*

Per, qui devient quelquefois *par*, désigne l'accomplissement, la perfection d'une chose, l'action d'aller au travers et aussi loin qu'il est possible.

Par-faire, *par*-semer, *par*-fumer, *par*-courir, *par*-don, *par*-jure; *per*-mettre, *per*-sécuter, *per*-sonnel, du latin *per*-sonare; *per*-dre, *pér*-ir, *per*-fection, *per*-fide, *per*-clus, etc.

Post. *Après, depuis.*

Post est le contraire d'*ante*, et par conséquent d'*avant* et de *devant*.

Post-érieur, *post*-érité, *post* hume, *post*-iche.

Præ. *Devant, avant, en comparaison de, au-dessus de.*

Præ, en français *pré*, marque antériorité, et par conséquent qu'une chose est avant une autre, ou au-dessus d'elle.

Pré-alable, *pré*-ambule, *pré*-caution, de *præ*-cavere; *pré*-céder, *pré*-cepte, *pré*-cipice, *pré*-cis, *pré*-dire, *pré*-férer, *pré*-juger, *pré*-parer, *pré*-luder, *pré*-fet, *pré*-lat, *pré*-nom, *pré*-sage, *pré*-sence, *pré*-texte, *pré*-stige, *pré*-ter, de *præ*-stare; *præ*-stitum, d'où *prêt* par contraction.

Præ-ter. *Excepté, au delà, outre.*

Cette préposition, comme presque toutes celles qui sont composées, ne se trouve que dans quelques mots ; peut-être même est-elle bornée à ceux-ci :

Prétér-it, *prétér*-ition, de *præter*-ire, passer outre; *préter*-mission, de *præter*-mittere.

Pro. *Pour, au lieu de, selon, au loin, avant, devant.*

Pro-céder (aller en avant); *pro*-cès, de *pro*-cessus, action d'avancer; *pro*-duire, *pro*-poser (mettre devant); *pro*-curer, *pro*-cureur (qui a soin pour); *pro*-jet, *pro*-dige, *pro*-digue, *pro* fane, de *pro*, au loin, et *fanum*, temple (qui se tient ou doit se tenir loin du temple); *pro*-nom, *pro*-messe, *pro*-vince (pays vaincu au loin, de *pro* et *vincere*, vaincre); *pro*-tester, *pro*-fesser, *pour*-voir, *pour*-suivre, *pour*-chasser, *pour*-fendu, etc.

Pro-pè. *Proche, près, auprès de.*

Pro-pè, formé de *pro*, et, à ce que l'on croit, de *pes*, *pedis*, pied, signifierait à la lettre, *contre les pieds.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il marque la proximité, l'assistance. Les mots ci-après et ceuxqui s'y rapportent sont à-peu-près les seuls de notre langue où il se trouve.

Proche, *proch*-ain, *prop*-ice (qui est près de nous, prêt à nous secourir); *prop*-re; car rien ne

semble plus être à nous, nous appartenir, que ce qui touche à nos pieds, et que nous avons comme sous la main; *prosp*-ère, de *prope-rarius*, formé de *prope-rare*, hâter.

Se, d'où Seorsùm. *A part*.

Se, préposition *inséparable*, ou qui ne se trouve que jointe aux mots où elle entre pour élément, marque l'action de séparer, de porter ou mettre à l'écart.

Sé-parer, *sé*-duire, de *se-ducere*, conduire à l'écart; *sé*-d-ition, de *se* et *ire*, aller à l'écart; *sé*-curité, de *se* pour *sine*, sans, et *cura*, souci, inquiétude, mot à mot, *sans inquiétude*; ou, si l'on ne veut y voir que *se* tout seul, alors c'est, *toute inquiétude à part*.

Sin, pour Sine. *Sans*.

Dès que *sin* signifie *sans*, il marque donc l'absence ou la privation d'une chose.

Sin-cère, mot à mot *sine cerâ*, sans cire, pur comme le miel séparé de la cire; *sim*-ple, de *sine*, et *plico*, je plie; mot à mot, *sans pli*, par conséquent tout uni.

Sub, sub-ter. *Sous*, *au-dessous*, *par-dessous*.

Sub sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus.

Sub-ir (aller dessous); *sub*-juguer, mettre sous

le joug; *sub*-orner, *sub*-roger, *sub*-stituer, *sub*-sister, *sub*-stance, *suc*-comber, *sug*-gérer, *suf*-foquer, *suf*-fire, *sou*-tenir, se *sou*-venir, *sou*-rire, *sou*-mettre, *sou*-pçonner de *sub-spicere*, voir par-dessous; *se*-courir, de *suc-currere*, courir par dessous; *se* pour *sou*, comme en latin *suc* pour *sub*; *sou*-ple, qui plie dessous.

Sus, su-per. *Sur, au-dessus, par-dessus de.*

Sus est l'opposé de *sub*. Il exprime une manière d'être ou d'agir à laquelle tient particulièrement l'idée de *haut*, d'*en haut*, ou de *haut en bas*.

Sus-pendre, pendre en haut; *sus*-citer, faire élever; *super*-fin, *super*-flu, *super*-latif, *super*-stitieux, *sur*-faire, *sur*-charger, *sur*-monter, *sur*-veiller, *sur*-seoir, *sur*-face, *sur*-croît, *sur*-vivance, *sur*-veille, etc.

Tra, trans. *Au delà, par-delà, d'un lieu ou d'un état à un autre.*

Tra marque le changement, la mutation, la translation.

Tran-scrire, *tran*-cher, de *tran-scindere*; *trans*-iger, *tran*-spirer, *trans*-fuge, *trans*-ition, *tra*-vestir, de *trans* et *vertere*, tourner; *tra*-duire, de *trans* et *ducere*, conduire; *tra*-hir, de *trans* et *dare*, donner; *tra*-mer, de *trans* et *meare*; *tra*-îner, de *tra-here*, formé par contraction de *trans* et *veho*; *tra*-iter, de *tra-ctare*, formé de *trans* et *actum*, su-

pin d'*agere; tra*-it, *tra*-ce, *tra*-montane, *tra*-vail, *tra*-verse, *tré*-bucher et *tré*-buchet, *tré*-pas, de *tré*-passer, pour *trans*-passer, passer au delà.

Ul, ul-trà. *Outre, de l'autre côté, plus avant, au delà.*

Ult-érieur, qui est au delà; *ultra*-montain, qui est au delà des monts; *outr*-er, pousser les choses trop loin; *outré*-ment, d'une manière outrée; *outre-mer*, au delà des mers : *voyages d'outre-mer.*

II. ADVERBES.

Benè. *Bien.*

Béné-fice, *béné*-vole, *bén*-in, *ben*-êt; *bén*-ir, de *bene-dicere*, mot à mot, bien dire; *bien*-fait, *bien*-veillance, *bien*-tôt.

Bis. *Deux fois, doublement.*

Bis-aïeul, père du grand-père, et, par conséquent, doublement grand-père; *bis*-cuit, pain auquel on a donné deux cuissons; *bis*-cornu, aussi bizarre et aussi baroque que s'il était doublement cornu; *bis*-sac, espèce de double sac; *bi*-ennal, qui dure deux ans; *bi-pède*, animal à deux pieds; *bi*-gle, louche, qui semble regarder de deux côtés; *bi*-game, doublement marié, c'est-à-dire, qui a deux femmes ou deux maris à-la-fois; *ba*-lance, pour *bi*-lance, de *bis* et *lance;* par conséquent *ba*-lancer, etc.

Malè. *Mal.*

Cet adverbe qui, dans la composition en français, se réduit souvent à *mé* ou à *més*, marque le mal, le défaut, la privation, l'éloignement, la contrariété, etc.

Malé-fice, *mal*-heureux, *mal*-in, *mal*-veillant, *mal*-verser; *mau*-dire, en latin *male-dicere*; *mé*-dire, dire du mal; *mé*-fiance; *mé*-pris et *mé*-prise; *més*-alliance, *més*-intelligence, *més*-aventure, etc.

Non, ne, en latin et en français.

Non-chalant, *non*-pareil, *non*-obstant, *non*-valeur, *né*-ant, (*non ens*, non-être); *ne*-utre, du latin *ne-uter*, ni l'un ni l'autre, formé par contraction de *nec unus nec alter*; *nég-oce* pour *nec-oce*, contraction de *nec otium* (non-oisiveté, non-repos); *nég*-ligent, en latin mot à mot *nec* ou *non legens* (ne cueillant pas, ne ramassant pas); *ni*-er; de *ne-gare* (*non agere*), d'où *né*-gation.

Penè. *Presque.*

Pén-insule, de *pen-insula*, presqu'île; *pén*-ultième, l'avant-dernier, et presque le dernier; ce sont là à-peu-près les seuls mots qui aient cet adverbe pour *initiale*.

Penitùs. *Entièrement*, *tout-à-fait.*

Penitùs, qui, en composition, se réduit à *pen*, et

semble se confondre avec *penè*, n'entre pas non plus dans un grand nombre de mots. Il entre du moins, à ce que croit Vossius, dans le latin *penetrare*.

Or, de *pen*-etrare, vient certainement *pén*-étrer. *Pen-etrare*, c'est *penitùs intrare*, entrer tout-à-fait, en dedans.

Retrò. *En arrière*.

Rétro-grade, qui retourne en arrière; *rétro*-actif, qui agit sur le passé; *rétro*-céder, rendre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé.

Rursùs. *De nouveau*, *derechef*.

Rursùs, qui, en composition, se réduit à une seule syllabe, et devient *ra*, *re*, *res*, selon l'occurrence, marque quelquefois la réitération, la réduplication proprement dite; quelquefois une action continuée, comme dans *re-tenir;* quelquefois l'opposition à une action contraire, comme dans *re-pousser*; quelquefois une duplicité ou une multiplicité d'actions, comme dans *re-jaillir;* quelquefois un haut degré d'intensité, comme dans *res-sentir*, lorsqu'il signifie *sentir vivement*, *profondément*, etc.

Sat, Satis. *Assez*.

Satis-faire, en latin *satis-facere;* *sat*-urer, terme de chimie, du latin *sat-urare*, dont nous avons fait par contraction *s*-oûler, anciennement *sa*-ouler; *sati*-été, de *sati-are*, qui se retrouve dans *rass*-asier

Semis, Semi. *Demi*, *mi*.

Semi-preuve, moitié de preuve, preuve imparfaite; *sen*-tier, de *semi* et *iter*, voie, chemin, deux mots dont les Latins ont fait *sem-ita*; *sin-ciput*, de *semi* et *caput*, moité de la tête.

Demi-lune, terme de fortification; *demi*-métal, substance minérale; *demi*-heure, la moitié d'une heure; la *demi-e*, pour la *demi-heure*.

Moi-tié, par contraction de *medi-etas*; *mo*-elle, par contraction de *med*-ulla; *moi*-ien (moyen), qui est entre deux, au *mi-lieu*; *mi*-part, la *mi*-carême, la *mi*-août, etc.

Mais observons que *mi* signifie plus souvent le *milieu* que la *moitié*.

Semper. *Toujours*.

Semp-iternel, elle; adjectif qui n'est d'usage qu'au féminin, et que dans cette phrase: *vieille sempiternelle*.

Sex, *Six*.

Se-mestre, espace de six mois, comme *tri*-mestre en est un de trois mois.

Simul. *Ensemble*.

Simul-acre, *simul*-er, d'où *dissimul*-er, *imul*-tanée.

De *simul*, *simil*-is, semblable; et de *simil*-is, *si*-

mil-itude, *simil*-or, *simil*-aire. De même, de *sem*-blable, *sem*-bler; de *sem*-bler, *ressem*-bler, d'où *ressem*-blance.

Tri, ter. *Trois fois*, *triplement*.

Tri, qui se change en *tri* ou en *très*, ne marque pas toujours, à la lettre, le nombre, mais assez souvent la fréquence, la continuité, l'intensité, la force, le plus haut degré.

Tri-ennal, *tri*-ple, *tri*-angle, *tri*-dent, *tri*-colore, *tré*-pied, *tré*-pigner, *tres*-saillir, *ter*-cet, *ter*-naire.

Tri-bu, de *tribus*, dit-on, parce que le peuple romain était d'abord divisé en trois sections. Or, de *tribu*, *tribu-o* et *tribut*, ce qui se payait par *tribu*. De là aussi *tribun*, chef ou président de *tribu*; et enfin de *tribun*, *tribun*-al.

Selon quelques-uns, le *tri* de *tri*-omphe viendrait aussi de ce que les honneurs du triomphe étaient décernés par trois sortes de juges : l'armée, le sénat, et le peuple.

Unà. *Ensemble*.

Un-ir, en latin *un-ire*, c'est-à-dire *ire unà*, aller ensemble, se confondre en un seul : *un*-anime, en latin *un-animis*, de *uno* et *animo*, d'une même âme, d'un même esprit; *uni*-forme, d'une même forme; *uni*-sson, *uni*-té, *uni*-vers, *uni*-versité, etc.

§ II. *Des initiales dérivées du grec.*

PRÉPOSITIONS.

A. *Sans.*

Cet *a*, qui marque, sinon toujours, du moins le plus ordinairement, le manque, la privation d'une chose, correspond par cette signification à notre préposition *sans*, ou à une négation, et s'appelle *a privatif*.

A-bîme ou *a*-byme, en latin *a*-byssus; très-profond, sans fond: *a*-céphale, sans tête, sans chef; *a*-mazone, sans mamelle; *a*-n-onyme, sans nom; *a*-pathique, sans passion; *a*-pode, sans pied; *a*-thée, sans Dieu; *a*-zyme, sans levain, etc. Dans tous ces mots, d'abord l'*a* privatif, et puis, βυσσος, fond; κεφαλὴ, tête; μαζος, mamelle; ονυμα, nom; παθος, passion; ποδὸς, génitif de πoὺς, pied; θεὸς, Dieu; ζύμη, levain, etc.

C'est ainsi que dans *am*-broisie, *a*-mnistie, *a*-phonie, *a*-syle, on trouve aussi d'abord l'*a* privatif, et puis une signification dérivée, de βροτὸς, mortel; de μναομαι, faire mention, se ressouvenir; de φωνὴ, voix; et de συλαῶ, ravir, enlever. L'*ambroisie* rend immortel, ou est la nourriture des immortels; l'*amnistie* est un acte, une loi d'oubli pour des crimes d'État; l'*aphonie* est une extinction de voix; et l'*asyle* est un lieu de sûreté qui met à l'abri d'un

danger, et autrefois il n'était pas permis d'en enlever celui qui s'y était réfugié.

Anti. *Contre.*

Dès qu'*anti* signifie *contre*, il marque donc opposition, contrariété. Il marque aussi alternative, permutation, comparaison.

Anté-Christ, opposé à Jésus-Christ, au Christ, en grec χριςὸς, et *christus* en latin.

Anti-dote, contre-poison: *dote*, de δίδωμί, donner : remède donné contre le poison.

Anti-enne, en grec αντιφωνὴ, d'αντὶ, marquant ici l'alternative, et de φωνῆ, voix : dans l'origine, les *antiennes* étaient chantées par deux chœurs, qui se répondaient alternativement.

Anti-pape, faux pape, celui qui se porte pour pape, sans l'être légitimement.

Anti-pathie, répugnance, opposition entre deux personnes ou entre deux choses: l'opposition marquée par *anti*, et la disposition, l'humeur, le caractère, par *pathie*, de παθὸς, passion.

Apo. *De*, *loin*, *après.*

Apó, en composition, marque absence, privation, séparation, négation, l'endroit d'où vient une chose, le terme du départ; il peut aussi servir à renforcer le sens du mot.

Apo-calypse, révélation, d'ἀπό, de, et καλυπτω, couvrir, voiler: le contraire de ce que signifie ce verbe; par conséquent découvrir, dévoiler, et enfin révéler.

Apo-logie, discours pour la défense ou la justification de quelqu'un : *logie*, de λογὸς discours.

Apo-plexie, maladie qui attaque le cerveau, et qui ôte tout-à coup soit le mouvement, soit le sentiment : *plexie*, de πλησσω, frapper, abattre, rendre stupide.

Apo-stasie, désertion, abandon de la religion ou du parti qu'on avait embrassé : *stasie*, d'ιςαμαι, qui seul signifie, Être debout, se tenir ferme ; et avec ἀπό, tout le contraire, Se retirer, s'éloigner, abandonner.

Apo-théose, déification : *théose*, de θεὸς, Dieu : translation parmi les dieux.

Apô-tre, ambassadeur, messager, envoyé : par contraction d'απο-ςολος, formé d'ἀπὸ, de, et de ςελλω, envoyer.

Ana. *Derechef*, *avec*, *dans*, *entre*, etc.

Ana a différentes significations, mais en composition il marque surtout réduplication, et le mouvement de bas en haut.

Ana-chorète, celui qui, par esprit de religion, s'est retiré dans la solitude ; d'ανα-χωρέω, je me retire : ἀνα, en arrière, à l'écart, et χωρέω, je vais.

Ana-chronisme, faute contre la chronologie, qui consiste à déplacer la date des événemens, et surtout à l'avancer : *chronisme*, de χρονὸς, temps ; ἀνα, dans le sens d'*au-dessus*, d'*en arrière*.

Ana-gramme, transposition des lettres d'un mot pour en former un ou plusieurs autres qui aient un

sens tout différent : *gramme*, de γράμμα, lettre, dérivé de γράφω, écrire. Mot à mot, lettre transposée ou prise au rebours.

Ana-thême, excommunication : ἀνα dans le sens de *loin de ; thême*, de τιθημι, placer. L'excommunication exclut, retranche, éloigne celui qu'elle frappe.

Amphi. *De*, *touchant*, *autour*, *doublement*, etc.

Amphi-bie, qui a une double vie, qui vit de deux manières : *bie*, de βιος, vie.

Amphi-gouri, de γυρος, coule, avec αμφι dans le sens d'*autour* : dans l'*amphi-gouri*, les mots semblent tourner autour des pensées sans les énoncer.

Amphi-théâtre, lieu d'où l'on peut voir de tous côtés : ἄμφι, autour, et θέατρον, théâtre, de θεαομαι, voir, considérer.

Dia. *Par*, *à travers*, *entre*, *de*.

Si cette préposition commence un terme de médecine, elle signifie un remède composé avec la substance exprimée par les mots qu'elle précède ; mais elle commence aussi beaucoup d'autres mots tant des arts et des sciences que de l'usage ordinaire. Elle marque consistance, persévérance, différence, arrangement, opposition.

Dia-ble, en grec δια-βολος, calomniateur, trompeur ; de δια-βαλλω, calomnier, rendre odieux : βαλλω, jeter, lancer, frapper, blesser, etc.

Dia-cre, ministre des autels, le premier après le prêtre ; de δια-κονος, ministre, serviteur; κονος, de κονεω, se hâter, servir : la fonction du *diacre* est de servir le prêtre à l'autel.

Dia-dème, bandelette qui entoure la tête; de δια-δέω, entourer: δια, autour, et δεω, je lie.

Dia-logue, entretien de deux ou plusieurs personnes; de δια-λεγομαι, discourir, converser: λεγομαι, de λεγω, je parle.

Kata. *Contre*, *dessous*, *dessus*, etc.

Kata, en composition, marque consistance, ferme assiette, perfection, infériorité, opposition, méprise, condamnation.

Cata-combes, tombeaux souterrains : κατα, dessous, et κυμβὸς, cavité, ou τυμβος, tombeau.

Cata-plasme, en grec κατα-πλασμα, espèce d'emplâtre ou de médicament mou qu'on applique extérieurement sur quelque partie du corps : κατα, dessus, et πλασσω, enduire.

Cata-strophe, révolution, renversement, destruction ; de κατα, sous, et de ςρεφω, tourner.

Cat-holique, universel, de κατα, par, et ὅλος, tout: c'est-à-dire, qui est répandu partout.

Meta. *Autrement*, *au delà*.

Meta, marque changement, commutation.

Méta-morphose, transformation, changement

d'une forme ou d'une figure en une autre : *mor-phose*, de μορφη, forme, figure.

Méta-physique, science des êtres spirituels, des choses abstraites et purement intellectuelles : μετὰ, au-dessus, et φυσις, nature; c'est-à-dire au-dessus de la nature matérielle et sensible.

Mét-hode, en grec μεθ-οδος, de μετὰ, par, et ὅδος, voie, chemin : une *méthode* est la manière d'arriver à un but par la voie la plus convenable.

Ek. *De*, *en dehors*.

Ek, qui se change en *ec*, en *eg*, en *el*, en *ex*, en *e*, etc., marque ordinairement le terme du départ, la division, l'exclusion, la séparation, la préférence, la prééminence; mais quelquefois elle ne fait qu'ajouter à la force du mot auquel elle est jointe en composition.

Ec-lipse, en grec εκ-λέιπσις, défaut, privation : λειπσις, de λειπω, manquer, défaillir.

Eg-logue, en grec εκ-λογη, choix en général, pièce choisie, mais, par une restriction imitée des latins, simplement pièce de poésie pastorale: *logue*, de λέγω, choisir.

Église, assemblée, société des fidèles, d'ἐκκλησία, formé d'εκκαλεω, appeler, assembler : *ek*, ici purement augmentatif.

Ex-orcisme, prière ou conjuration dont se sert l'Église pour chasser les démons; d'εξορκίζω, adjurer, conjurer, formé d'εξ, dehors, et d'ὅρκος, jurement, serment.

En. *Dans*, *contre*, *pour*, *parmi*, *pendant*, etc.

Em-blème, figure symbolique qui représente une chose à l'œil et une autre à l'esprit; d'εμ-βαλλέιν, jeter dessus, ajouter : l'emblème est une image, un ornement sur-ajouté qui renferme un sens moral ou politique.

Em-bryon, le fœtus ou le petit qui commence à se former dans le sein de la mère; d'εν, dans, et de βρυω, croître, pulluler.

Em-plâtre, médicament de substance solide et glutineuse, fait pour être appliqué extérieurement; en grec, εμ-πλαςρον, d'εμ-πλασσω, enduire par-dessus : l'*emplâtre* sert en effet à enduire le morceau de cuir ou de toile qu'on applique sur la partie malade.

Épi. *Sur*, *dans*, *vers*, *pour*, *de*, etc.

Épi a donc aussi différentes significations suivant les circonstances; il est, de plus, *augmentatif*.

Ép-hémère, qui ne dure qu'un jour; d'ἐπὶ, dans, et d'ἥμερα, jour.

Épi-démie, maladie générale ou populaire; d'ἐπι, dans, ou parmi, et de δῆμος, peuple, c'est-à-dire, qui est répandu parmi le peuple, qui est commun à tout le peuple.

Épi-taphe, inscription sur un tombeau; d'ἐπί, sur, et ταφος, tombeau, sépulcre.

Év-êque, par contraction d'ἐπι-σκοπος, surveil-

lant, inspecteur; d'ἐπί, sur, et de σκοπεω regarder, considérer.

Para. *A côté*, *proche*, *au delà*.

Il en est de *para* comme de bien d'autres prépositions grecques : il a des significations, non-seulement différentes, mais même opposées, du moins en apparence. En effet, quelquefois il détruit ou diminue la force du simple; quelquefois il l'augmente et marque un excès; quelquefois il marque comparaison, ou seulement proximité.

Para doxe, opinion proscrite, ou contre l'opinion reçue; de παρα, contre, et δόξα, opinion : mot à mot, *contre-opinion*.

Para-graphe; de παρα, proche, et de γραφω, j'écris : signe posé près de l'écriture pour marquer les divisions d'un ouvrage. De là, par contraction, *paraphe*, marque d'un ou de plusieurs traits de plume après la signature.

Paro-die, poëme composé à l'imitation d'un autre, *contre-poëme*, s'il faut le dire; de παρα, contre, et οδη, chant.

Par-oisse, réunion de maisons voisines : en grec, παρ-οικια; de παρα, proche, et οικος, maison, habitation.

Péri. *De*, *touchant*, *au-dessus*, *envers*, *autour*, etc.

Péri-ode, circuit; de πέρι, autour, et de ὁδος, chemin : chemin que l'on fait en tournant.

Péri-phrase, détour de mots; de περὶ, autour, et φραζω, je parle.

Péri-style, édifice environné intérieurement de colonnes isolées qui forment une galerie; de περί, autour, et de ϛυλος, colonne.

Pros. *De*, *pour*, *par*, *devant*, *selon*, *auprès*, *dans*, etc.

Pro-blème, question proposée à résoudre, mise, jetée en avant; de προ, avant, et de βαλλω, jeter.

Pro-gramme; de προ, auparavant, et de γραμμα, écrit.

Pro-phétie, prédiction de l'avenir; de προ, auparavant, d'avance, et de φημι, dire, parler.

Pros-élyte, nouvellement converti; de προς-ήλυτος, qui signifie proprement étranger; formé de προς, près, et du prétérit moyen du verbe ἔρχομαι, approcher, venir.

Huper. *Au-dessus*, *au delà*.

Huper marque quelque chose au-dessus, au delà de la signification du mot simple auquel on le joint.

Hyper-bole, expression par laquelle on augmente ou l'on diminue excessivement la vérité des choses dont on parle : *bole*, de βαλλω, jeter, pousser.

Hyper-borée, qui est du côté du nord; de ὑπερ, au delà, et de βορέας, Borée, vent du nord.

Hupo. *Sous, dessous.*

Hupo marque en général soumission, abaissement ou diminution. Il reçoit aussi bien d'autres significations.

Hypo-condres, parties supérieures ou latérales du bas-ventre sous les fausses côtes ; de ὑπο, sous, et de χονδρος, cartilage ; parce que ces côtes sont presque toutes cartilagineuses. De là *hypo-condriaque* et *hypo-condre*.

Hypo-crisie, en grec ὑπο-κρισις, déguisement ; dérivé d'ὑπο-κριμομαι, feindre, se moquer, jouer un rôle.

Hypo-thèque, gage, chose sur laquelle une autre est imposée, ou qui est sujette à quelque obligation ; de πὑο, sous, et τιθημι, placer, poser.

Hypo-thèse, supposition (position sous) ; de ὑπο et τιθημι, déjà expliqués pour *hypothèque*.

Sun. *Avec, ensemble.*

Sun, qui se change en *sug*, en *sal*, en *sum*, en *sur*, en *sus*, suivant les circonstances, marque *amas*, *collection*, *union*, *réunion*, *concours*.

Syl-labe, de συλ-λαμϐάνω, comprendre, prendre avec : συν, avec, et λαμϐάνω, prendre. La syllabe est proprement ce qui est compris dans une seule émission de voix.

Sym-bole, en grec συμ-βολον, signe, marque ; de συν-βαλλω, comparer, conférer : le *symbole* est en

effet un signe, une figure qui sert à désigner une chose par le rapport réel ou supposé qu'elle a avec une autre.

Sy-métrie, συμ-μετρια, rapport, proportion, etc.; formé de συν, avec, ensemble, et de μετρον, mesure: mesure commune, ou rapport d'égalité entre les parties d'un tout.

Sym-pathie, conformité d'humeurs, de caractères, de sentimens, etc.; de συν, avec, et de παθος, affection, passion.

ADVERBES.

Les adverbes grecs entrent, comme les adverbes latins, dans la composition des mots. Nous allons citer ceux qui paraissent le plus servir à cet usage. Nous y joindrons quelques adjectifs qui peuvent être considérés comme des adverbes, parce que, dans les noms avec lesquels ils sont combinés, ils n'ont ni genre ni nombre.

Archi.

C'est une espèce d'adverbe inséparable emprunté du grec αρχη, qui signifie principe, primauté, commandement. Il n'a par lui-même aucune signification; mais, placé au commencement d'un mot, il marque une primauté, une prééminence, comme dans *arch-evêque*, *archi-duc*, ou un grand excès, un très-haut degré, comme dans *archi-fou*, *archi-fripon*, etc.

Arch-ange, ange d'un ordre supérieur; *ange* d'αγγελος, dérivé d'αγγελλω, annoncer une nouvelle: les anges sont les messagers de Dieu.

Archi-prêtre, prêtre qui a la prééminence sur les autres prêtres; *prêtre*, par contraction de πρεσβυτερος, qui signifie proprement *ancien*, dérivé de πρεσβυς, vieillard.

Archi-tecte, celui qui exerce l'art de bâtir, et fait bâtir sous sa direction et sous ses ordres; d'αρχω, je commande, et de τεκτων, ouvrier. L'*architecte* commande aux ouvriers, ou du moins préside à l'ouvrage.

Eu. *Bien.*

Eu-charistie, en grec ευ-χαριςια, mot à mot, action de grâces; d'ευ, bien, et de χαρις, grâce.

Eu-phémisme, adoucissement d'expression par figure de langage; d'ευ, bien, heureusement, et de φημι, parler, dire.

Ev-angile, bonne nouvelle: *ev* pour *eu*; *angile*, d'αγγελλω, annoncer.

Caco. *mauvais*.

C'est l'adjectif κακος tel qu'on le trouve en composition.

Caco-chyme, mal-sain, qui est rempli de mauvaises humeurs; de κακος, mauvais, et de χυμος, pus, humeur.

Caco-phonie, son désagréable; *phonie*, de φωνη, voix, son.

Dis. *Deux fois.*

Di-phthongue, la réunion de plusieurs voyelles ou sons qui ne forment dans l'usage qu'une syllabe; de δις, deux fois, et de φθογγος, son : mot à mot, son double.

Di-stique, couplet de deux vers, et, mot-à-mot, deux fois un vers, ou double vers : *stique*, de ςιχος, vers.

Di-thyrambe, en grec δι-θυραμβος; espèce d'hymne en l'honneur de Bacchus. On dérive ce mot de δις, deux fois, et de θυρα, porte; parce qu'on dit que ce dieu naquit deux fois, ou, selon d'autres, à cause de l'antre à deux portes où il fut nourri.

Hékaton, et par contraction *hekton*. Cent.

Héca-tombe, sacrifice de cent bœufs, ou de cent victimes, et, par extension, sacrifice som tueux; d'ἑκατον, cent, et βοῦς, bœuf.

Hect-are, superficie contenant cent ares : *hect*, par contraction d'ἑκατον, et *are*, d'αροω, labourer. Les champs ont été sans doute les premières surfaces qu'on a mesurées.

Hecto-litre, nouvelle mesure de capacité, contenant cent litres : *hecto*, par contraction d'ἑκατον; *litre*, de λιτρα, ancienne mesure grecque.

Hémi. *Demi.*

Hémi-sphère, moitié d'une sphère, ou d'un

globe: *Hémi*, par réduction d'ἡμισυς, moitié; *sphère*, de σφαιρα, sphère.

Hémi-stiche, la moitié d'un vers héroïque: *stiche*, de στιχιον, dérivé de στιχος, vers.

Mi-graine, par contraction d'*hémi-craine: mi* pour *hémi*, moitié, et *graine* pour *cranie*, *de* κρανιον, crâne, tête. La *Migraine* est une douleur qui affecte la moitié de la tête.

Hétérôs. *Autrement.*

Hétéro-clite, irrégulier, qui est contre les règles communes: *hétéro*, d'ἕτερος, autrement; et *clite*, de κλινω, incliner: incliner d'un autre côté.

Hétéro-doxe, qui est contraire aux dogmes de la religion, qui suit une doctrine différente; *doxe*, de δοξα, opinion, sentiment: le contraire d'*orthodoxe*.

Hétéro-gène, d'une nature ou d'une espèce différente; *gène*, de γένος, genre, espèce, nature.

Palin. *De nouveau.*

Palin-odie, désaveu, rétractation de ce qu'on a dit: *palin*, de παλιν, de nouveau; *odie*, d'αἐιδω, chanter. Mais, *chanter de nouveau*, c'est ici *chanter* le contraire.

Pan. *Tout.*

Pan-carte, placard, affiche pour publications et annonces; de παν, tout, et de χάρτης, papier: c'est-à-dire, *papier qui peut contenir tout*, ou *toutes sortes de choses*.

Pan-égyrique, discours public à la louange de quelqu'un ; de παν-ηγυρις, assemblée générale, solennité; formé de παν, tout, et d'αγυρις, assemblée, du verbe αγειρω, assembler.

Pan-orama, vue de la totalité, de l'ensemble d'un objet plus ou moins étendu, plus ou moins composé: ὁραμα, vue, dérivé d'ὁραω, voir.

Polus. *Plusieurs, multiple.*

Poly-gamie, la pluralité des femmes pour un même homme, ou des maris pour une même femme; de πολυς, plusieurs, et de γαμος, mariage: *multiplicité des mariages*.

Poly-gone, figure qui a plusieurs angles et plusieurs côtés; *gone*, de γωνια, angle.

Poly-pe, qui a plusieurs pieds; *pe*, de ποῦς, pied.

Poly-technique, qui concerne ou qui embrasse plusieurs arts ou sciences; *technique*, de τεχνη, art.

§ III. *Combien d'initiales l'on peut quelquefois distinguer dans un même mot.*

Nous venons de voir quelles sont en général les différentes initiales que nous devons soit au latin, soit au grec. Une observation qui nous reste à faire, c'est que souvent le même mot peut en avoir plus d'une et de plus d'une sorte. Probablement que dans aucun elles ne vont jusqu'à quatre; mais il s'en trouve où elles vont jusqu'à trois, et combien qui en offrent deux! Citons quelques exemples, mais seulement pour les initiales latines.

1°. *Mots à deux initiales.*

A.

Ac-com-plir : *ac* pour *ad*, et *com* pour *cum*.

Ap-pré-hender : *ap* pour *ad; pré* pour *præ*.

As-sem-bler : *as* pour *ad; sem* pour *simul*, ensemble.

As-su-jettir : *as* pour *ad; su* pour *sub*, sous.

At-tribu-er : *at* pour *ad; tribu*, de *tribus*, ou *tris*, trois fois.

C.

Co-ad-juteur : *co* pour *cum; ad*, tel qu'il est en latin.

Co-in-cider : *co* pour *cum; in*, dans le sens de *sur*.

Com-pro-mettre : *cum* et *pro*.

Con-de-scendre : *cum* et *de*.

Cor-re-spondre : *cum* et *re*, marquant réciprocité.

Contre-ba-lancer : *contrà* et *bis*, changé en *ba*.

D.

Dés-ap-prouver : *dés* pour *de*, et *ap* pour *ad*.

Dé-con-certer : *dé* et *com* pour *cum*.

Dés-a-juster : *dé* et *a* pour *ad*.

Dés-en-chanter : *de* et *en* pour *in* dans le sens de *dans*.

Dés-em-parer : *dés* et *em* pour *en*, comme *en* pour *in*.

E.

É-con-duire : *é* et *con* pour *cum*.

Ex-a-gérer : *ex* et *a* pour *ad*.

Ex-pér-ience : *ex* et *per ;* car *ex-pér-ience* vient d'*ex-per-iri*, et *ex-per-iri*, de *ex* et *per-ire*, aller par, à travers.

Ex-tré-me : *ex* et *ter*, trois fois; *ex-tré-me*, d'*ex-tre-mus*, formé par contraction de *ex-ter-imus*.

I.

In-a-bordable : *in* pour *non*, et *a* pour *ad*.

In-ap-pliqué : *in* pour *non*, et *ap* pour *ad*.

In-con-solablement : *in* pour *non*, et *con* pour *cum*.

In-dé-pendant : *in* pour *non*, et *dé*.

In-dis-position : *in* et *dis*.

In-dis-soluble : *in* et *dis*.

In-é-vitable : *in* et *é*.

In-ob-servation : *in* et *ob*.

In-of-fensif : *in* et *of* pour *ob*.

In-sati-able : *in* et *satis*, assez.

In-suf-fisant : *in* et *suf* pour *sub*, sous.

Im-par-fait : *im* pour *in*, et *par* pour *per*.

Im-pér-issable : *in* et *per*.

Im-pré-voyant : *im* pour *in*, c'est-à-dire pour *non*, et *pré* pour *præ*, d'avance.

P.

Pré-dé-cesseur : *pré* et *dé; pré* pour *præ*, avant.
Pré-ex-ister : *pré* et *ex*.
Pré-oc-cuper : *oc* pour *ob*.

R.

R-a-baisser : *r* pour *re*, et *a* pour *ad*.
R-af-fermir : *af* pour *ad*.
R-al-lier : *al* pour *ad*.
R-ap-peler : *ap* pour *ad*.
Re-com-mander : *com* pour *cum*.
Re-con-naître : *con* pour *cum*.
Re-de-venir : *re* et de.
Re-pro-duire : *re* et *pro*.
Se r-en-gorger : *r* pour *re*, et *en*.

S.

Sur-ab-ondant : *sur* et *ab* : *sur* pour *super*.
Sur-é-rogation : *sur* et *e*.
Sur-in-tendant : *sur* et *in*.

2°. *Mots à trois initiales.*

In-ac-com-modable : *in*, *ac* pour *ad*, et *com* pour *cum*.
Ir-ré-con-ciliable : *ir* pour *in*; *con* pour *cum*.
In-com-pré-hensible : *in*, *cum* et *præ*.
Ir-ré-pré-hensible : *in*, *re* et *præ*.

CHAPITRE VII.

De la valeur des syllabes des mots qui en forment les terminaisons spécifiques.

La signification fondamentale des mots ne peut pas être, en général, aussi modifiée par les syllabes *finales* que par les *initiales*. Elle peut, cependant, l'être jusqu'à un certain point, et même quelquefois assez fortement. La valeur des syllabes *finales*, c'est-à-dire des *terminaisons*, importe donc aussi à connaître. Sans doute qu'elle est souvent trop peu sensible pour être bien facile à déterminer; mais ce n'est pas une raison pour en négliger l'étude.

Il y a deux sortes de *terminaisons*: les *terminaisons accidentelles*, et les *terminaisons spécifiques*. Les premières, qu'on appelle *grammaticales*, sont celles que prennent les mots dans les formes variables dont ils peuvent être susceptibles par la déclinaison ou par la conjugaison. Les secondes, qui s'appellent *spécifiques*, sont celles qui servent à déterminer *l'espèce* des mots, et à les faire ranger parmi les *noms*, les *adjectifs*, les *verbes*, ou dans toute autre des classes connues sous le nom des *parties du discours*.

Il n'est ici question que des *terminaisons spécifiques*, et sans doute que de celles des mots les plus

significatifs, c'est-à-dire des mots qui servent à exprimer les principaux objets de nos pensées. Or ces mots sont, d'abord, les *noms* et les *adjectifs;* puis les *verbes*, et enfin les *adverbes.*

§ Ier. *Terminaisons des noms.*

Commençons par les noms qui n'ont qu'un seul genre : ce sont ceux qui s'éloignent le plus des adjectifs, ou qui se prêtent le moins à être employés adjectivement.

I. *Noms d'un seul genre.*

1°. *Ade.*

Cette terminaison désigne l'action de faire telle chose marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un ensemble, une suite d'actions ou de choses d'un tel genre.

Ainsi, *bravade* exprime l'action de faire le brave ; *accolade*, l'action, la cérémonie d'embrasser ; *bastonnade*, l'action de donner des coups de bâton ; *canonnade*, l'action de canonner ; *sacade*, une forte secousse, ou l'action de secouer rudement; *parade*, l'action de mettre en étalage, ou d'étaler fastueusement; *aubade*, un concert donné à l'aube ou au point du jour; *algarade*, une sortie véhémente contre quelqu'un; *cascade*, une chute d'eau ; *gasconnade*, une action ou un trait de gascon ; *arlequinade*, un tour d'arlequin, etc.

Ainsi, *enfilade* exprime une suite de choses à la file; *cavalcade*, une file de gens à cheval; *mascarade*, une bande de masques; *marmelade*, un amas de fruits mêlés en pâte et confits; *salade*, un amas d'herbes qu'on sale et assaisonne; *grenade*, un fruit qui contient beaucoup de grains; *rémolade*, une sauce dans laquelle il entre divers ingrédiens, etc.

2°. *Age*.

Cette terminaison désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces choses, ou leur ensemble, leur tout. Elle vient très-probablement du verbe latin *agere*, agir, pousser en avant, au loin, et, à l'idée principale de l'action ou de la chose exprimée, elle me paraît ajouter une idée accessoire de continuité, de durée ou d'étendue.

Ainsi, *l'ouvrage* est l'action faite ou le travail fait; le *partage*, l'action de faire les parts, ou les parts qui en résultent; *pâturage*, l'action de pâturer, ou le lieu, la terre où le bétail pâture; *passage*, l'action de passer, ou le lieu propre de cette action; *outrage*, l'action outrée ou qui outre.

Langage, espèce ou manière propre et particulière de parler; *courage*, sentiment propre et particulier du cœur; *apanage*, le pain, la chose, le partage assigné aux cadets pour leur entretien.

Fromage, au lieu de *formage*, résultat ou produit de choses mises dans les formes; *assemblage*, action d'assembler, d'arranger ensemble différentes

choses, ou le résultat de cette action; *équipage*, assemblage, ensemble de choses destinées à un genre de service; *ménage*, toutes les affaires et tous les soins de l'intérieur de la maison; *treillage*, assemblage de perches, de lattes ou d'échalas disposés en treille; *feuillage*, toutes les feuilles d'un arbre, etc.

3°. *Aille.*

Aille sert à désigner la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la quantité, la collection, etc.

Ainsi, *Bataille* signifie grand combat, combat général; *futaille*, assemblage de fûts; *muraille*, suite de murs; *grenaille*, métal réduit en menus grains; *mitraille*, toute sorte de vieille quincaillerie, de vieux morceaux de cuivre ou de fer.

Canaille, *valetaille*, *gueusaille*, etc., sont également des noms collectifs, et annoncent une classe de gens: *canaille*, la plus vile populace; *valetaille*, multitude de valets; *gueusaille*, troupe de gueux.

Aussi cette terminaison prend-elle le pluriel sans singulier dans une multitude de mots, tels que, *broussailles*, touffes de petits bois; *entrailles*, parties intérieures du corps; *semailles*, ensemencemens des terres d'un canton; *victuailles*, amas ou provision de vivres.

Il est à remarquer qu'à l'idée de quantité, de multitude, se joint souvent une idée de petitesse,

comme dans *mitraille*, *grenaille*, etc., ou une idée de mépris, comme dans *canaille*, *gueusaille*, etc.

4°. Aye, aie.

En matière de plantations et de bois, *aye*, *aie*, ou *oie*, *oye*, désigne proprement le lieu, le terrain planté, couvert de telle espèce d'arbres, *saussaie*, lieu planté de saules; *cerisaie*, lieu planté de *cerisiers*: *houssaye*, lieu couvert de houx; *oseraie*, champ d'osiers; *coudraie*, champ de coudriers; *châtaigneraie*, champ de *châtaigniers*; *ormoie*, lieu planté d'ormes; *charmoie*, lieu planté de charmes, etc.

5°. *Ance*, *ence*.

La terminaison *ance*, *ence*, en latin *antia*, *entia*, désigne l'existence, la durée, la possession, la manière d'être, l'état de subsister; du mot *ens*, être, qui est.

Ainsi, la *souvenance*, mot disgracié, mais qui vivra toujours dans l'immortelle fable des *animaux malades de la peste*, ne signifie pas un simple souvenir, souvenir quelquefois momentané, accidentel fugitif, mais un souvenir durable, constant, fidèle, toujours plus ou moins présent en quelque sorte.

Ainsi, l'*espérance* désigne une habitude, une disposition de l'âme, une manière d'être: l'*espérance* fait des actes, elle habite, pour ainsi dire, en nous, tandis que nous n'avons souvent qu'un *espoir* léger,

inconstant, qui passe, s'éclipse, comme une lueur, un éclair.

Ainsi la *concurrence* désigne un état libre et habituel de *concours*, et le *concours* n'est qu'un acte de *concurrence* : on met un prix au *concours*, et les personnes sont en *concurrence*.

La terminaison dont il s'agit est ajoutée aux participes présens ou aux adjectifs terminés de la même manière : de *prudent*, prudence ; de *constant*, constance ; de *subsistant*, subsistance ; du latin *sciens*, science, etc. Elle indique donc évidemment l'existence réelle, active, l'action présente d'un sujet dans lequel telle qualité existe.

6°. *Ande*, *ende*.

Cette terminaison exprime ce qu'il faut faire, ou ce qu'on fait pour une destination marquée.

Ainsi la *réprimande* est un discours fait pour réprimer ; la *demande* est l'indice donné pour faire savoir ce qu'on désire ; la *guirlande* (de *gyr* cercle) est une chaîne de fleurs faite pour couronner, ou pour être mise en rond ; la *prébende* (*prœbenda*) est ce qui doit être fourni en argent ou en nature aux ecclésiastiques d'un chapitre ; la *propagande* est une congrégation établie pour la propagation de la foi ; l'*offrande* est la chose à offrir, ou destinée pour l'oblation ; la *bande* est un nombre de personnes rassemblées pour aller de compagnie ; la *viande* est la chair destinée à être mangée, à faire vivre ; une

houpelande est une espèce de vêtement fait pour être mis par-dessus (*hup*), et envelopper, etc.

7°. *At.*

La terminaison masculine *at* pour les substantifs, est aussi commune dans notre langue que la terminaison féminine *ate* y est rare. Elle sert à indiquer trois objets différens :

1°. Un office, une dignité, un grade, etc. : *consulat*, *tribunat*, *canonicat*, *exarcat*, *électorat*, *protectorat*, *épiscopat*, *Baccalauréat*, etc.

2°. Une personne pourvue d'un office, d'une dignité : *prélat*, *légat*, *primat*, *magistrat*, etc.

3°. Une espèce particulière d'action ou son résultat : *attentat*, *combat*, *débat*, *péculat*, *plagiat*, etc.

On peut rapporter à cette dernière catégorie le mot *aërostat* (chose, machine qui s'élève et vole dans l'air). Ce mot est formé d'*aër*, air, et du participe passif neutre *statum*, arrêté, fixé, soutenu : c'est ainsi que de *dictum*, a été fait *dit*, un *dit* ; de *factum*, *fait*, un *fait ;* de *statutum*, *statut*, etc.

8°. *Eau.*

La terminaison *eau* peut être empruntée de la racine *al* ou *ol*, qui marque l'augmentation, l'élévation ; ou de la racine *el*, *il*, qui marque la diminution, la petitesse : elle peut donc être *augmentative* ; mais c'est assez rarement, et le plus souvent elle est *diminutive*.

Elle est, par exemple, *diminutive* dans *soliveau*, *fourneau*, *manteau*, *pommeau*, *côteau*, *caveau*, *ormeau*, etc. : *soliveau*, petite solive; *fourneau*, espèce de petit four; *manteau*, mante courte; *pommeau* ce qui a la figure d'une petite pomme; *côteau*, petite *côte*; *caveau*, petite cave; *ormeau*, un jeune orme.

De même, le *noyau* (en latin *nucleus* ou *nucellus*) est une petite noix; le *tuyau*, un petit tube; le *hoyau*, une petite houe; le *joyau*, un petit ornement précieux.

Tableau, dérivé de *tabella*, diminutif de *tabula*, table; *château*, anciennement *castel*, de *castellum*, diminutif de *castrum*, lieu retranché; *chapeau*, anciennement *capel*, est le diminutif de *cape*; *couteau*, anciennement *coutel*, l'est du latin *culter*, par l'intermédiaire de *cultellus*.

Mais *eau* est sans doute *augmentatif* dans *tombeau*, espèce de tombe élevée; dans *plateau*, terrain élevé, et qui s'étend en plaine; dans *bateau*, espèce de barque, dont *batelet* est le diminutif; dans *vaisseau*, grand bâtiment de bois fait pour la navigation, etc.

9°. *Ée.*

La terminaison *ée* marque l'assemblage, la réunion de plusieurs choses en un corps, en un tout.

Armée, une réunion de troupes armées, en un corps et sous un chef; *ramée*, un assemblage de rameaux et de branches entrelacées; *fumée*, un

amas, un tourbillon, un nuage de flammes éteintes; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets; *ondée*, une pluie à flots ou à ondes; *poignée*, tout ce que contient la main; *potée*, plein un pot; *brassée*, autant qu'on peut contenir entre ses bras; *fournée*, la quantité de pain qu'on fait cuire à-la-fois dans un four; *renommée*, l'assemblage, une réunion, un corps, un résultat de divers jugemens, d'une foule de suffrages, des différentes réputations acquises par une suite de faits, etc.

Et l'on voit par les mêmes exemples, que cette terminaison s'ajoute à un autre mot de la langue: *potée*, formé de *pot; poignée* de *poing; ondée*, d'*onde; brassée*, de *bras; fournée*, de *four; renommée*, de *renom*, etc.

10°. *Erie.*

Cette terminaison s'applique à des objets si différens, qu'elle semble changer d'idée d'une espèce à l'autre. Cependant elle paraît, en général, se réduire à exprimer un genre ou une espèce particulière de choses, d'action, de destination, ou les choses d'un tel genre, d'une telle espèce.

Toujours est-il certain qu'elle sert à dénommer,

1°. Différentes sortes d'arts mécaniques, les produits de ces arts pris collectivement, ou les lieux particulièrement affectés à leur exercice: *verrerie*, *imprimerie*, *fonderie*, *papeterie*, *horlogerie*, *orfévrerie*, *serrurerie*, *bonneterie*, *maçonnerie*, etc.

2°. Les lieux destinés à certaines professions ou à certains usages : *boucherie*, *bergerie*, *buanderie*, *infirmerie*, *maladrerie*, *léproserie*, *laiteri*, *orangerie*, etc.

3°. Tels ou tels genres, telles ou telles sortes d'ouvrages ou de marchandises : *mercerie*, *soieries*, *quincaillerie*, *argenterie*, *rouennerie*, etc.

4°. Certaines choses relatives à l'art de la guerre : *artillerie*, *mousqueterie*, *cavalerie*, *infanterie*, etc.

5°. Certaines sortes particulières de qualités, de traits, de tours, d'actions : *rêverie*, *étourderie*, *ivrognerie*, *fourberie*, *escroquerie*, *raillerie*, *pruderie*, *coquetterie*, *momerie*, *ânerie*, *singerie*, *cagoterie*, *forfanterie*, *duperie*, *bizarrerie*, *ladrerie*, etc.

11°. *Esse.*

Cette terminaison, si l'on s'en rapporte à l'apparence, n'est que l'infinitif latin *esse*. En ce cas, elle doit indiquer proprement l'existence indéfinie, vague, abstraite de la chose. Ce qui est incontestable, c'est qu'elle se joint à l'adjectif radical pur et simple, ou seulement appuyé sur notre *e* final.

Ainsi par exemple : de *sage*, *sagesse ;* de *souple*, *souplesse ;* de *tendre*, *tendresse ;* de *mou* pour *mol*, *mollesse ;* de *fin*, *finesse ;* de *hardi*, *hardiesse ;* de *délicat*, *délicatesse*, etc.

Dans *paresse* et dans *prouesse*, on la voit substituée à la terminaison des adjectifs *paresseux* et

preux; dans *caresse*, c'est l'infinitif *caresser*, moins la finale *r*.

12°. *Et*, *ette*.

Cette terminaison, ajoutée au substantif simple, désigne essentiellement la diminntion ou la petitesse.

Bidet, petit cheval; *roquet*, petit chien; *crochet*, petit croc; *cornet*, petit cor; etc. Voilà pour le genre masculin, et voici pour le feminin :

Fille et *fillette*; rose et *rosette*; cloche et *clochette*; maison et *maisonnette*; herbe et *herbette*, etc.

13°. *Ie*.

Ie, en latin *ia*, a le même sens que *ité* (*itas*). *Ia* et *itas* sont également tirés du verbe *hé*, *hei*, *ei*, *es*, *est*, qui est notre verbe *être*, et ils indiquent ce qui est ainsi, tel, de telle manière, avec telle qualité, ou dans un tel état.

Cette signification d'*ie* est en effet sensible dans *inertie*, *impéritie*, *apathie*, *léthargie*, *frénésie*, *manie*, *folie*, *jalousie*, *envie*, etc.

Aussi est-ce par *ie* que se terminent bien des noms de pays et bien des noms d'arts ou de sciences : *Asie*, *Syrie*, *Gallicie*, *Illyrie*, *Ligurie*, *Croatie*, *Arabie*, *Dalmatie*, etc.; *géographie*, *astronomie*, *chronologie*, *philosophie*, *pharmacie*, *minéralogie*, etc.

14°. *Ifice.*

Ifice, de *fac*, *fic*, radical de *facere*, faire, marque évidemment une chose faite ou à faire.

Ainsi l'*artifice* est l'art de faire une chose, ou la chose faite avec art; l'*orifice*, le trou fait à un vase, l'entrée d'une chose profonde; le *sacrifice*, une offrande faite à Dieu; le *maléfice*, une action méchamment faite; le *bénéfice*, quelque chose qui tient du *bienfait*, puisque nous faisons répondre le mot *bienfait* au latin *beneficium*, etc.

15°. *Ille.*

Ille indique la quantité de p tites choses d'une même espèce. C'est ainsi qu'*ormille* désigne un plant de petits ormes, et *charmille*, un plant de petits charmes.

Ille marque aussi la petitesse: *bille* une petite boule; *faucille*, une petite faux; *béatilles*, de menus mets; *broutille*, de petits brins de bois; *roquille*, une petite mesure; *guenille*, petit mauvais haillon; *mantille*, petite mante; *vétille* bagatelle ou niaiserie; *chenille*, le reptile qui forme une petite chaîne, etc.

Dans cette terminaison, on croit reconnaître le *ni-hil* des latins, rien, pas un point, pas la plus petite marque.

16°. *Ion.*

Ion annonce l'action et son effet ou son habitude,

l'action qu'on imprime et celle qu'on reçoit, l'actif et le passif.

Ainsi *confession*, c'est l'acte ou l'action de confesser; *dévotion*, l'acte ou l'habitude du dévouement à Dieu; *sensation*, l'action de sentir, effet d'un autre action; *union*, l'action d'unir et son effet; *impression*, l'action d'imprimer et son résultat; *commission*, l'action de commettre, ou la charge commise; *profanation*, l'action de profaner, et la souillure qui en est la suite; *connexion*, l'action de lier ensemble certaines choses, à la différence de la *connexité*, qui marque plutôt la qualité des choses faites pour être liées ensemble, etc.

17°. *Isme.*

Isme est le mot grec *ismos*, qui signifie science, doctrine, opinion, système, méthode, etc. Or, ajouté à un autre mot, à titre de terminaison, il indique en général un système ou une doctrine particulière, une créance ou la profession d'une créance particulière, comme dans *christianisme*, *mahométisme*, *calvinisme*, *platonisme*, *épicurisme*, *cartésianisme*, *newtonisme*, *magnétisme*, *galvanisme*, etc.

Il désigne aussi telle ou telle manière propre et particulière de penser, de sentir, et d'agir; comme dans *fanatisme*, *héroïsme*, *civisme*, *patriotisme*, *égoïsme*, *stoïcisme*, etc.

Mais il faut remarquer qu'il offre assez souvent

un sens peu favorable, en ce qu'il indique l'affectation, l'abus, l'excès de la chose ; comme dans *idiotisme*, *sophisme*, *purisme*, *fanatisme*, etc. : l'*idiotisme* est une méthode, une manière de parler ou d'écrire contraire à la méthode, à la règle générale; le *sophisme*, un abus du raisonnement ; le *purisme*, une affectation de pureté dans le langage ; le *fanatisme*, un zèle outré et aveugle pour la religion, etc.

18°. *Ité.*

La terminaison *ité* a beaucoup de rapport avec la terminaison *ie*, ainsi que nous l'avons déjà vu à l'article de cette dernière. Elle répond à la terminaison latine *itas*, ou au mot *ita*, qui signifie une qualité, une propriété, un attribut, la qualité, la propriété de ce qui est tel, ainsi, de cette manière.

Ainsi la *vérité* est la qualité de vrai ; la magnanimité, la qualité de *magnanime* ; la *facilité*, la qualité de *facile* ; *l'humanité*, la qualité d'*humain* ; l'*hérédité*, la qualité ou la destination des biens, en vertu de laquelle on hérite, etc.

19°. *Itude, étude.*

Etudo en latin, *itude*, *étude* en français, désignent l'existence physique ou morale et ses modifications, l'état ou la manière propre des choses. La preuve en est dans la valeur certaine des verbes *esse*, être, *stare*, être ferme, rester en place, dans le même état. La confirmation de cette preuve est dans le sens reconnu de la plupart des mots terminés en

latin par *itudo* ou *etudo*, et en français, par *itude* ou *étude*. Le mot *étude* marque lui-même une assiduité d'application, la constance dans le travail : c'est en latin le mot *stud*, *studium*, où l'on voit évidemment à-peu-près la même racine que dans *stare*. L'état ou la manière est encore bien sensible dans le mot *habitude*.

Ainsi, l'*inquiétude* est manifestement l'état d'un homme inquiet ; la *turpitude*, un état de honte ; la *sollicitude*, l'état d'un homme *sollicité* ou agité de soins ; la *plénitude*, la manière d'être particulière d'une chose pleine; *multitude*, l'existence de plusieurs objets rassemblés ; la *solitude*, l'existence ou l'état solitaire ; la *mansuétude*, la manière propre d'être d'un homme doux, etc.

20°. *Ment.*

Ment signifie la chose, ce qui est ; ou la cause, ce qui fait qu'une chose est ou qu'elle est de la sorte, qu'elle est telle.

Ainsi, *monument* veut dire la chose qui avertit, ce par quoi on est averti ; *instrument*, ce qui sert à faire, à former ; *argument*, ce qui fait l'explication ou la preuve d'une chose; *raisonnement*, le discours qui établit une raison ; *document*, la pièce, le titre qui enseigne, instruit; *complément*, ce qui complète ; *aveuglement*, ce qui rend aveugle; *tourment*, ce qui *tord*, tourne, darde, brise; *testament*, ce qui atteste, etc.

21°. *On*.

On semble servir quelquefois de diminutif; mais il exprime plutôt la partie d'un tout composé de parties semblables, ou un objet individuel ou particulier d'un tel genre ou d'un genre semblable.

Ainsi, d'*aiguille*, *aiguillon*; de *chaîne*, *chaînon*; de *carte*, *carton*; de *glace*, *glaçon*; de *poêle*, *poêlon*; de *balle*, *ballon*; de *corde*, *cordon*; de *pelote*, *peloton*; de *viole*, *violon*; de *pont*, *ponton*; de *guide*, *guidon*; de *manche*, *manchon*; de *tendre*, *tendron*; de *carde*, *cardon*; de *moelle*, *moellon*; de *capuce*, *capuchon*; de *front*, *fronton*; de *marmite*, *marmiton*; de *val*, *vallon*; d'*escadre*, *escadron*; de *bataille*, *bataillon*, etc.

22°. *Oir*, *oire*.

La terminaison *oir* ou *oire* marque la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, un instrument fabriqué pour telle destination, telle action, tel effet, etc.

De là *dortoir*, lieu où l'on se retire pour dormir; *trottoir*, lieu élevé pour trotter à l'aise ou marcher sans embarras; *boudoir*, lieu, cabinet fait pour qu'on y soit seul, comme si l'on *boudait*; *manoir*, lieu destiné à servir de demeure; *abreuvoir*, lieu où l'on mène les chevaux boire; *mouchoir*, linge pour se moucher; *peignoir*, vêtement pour se couvrir le

corps quand on se peigne; *pressoir*, machine pour presser ou pressurer, etc.

De là aussi *observatoire*, lieu, édifice élevé pour *observer; baignoire*, cuve à se *baigner; ratissoire*, instrument à *ratisser; couloir* et *couloire*, vase propre à *couler*, à passer les liquides; *nageoire*, espèce d'aile, moyen pour *nager; armoire*, meuble propre à serrer les *armes*, et ensuite des effets; *ostensoire*, vase pour contenir et exposer à la vue, du latin *ostendere; mémoire*, faculté, moyen pour se souvenir; *histoire*, ouvrage fait pour retracer les événemens, etc.

23°. *Ule*.

Ule marque en général la diminution, la petitesse; comme dans le *circulus* des latins, petit cercle; *calculus*, petite pierre; *pullus*, petit poulet; *catulus*, petit chien, etc.

Ainsi, la *canule* est un très-petit canal; la *fistule*, au propre, petit tuyau, de *fistula*, dont nous avons fait par contraction *flûte;* la *particule*, une très-petite partie; l'*animalcule*, un très-petit animal; l'*opuscule*, un très-petit ouvrage; la *pellicule*, une petite peau, ou une peau extrêmement menue et déliée; le *monticule*, une petite montagne; la *matricule*, une petite matrice; le *ventricule*, un petit ventre, etc.

L'idée de diminution ne tient pas toujours à la terminaison *ule*; elle ne paraît pas du moins y tenir dans *préambule*, *vestibule*, *scrupule*, *pendule*,

crapule, etc.; et c'est même l'idée contraire que l'on croit y voir dans *majuscule*, lettre capitale. Mais vous remarquerez que l'idée de *petitesse* en est presque inséparable; que cette idée s'y montre jusque dans *majuscule*, à côté de l'idée apparente d'augmentation; que cette grandeur de *majuscule* n'est qu'une *petite grandeur*, qu'une grandeur relative, et enfin que la grandeur d'une petite chose.

Une idée qu'exprime encore cette terminaison dans certains mots, c'est celle d'une tendance, d'une disposition à servir pour tel ou tel effet: *adminicule*, circonstance qui sert à former preuve, ou ce qui peut servir à faciliter le bon effet d'un remède; *véhicule*, ce qui sert à conduire, à faire passer plus facilement; *tubercule*, ce qui tend à former ou forme une excroissance arrondie, une protubérance; *ridicule*, ce qui est propre à exciter la risée, à faire rire, etc.

24°. *Ure.*

La terminaison *ure*, en latin *ura*, marque visiblement le produit, l'effet, le résultat de l'action.

Ce que fait le *créateur*, le résultat de la *création*, c'est la *créature;* ce que fait le *serrurier*, son ouvrage propre, est une *serrure;* ce que fait un *sculpteur*, est de la *sculpture;* ce que fait un *couvreur*, est la *couverture*. Un *imposteur* fait une *imposture;* un *doreur*, de la *dorure*; un *voiturier*, des *voitures*, etc.

De même, l'*écriture* est le résultat de l'action *d'é-*

crire; la *brûlure*, l'effet de l'action de *brûler*; l'*usure*, l'effet de l'action d'*user*, le produit du prêt; la *couture*, le résultat et l'action de *coudre*; l'*engelure*, l'effet de la gelée; la *courbure*, le résultat de l'action de courber, etc.

Ure sert aussi à désigner l'usage, la destination, l'état ou la disposition de certaines choses : *armure*, *ceinture*, *chaussure*, *parure*, *pâture*; *chancissure*, *moisissure*, *pourriture*, *enflure*, etc.

Cette même terminaison est particulièrement propre à désigner, à qualifier des parties, des objets gâtés, retranchés, ou rejetés, à cause de quelque mauvaise qualité: *rognure*, *râclures*, *balayures*, *ordures*, etc.

25°. *Tre.*

Ter en latin, *tre* en celte, *très* en français, marque la multitude, l'élévation, l'étendue indéfinie, le superlatif. Aussi le latin *magister*, en français *maître*, signifie-t-il littéralement *trois fois grand*, *trois fois savant*, c'est-à-dire très-grand, très-savant.

Mais les mots *ter*, *tre*, *tra*, *tro*, etc., prennent sans cesse des couleurs tristes et sombres pour exprimer les idées de violence et de destruction, celles de piquer, de percer, traverser, rompre, briser, broyer, détruire.

Ainsi, *entre* divise deux objets; *contre* les oppose l'un à l'autre; *outre* perce par-delà, à travers.

Ainsi, quoique *monstre* ne signifie proprement

qu'une chose faite pour être remarquée, nous lui donnons le sens le plus odieux. *Traître* semble porter à l'oreille toute l'horreur de la chose. Il en est de même d'*antre*, qui désigne une chose affreuse. La mauvaise mère n'est-elle pas comme caractérisée par le nom de *marâtre* ?

Aussi certains noms odieux et qui ne se donnent que par injure, se terminent-ils par *tre* : *rustre*, *cuistre*, *rêtre*, *bélitre*, etc.

Ces observations sur *tre* peuvent s'appliquer en général aux terminaisons analogues où c'est une tout autre consonne que *t* qui précède *r*.

II. *Noms des deux genres.*

1°. *Eur.*

Eur, en latin *or*, désigne celui qui fait, qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose; il désigne en général la force, la capacité, l'habitude d'agir, et l'exécution.

Créateur, qui crée, ou qui peut créer; *docteur*, qui a la capacité d'enseigner; *acteur*, qui agit, qui joue; *auteur*, qui produit, qui augmente la somme des choses; *séducteur*, qui séduit, qui fait métier de séduire; *voleur*, qui vole, qui fait profession de voler; *parleur* qui parle beaucoup, et aime à parler, etc.

Eur, relativement aux arts, marque proprement l'action, l'exercice, l'énergie, l'habileté, le talent; et c'est pourquoi les noms qu'il termine compor-

tent si bien les épithètes de *bon*, *excellent*, *rare*, *habile*, ou *mauvais*, *détestable*, etc. : *auteur*, *acteur*, *imprimeur*, *graveur*, *sculpteur*, *fondeur*, etc.

2°. *Ien.*

La terminaison *ien* marque très-bien le lieu, l'origine, la doctrine, la profession, surtout la profession d'une science ou d'un art.

Indien, qui est de l'Inde; *Italien*, qui est de l'Italie; *Sicilien*, qui est de la Sicile; *Parisien*, qui est de Paris, etc.

Pyrrhonien, *Platonicien*, *Arien*, *Socinien*, *Cartésien*, etc. : qui professe la doctrine ou est de l'école, de la secte, de l'opinion de Pyrrhon, de Platon, d'Arius, de Socin, de Descartes, etc.

Grammairien, *physicien*, *théologien*, *mathématicien*, *chirurgien*, *opticien*, *comédien*, *musicien*, etc. : qui s'occupe de la grammaire, de la physique, etc.; qui connaît ou pratique les sciences ou les arts indiqués par ces noms.

3°. *Ier.*

Ier exprime proprement la force, la valeur, la puissance ou l'action de cette puissance, l'habitude, l'attachement, l'exercice, le métier même, surtout si c'est un métier commun.

Ouvrier, *jardinier*, *serrurier*, *gantier*, *lanternier*, *chaudronnier*, *cordonnier*, *cordier*, *sabottier*, etc.

Carnassier, celui qui non-seulement mange de

la chair, mais qui en fait sa nourriture capitale, habituelle, et de préférence ; *grimacier*, celui qui fait ordinairement des grimaces, qui fait comme métier de grimacer ; *matinier*, qui a l'habitude, qui fait comme profession de se lever matin ; *casanier*, qui aime à demeurer chez lui, et qui y demeure habituellement ; *tracassier*, qui se plaît à tracasser, et qui tracasse par cacactère et par habitude, etc.

4°. *Iste.*

La terminaison *iste* a le plus grand rapport avec la terminaison *isme*, qui en est, s'il faut le dire, l'*abstrait*. Elle désigne assez ordinairement la profession qu'on fait d'une science, d'une doctrine, et une attache particulière qu'on a pour cette doctrine, our cette science.

Moraliste, qui traite des mœurs et de la morale ; *légiste*, celui qui fait profession de la science des lois ; *publiciste*, celui qui s'occupe du droit public ; *casuiste*, celui qui résout les cas de conscience, etc.

Il en est de cette terminaison comme de la terminaison *isme :* elle se prend aussi quelquefois, ou même assez souvent, en mauvaise part.

Sophiste, celui qui, par des argumens spécieux, abuse de la raison contre la raison même ; *fataliste*, celui qui n'admet d'autre cause de l'univers, ou dans l'univers, que la fatalité ; *anarchiste*, l'ennemi des lois et le fauteur des troubles ; *quiétiste*, le partisan des erreurs du *quiétisme*, etc.

5°. *Ot.*

Ot est une terminaison commune à beaucoup de substantifs et d'adjectifs français. Quelquefois il représente le participe passif des Latins : *devotus*, dévoué, *dévot; præpositus*, préposé, *prévôt; depositus*, déposé, *dépôt*, etc. : alors il exprime ce qu'est la chose, son état. Quelquefois il indique l'assemblage, la multitude, le volume, la capacité : *fagot*, amas de bâtons liés; *ballot*, amas de choses rassemblées ensemble; *billot*, grosse pièce de bois; *tricot*, assemblage de mailles; *maillot*, vêtement qui enveloppe, etc.

Ot est, de même qu'*et*, un diminutif assez familier dans notre langue : de *vieil*, *vieillot; de Guillaume*, *Guillot;* de *Jean*, *Jeannot;* de *Charles*, *Charlot;* de *mine*, *minot*, vaisseau qui sert à mesurer; de *noir*, *noirot*, puis *noiraud*, etc. : alors il tient à l'idée de notre verbe ôter, retrancher, enlever.

L'idée de diminution, de dégradation, de petitesse, est si naturelle à la terminaison *ot* qu'elle la porte dans un grand nombre de termes : ainsi *marmot*, petit enfant; *manchot*, privé d'une main; *magot*, petite vilaine figure contrefaite, etc.

§ II. *Terminaisons des adjectifs.*

1°. *Able*, *ible*, *ile.*

La terminaison *able*, *ible*, *ile*, marque la puis-

sance, la capacité d'être, de devenir; ce qui est propre à faire, à être fait; en un mot, ce qui peut être ou se faire, ou, tout au contraire, ce qui ne peut être ou se faire, si le terme est négatif.

Aimable, digne d'être aimé; *estimable*, digne d'estime; *agréable*, fait pour plaire; *redoutable*, qui est à redouter; *détestable*, qui doit être détesté; *insatiable*, qui ne peut être rassasié; *inabordable*, qu'on ne peut aborder; *inconsolable*, qui ne veut ou ne peut recevoir de consolation.

Terrible, qui donne de la terreur; *horrible*, qui inspire de l'horreur; *accessible*, dont on peut approcher; *invisible*, qu'on ne peut voir; *indicible*, qu'on ne peut dire; *insensible*, qui ne peut sentir ou être senti; etc.

Telle est encore la signification de la terminaison *bile*, qui, dans les mots ci-dessus et autres semblables, a été changée en *able* ou en *ible*, mais qui, dans d'autres mots est restée pour la première syllabe, la même que dans le latin *bilis : mobile*, qui se meut ou qui peut être mû; *habile*, qui fait ou peut faire; *nubile*, qui est en âge de se marier, ou propre au mariage.

La terminaison *il*, *ile*, a beaucoup de rapport avec les précédentes; mais elle en diffère, en ce qu'elle indique, non pas simplement ce qui peut être ou se faire, mais ce qui est ou se fait; en ce qu'à l'idée de capacité ou de puissance, se joint l'idée d'actualité. En effet, que signifient *faisable* et *fusible*, par exemple? L'un ce qui peut se faire, ce

qui se ferait sûrement avec du travail; l'autre ce qui peut se fondre, ou être fondu. Mais *facile* et *fusile*, que signifient-ils? *facile*, ce qui se fait, et se fait sans peine; *fusile* ce qui se fond.

Une autre différence entre les terminaison *ible* ou *able* et *ile*, et qui peut-être est plus réelle que la précédente, c'est que, dans *ible* et dans *able*, la capacité, la puissance d'être ou de faire suppose ou exige nécessairement pour l'acte ou pour l'effet une cause étrangère, et que, dans *ile*, elle n'en exige ni n'en suppose.

2°. *Ace.*

La terminaison *ace*, de *ac*, *ag*, en latin *ax*, est propre à exprimer la stabilité, l'habitude, la constance, la passion, l'acharnement, et elle conserve ordinairement sa force dans notre langue : *tenace*, *contumace*, *efficace*, *vivace*, *rapace*, *vorace*, etc.

3°. *Ain*, *ein*, *in*.

Cette terminaison sert particulièrement à désigner des rapports de lieu, de temps, d'origine, de societé, de profession, d'office, etc.

Ainsi, *Romain*, signifie qui est de Rome; *Africain*, qui est d'Afrique; *républicain*, qui est membre d'une république : *Franciscain*, qui est de l'ordre de Saint-François; *Bernardin*, qui est de l'ordre de Saint-Bernard; *divin*, qui est de Dieu, ou qui appartient à Dieu; *chapelain*, qui est attaché au service d'une chapelle; *écrivain*, qui montre à

écrire, ou qui écrit, compose des livres; *adultérin*, qui est né d'adultère; *hautain*, ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel haut, ce qui marque, respire, affecte la hauteur, etc.

4°. *Aire.*

La terminaison *aire* désigne l'habitude, le métier la manière d'être, le rapport de lieu, d'opinion, de parti, etc.

Ainsi, le *mercenaire* est celui qui fait trafic de lui-même, de ses actions et de sa conscience; le *valétudinaire*, celui qui est souvent malade; *débonnaire*, celui qui, par caractère, est doux et bon avec faiblesse; *atrabilaire*, celui qu'une bile noire et aduste rend triste et chagrin; *tributaire*, celui qui est tenu au paiement d'un tribut; *insulaire*, l'habitant d'une île; *sectaire*, celui qui est d'une secte; *unitaire*, celui qui, en admettant la révélation, ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu, etc.

5°. *Al.*

Al signifie ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient, est propre, ou convient à, ce qui a rapport ou relation avec.

Ainsi, *local* est ce qui est propre au lieu; *amical* ce qui est propre à l'amitié; *fatal*, ce qui est du destin; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture; *matinal*, ce qui est du matin, propre au matin, dépendant du matin, etc.

Ainsi encore, *banal* est ce qui est relatif ou commun au *ban*, c'est-à-dire, au pays, au district, à un peuple; *vital*, ce qui concerne la vie, ce qui y influe; *moral*, ce qui regarde les mœurs, ce qui est de cet ordre; *pectoral*, ce qui a quelque rapport avec la poitrine, en latin, *pectus*: *latéral*; ce qui est de l'un ou de l'autre côté, en latin, *latus*, etc.

6e. *Ant*, *ent*.

La terminaison *ant*, qui n'est que le participe *étant*, syncopé, signifie ce qui est actuel, ce qui se fait, ce qui arrive, le fait ou ses circonstances.

Languissant, qui languit, qui est en langueur; *menaçant*, qui menace; *surprenant*, qui cause de la surprise; *impuissant*, qui est sans pouvoir, etc.

Il en est de même de la terminaison *ent* par *e*. Elle marque ce qui est, l'état présent: *ardent*, *diligent*, *prudent*, *violent*, *insolent*, *clément*, etc. *Ent* y correspond à l'*ens* des latins, qui a la signification d'*étant*.

7e. *Aque*, *ique*.

La terminaison *aque* tient manifestement au latin *actus*, participe passif du verbe *agere*, et qui signifie, *poussé*, *agité*, *emporté*, *entraîné*; la terminaison *ique*, au participe passif *ictus*, qui signifie. *frappé*, *attaqué*, *pressé*, *tourmenté*.

De là *maniaque*, possédé de manie; *démoniaque*, possédé du démon; *lunatique*, frappé en quelque

sorte de la lune; *fanatique*, tourmenté d'une fureur religieuse; *pulmonique*, attaqué du poumon, c'est-à-dire dans le poumon.

Mais *ique* exprime aussi le penchant et l'habitude, le goût et l'exercice, la cause et les effets : un homme *mélancolique* est ou enclin ou sujet à la mélancolie; il est tourné à la mélancolie, ou il en éprouve des accès, il en est dominé.

En général, cette même terminaison signifie *qui appartient à*, *qui concerne*, *qui a trait à : asiatique*, qui appartient à l'Asie; *philosophique*, qui a trait à la phisosophie : *dogmatique*, qui concerne le dogme, etc.

8°. *Ard*

La terminaison *ard* exprime l'ardeur, la passion, l'immodération.

Musard, qui ne fait que *muser*, et que *s'amuser* de tout, de rien; *babillard*, qui a la fureur du babil; *cafard*, hypocrite fieffé, exalté; *bavard*, qui a la rage de parler, parleur impitoyable; *pillard*, qui ne fait que piller, qui ne songe qu'à piller; *grognard*, qui grogne toujours; *gaillard*, qui montre une grande joie, etc.

Ard est donc *augmentatif*, et c'est pourquoi nous disons un *richard*, pour désigner une grande richesse, en parlant familièrement d'un homme d'une condition commune qui a une fortune extraordinaire.

Le père Bouhours a prétendu que *mignard* sent

un peu le *diminutif*; mais c'est mal à propos. Le substantif *mignardise* marque beaucoup de douceur et de mollesse, et ce sont ces mêmes idées qui distinguent *mignard* de *mignon*. C'est comme *augmentatif* et à raison de l'abus, que ce mot a été en quelque sorte condamné à ne plus guère exprimer que l'affectation, l'afféterie, la fadeur, l'excès, les manières de l'*enfant gaté*, d'un *mignot* ou de quelqu'un qui veut être *mignoté*.

9°. *Atre*.

Atre vient du latin *aster*, qui signifie *sauvage*, comme, par exemple, dans *oleaster*, olivier sauvage. Cette terminaison paraît donc faite pour désigner quelque chose de sauvage, de dur, de désagréable; et c'est pourquoi nous la trouvons dans *parâtre* et *marâtre*, parens durs, ou parens d'alliance et par eux-mêmes étrangers à la famille. Elle se fait aussi remarquer dans *pâtre*, gardien de troupeau, que nous regardons comme une espèce de sauvage, et auquel nous attribuons, en conséquence, des mœurs grossières.

Acariâtre, qui est d'une humeur fâcheuse; *opiniâtre*, qui est excessivement attaché à son opinion, à sa pensée; qui la défend à outrance et contre toute opinion.

Cette terminaison porte avec elle un sens en général peu favorable, et nombre de mots où elle se trouve se prennent en mauvaise part; par exemple,

les épithètes *douceâtre*, qui est d'une douceur fade; *olivâtre*, de couleur d'olive, jaune et basané; *rougeâtre*, qui tire sur le rouge, mais plaît moins à la vue que le rouge proprement dit; *bellâtre*, qui a un faux air de beauté, etc.

10°. *Aud.*

La terminaison *aud* est, dit-on, le celte *aud*, *od*, *ot*, *ud*, qui marque la hauteur, l'élévation, l'orgueil, la hardiesse, l'audace. Employée injurieusement, elle doit naturellement désigner, non-seulement le haut degré du vice ou du défaut reproché, mais encore le vice ou le défaut librement manifesté, ouvertement déclaré, hardiment exposé, effrontément soutenu.

Ainsi le *maraud*, est un insolent gueux ou un fieffé coquin; le *lourdaud*, un personnage fort lourd et fort maladroit, qui s'abandonne à toute son incurie; le *nigaud*, un grand niais qui porte la bêtise sur sa figure; le *ribaud*, un franc et effronté libertin; le *rustaud*, un homme de la campagne ou du peuple qui a conservé tout l'air et toutes les manières de son état, sans aucune éducation, et qui est hardiment ce qu'il est, qui l'est sans se gêner en rien.

11°. *Eme*, *ime*, *issime*.

Eme, en latin *emus*, est la même chose que *ime*, en latin *imus*. Or, *ime* et *imus* marquent le superlatif, le plus haut degré, et signifient par consé-

quent, *très*, *entièrement*, *profondément*, *parfaitement*, *à fond*.

Ainsi, *suprême*, ce qu'il y a de plus élevé en hauteur; *extrême*, ce qui est poussé ou porté le plus loin; *même*, ce qu'il y a de plus fort ou de ressemblant en un genre, ce qui est identique; *blême*, qui est extrêmement pâle et défait.

Unanime, ce qui est d'un parfait accord; *cacochime*, tout plein de mauvaises humeurs, très-sujet à des infirmités; *sublime*, fort élevé, élevé jusqu'au plus haut degré; *intime*, ce qui est bien avant dans la chose, ou parfaitement uni; *légitime*, ce qui est entièrement selon la loi, fondé en raison et sur un droit rigoureux; *illustrissime*, ce qui est très-illustre.

Quant à *issime*, il semble dire plus encore que *très* avant le positif, ou le dire avec plus d'énergie. En effet, lorsque nous disons, *richissime*, *grandissime*, *excellentissime*, etc., nous le disons avec affectation, avec emphase, avec une singularité d'expression qui semble vouloir marquer de la manière la plus frappante la singularité même de la chose. Vous dites avec plus ou moins de simplicité qu'*un homme est très-riche* : en disant qu'*il est richissime*, vous appuyez avec plus ou moins de force. Une *grandissime* fortune vous paraît plus que *très-grande*; elle vous paraît infiniment grande.

Remarquez que, par ces superlatifs, vous renchérissez avec force, et même avec une sorte de grâce sur le positif ou l'adjectif simple : Vous me faites un

grand, un *grandissime* plaisir ; un mets est *excellent*, *excellentissime* ; un banquier est *riche*, *richissime*.

12°. *Eux*.

Eux, en latin *osus*, marque la force, le penchant, l'habitude, le goût, la plénitude, l'excès, l'affectation, l'étalage.

Nous avons en français beaucoup d'adjectifs composés qui ne sont distingués des adjectifs simples que par la terminaison *eux*. Quelle est la valeur de cette modification dans ces cas particuliers?

Doux produit *douceur*, et *douceur*, *doucereux* ; *avare*, *avarice*, et *avarice*, *avaricieux* ; *vain*, *vanité*, et *vanité*, *vaniteux* ; *difficile*, *difficulté*, et *difficulté*, *difficultueux* : bornons-nous à ces exemples.

Doucereux signifie, *doux* à l'excès, d'une manière désagréable, fade, rebutante, au figuré comme au propre.

Avaricieux signifie, avare qui se refuse à la dépense, qui lésine sur les plus petites dépenses, qui voudrait toujours tout retenir de ce que l'avare proprement dit amasse.

Difficultueux signifie, difficile en affaires; qui fait des difficultés sur tout, qui s'arrête aux plus petites difficultés, qui en trouve où il n'y en a pas.

Vaniteux signifie, vain dans les plus petites choses, livré à une vanité pitoyable et puérile, plein de sottes vanités.

13°. *If.*

If, en latin *ivus*, désigne quelque chose d'*actif*, qui fait, qui réduit en acte, ou quelque chose de purement *passif*, et qui est dans tel ou tel état. On peut donc dire qu'il est *actif* ou *passif*, suivant la circonstance.

Actif dans *expéditif*, *décisif*, *figuratif*, *vindicatif*, *oppressif*, etc. : *expéditif*, qui expédie promptement; *décisif*, ce qui décide ; *figuratif*, ce qui figure, etc.

Passif dans *vif*, *naïf*, *furtif*, *chétif*, *oisif*, *captif*, etc. : *vif*, qui est en vie, ou a de la vivacité, *naïf*, qui est naturel, sans fard, sans artifice ; *furtif*, qui se fait en cachette, à la dérobée ; *chétif*, qui n'a point de valeur, qui est sans mérite, etc.

Mais, *actifs* ou *passifs* par le sens, tous les adjectifs terminés en *if* ont de commun entre eux de marquer, par cette terminaison, une tendance, une direction décidée vers telle action ou vers tel état, ou l'habitude même de cette action ou de cet état.

14°. *Ite.*

Ite, assez souvent *it* au masculin, marque le participe passé du verbe, ce qui est déjà, ce qui est fait, devenu.

Maudit, *maudite*, ce qui est ou a été maudit ; et de même, *écrit*, *écrite ; introduit*, *introduite ; proscrit*, *proscrite ; séduit*, *séduite*, etc.

La même signification se fait remarquer dans les adjectifs qui se terminent en *ite* pour les deux genres : c'est que les adjectifs paraissent avoir été anciennement des participes, et qu'ils ne sont même encore que des espèces d'adjectifs verbaux : *licite* (en latin *licitus*, de *licere*, *licet*), ce qui est permis par la loi, laissé à la volonté, abandonné au libre arbitre ; *tacite* (en latin *tacitus*, de *tacere*, taire), ce qui a été tu comme pouvant se sous-entendre, ou comme n'ayant pas besoin d'être exprimé pour être entendu.

15°. *Oire.*

La terminaison *oire*, qui se trouve surtout dans plusieurs termes de palais, désigne en général la cause, l'efficacité, ce qui fait qu'une chose a tel effet.

Illusoire, ce qui est propre à séduire, ce qui fait ou a fait *illusion ; gratulatoire*, ce qui est destiné et propre à faciliter ou à rendre des actions de grâces ; *ambulatoire*, ce qui ne fait qu'aller, venir, changer, varier ; *préparatoire*, ce qui prépare, ce qui sert à mettre en état ; *provisoire*, dans son sens primitif, ce qui se juge, se décide par provision, en attendant ; *péremptoire*, ce qui tranche toutes les difficultés ; *notoire*, ce qui est fort connu, ce qui l'est d'une manière certaine ; *accessoire*, ce qui suit, accompagne un objet principal, et s'y rattache comme une sorte d'adjoint et de dépendance ; *conservatoire*,

ce qui conserve ou est destiné à conserver; *vexatoire*, ce qui a pour effet de vexer, etc.

16°. *Ond.*

Bon, *boun*, *bound*, *found*, *und*, communs à plusieurs langues, servent à désigner, dans les composés, l'abondance, la fertilité, la profusion, ainsi que la profondeur, la hauteur, l'énormité, l'excès, le débordement, la fréquence immodérée.

De là *furibond*, celui qui a un grand fond de colère, de furie; qui est sujet à des accès, à des transports fréquens de fureur, ou qui en offre les signes, les traits les plus multipliés et les plus forts; *vagabond*, celui qui ne fait, sans cesse et sans arrêt, qu'errer licencieusement, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; *pudibond*, celui qui se conduit avec beauconp de pudeur et de décence, qui rougit souvent et de la moindre chose; *moribond*, celui qui languit dans un état de mort, qui flotte entre la mort et la vie, qui est toujours mourant; *fécond*, qui est très-productif; *profond*, qui a beaucoup de fond, de capacité, d'enfoncement.

Les Latins disent également et dans le même sens: *moribundus*, *pudibundus*, *errabundus*, etc.; de même que, *undabundus*, qui ne fait qu'ondoyer, qui forme beaucoup d'ondes; *mirabundus*, qui est toujours en admiration, ébahi, émerveillé de tout, etc.

Notre *ond* correspond manifestement à l'*undus* latin où l'*u* avait anciennement le son d'*ou*. Or,

dans *undus*, on reconnaît sans peine *unda*, onde, qui marque la quantité, l'abondance, et *undus* revient même à-peu-près à *undans*, d'où *abondant*; en sorte que *furibundus* est, à la lettre, *furore undans*, abondant en fureur; *fecundus*, *fœtu undans*, abondant en fruits, en productions; *facundus*, *fandi copiâ undans*, abondant en moyens, en faculté ou facilité de parler.

17°. *Uste*, *este.*

Cette terminaison, et d'autres où domine la double articulation *st*, qui marque la fixité, la demeure, l'état, doit avoir à-peu-près la même signification que *stans*, se tenant, demeurant.

Ainsi, *juste* signifiera, qui est, qui se tient dans le droit, *in jure stans* : *robuste*, qui est en force, qui tient du *rouvre*, *robore stans* : *auguste*, qui est, qui se tient en augment, en accroissement de force, de vertu, *augmento stans*.

Honnête, par contraction d'*honneste*, en latin *honestus*, qui est, qui se tient en honneur, *in honore stans*, *constans*; *modeste*, qui se tient dans la mesure, dans de justes bornes, *in modo constans*; *scélérat*, équivalent de scéleste, en latin *scelestus*, qui est ferme, constant dans le crime, *in scelere constans*; *funeste*, qui tend à la mort, à la destruction, ou y tient même en quelque sorte, *in funere stans*; *preste*, et par contraction *prêt*, *in præsto stans*; etc.

18°. *Vore.*

La terminaison *vore* exprime l'acte ou l'action de manger ; du latin *vorare*, dont nous avons fait *dévorer* : elle exprime aussi l'habitude de cette action, et le goût, le penchant qu'elle peut avoir pour principe.

Ainsi *carnivore* signifie, qui mange de la chair, en latin *caro*, *carnis* ; *herbivore*, qui mange de l'herbe ; *frugivore*, qui mange des fruits ; etc.

§ III. *Terminaisons des verbes.*

C'est surtout au présent de l'infinitif que les verbes ont leurs terminaisons spécifiques. Mais qu'on réduise ces terminaisons à ce qu'elles sont pour la simple indication des conjugaisons, il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, du moins en français, de leur trouver une signification particulière et distincte. Peut-être n'en sera-il pas tout-à-fait de même, si l'on y joint quelque chose de ce qui les précède dans les diverses sortes de verbes, cette addition ne fût-elle quelquefois que d'une simple consonne. On va en juger par quelques exemples.

1°. *Enter.*

Nous avons des verbes simples qui expriment une action simple : *lire*, *crier*, *coudre*, *nourrir*, etc. ; et de ces verbes nous formons assez ordinairement

des substantifs qui désignent l'effet produit par cette action : *lecture*, *créature*, *couture*, *nourriture*, etc. Mais nous avons aussi des verbes composés, formés d'un substantif; par exemple, *alimenter*, formé d'*aliment*; *tourmenter*, de *tourment*; *fermenter*, de *ferment*; *médicamenter*, de *médicament*; etc.

Or, que doivent exprimer ces sortes de verbes? Sans doute une action relative à ces substantifs, qui expriment eux-mêmes la cause d'un effet, la source, le principe, etc. Ainsi *médicamenter* signifie donner des médicamens, des choses faites pour guérir; *tourmenter*, causer des tourmens, ce qui trouble et blesse; *alimenter*, fournir des alimens, ce qui a la propriété de nourrir; *fermenter*, s'agiter, se décomposer par le moyen du ferment; *complimenter*, faire compliment ou des complimens, etc.

2°. *Er*.

Dès que les verbes formés à l'infinitif d'un substantif en *ment* et de la terminaison *er* expriment une action relative à ce substantif, il doit sans doute en être de même de tous les autres verbes en *er* dans la composition desquels il entre un substantif quelconque.

Ainsi *manier*, c'est prendre et tâter de la main : (*mani*, pour le singulier *manu*, ou pour le pluriel *manibus* réduit aux deux premières syllabes); *enfanter*, c'est au propre, accoucher d'un enfant, et au figuré, produire; *cuirasser*, revêtir d'une cuirasse;

ferrer, garnir de fer ; *dorer*, enduire d'or moulu, ou couvrir de feuilles d'or ; *couronner*, mettre une couronne sur la tête ; *voiler*, couvrir d'un voile ; *entraver*, mettre des entraves ; *incorporer*, faire entrer dans un corps, ou réunir plusieurs choses en un seul corps (le latin *corpus* fait à l'ablatif *corpore*); *aimanter*, frotter d'aimant; *serpenter*, imiter les mouvemens tortueux du serpent; *ruisseler*, couler en manière de ruisseau, anciennement *ruissel* ; *rayonner*, jeter des rayons (le *n* redoublé par euphonie); *animer*, douer d'une âme ou donner de la vie, de l'ardeur, du courage (*âme*, contraction du latin *anima*); etc.

3°. *Fier.*

Fier, est exactement le *facere* des Latins, faire, rendre tel : il en a toute la signification.

Notifier, en latin *notum facere*, faire, rendre connu, c'est-à-dire faire connaître ; *sanctifier*, rendre saint; *purifier*, rendre pur; *glorifier*, mot à mot, rendre glorieux, et, en bon français, rendre honneur et gloire ; *justifier*, mot à mot, faire juste, innocent ; *déifier*, faire dieu, mettre au rang des dieux ; *sacrifier* (*sacrum facere*), faire une chose sacrée, un sacrifice; *mortifier*, à la lettre, faire mort : la *mortification*, dit Bossuet, est un essai, un apprentissage, et un commencement de la mort; etc.

4°. *Fler.*

Fler est le latin *flare*, que nous rendons par le composé *souffler*. Il y a donc dans les verbes qu'il termine quelque chose de l'action qu'il exprime.

Souffler, de *flare sub*, mot à mot *fler* par dessous, si *fler* pouvait se dire en français; *enfler*, de *flare in*, *fler* en dedans; *gonfler*, pour *confler*, de *flare cum*, *fler* avec force; *boursouffler*, de *souffler* et *bour*, pour *bourse*, *souffler* de manière à remplir de vent, comme une bourse ou quelque chose de semblable; *siffler*, pousser le *souffle* de manière à produire un son aigu, le son *sif;* etc.

5°. *Gner.*

Gner a certainement à la fin des verbes quelque signification particulière: Ne serait-ce pas par hasard d'indiquer quelque chose de rude, de pénible, ou de compliqué dans l'action?

Répugner, *rechigner*, *refrogner*, *grogner*, *trépigner*, *peigner*, *cogner*, *rogner*, *gagner*, *éborgner*, *égratigner*, *empoigner*, *soigner*, *enseigner*, etc.

6°. *Guer, ger.*

La terminaison latine *gare* se change ordinairement en *guer* dans notre langue, et la terminaison *gere*, en *ger*. Or ces deux terminaisons, *gare* et *gere*, viennent également du verbe *agere*, faire, pousser, conduire, etc. Mais la première, par son

â long, semble désigner une action plus forte et plus constante, et la seconde, avec son *è* bref, une action plus faible et plus légère, s'il faut le dire.

Ainsi, *instiguer*, d'*instigo* (où *insto* et *ago*), exciter, pousser avec ardeur; *promulguer*, de *promulgo* (où *pro*, *multis* et *ago*), publier avec éclat et solennité, *devant la multitude : divulguer*, de *divulgo* (*dis-vulgus* et *ago*), produire dans le public, rendre public, *vulgaire ; conjuguer*, de *conjugo* (*cum*, *jugum* et *ago*), lier fortement ensemble, et, mot à mot, mettre ensemble sous le joug; *naviguer*, de *navigo* (*navim ago*), aller sur mer ou sur les rivières, et, à la lettre, conduire un vaisseau, un navire; etc.

Ainsi, *exiger*, d'*exigo* (*ex* et *ago*), demander en maître et de manière à faire en quelque sorte sortir de place et venir à soi ce qu'on demande; *ériger*, d'*erigo* (*è* avec *rego*, ou probablement *rem* et *ago*), pousser de bas en haut, élever, mettre debout; *diriger* (*dis* et *rego*), conduire avec ordre, et comme entre les deux côtés, conduire d'une manière sûre et droite; *partager* (*partes agere*), faire les parts; *saccager*, porter, promener le fer, la hache, si, comme on le dit, *sac* est pour *hac*, et si *hac* a anciennement signifié *hache*, poignard; etc.

Cependant il faut observer que le *gare* latin s'affaiblit souvent en *gere* dans les passages du mot dans notre langue, et qu'il s'y reproduit en *ger* plutôt qu'en *guer* : c'est ainsi que de *fustigare*, nous avons fait *fustiger*, et non *fustiguer ;* d'*obligare*, *obliger*,

et non *obliguer*; de *mitigare* (*mitem agere*), mitiger, et non *mitiguer*, etc.

7°. *Iller*, *ailler*.

Les verbes en *iller* ont, par leur terminaison, la même signification accessoire que les substantifs en *ille*. Ils expriment donc une quantité ou une fréquence de petites choses, de petits actes, gestes, manières, etc.

Pétiller, éclater avec bruit et à plusieurs petites reprises en sautillant; *sautiller*, sauter à petits sauts; *frétiller*, s'agiter par des mouvemens vifs et courts; *roupiller*, sommeiller à demi et souvent; *babiller*, parler avec une abondance excessive de paroles inutiles; *éparpiller*, épandre dru et menu, çà et là, etc.

Telle est aussi à-peu-près, en général, la signification des verbes en *ailler*, et il s'y joint de plus assez souvent je ne sais quelle idée de mépris et de dénigrement.

Piailler, criailler continuellement d'un ton aigre et de mauvaise humeur; *criailler*, faire des cris répétés, importuns, et sur des objets de peu d'importance; *brailler*, parler bien haut, beaucoup, et mal à propos, ne faire en quelque sorte que *braire*; *railler*, ne faire que *rire* de quelqu'un, le tourner en ridicule, en faire sa risée; *rimailler*, ne faire que rimer, et mal, ajuster de méchantes rimes, faire de méchans vers; *ferrailler*, faire métier de se

battre à l'épée, et, par conséquent, de *mêler le fer avec le fer*, etc.

8°. *Ir.*

La terminaison *ir* est, à la lettre, l'*ire* des latins, que nous rendons par *aller.* Elle doit donc exprimer assez souvent l'action de ce verbe.

Elle l'exprime évidemment dans *subir* et dans *périr*, dont l'un est le *subire*, et l'autre le *perire* des Latins: *subir*, mot à mot, aller sous, dessous: *ire sub;* et *périr*, aller par, à travers: *ire per.*

Elle l'exprime aussi sans doute dans *partir*, dans *sortir*, et leurs dérivés: *partir*, aller d'ici, d'une part, commencer d'aller: *sortir*, aller dehors.

Peut-être l'exprime-t-elle dans *pâlir*, *jaunir*, *rajeunir*, *vieillir*, *mûrir*, etc., qui alors signifient littéralement au neutre, *aller*, c'est-à-dire, *devenir pâle*, *jaune*, *jeune de nouveau*, *vieux*, *mûr*, etc.

Peut-être dans *obéir*, en supposant même *obedio* formé, comme on le veut, de *ab* et *d'audio*: alors ce serait, à la lettre, *aller d'après ce qu'on a entendu.*

Peut-être aussi dans *ouvrir*, le primitif d'*ouvrir*, *aperire*, fût-il formé de *ab* et de *pario;* mais bien plutôt cependant, si *aperire* est formé de *ab*, *per*, et *ire*: ce serait, *s'en aller par;* et par conséquent, *laisser à découvert.*

Je dis *peut-être*, car il est d'autant plus facile de se méprendre que bien des verbes terminés en *ir* en français ne paraissent avoir en latin rien de com-

mun avec *ire*: par exemple, *agir*, d'*agere*; *surgir*, de *surgere*; *ravir*, de *rapere*; *tenir*, de *tenere*; *convertir*, de *convertere*, etc.

En général, *ir* ne peut, à ce qu'il paraît, être pour *aller*, que dans des verbes qui, en latin, se terminent en *ire*, et sont de la quatrième conjugaison. Peut-être même n'a-t-il pas ce sens dans *venir*, dont le primitif *venire* vient, suivant Vossius, du grec βαινω. Et peut-être, qui plus est, ne l'a-t-il pas dans *secourir*, qu'il semble si naturel d'expliquer par *aller au secours*: *secourir* est le latin *succurrere* (*currere sub*), courir sous, et la terminaison de *succurrere* ne s'offre pas bien évidemment pour *ire*.

9°. *Imer*, *mer*.

La terminaison française *imer*, *mer*, dérive de la latine *emere*, *imere*. Or *emere*, d'où *imere*, signifiait anciennement, *tollere*, enlever, ôter, prendre. Telle doit donc être aussi la signification d'*imer* et de *mer* à la fin des verbes.

Ainsi, *décimer* signifie prendre, ôter le dixième: de même, *dîmer*, formé, par contraction, de *décimer*. Ainsi, *dirimer*, dont il ne nous reste que l'adjectif verbal *dirimant*, signifierait là *trancher*, ôter de çà et de là; *périmer*, qui n'est plus employé qu'au neutre, en terme de palais, signifierait, comme le latin *perimere*, retrancher, ôter entièrement.

Mais que signifie *rédimer*, se *rédimer*? La même

chose que *redimere* (*rursus emere* ou *demere*) : c'est-à-dire *ôter*, *enlever*, *prendre de nouveau*, moyennant un prix, enfin *racheter ;* et avec le pronom personnel, s'ôter, se délivrer, s'affranchir, en se rachetant.

Roubaud veut qu'*estimer* soit, à la lettre, prendre une bonne opinion de la grandeur : il voit la grandeur dans *st*, prendre dans *imer*, et la bonne opinion, le *prix*, dans *es*, formé du latin *æs*. Mais *estimer* est le dérivé exact d'*æstimare*, et il ne paraît pas que la terminaison *imare* doive être regardée comme absolument synonyme d'*emere* et d'*imere*.

Imere se trouve certainement dans *opprimer*, *imprimer*, *exprimer*, *supprimer*, ou du moins dans leurs correspondans latins, *opprimere*, *imprimere*, *exprimere*, *supprimere*, tous dérivés de *premere*, presser. Mais, pour y avoir le même sens que, dans *décimer*, il faudrait que *premere* dérivât d'*emere*, et, d'après Vossius, on peut tout au moins douter qu'il en dérive.

10°. *Iser*.

Iser termine-t-il un verbe actif ? il exprime l'action de rendre telle que l'indique le corps du verbe, la personne ou la chose qui en est le régime.

Ainsi *volatiliser*, c'est rendre volatil ; *aiguiser* c'est rendre aigu ; *pulvériser*, c'est réduire en poussière ; *immortaliser*, c'est rendre immortel ; *martyriser*, c'est rendre martyr ; *réaliser*, c'est rendre réel et effec-

tif ; *fertiliser*, c'est rendre fertile ; se *familiariser*, c'est se rendre familier, etc. Il peut cependant arriver, mais par une sorte d'exception à la règle, que la chose exprimée par le verbe retombe sur le sujet lui-même plutôt que sur le régime : par exemple, ce n'est pas celui qui est tyrannisé, mais bien celui qui *tyrannise*, qui est rendu tyran.

Iser termine-t-il un verbe absolu, c'est-à-dire sans régime ? Alors il exprime simplement l'action de faire une chose telle que celle qu'indique la racine du verbe.

Ainsi, *rivaliser*, c'est faire acte de rivalité, c'est se porter pour rival ; *moraliser*, c'est faire le moraliste, c'est parler morale ; *dogmatiser*, c'est faire le dogmatiste, c'est mettre en avant de nouveaux dogmes, c'est-à-dire, une doctrine nouvelle : *herboriser*, c'est s'occuper à chercher et à recueillir des herbes et des plantes, etc.

Ce qui peut rendre sensible la signification propre d'*iser*, c'est la différence qu'il y a entre *égaler* et *égaliser*. Par sa terminaison verbale, *égaler* signifie proprement, être ou mettre à l'égal d'un autre ; et par sa terminaison composée, *égaliser* signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc. L'un marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. « Pour bannir ce dernier mot, dit Roubaud, » qui m'a fourni ces observations, il a fallu que le » premier en usurpât insensiblement l'acception, » l'office et la place. »

11°. *Oir, ber.*

Le verbe français *avoir*, formé du latin *habere*, et le latin *habere* lui-même, donnent à bien des verbes, l'un la terminaison *oir*, et l'autre la terminaison *ber*. On sent donc assez ce que signifie cette terminaison dans ces verbes. Mais dans quels verbes se trouve-t-elle réellement? C'èst là la difficulté.

Toutefois, si nous voulons en croire Roubaud, c'est dans *concevoir*, dans *devoir*, dans *pouvoir*, et même dans *vouloir*, que nous pouvons d'abord reconnaître *avoir : concevoir*, avoir de la conception; *devoir*, avoir une dette, une obligation; *pouvoir*, avoir puissance; *vouloir*, avoir la volonté.

Quant à *ber*, pour *habere*, nous l'aurons, suivant le même auteur, dans *exhiber*, en latin *exhibere : exhiber*, avoir à la main, en dehors.

Mais, si, comme il n'y a point de doute, *habere* fait la terminaison d'*exhiber*, il la fait aussi nécessairement d'*inhiber* et de *prohiber*. Tous ces verbes-là, pour mieux dire, ne sont au fond que le verbe *habere* combiné avec telle ou telle préposition.

Le verbe *devoir*, entre les quatre premiers en *o r* cités au commencement de cet article, n'est aussi bien évidemment qu'une combinaison d'*avoir* avec *de*, ou qu'une sorte de traduction du *debere* latin, formé de *de* et d'*habere*.

12°. *Quer, cher.*

Quer et *cher* sont en général la terminaison latine *care*, qui marque la force, l'intensité, ou la

répétition, la fréquence. Mais cette signification se montre beaucoup moins dans *cher* que dans *guer*.

Abdiquer, d'*abdicare ; indiquer*, d'*indicare ; vaquer*, de *vacare ; revendiquer*, de *re* ou *rem* et de *vindicare ; prévariquer*, de *prævaricare ; expliquer*, d'*explicare ; convoquer*, de *convocare*, etc.

De même, *tricher*, de *tricare ; clocher*, de *claudicare ; pécher*, de *peccare ; pêcher*, autrefois *pescher*, de *piscari ; prêcher*, de *prædicare ; mâcher*, de *manducare ; trancher*, de *truncare*, aussi bien que *tronquer*, etc.

Or examinez plusieurs des primitifs latins, vous verrez qu'ils marquent la réduplication ; qu'*abdicare*, par exemple, est le fréquentatif d'*abdicere ; indicare*, le fréquentatif d'*indicere ; prædicare*, le fréquentatif de *prædicere ; manducare*, le fréquentatif de *mandere*. Par ceux-là, jugez de tous les autres : si ce n'est pas la *fréquence* qu'ils marquent, c'est du moins l'intensité, la force.

13°. *Re*.

Si nous ne pouvons pas dire ce que signifie en général la terminaison *re* de nos verbes de la quatrième conjugaison, du moins est-il certain que cette terminaison n'est ordinairement que la contraction de la terminaison brève, *ĕre*, des verbes latins.

Lire, de *legere ; dire* de *dicere ; faire* de *facere ; rendre*, de *reddere ; prendre*, de *prehendere ; tendre*, de *tendere ; résoudre*, de *resolvere ; feindre*, de *fingere ; atteindre*, d'*attingere*, etc.

Ce peut être quelquefois une contraction de la terminaison longue *ēre;* par exemple, dans *luire*, de *lucēre;* dans *nuire*, de *nocēre*, etc.

14°. *Ter.*

La terminaison *ter* exprime la réitération, la fréquence, lorsqu'elle correspond à l'*itare* des Latins. Or ce ne peut être que dans un verbe dérivé d'un autre verbe plus simple, ou que quand le *t* n'appartient point à un mot combiné avec *er* pour former le verbe.

Agiter, fréquentatif d'*agere* et d'*agir; sustenter*, fréquentatif de *sustinere* et de *soutenir; hésiter*, fréquentatif d'*hærere*, *s'arrêter*, etc.

Craqueter, fréquentatif de *craquer; cacheter*, de *cacher; rapiéceter*, de *rapiécer*, etc.

Ter marque aussi la diminution, et c'est surtout lorsqu'il est précédé d'un *o;* comme dans *baisoter*, de *baiser;* dans *buvoter*, de *boire;* dans *picoter*, de *piquer*, etc.

§ IV. *Terminaisons des adverbes.*

Il n'y a que nos adverbes en *ment* dont la terminaison soit significative; mais aussi ces adverbes sont les plus nombreux. Or *ment* est, selon Ménage, l'ablatif *mente* du latin *mens*, combiné avec un adjectif. Le latin *mens* signifie *esprit*, *âme*, *intelligence*, *pensée*. Mais ce n'est pas à ce sens rigoureux qu'il faut borner la valeur de *mente* converti en la ter-

minaison adverbiale *ment*. Tous les vocabulistes l'expliquent par le mot de *manière*, et l'analogie de ce sens avec le premier prouve assez qu'il a dû en naître.

Ainsi, par *prudem-ment*, il faut entendre d'une manière prudente; par *sage-ment*, d'une manière sage; par *sûre-ment*, d'une manière sûre; par *obligeam-ment*, d'une manière obligeante; par *incessam-ment*, d'une manière *in-cessante*, non cessante, s'il faut le dire, et ainsi de tous les autres. Mais observez que, dans certains adverbes, l'adjectif se trouve contracté, ou, si vous voulez, tronqué par euphonie : par exemple, *obligeamment*, pour *obligeante-ment; incessamment*, pour *incessante-ment*.

Le propre de la terminaison *ment* est donc de marquer, de distinguer, d'expliquer la *manière*, la façon particulière d'être ou d'agir du verbe, quand c'est sur un verbe que tombe l'adverbe; et quand l'adverbe tombe sur un adjectif, comme dans *saintement homicide*, *poliment inhumain*, *horriblement laid*, *extrêmement coupable*, elle marque dans l'adjectif un degré, un caractère, une manière toute particulière qui le distingue de ce qu'il est ordinairement.

Quant aux adverbes qui ne se terminent pas en *ment*, ou ils sont *simples*, ou ils sont *composés*. Dans le premier cas, ils sont bornés à la signification de leur *radical* : dans le second, ils ont de plus celle du mot qui en forme la terminaison.

Ainsi, *toujours* reviendra à *tous-les-jours*; *jamais*, à *jam-magis*, déjà plus long; *désormais*, à *depuis-cette-heure-à-plus* (car *dès* équivaut à *depuis*, *or*, à *heure*, *mais* au latin *magis*, plus); *autrefois*, à *dans les autres fois* (*fois* de *vices*, par le changement de *v* en *f*); *beaucoup*, au latin *bella copia*, belle, grande quantité; *ailleurs*, à *alio loco*, en un autre lieu; peut-être aussi à *aliorsum*, formé d'*alio*, autre (*loco* sous-entendu), et de *versum*, tourné, etc.

CHAPITRE VIII.

De l'accidentalité des mots.

L'*accidentalité* des mots est leur modification par les *accidens* dont ils sont succeptibles.

On appelle *accident*, en philosophie, ce qui est en telle sorte dans un sujet qu'il pourrait ne pas y être sans que le sujet fût détruit; comme la blancheur ou la noirceur dans une muraille, la rondeur ou quelque autre figure dans une table; et, en ce sens, on dit que la *substance soutient les accidens*.

En grammaire, on entend par *accident*, une propriété qui, attachée à un mot, n'entre pourtant pas dans la définition essentielle du mot, et n'est par rapport à sa substance que ce qu'est la blancheur ou la noirceur par rapport à la substance d'une muraille.

Les *accidens des mots* sont les diverses variations, les diverses formes et les diverses désinences qu'un même mot peut recevoir par la dérivation grammaticale, sans changer de nature et sans sortir de son espèce. Or ces *accidens* peuvent se distinguer en *généraux* et en *particuliers*: les généraux sont ceux qui peuvent se trouver en toutes sortes de mots; les *particuliers*, ceux qui ne peuvent se trouver qu'en certaines espèces de mots.

§ Ier. *Des accidens généraux des mots.*

Les *accidens généraux* des mots sont au nombre de quatre : l'*acception*, l'*espèce*, la *figure*, et la *prononciation*.

L'acception.

On entend par l'*acception* d'un mot le sens dans lequel il se prend. L'*acception* est ou *propre*, ou *figurée*, suivant qu'elle tient habituellement et comme nécessairement au mot, ou qu'elle ne lui a été donnée que pour le moment, et que par manière d'emprunt, que par simple jeu d'esprit (1). *Le ti-*

---

(1) Cependant il faut observer qu'on dit bien plutôt *sens* qu'*acception*, pour désigner la manière soit propre, soit figurée dont les mots signifient. Il n'y a même, à proprement parler, que le *sens* qui se distingue en *propre* et en *figuré*; l'*acception* est toujours censée une signification *propre*, et les diverses *acceptions* d'un mot ne sont que les diverses significations propres qu'il a successivement reçues dans l'usage.

gre est un animal féroce; Le feu est ardent; Le vieillard marche avec lenteur; Ce malheureux est vêtu, logé froidement: voilà le nom *tigre*, l'adjectif *ardent*, le verbe *marcher*, et l'adverbe *froidement*, au *propre*. Mais voici ces mêmes mots au *figuré*: *Cet homme est un tigre; Vous avez le cœur bien ardent; Il faut marcher droit dans les affaires; Il a été reçu froidement à la cour.*

L'espèce.

L'*espèce* est la classe à laquelle se rapportent les mots, ou comme *primitifs*, ou comme *dérivés*. Elle est donc ou *primitive*, ou *dérivative*.

A l'*espèce primitive* appartienent les noms *ciel, terre, mer, roi, foi;* les adjectifs *juste, sage, saint;* les verbes *parler, boire, sauter;* les prépositions *à, de, dans, sur, pour;* les abverbes, *ici, là, plus, moins;* les conjonctions *et, ou, mais, si*, etc. A *l'espèce dérivative*, les noms *royaume, royauté, fidélité, justice, sagesse, sainteté;* les adjectifs *céleste, terrestre, maritime, royal, fidèle;* les verbes *parlementer, buvoter, sautiller;* les adverbes *justement, sagement, saintement*, etc. etc.

La figure.

La constitution, la forme des mots est l'*accident* qu'on appelle *figure*. Les mots sont-ils *simples*, comme les noms *justice, puissance, mobilité;* comme les adjectifs *juste, puissant, mobile;* comme

les verbes *venir*, *tenir*, *faire*, *dire*, *voir*; comme les adverbes *légalement*, *volontairement*, *prudemment*, *agréablement*? on les dit de la *figure simple*. Sont-ils au contraire *composés*, comme les noms *injustice*, *impuissance*, *immobilité*; comme les adjectifs *injuste*, *impuissant*, *immobile*; comme les verbes *prévenir*, *retenir*, *défaire*, *dédire*, *pourvoir*; comme les prépositions *près-de*, *loin-de*, *non-obstant*, *moyennant*, ou les équivalens de prépositions, *pour l'amour de*, *n présence*, *à fin de*; comme les adverbes *illégalement*, *injustement*, *imprudemment*, *alors*, *aujourd'hui*, *cependant*? on les dit de la *figure composée*.

La prononciation.

La *prononciation* des mots est la manière dont ils sont émis, produits par l'organe de la voix, et dont ils se font entendre à l'oreille. La *prononciation*, invariable dans le même mot quant à l'accent et à la prosodie, peut, quant au ton et à l'emphase, subir différentes variations, selon les diverses passions et les différentes circonstances : c'est ce qui a fait distinguer l'*accident* auquel elle donne son nom.

Mais presque tous ces *accidens généraux* ont été ou seront observés, sinon expressément, du moins par occasion, dans d'autres chapitres. Ainsi, ne nous y arrêtons pas plus long-temps, mais passons aux *accidens* propres à certaines espèces de mots, c'est-à-dire, aux *accidens particuliers*. D'ailleurs, les grammairiens modernes, bien différens en cela des an-

ciens grammairiens, s'occupent assez peu des *accidens généraux*, au moins comme *accidens*, et ce n'est guère qu'aux *accidens particuliers* qu'ils donnent leur attention. Les *accidens particuliers* sont en effet d'une grande importance dans la science grammaticale, et on ne peut pas se croire encore un très-fort grammairien, tant qu'on n'en a pas fait une certaine étude, et qu'on n'en a pas une certaine connaissance.

Quelques *accidens particuliers* regardent les noms et les mots de leur suite, c'est-à-dire les mots qui ont avec eux un rapport d'identité, et leur sont soumis par les lois de la dépendance; les autres regardent les verbes; et ils sont en bien plus grand nombre.

§ II. *Des accidens particuliers aux noms et aux mots de leur suite.*

Les *accidens* des noms et des mots de leur suite sont, le *genre*, le *nombre*, les *cas*, la *déclinaison*. On compte de plus la *comparaison* pour les adjectifs.

Le genre.

Le *genre* est une classe dans laquelle les noms sont rangés d'après le sexe réel ou fictif de l'objet qu'ils représentent, et relativement aux terminaisons que doivent prendre les mots qui ont avec eux un rapport d'identité.

La langue française ne connaît que deux *genres*,

le *genre masculin* et le *genre féminin;* mais le grec et le latin, par exemple, reconnaissent de plus le *genre neutre*, c'est-à-dire, un genre qui n'est ni masculin ni féminin. L'anglais, au contraire, ne reconnaît de genre d'aucune espèce.

Il y a sans doute dans toutes les langues une infinité de noms masculins ou féminins dont les objets n'ont et ne peuvent avoir de sexe, et tels sont particulièrement les noms des êtres inanimés, et les noms des êtres purement abstraits, c'est-à-dire, des êtres qui n'existent que dans notre esprit. Mais la religion, les mœurs et le génie des différens peuples peuvent avoir fait apercevoir dans ces objets des relations réelles ou feintes, prochaines ou éloignées, à l'un ou à l'autre des deux sexes; et cela aura suffi pour en rapporter les noms à l'un des deux *genres*.

Le *genre*, soit masculin, soit féminin, peut être *déterminé*, *commun*, *épicène*, *douteux*, ou *hétérogène*.

Le *genre* est *déterminé*, quand il est déterminément et invariablement, ou masculin, comme *père*, *frère*, *roi*, *pays ;* ou féminin, comme *mère*, *sœur*, *reine*, *ville*.

Le *genre* est *commun*, quand le même nom est tantôt masculin, et tantôt féminin, comme, par exemple, le nom *enfant : Le bel enfant*, dit-on en parlant d'un jeune garçon : *La belle enfant*, *ma chère enfant*, dit-on en parlant d'une jeune fille.

Le *genre épicène* est celui de certains noms d'animaux qui n'ont qu'une seule terminaison et qu'un seul genre pour les deux sexes, et qui, par conséquent, sont toujours masculins, ou toujours féminins, tant pour l'un que pour l'autre : toujours masculins, tels que *renard*, *aigle*, *lièvre*, *chamois*, etc. ; ou toujours féminins, tels que *tourterelle*, *autruche*, *panthère*, *loutre*, *baleine*, etc.

On appelle *douteux* les noms des êtres inanimés qui, sous la même terminaison, se rapportent tantôt à un genre et tantôt à un autre, ou avec la même signification, comme, *automne*, *amour*, et autrefois *équivoque* et *insulte ;* ou avec des significations différentes, comme, *la garde du roi*, et *un garde du roi ; le voile* d'une religieuse, d'une veuve, et *la voile* d'un vaisseau ; *un vigogne*, mouton du Pérou, et *la vigogne*, laine de ce mouton ; *la trompette*, instrument guerrier, et *le trompette*, celui qui sonne de *la trompette.*

Enfin, les noms sont dits *hétérogènes*, quand ils sont d'un genre au singulier, et d'un autre genre au pluriel ; comme, par exemple, *délice* et *orgue*, qui, au singulier, sont masculins : *C'est un grand délice ; Un orgue harmonieux ;* et, au pluriel, féminins : *Ce sont ses plus grandes délices*, *toutes ses délices ; Des orgues harmonieuses ; Il y a de belles orgues dans cette église.*

Voilà pour les noms : passons aux pronoms, qui en tiennent la place.

Il était naturel que les pronoms ne fussent atta-

chés à aucun genre déterminé, mais qu'ils se rapportassent au genre des noms qu'ils représentent; et c'est ce qui est arrivé : *je* et *tu*, *nous* et *vous ; me*, *moi*, *te*, *toi; se*, *soi*, *leur*, sont tour-à-tour masculins et féminins, suivant que c'est un homme ou une femme qui parle, ou que la personne ou les personnes à qui l'on s'adresse sont de ce sexe-là, ou de celui-ci. Cependant quelques-uns ont été déterminés par l'usage à un genre distinct : *il*, *elle*; *ce*, *cette ; un*, *une*, etc.

Les articles ne servent, comme on le sait, qu'à déterminer l'étendue des noms; les adjectifs et les participes, qu'à exprimer telle ou telle qualité des objets représentés par les noms ou par les pronoms. Les articles, les adjectifs et les participes ne peuvent donc ou ne doivent point avoir de genre par eux-mêmes : mais ils se plient, se conforment naturellement au genre des noms auxquels ils se rapportent, soit qu'ils n'aient qu'une seule terminaison pour les deux genres, comme *sage*, *facile*, *juste*, *possible*, *aimable ;* soit qu'ils en aient une pour chaque genre, comme *saint* et *sainte*, *bon* et *bonne*, *doux* et *douce*, *fort* et *forte*, *borné* et *bornée*, *instruit* et *instruite*, *perdu* et *perdue*, *éclos* et *éclose*, *vivant* et *vivante*, etc., etc.

Le nombre.

Le *nombre* se dit de certaines terminaisons qui ajoutent à l'idée principale du mot l'idée accessoire

de quotité. *Cheval* et *chevaux* présentent à l'esprit la même idée principale, l'idée de la même espèce d'animal, et c'est en quelque sorte le même mot sous deux terminaisons différentes; mais les deux terminaisons sont différentes, afin de désigner, par l'une, un seul individu de cette espèce ou cette seule espèce, et par l'autre, plusieurs individus de cette espèce : *Le cheval est utile à l'homme*, il s'agit de l'espèce; *Mon cheval m'a coûté cher*, il s'agit d'un seul individu de cette espèce ; *Il a péri mille chevaux dans cette bataille*, il s'agit de plusieurs individus de cette même espèce.

Il y a quelques langues, telles que l'hébreu, le grec, et le polonais, qui ont admis trois *nombres :* le *singulier*, qui désigne *unité;* le *pluriel*, qui désigne *pluralité*, et entre les deux, le *duel*, qui désigne *dualité*. Mais la plupart des autres langues n'ont, comme le français, que le singulier et le pluriel.

Quoi qu'il en soit des systèmes particuliers des langues par rapport aux *nombres*, il est bien certain que les noms et les pronoms sont seuls susceptibles par eux-mêmes de cette espèce d'*accident*, parce que ce sont les seules espèces de mots qui présentent à l'esprit des êtres déterminés. Les articles, les adjectifs et les participes n'en sont susceptibles, comme de l'*accident* du genre, que par suite de leur identification avec les noms ou avec les pronoms auxquels ils se rapportent. C'est la terminaison numérale de ceux-ci qui détermine la leur, et ils devien-

nent avec eux *singuliers* ou *pluriels*, comme *masculins* ou *féminins*.

Le pluriel, en français, est semblable au singulier, dans tous les noms qui se terminent au singulier par *s*, par *x*, ou par *z*, comme *fils*, *voix*, *nez*. Tous les noms terminés au singulier par toute autre lettre prennent ordinairement un *s* au pluriel; et il en est de même en général des articles, des adjectifs, et des participes. Singulier : *Le roi sage et bon; le père chéri, la mère adorée; un homme charmant, une femme pieuse; cet ami tendre, fidèle et dévoué.* Pluriel : *Les rois sages et bons; les pères chéris, les mères adorées; des hommes charmans, des femmes pieuses; ces amis tendres, fidèles et dévoués.*

Les noms *appellatifs* ou *communs* pouvant s'appliquer à tous les individus de l'espèce, ou à plusieurs soit déterminément soit indéterminément, ou à un seul, il faut nécessairement qu'ils aient un pluriel comme un singulier. Mais les noms reconnus pour *noms propres* et employés comme tels, ne peuvent avoir que le singulier, parce qu'ils ne représentent que des individus. Si les noms des métaux, les noms des vertus et des vices, et d'autres noms abstraits n'ont de pluriel dans presque aucune langue, c'est que par leurs objets respectifs ils se rapprochent bien plutôt des noms *propres* que des noms *appellatifs*.

Les cas.

Le mot *cas*, en latin *casus*, veut dire à-peu-près la même chose que *chute*, et dérive comme *casus*, de *cadere*, tomber.

Les *cas* sont les différentes désinences ou terminaisons d'un nom, d'un pronom, d'un article, d'un adjectif, ou d'un participe, qui en marquent les rapports dans la phrase. La langue française n'a point de *cas* proprement dits, quoiqu'elle ait, soit au singulier, soit au pluriel, différentes désinences pour les pronoms. Mais les anciens grammairiens lui en ont attribué six comme au latin, et, si elle n'en a pas en effet, elle y supplée par des équivalens. Il n'est donc pas inutile d'en dire ici quelque chose.

Les six *cas* du latin, tant au singulier qu'au pluriel, sont le *nominatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif*, le *vocatif*, et l'*ablatif*. Les voici appliqués à cette langue, avec la traduction en français des mots pris pour exemples.

Singulier.

Nominatif. *Meus pater bonus*, mon père bon.
Génitif. *Mei patris boni*, de mon père bon.
Datif. *Meo patri bono*, à mon père bon.
Accusatif. *Meum patrem bonum*, mon père bon.
Vocatif. *O mi pater bone!* ô mon père bon!
Ablatif. *Meo patre bono*, de *ou* par mon père bon.

Pluriel.

Nominatif. *Nostri patres boni*, nos pères bons.
Génitif. *Nostrorum patrum bonorum*, de nos pères bons.
Datif. *Nostris patribus bonis*, à nos pères bons.
Accusatif. *Nostros patres bonos*, nos pères bons.
Vocatif. *O nostri patres boni!* ô nos pères bons!
Ablatif. *Nostris patribus bonis*, de *ou* par nos pères bons.

Nous avons donc, pour correspondre au nominatif, à l'accusatif et au vocatif, le nom pur et simple, sans préposition, et nous pouvons, pour le vocatif, employer aussi l'interjection *ô*; nous avons, pour nous tenir lieu du génitif, la préposition *de*; pour nous tenir lieu du datif, la préposition *à*; et pour nous tenir lieu de l'ablatif, la préposition *de* ou la préposition *par*.

Le *nominatif* est ainsi appelé, parce qu'il *nomme*, énonce purement l'objet, et le présente comme le sujet de l'état, de l'action ou de la passion exprimée par un verbe. On l'appelle aussi par cette raison le *cas direct*. Nos grammairiens disent quelquefois, mais assez mal-à-propos, Le *nominatif*, pour Le *sujet* de la proposition.

Le *génitif*, que quelques-uns ont appelé *possessif*, et qu'ils auraient pu appeler avec bien plus de raison *déterminatif*, est un *cas oblique* qui sert à déterminer, à restreindre un nom commun, et à en faire une application particulière et précise. Son

nom lui vient sans doute de ce qu'il naît immédiatement du nominatif, et qu'il est lui-même le *générateur*, non-seulement de presque tous les cas qui le suivent, mais même de plusieurs espèces de mots.

Le *datif*, autre *cas oblique*, sert à marquer principalement le rapport d'attribution, le profit, le dommage, par rapport à quoi, le pourquoi. *Datif* dérive du supin *datum*, de *dono*, donner, auquel se rapporte *attribuer*.

L'*accusatif accuse*, c'est-à-dire déclare, ou par lui-même, comme on le croit communément, ou par le moyen d'une préposition, sinon exprimée, du moins sous-entendue, l'objet ou le terme de l'action que le verbe signifie. Les grammairiens disent quelquefois L'*accusatif*, pour Le *régime direct* ou *immédiat* d'un verbe; mais c'est improprement, sinon précisément mal-à-propos.

Le *vocatif* sert à appeler, présente l'objet à la seconde personne, et le présente comme le sujet à qui l'on parle de lui-même ou pour lui-même. Il est le plus souvent conforme au *nominatif*, et c'est pour cette raison que quelques grammairiens le placent après le *nominatif* dans les paradigmes des déclinaisons.

L'*ablatif* tire son nom de son usage le plus fréquent, qui est de marquer extraction: *ablatif*, d'*ablativus*, qui sert à enlever, à ôter, à extraire; formé du supin *ablatum* d'*aufero*, enlever, ôter, etc.

On convient généralement que l'*ablatif* est toujours le complément d'une préposition exprimée ou sous-entendue; et par conséquent qu'il n'y a point, à proprement parler, d'*ablatif absolu*.

J'ai dit que plusieurs espèces de mots tirent leur origine du *génitif :* en voici des exemples.

Des *génitifs* latins, *art-is*, *part-is*, *mort-is*, *sort-is*, on a d'abord formé, en supprimant la terminaison, les mots, *art*, *part*, *mort*, *sort;* et ensuite, au moyen de terminaisons nouvelles, d'*art*, *artiste*, *artistement;* de *part*, *partie*, *partiel*, *partiellement;* de *mort*, *mortel*, *mortellement*, *mortalité*, *mortuaire;* de *sort*, *sorte*, *sortable.*

De même, des *génitifs*, *patris*, *legis*, *juris*, *agri*, *frontis*, *regis*, *regni*, *mortis*, *lucis*, on a formé, en les combinant avec d'autres mots, les composés, *patri-moine*, *légis-lateur*, *légis-lation*, *juris-consulte*, *juris-prudence*, *agri-culture*, *fronti-spice*, *régi-cide*, *régni-cole*, *morti-fère*, *luci-fer.*

La comparaison.

La *comparaison* est un *accident* tout particulier aux adjectifs, et que n'ont pas les noms, les pronoms, les articles : elle consiste dans une terminaison particulière qui indique que l'objet auquel on attribue la qualité énoncée par l'adjectif est considéré relativement à un ou à plusieurs autres objets, sous le rapport de cette qualité. Par cet *accident*, les adjectifs passent du degré de signification qu'on

appelle *positif*, à celui qu'on appelle *comparatif*, ou à celui qu'on appelle *superlatif*.

Nous n'avons en français, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, presque point de *comparatifs* ou de *superlatifs* en un seul mot. Mais on sait qu'ils sont très-communs dans certaines langues, et particulièrement dans le grec et dans le latin.

La déclinaison.

On appelle *déclinaisons* les ordres ou genres suivant lesquels on classe, d'après leurs terminaisons ou désinences les plus caractéristiques, les mots qui ont des cas. Les Latins ont cinq *déclinaisons*, et l'on dit que tel mot est de telle ou telle *déclinaison* quand il a, surtout au génitif singulier, ou au génitif pluriel, les mêmes terminaisons que tel ou tel mot généralement reconnu pour *paradigme* ou modèle.

Dès que la langue française n'a point de *cas*, elle ne peut avoir de *déclinaisons*. Cependant, comme un nom, un pronom, un article, un adjectif, un participe, a ordinairement en français une terminaison particulière pour chaque genre ou pour chaque nombre, il en est résulté que, par extension, par abus, on a dit assez souvent *déclinables* ceux de ces mots qui ont cette double terminaison numérale ou générique, et qu'on a appelé au contraire *indéclinables* ceux qui ne l'ont pas.

Décliner son nom est, en français, une expres-

sion très-commune, mais qui signifie, Dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu : *Il fut obligé de décliner son nom.*

§ III. *Des accidens particuliers aux verbes.*

Les verbes ont le *nombre*, comme les noms, et, suivant que les noms auxquels ils obéissent sont au singulier ou au pluriel, ils prennent telles ou telles terminaisons correspondantes : *J'aime*, *tu aimes*, *il aime*; *nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment* : *Je lis*, *tu lis*, *il lit*; *nous lisons*, *vous lisez*, *ils lisent*. Ils ont de plus la *voix*, les *modes*, les *personnes*, les *temps*, la *conjugaison*.

La voix.

La *voix* des verbes est cette suite de terminaisons d'où résulte leur signification *active* ou *passive*, sur un radical qui est toujours le même pour toutes les deux, comme pour chacune en particulier.

La *voix* est donc *active* ou *passive*, comme la signification elle-même. Or la signification est telle ou telle, suivant que le sujet est présenté comme *agent* ou comme *patient* par rapport à l'action du verbe ; c'est-à-dire, comme produisant lui-même cette action, n'importe comment : *Amo*, j'aime, *lego*, je lis, *fero*, je porte; *eo*, je vais, *venio*, je viens; *proficiscor*, je pars, *gratulor*, je félicite, etc. ; ou comme la recevant et en étant l'objet, le terme,

sans la produire : *amor*, je suis aimé, *legor*, je suis lu ; *feror*, je suis porté, etc.

La langue française n'a pas, comme la langue latine, des verbes *passifs* qui correspondent aux verbes *actifs* par une suite de terminaisons analogues à leur signification. Elle n'a que ses participes du passé qui, en prenant la forme adjective, et en se combinant avec l'auxiliaire *être* ou *avoir*, lui tiennent lieu de ces sortes de verbes, et prennent par cette raison le nom de *participes passifs : Je suis aimé, nous sommes aimés ; tu es aimé, vous êtes aimés ; il est aimé, ils sont aimés ; elle est aimée, elles sont aimées ; je les ai aimés, nous les avons aimés, ces amusemens ; je l'ai aimée, cette gloire trompeuse ; nous les avons aimées, ces vaines pompes.*

Mais, si l'on ne voulait regarder qu'à la signification, on pourrait trouver, en français même, quelques verbes *passifs*, ou, ce qui revient au même, à voix passive ; par exemple : *Je pâlis, je péris, je meurs, je m'ennuie, je m'enrhume ; le fer s'use, l'eau s'écoule, le temps s'obscurcit, le feu s'éteint, le sang se glace.* En effet, tous ces verbes, *pâlir, périr, mourir, s'ennuyer, s'enrhumer, s'user, s'écouler, s'obscurcir, se glacer*, expriment des actions dont leur sujet n'est pas l'objet, le terme, en ce sens qu'elles lui viennent du dehors, mais dont il n'est pas non plus l'agent, quoiqu'elles se passent en lui, et qu'enfin il les éprouve sans le vouloir ou sans le savoir. On pourrait en dire autant des verbes qui n'expriment qu'un état, qu'une faculté, ou qu'une capacité

du sujet, puisque certainement le sujet est *passif* relativement à toutes ces choses, et qu'il ne se les donne pas lui-même : *Je deviens*, *je demeure*, *j'existe*, *je suis*, *je végète*, *je luis*, *je brille*, *j'engraisse*, *je maigris*, *je rajeunis*, *je vieillis*, etc.

Ceux qui distinguent les *verbes neutres*, c'est-à-dire des verbes qui ne sont ni *actifs* ni *passifs*, doivent, pour être conséquens, distinguer une *voix neutre*. Mais la grammaire philosophique n'admet point cette sorte de voix, et ce n'est que dans le langage ordinaire qu'on peut la reconnaître, en entendant alors par *voix active* et par *voix passive*, ce qu'on a coutume d'entendre : par *voix active*, celle d'un verbe dont l'action passe de l'agent à un patient étranger : *j'aime Dieu*, *j'écoute mon père*; et par *voix passive*, celle d'un verbe dont le sujet est le patient de l'action d'un autre ; en latin : *amor à Deo*, je suis aimé de Dieu ; *audior à filio*, je suis écouté de mon fils.

Les personnes.

On appelle *personnes*, en grammaire, les relations générales que peut avoir à l'acte de la parole le sujet d'un verbe. Or ces relations sont au nombre de trois ; car ou c'est le sujet lui-même qui parle, ou c'est à lui qu'on parle, ou c'est de lui qu'on parle. Il y a donc trois personnes. Celle qui parle est regardée comme la *première : Je chante ;* celle à qui l'on parle, comme la *seconde: Tu chantes ;* celle dont on parle, comme la *troisième : Il* ou *elle chante ; Pierre chante.*

Mais on peut parler pour plusieurs, parler à plusieurs, et parler de plusieurs. Il y a donc trois *personnes* au pluriel aussi bien qu'au singulier : *Nous chantons*, *vous chantez*, *ils* ou *elles chantent*.

En grec et en latin, les *personnes* sont marquées par les terminaisons d'une manière bien plus distincte qu'en français; par exemple, en latin : *canto*, *cantas*, *cantat*; *cantamus*, *cantatis*, *cantant*. Mais, en français, on remédie à l'inconvénient de ces différences quelquefois trop peu sensibles dans les terminaisons, en joignant aux verbes les pronoms qui marquent les *personnes*.

Les modes.

Les *modes*, que l'on appelait autrefois *mœufs*, sont les différentes manières d'exprimer l'action, la passion ou l'état que le verbe signifie.

On peut distinguer des *modes personnels* et des *modes impersonnels* : les premiers sont ceux où le verbe reçoit des terminaisons par lesquelles il se met en concordance de personne avec le nom ou le pronom qui en exprime le sujet; les seconds sont ceux où il ne reçoit point de ces sortes de terminaisons.

Les *modes personnels* sont : l'*indicatif*, le *conditionnel* ou *suppositif*, l'*impératif* et le *subjonctif*; les *impersonnels* sont : l'*infinitif* et le *participe*.

L'*indicatif* exprime d'une manière positive, absolue, et c'est l'affirmation qui le caractérise : *Je*

n'aime plus aujourd'hui ce que j'aimais autrefois, et, ce que j'aime aujourd'hui, je ne l'aimerai peut-être pas toujours.

Le *conditionnel* exprime d'une manière hypothétique, suppositive, et ajoute à la signification principale, l'idée accessoire d'une condition, au moins tacite, dont il fait dépendre l'affirmation : *Je vous lirais mes vers si je ne craignais de vous ennuyer.*

L'*impératif*, où l'affirmation disparait entièrement, ajoute à la signification principale, l'idée accessoire de la volonté ou du vœu de celui qui parle : *Allez voir votre ami, confiez lui vos peines, et ne craignez pas de le trouver insensible.*

Le *subjonctif*, mode *sous le joug*, comme son nom l'indique, exprime d'une manière subordonnée, dépendante, et c'est moins par les formes du verbe que par les circonstances du discours, que l'on peut y connaître les rapports d'actualité, d'antériorité, ou de postériorité, c'est-à-dire les temps : *Je ne crois pas qu'il me veuille du bien, et cependant je ne voudrais pas qu'on lui fît du mal.*

L'*infinitif* exprime d'une manière générale, indéterminée, et telle qu'il peut quelquefois être employé comme un vrai nom substantif : *Mentir est une chose honteuse; Prétendre tout savoir est une folie.*

Le *participe* exprime de manière à pouvoir prendre quelquefois la forme d'un *adjectif*, et à conserver comme adjectif toute la signification du verbe : *J'ai vu ces malheureux fondant en larmes et se frap-*

pant la poitrine; J'ai vu leurs oppresseurs triomphans et transportés de joie.

Les temps.

Les *temps* des verbes sont les différentes formes par lesquelles ils expriment les rapports de la chose qu'ils signifient au moment où l'on parle.

Or la chose que signifient les verbes est nécessairement, ou simultanée, ou antérieure, ou postérieure au moment où l'on parle, ou, ce qui revient au même, à l'acte de la parole.

Il y a donc trois temps majeurs et principaux : le temps de simultanéité avec l'acte de la parole, ou le *présent;* le temps d'antériorité à cet acte, ou le *passé;* et le temps de postériorité à ce même acte, ou le *futur.*

Mais le *présent* peut être *absolu* ou *relatif;* le *passé* peut être plus ou moins *passé*, et le *futur* plus ou moins *futur*, suivant que les époques sont plus ou moins antérieures, plus ou moins postérieures à l'époque actuelle (1). De là la distinction de plusieurs *passés* et de plusieurs *futurs*. Ces *passés*, pour l'*indicatif*, celui de tous les modes qui

---

(1) On appelle *époque* un point fixe du temps marqué ou caractérisé par quelque fait ou événement particulier : l'*époque de la naissance, de la mort de quelqu'un ; l'époque des moissons, des vendanges ; l'époque de Noël, de la Saint-Jean, de la Saint-Martin*, etc.

en a le plus, sont : l'*imparfait* ou *présent relatif;* le *prétérit défini-prochain;* le *prétérit défini-éloigné;* le *prétérit indéfini-prochain;* le *prétérit indéfini-éloigné;* et le *plusque-parfait*. Ces futurs, pour le même mode, le seul des *modes personnels* qui en ait, sont, le *futur absolu* ou *positif*, et le *futur relatif* ou *comparatif*.

Voyons pour l'*indicatif*, chacun de tous ces divers temps, à commencer par le *présent absolu*.

Le *présent absolu* exprime un rapport de simultanéité avec l'acte de la parole, c'est-à-dire, exprime que la chose dont il s'agit a lieu, se fait au moment même où l'on parle : *j'aime*, *je vois*, *je sens*, *je veux*.

L'*imparfait*, ou *présent relatif*, exprime un rapport de simultanéité avec une époque antérieure, ou avec une époque actuelle, c'est-à-dire, exprime que la chose dont il s'agit se faisait, avait lieu, était présente au moment d'une autre déjà faite ou qui se fait encore : *J'arrivais lorsqu'il est parti*, ou *lorsqu'il partait; J'arrivais lorsque tout à coup je me vois arrêté*.

Le *prétérit défini-prochain* exprime un rapport de simultanéité avec une période où l'on n'est plus (1),

(1) On appelle *période* un espace de temps qui a plus ou moins d'étendue, et dont le commencement et la fin sont marqués par des *époques*.

L'*époque* et la *période* sont donc bien différentes l'une de l'autre : l'*époque* est un moment plus ou moins remarqua-

et marque plus particulièrement le temps où la chose se faisait : *Je m'approchai, je vis, je regardai, j'examinai à loisir.*

Le *prétérit défini-éloigné* exprime aussi un rapport de simultanéité avec une période qui n'est plus, mais avec cette différence qu'il marque plus particulièrement le temps où la chose était faite : *Il ne fut pas arrivé, on ne l'eut pas vu, on ne l'eut pas reconnu qu'on accourut en foule autour de lui.*

Le *prétérit indéfini-prochain* exprime un rapport de simultanéité avec une période où l'on est encore, et marque plus particulièrement le temps où la chose se faisait : *J'ai vu votre ami bien des fois depuis peu, je l'ai vu chez lui, à l'église, à la promenade ; je l'ai vu hier, aujourd'hui, ce matin, ce soir ; je me suis entretenu de vous avec lui, et je me suis franchement expliqué sur sa conduite à votre égard.*

Le *prétérit indéfini-éloigné* exprime un rapport de simultanéité avec une période où l'on est encore, mais en marquant plus particulièrement le temps où la chose était faite : *Dès que j'ai eu lu votre pre-*

---

ble déterminé dans le temps, et la *période* est un espace de temps déterminé. L'*époque*, quelque étendue qu'elle puisse avoir en elle-même, n'est jamais considérée que comme un point, et la *période* la plus courte est toujours au contraire une suite de points : elle a une durée successive, un cours, enfin ce qu'on appelle une *révolution*.

mier volume, je vous l'ai renvoyé, et dès que j'ai eu reçu le second, je me suis mis à le lire.

Le *plusque-parfait* exprime un rapport de simultanéité avec une époque antérieure à une autre époque, qui est elle-même antérieure à l'époque actuelle : *On avait déjà attaqué l'armée, on l'avait enfoncée, on l'avait mise en déroute, lorsque les renforts sont arrivés.*

Le *futur absolu* ou *positif* exprime un rapport de simultanéité avec une époque postérieure qui peut être ou n'être pas déterminée : *Je partirai demain, j'arriverai probablement après-demain, et je reviendrai dans huit jours ; Je lirai votre mémoire, je l'examinerai avec attention, et je vous dirai ce que j'en pense.*

Le *futur relatif* ou *comparatif* exprime un rapport de simultanéité avec une époque postérieure déterminée, et qui se rapporte à une autre époque encore plus postérieure : *Vous ne serez pas arrivé à vingt ans, vous n'aurez pas commencé votre carrière civile, vous n'aurez pas connu le monde, que vous changerez d'opinion sur les hommes et sur les choses.*

Tels sont les temps de l'*indicatif*. Passons à ceux des autres modes.

Le *conditionnel* a un *présent* qui peut devenir un *futur*, suivant les circonstances : *Il ne finirait pas de parler ; on ne se lasserait pas de l'entendre ; j'irais vous voir demain si je croyais vous trouver chez*

vous, et je vous apporterais en même temps le livre que je vous ai promis.

Le *conditionnel* a encore un *prétérit absolu* ou *positif*: *Vous m'auriez fait plaisir de ne rien dire; sans votre indiscrétion, on ne m'eût jamais soupçonné;* et quelques-uns lui donnent par opposition un *prétérit relatif* ou *comparatif*: *Si vous m'aviez écrit, j'aurais eu fait votre affaire avant que vous fussiez arrivé.*

L'*impératif* a un *présent* qui le plus souvent n'est au vrai qu'un *futur*: *Suivez-moi, allons le trouver, et dites-lui tout cela.* Il a aussi un *prétérit*, le plus souvent *relatif*: *Ayez bientôt fini, je vous prie: Ayez réglé ce compte quand je reviendrai.*

Le *subjonctif* a, 1°. un *présent* qui peut devenir un *futur*: *Il ne paraît pas que vous soyez content: Il s'en faut que je le sois moi-même: Je ne sais s'il arrivera jamais que je le sois.*

2°. Un *imparfait*: *Je ne crois pas, je ne croyais pas, je n'eusse jamais cru qu'on pût lui faire un crime de cette action.*

3°. Un *parfait*: *Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'on lui ait tenu un tel propos, qu'on ait formé un tel dessein.*

4°. Un *plusque-parfait*: *Je ne croyais pas que vous vous fussiez si peu souvenu de moi, ni que vous eussiez négligé à ce point mon affaire.*

L'*infinitif* a, 1°. un *présent absolu* ou *relatif*, suivant les circonstances: *J'ai voulu, je veux, et je*

voudrai toujours vivre sans reproche, toujours mériter l'estime des hommes.

2°. Un *parfait absolu : J'ai cru, je croyais, et je crois encore vous avoir donné là-dessus toute satisfaction.*

3°. Un *parfait relatif* ou *antérieur : Je vous félicite d'avoir eu terminé votre procès avant la nouvelle organisation des tribunaux.*

4°. Un *futur*, qui peut être un *présent : Vous devez recevoir demain la confirmation de cette nouvelle : Elle doit vous faire un grand plaisir.*

Le *participe*, s'il est *actif*, a un *présent* à-peu-près analogue à celui de l'*infinitif : Aimant la vertu et détestant le vice comme vous faites, pouviez-vous, avez-vous pu, pouvez-vous, pourriez-vous, pourrez-vous soutenir de telles maximes?*

Et, s'il est *passif*, il a un *parfait* qui n'est bien déterminé que par les circonstances : *Voilà la guerre finie, la paix conclue, les armées rentrées dans leurs cantonnnemens : Ayant parlé, il s'en fut : La loi ayant été promulguée, on a dû s'y conformer, ou l'on s'y conformera.*

Une observation générale à faire sur les temps des divers modes, c'est que les uns sont *simples*, c'est-à-dire, consistent en un seul mot, tels que les présens, j'*aime*, j'*aimerais*, que j'*aime;* les imparfaits, j'*aimais*, que j'*aimasse;* le parfait défini, j'*aimai*, et le futur absolu, j'*aimerai :* et que les autres sont, ou *composés*, c'est-à-dire, consistent en deux mots, tels que le parfait défini-éloigné, j'*eus aimé;* le

parfait indéfini-prochain, j'*ai aimé*; le plusque-parfait, j'*avais aimé;* le futur relatif, j'*aurai aimé;* ou *sur-composés*, c'est-à-dire, consistent en plus de deux mots, tels que : j'*ai eu fini*, j'*ai eu commencé*, j'*ai eu lu*.

Et une autre observation qui suit de celle-là, c'est que l'idée accessoire d'un temps ne tient aux terminaisons qu'autant que c'est un *temps simple;* et que, pour les *temps composés* ou *sur-composés*, elle tient à la combinaison des divers mots et à la forme de leur ensemble.

La conjugaison.

La *conjugaison* d'un verbe est la manière de le *conjuguer :* or la manière de le *conjuguer* consiste à lui faire prendre successivement, sur le modèle d'un autre verbe qui sert de règle, toutes les terminaisons ou toutes les formes qui lui conviennent selon les personnes, les nombres, les temps et les modes.

Les *infinitifs* ont été regardés comme la première forme que les verbes aient eue, et il en est résulté que leurs différentes terminaisons ont servi à marquer la différence des *conjugaisons*.

Or les terminaisons des infinitifs peuvent se rapporter à quatre : *er*, *ir*, *oir* et *re*. On a donc distingué quatre grandes *conjugaisons*, et on a choisi les verbes *aimer*, *finir*, *recevoir* et *rendre*, pour en être les modèles, les *paradigmes*.

D'après cela, il est naturel que tous les verbes

qui se conjuguent exactement comme celui qui leur sert de *paradigme*, soient regardés comme *réguliers*, et que l'on regarde comme *irréguliers* ou *anomales*, ceux qui s'écartent plus ou moins de la règle.

CHAPITRE IX.

De ce qu'on peut appeler la progression des mots.

Par *progression* des mots nous entendons certaines terminaisons particulières qui en restreignent ou en étendent plus ou moins le sens primitif, et en vertu desquelles ils sont *comparatifs* ou *superlatifs*, *inchoatifs* ou *fréquentatifs*, *augmentatifs*, *diminutifs*, ou *réduplicatifs*.

§ Ier. *Comparatifs et superlatifs.*

I. *Comparatifs*. Les mots *comparatifs* sont des adjectifs ou des adverbes qui par leur terminaison seule marquent la supériorité d'un sujet sur un autre dans la qualité qu'ils expriment.

Les Italiens et les Espagnols ont, ainsi que les Latins et les Grecs, beaucoup de ces sortes d'adjectifs et d'adverbes. Mais nous, nous n'avons guère,

d'une part, que *moindre*, *meilleur* et *pire*, au lieu de *moins grand*, de *plus bon*, et de *plus mauvais* ; et de l'autre, que *mieux* et *pis*, pour *plus bien* et *plus mal*. Encore faut-il remarquer que ces mêmes adjectifs et ces mêmes adverbes, quand ils sont précédés de l'article *le*, *la*, *les*, deviennent ce qu'on appelle des superlatifs : Le *meilleur* de nos amis ; le *pire* de nos maux ; la *moindre* de nos fautes : Faites pour *le mieux* ; le *pis* qui puisse arriver.

II. *Superlatifs*. Les mots *superlatifs* sont encore des adjectifs et des adverbes ; et ce qui en fait le caractère distinctif, c'est une terminaison par laquelle la qualité qu'ils expriment se trouve marquée à un très-haut degré, ou au plus haut degré d'intensité, selon qu'ils sont employés d'une manière absolue ou d'une manière relative. L'italien et l'espagnol sont à-peu-près aussi riches à cet égard que le latin et le grec ; mais le français n'a guère que quelques termes de dignités, tels que *révérendissime*, *illustrissime*, *sérénissime*, *éminentissime* ; comptons encore, si l'on veut, *grandissime*, *excellentissime*, *rarissime*, *richissime*, qui sont du moins soufferts dans la conversation, comme dans ces phrases : *C'est excellent*, *excellentissime* ; *Cet homme est riche*, *richissime*.

§ II. *Augmentatifs*, *diminutifs*, et *réduplicatifs*.

I. *Augmentatifs*. Ce sont des noms, des adjectifs, ou des verbes, dérivés ou composés, qui par leur

terminaison ou par leur initiale signifient plus que les primitifs ou que les simples auxquels ils se rapportent. Cette sorte de richesse ne manque ni à la langue italienne ni à la langue espagnole. La première a trois terminaisons augmentatives : *otto*, *one*, et *accio ;* et la seconde en a jusqu'à quatre : *azo*, *acho*, *asco*, et *on.* Ainsi, en italien, de *vecchio* (vieillard), on forme *vecchiotto* (vieillard vénérable), *vecchione* (grand vieillard), et *vecchiaccio* (vieillard méprisable, méchant vieillard); en sorte que la terminaison *acchio* indique une idée de mépris. Ainsi, en espagnol, de *asno* (âne), vient *asnazo* (grand âne, au propre et au figuré), de *hombre* (homme), vient *hombrazo* ou *hombron* (grand homme), *hombracho* (gros homme); de *pena* (roche), vient *penasco*, (grande roche, rocher).

Les patois du Midi ont aussi leurs terminaisons augmentatives ; par exemple *as* pour le masculin, et *asse* pour le féminin : *couquinas*, un grand coquin ; *ousselas*, un grand oiseau ; *garçonnas*, un grand garçon ; *fennasse*, une grosse femme ; *fillasse*, une grosse fille.

Mais notre langue est en ce genre assez pauvre. A peine pourrons-nous citer quelques noms pour exemples, à moins que ce ne soient par hasard, *renom* et *renommée*, pris comme synonymes de *nom ; richard*, *rustaud*, *rustre*, *muraille*, *généralissime*, et autres semblables. En effet, *renom* et *renommée* désignent divers degrés d'une grande réputation, et de telle sorte que le *renom* ajoute au *nom*, et la *renommée*

au *renom*. *Richard* signifie très-riche; *rustaud* et *rustre* enchérissent l'un et l'autre sur *rustique*, et *rustre* enchérit sur *rustaud*, car on est *rustaud* faute d'éducation et de culture, et on est *rustre* par mœurs et par caractère: on l'est avec de l'éducation et de la culture, et quoiqu'on ait même vécu dans un monde bien élevé. *Muraille* enchérit aussi sur *mur*, si, comme on le veut, c'est une suite de murs qu'exprime le mot *muraille*. Enfin *généralissime* dit la même chose que général des généraux, ou que général suprême. Ce mot, dont on attribue la création au cardinal de Richelieu, semblerait appartenir par sa terminaison à la classe des adjectifs; mais il est aussi incontestablement nom que le mot *général* dont il dérive.

Peut-être pourrions-nous compter parmi les noms *augmentatifs*, *bestiasse* et *bêta*, dont le sens est *grosse bête;* mais ils ne se disent que par injure ou que par plaisanterie, et que dans le style le plus familier.

Les adjectifs *augmentatifs* ne sont pas non plus très-nombreux dans notre langue; mais on y en trouve, et nous pouvons en citer; par exemple, *avaricieux*, *furibond*, *oiseux*, *prochain*, dérivés d'*avare*, de *furieux*, *d'oisif*, et de *proche*. *Avaricieux* signifie, avare qui se refuse à toute dépense, qui lésine sur tout et voudrait tout retenir de ce que l'avare proprement dit amasse. *Furibond* dénote plus que de la fureur: il dénote une fureur portée au dernier excès. *Oisif* n'exprime propre-

ment que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle; et *oiseux* exprime l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. *Prochain* est le latin *proximus*, et signifie, très-proche, le plus proche.

Notre langue a aussi quelques verbes *augmentatifs*; par exemple, les composés *parachever*, *parsemer*, *concasser*, *dévouer*, *poursuivre*. Car *parachever* veut dire, achever quelque chose en sorte qu'il n'y ait rien qui y manque; *parsemer*, semer çà et là; *concasser*, casser de manière à réduire en petites parties; *dévouer*, vouer avec une entière abnégation et sans aucune réserve; *poursuivre*, suivre avec vitesse et dans le dessein d'atteindre.

On peut aussi, je crois, regarder comme *augmentatifs*, plutôt que comme purement *réduplicatifs*, les verbes, *rabaisser*, *raccourcir*, *radoucir*, *raffermir*, *rassurer*, *raconter*, *réveiller*, *rechercher*, etc., parce qu'on ne veut pas dire, *abaisser*, *accourcir*, *adoucir*, *affermir*, *assurer*, *conter*, *éveiller*, *chercher*, de nouveau ou une seconde fois, mais, *abaisser*, *accourcir*, *adoucir*, etc., d'une manière particulière et avec un degré plus marqué d'intensité ou de force.

II. *Diminutifs*. Les *diminutifs* sont des mots qui diminuent ou adoucissent la force des primitifs dont ils sont formés. Tels sont les substantifs: *femmelette*, petite femme; *fillette*, petite fille; *fleurette*, petite fleur; *amourette*, petit amour, amour peu sérieux; *maisonnette*, petite maison; *chambrette*, petite chambre; *chansonnette*, petite chanson; *pas-*

toureau, petit berger, et *pastourelle*, petite bergère; *monticule*, du latin *monticulus*, petite montagne; *corpuscule*, de *corpusculum*, petit corps; *globule*, de *globulus*, petit globe; *négrillon*, petit nègre, et *négrillonne*, petite négresse; *bouvillon*, jeune bœuf; *corbillon*, petite corbeille; *guenillon*, petite guenille; *aiguillon*, petite aiguille; *volereau*, petit voleur; *pigeonneau*, petit pigeon; *levreau*, petit lièvre; *aiglon*, petit aigle; *poulet*, *poulette*, petite poule; *roitelet*, petit roi; *batelet*, petit bateau; *gantelet*, petit gand; *bestiole*, petite bête; *guenuche*, petite guenon; *perruche*, petit perroquet, etc.

Tels sont encore les adjectifs : *rondelet*, *rondelette*, un peu rond, un peu ronde; *brunet*, *brunette*, un peu brun, un peu brune, tirant sur le brun; *grasset*, *grassette*, un peu gras, un peu grasse; *maigrelet*, *maigrelette*, un peu maigre; *vieillot*, *vieillotte*, un peu vieux, ou qui commence à vieillir, du latin *vetulus*, *vetula*.

On peut aussi trouver quelques *diminutifs* parmi les verbes, et en voici deux que l'Académie donne pour tels : *nasillonner*, *tremblotter*, nasiller et trembler un peu. Ceux-là pourront servir à en faire connaître d'autres.

Ce n'est pas tout : outre les *diminutifs* qui diminuent la force des primitifs, et qu'on peut appeler diminutifs *physiques*, il y a encore des *diminutifs* de compassion, de tendresse, d'amitié, en un mot, de sentiment : tels sont ceux qu'on trouve dans nos

anciens poëtes : *rossignolet*, *agnelet*, *tendrelet*, *doucelet*.

> Viens, ma bergère, sur l'*herbette*,
> Viens, ma bergère, viens *seulette* :
> Nous n'avons que nos *brebiettes*
> Pour témoins de nos *amourettes*.

Mais il faut remarquer que la plupart de tous ces *diminutifs*, soit *physiques*, soit de *sentiment*, et verbes, adjectifs, ou noms, ne sont guère que du style le plus familier ou le plus naïf. Et une autre remarque à faire, c'est que certains ne se disent qu'en mauvaise part, et ne présentent qu'un sens défavorable : *femmelette*, par exemple, ne se dit que par mépris, pour, femme d'un esprit très-simple, très-borné ; *doucet*, *doucette*, en parlant des choses, signifie doux sans être agréable, et, en parlant des personnes, d'une douceur affectée.

Du temps de Marot et de Rabelais, nous avions beaucoup de ces sortes de mots puérils, enfantins. Dans leur temps ils pouvaient avoir de la grâce, et on leur en trouve encore dans les auteurs où l'on a occasion de les lire. Mais ils n'en ont pas moins dû cesser peu-à-peu d'être en usage, parce qu'ils n'ont pu, comme le dit un de nos plus grands écrivains du dernier siècle, que paraître indignes de la majesté d'une langue ennoblie par les Pascal, les Bossuet, les Fénélon, les Pélisson, les Corneille, les Despréaux, les Racine, les Massillon.

Si les *diminutifs* faisaient la richesse d'une lan-

gue, il n'y en aurait point qui pût l'emporter à cet égard sur l'italien et l'espagnol. Non-seulement ils abondent l'un et l'autre en *diminutifs*, mais on y trouve encore, et en assez bon nombre, des *diminutifs de diminutifs.* Par exemple, de *bambino*, un petit enfant, les Italiens ont fait *bambinello*, un fort petit enfant, *bambocchio*, un très-petit, très-petit enfant, et *bambocciolo*, un enfant si petit, si petit que rien.

C'est ainsi qu'en latin, de *homo*, on a fait *homuncio*, et d'*homuncio*, *homunculus*, et encore *homulus*, trois mots qui se trouvent dans Cicéron. « Ce » sont, dit le père Bouhours, des pygmées qui mul» tiplient, et qui font des enfans encore plus petits » qu'eux. »

Les patois du midi ne manquent pas non plus de *diminutifs.* Un *home* y est un homme fait, et un *houmenou*, un petit homme; *efan*, un enfant en général, et un *efontou*, un petit enfant; un *oussel*, un oiseau, et un *ousselou*, un petit oiseau.

III. *Réduplicatifs*. On appelle ainsi des mots qui marquent le redoublement, la réitération de la chose qu'ils expriment. On n'en trouve aussi que parmi les noms, parmi les verbes, et parmi les adjectifs, et il est à remarquer qu'ils commencent tous par la particule *re*, qui s'élide devant *a*, et forme *ra*.

Exemples pour les noms: *Rappel*, *réaction*, *rebondissement*, *réconciliation*, *redite*, *réédification*, *re-*

fonte, *régénération*, *réhabilitation*, *réimpression*, *relèvement*, *remaniment*, *renaissance*, etc.

Exemples pour les verbes : *Ramener*, *rappeler*, *rapprendre*, *rasseoir*, *rattraper*, *réagir*, *réconcilier*, *redire*, *réédifier*, *refondre*, *régénérer*, *réhabiter*, *réimprimer*, *renouer*, *renvoyer*, *renaître*, *ressaisir*, etc.

Exemples pour les adjectifs : ces sortes d'adjectifs sont en très-petit nombre, et se rapportent tous à un nom ou à un verbe dont ils dérivent; tels sont : *Réconciliable* et *irréconciliable*, *reconnaissable*, *réduplicatif*, *remémoratif*, *rejetable*, *reproductible*, *renaissant*, etc.

§ III. *Inchoatifs et fréquentatifs.*

Ces deux qualifications ne peuvent guère s'appliquer qu'à des verbes, c'est-à-dire qu'il n'y a guère que des verbes qui puissent être *inchoatifs* ou *fréquentatifs*.

Un verbe est *inchoatif* quand il exprime le commencement d'une action. Tels sont, *vieillir*, *rajeunir*, *jaunir*, *blanchir*, *fleurir*, *s'endormir*, *verdoyer*, *grisonner*, etc., qui signifient, devenir vieux, redevenir jeune, devenir jaune, pousser des fleurs ou entrer en fleurs, commencer à dormir, devenir grison, etc.

C'est le sens, et non la terminaison qui, en français, distingue ces verbes-là des autres. Mais en latin, c'est la terminaison, et cette terminaison est

sco, ou *scor*, ajouté à un radical significatif par lui-même. C'est ainsi que *calesco*, *frigesco*, *albesco*, *irascor*, s'échauffer, se refroidir, blanchir, entrer en colère, dérivent de *caleo*, être chaud, *frigeo*, être froid, *albeo*, être blanc, et *ira*, colère.

Les verbes *fréquentatifs* sont ceux dont la signification se réduit à marquer l'action plusieurs fois répétée de leurs primitifs. Ils sont tels par leur terminaison, qui le plus ordinairement est en *ailler*, *iller*, et en *oter*, *eter*.

En *ailler*, comme *criailler*, *tirailler*, *répétailler*, qui ont pour primitifs *crier*, *tirer*, *répéter*; comme *ferrailler*, qui veut dire, avoir souvent le fer à la main; et comme *brailler* et *piailler*, dont le premier se dit plus particulièrement des hommes, et le second, plus particulièrement des femmes.

En *iller*, comme *mordiller*, *petiller*, *tortiller*, *brandiller*, *sautiller*: mordre légèrement et à petites reprises; peter à plusieurs reprises et avec un petit bruit; tordre à plusieurs tours; *brandir* ou *branler* légèrement de çà et de là; *sauter* à plusieurs sauts.

En *oter*, comme *crachoter*, *clignoter*, *buvoter*, qui signifient, cracher souvent et peu à la fois, cligner à tout moment et coup sur coup, boire à petits coups et souvent.

En *eter*, comme *craqueter*, craquer souvent et à petit bruit; *marqueter*, marquer de plusieurs empreintes ou marques; *émietter*, émier de manière à réduire en très-petits morceaux.

Il y en a qui regardent *habiter*, *agiter*, *dicter*, comme des *fréquentatifs*, parce qu'ils correspondent aux fréquentatifs latins *habitare*, *agitare*, *dictitare*, dont il est visible qu'ils viennent ; mais il faut convenir que, s'il sont *fréquentatifs* en français même, et expriment une idée accessore de répétition, ils n'ont pas du moins en français de primitifs auxquels ils se rapportent, et qui expriment la même idée principale.

Le latin, par exemple, a des *fréquentatifs* très-marqués, et il en a un très-grand nombre. On les reconnaît aisément à la terminaison de l'infinitif, qui est presque toujours en *tare* ou en *itare: clamitare*, de *clamo*, crier; *dormitare*, de *dormio*, dormir; *legitare*, de *lego*, lire ; *rogitare*, de *rogo*, demander ; *territare*, de *terrere*, épouvanter, etc.

CHAPITRE X.

De la transformation des mots.

Il est rare que les mots passent d'une langue dans une autre sans éprouver certains changemens qui en altèrent plus ou moins le matériel et la forme. Il leur arrive même assez souvent d'en éprouver de plus ou moins sensibles en restant dans la même langue. Or combien la connaissance de tous ces di-

vers changemens ne doit-elle pas importer pour la science étymologique! Ce n'est donc pas sans raison que nous allons nous en occuper.

Les changemens ou altérations que les mots subissent dans leur forme primitive sont des espèces de *transformations*, et c'est pourquoi on les appelle *métaplasmes*, nom d'origine grecque qui a cette même signification : μετά, au delà, et πλάσμα, forme. Ils sont aussi ce qu'on appelle communément des *figures de grammaire*, quoique ce nom de *figures* ne convienne, à la rigueur, qu'à ceux qui s'opèrent dans la langue originale même, par choix et par goût seulement, et pour une circonstance particulière.

Les *métaplasmes*, quels qu'ils soient, *figures* ou non, ont lieu de trois manières différentes : par addition, par soustraction, ou par mutation de lettres ou de syllabes. De là trois grands genres de *métaplasmes*, dont chacun se subdivise en plus ou moins d'espèces.

§ Ier. *Des métaplasmes par addition.*

L'addition dont les mots sont susceptibles peut se faire au commencement, au milieu, ou à la fin des mots. Par conséquent, trois différentes sortes de *métaplasmes* par addition : la *prosthèse*, l'*épenthèse*, et la *paragoge*.

Prosthèse.

La *prosthèse*, en grec πρόσθεσις (de πρὸς, avant ou devant, et θέσις, position), est une addition faite au commencement d'un mot; par exemple :

En latin, l'ὥρα grec converti en *cura*, avec un *c*, et l'ἔντερον, en *venter*, avec un *v* en tête : *fefelli*, formé de *fallo* (tromper), *cecidi*, de *cado* (tomber), *spopondi*, de *spondeo* (promettre), *cucurri*, de *curro* (courir), etc., à l'imitation de tous ces temps des verbes grecs où l'on remarque jusqu'à deux ou trois initiales de plus qu'au présent de l'indicatif; ἔτυπον, τέτυφα, ἐτετύφειν, imparfait, parfait et plus-que-parfait de τύπτω, je frappe.

En français, l'*e* initial des mots *esprit*, *espace*, *étang*, *estomac*, *étude* (anciennement *estude*), que n'ont point leurs primitifs latins *spiritus*, *spatium*, *stagnum*, *stomacus*, *studium*, et qui ne leur vient que de ce que la consonne *s*, qui commence ces primitifs, était anciennement appelée et prononcée *esse*.

Le *g* de *grenouille*, et le *n* de *nombril*, l'un *ranuncula*, et l'autre, *umbilicus*, en latin.

L'*a* d'*alors que*, employé poétiquement pour *lorsque*, et le *ce* de *cependant que*, pour *pendant que*.

L'article arabe *al* ajouté aux mots *coran* et *kali* de la même langue, pour en former les mots *alcoran* et *alcali*, dont le premier désigne le livre sacré des

Musulmans, et le second, la même chose que notre terme de chimie, *soude*.

Il faut regarder aussi comme une véritable *prosthèse* l'addition d'une particule quelconque à la tête d'un mot, pour faire de ce mot un mot composé, tel que *redire*, *délire*, *contredire*, *comprendre*, *élever*, *immobile*, *amovible*, *surcharge*, *surprise*, *méfiance*, *mécontentement*, *préjugé*, etc.; où l'on voit *re*, *de*, *contre*, *com*, *é*, *in*, *a*, *sur*, *mé*, *pré*, ajoutés aux simples *dire*, *prendre*, *lever*, *mobile*, etc.

Quelquefois même il peut s'offrir une double *prosthèse*, comme dans *imparfait*, *inamovible*, *ineffable*, *inappréciable*, où l'on voit *in* et *par*, *in* et *a*, *in* et *e*, et encore *in* et *à*.

Épenthèse.

L'*épenthèse* (de θέσις, position, avec ἐπὶ, sur, en: *position en dedans*, entre), est l'addition faite au milieu d'un mot.

En latin, *prodes*, *proderam*, *prodesse*, etc., au lieu de *pro-es*, *pro-eram*, *pro-esse*, être pour, servir; *superbire*, au lieu de *super-ire*, aller sur, s'élever au-dessus, s'enorgueillir; *ambire*, au lieu de *am-ire*, aller autour, rechercher, ambitionner; la lettre *l*, redoublée dans *religio* et dans *reliquiæ*, pour rendre la première syllabe longue; etc.

En français, les mots *miel*, *fiel*, *bien*, *rien*, avec un *i* que n'ont point en latin leurs primitifs

mel, *fel*, *benè*, *rem*, accusatif de *res*, chose, affaire.

De même, *poudre*, *cendre*, *nombre*, *humble*, *fronde*, *lanterne*, *trésor*, avec un *d*, un *b*, un *n*, ou un *r*, que n'ont point les mots *pulvis*, *cinis*, *numerus*, *humilis*, *funda*, *laterna*, et *thesaurus*, auxquels ils doivent leur naissance.

Paragoge.

La *paragoge* (en grec παραγογὴ, accroissement, de παρα, au delà, et ἄγω, mener), est une addition faite à la fin d'un mot, comme :

En latin, *amarier*, *dicier*, pour *amari*, être aimé, *dici*, être dit; *egomet*, *tute*, *quisnam*, *hicce*, pour *ego*, *tu*, *quis*, *hic*.

En français, l'*e* muet ajouté, ou seul ou précédé d'une consonne, à l'adjectif masculin, pour former le féminin: *uni*, *unie*; *sensé*, *sensée*; *paysan*, *paysanne*; *chrétien*, *chrétienne*; *bon*, *bonne*, *divin*, *divine*; etc.

La consonne *s* ou *x*, ajoutée au singulier, pour former le pluriel : l'*homme*, *les hommes*; *le père*, *les pères*; *la vérité*, *les vérités*; *la vertu*, *les vertus*; *la destinée*, *les destinées*; *le feu*, *les feux*; *le mal*, *les maux*; *le genou*, *les genoux*; *le culte divin*, *les honneurs divins*; *la faiblesse humaine*, *les misères humaines*; etc.

La syllabe *té*, ajoutée à certains adjectifs, pour en dériver des noms abstraits : *bon*, *bonté*; *chaste*,

chasteté ; pur, *pureté ; honnête*, *honnêteté ; légère*, *légèreté ; ancienne*, *ancienneté ;* etc.

La syllabe *ment*, ajoutée aux adjectifs, pour en faire des adverbes : *sage*, *sagement ; habile*, *habilement ; sainte*, *saintement ; légère*, *légèrement ; prompte*, *promptement ;* etc.

Et l'on peut remarquer que la *paragoge* est quelquefois double comme la *prosthèse*. Elle l'est dans *légèreté*, dans *ancienneté*, dans *légèrement* et dans *anciennement*, puisque les primitifs sont *léger* et *ancien*, et que, soit dans les deux noms abstraits, soit dans les deux adverbes qui en sont formés, il y a deux syllabes de plus : *eté*, dans *légèreté*, et *neté* dans *ancienneté* ; *ement*, dans *légèrement ;* et *nement*, dans *anciennement*.

Mais ne peut-on pas regarder comme autant de *paragoges* toutes les différentes terminaisons par lesquelles le même mot, dans la même espèce, s'éloigne plus ou moins de sa forme primitive, c'est-à-dire, de celle de ses formes qui se présente comme la plus simple ? par exemple, toutes les différentes terminaisons ajoutées, en latin, à l'impératif *ama*, et en français, à l'impératif *aime*, pour en former tous les modes, tous les temps, tous les nombres et toutes les personnes du verbe *amare*, tant à l'actif qu'au passif, et de notre verbe *aimer ?* En ce cas, la *paragoge* pourra quelquefois se trouver plus que double, et même plus que triple.

§ II. *Des métaplasmes par soustraction.*

On peut retrancher aux mots d'autant de manières différentes qu'on peut y ajouter. Par conséquent, trois *métaplasmes* de *soustraction*, comme trois d'*addition*: l'*aphérèse*, au commencement des mots; la *syncope*, au milieu, et l'*apocope*, à la fin.

Aphérèse, en grec ἀφαίρεσις, retranchement: d'ἀπὸ, de, changé en αφ, et αἱρεω, prendre, enlever, *ôter*.

Syncope, autre mot grec: de συν, avec, conjointement, et de κόπτω, en latin *scindo*, couper, partager.

Apocope, du même verbe κόπτω, et de la préposition ἀπὸ, de, qui marque simplement un retranchement, sans désigner lequel.

Mais peut-être le sens de ces deux derniers noms a-t-il été plus déterminé encore par l'usage que par l'étymologie. Quoi qu'il en soit, voyons en particulier chacune de ces trois nouvelles espèces de *métaplasmes*.

Aphérèse.

C'est par *aphérèse*, à ce qu'il paraît, c'est par la suppression d'une syllabe ou d'une lettre initiale, que, des mots grecs, χλαινα, δρόσος, σφόγγος, ἀμέλγω, σφάλλω, γνώσκω, ςέγω, ont été formés les mots latins, *læna*, sorte de vêtement; *ros*, rosée; *fungus*, champignon; *mulgeo*, traire; *fallo*, tromper; *nosco*, connaître; *tego*, couvrir.

C'est par la même sorte de *métaplasme*, que nous

paraissons avoir formé du latin, entre autres mots, *rogue*, *oncle*, *bossu*, *loir*, etc. : *rogue*, d'*arrogans* ; oncle, d'*avunculus* ; bossu, de *gibbosus* ; *loir*, de *gliris*, génitif de *glis*.

Mais, comme l'observe Beauzée, rien n'est plus aisé que de se méprendre à cet égard. « Par exemple, » dit-il, ceux qui sont persuadés que notre français » vient du latin ne douteront pas que notre mot » *jeûne* ne vienne de *jejunium*, en retranchant » par *aphérèse* la première syllabe *je* : mais d'autres » peut-être croiront plus volontiers que *jejunium* » est tiré du celtique *jun*, qui a le même sens, qui » ne diffère guère de *jeûne*, et que nous conser- » vons en nature dans la phrase, *être à jeun*. »

Syncope.

C'est par *syncope* que nous prononçons, en français, et que même nous écrivons quelquefois, j'*avoûrai*, je *paîrai*, j'*essaîrai* ; nous *joûrons*, nous *emploîrons*, nous *égaîrons* ; *enjoûment*, *dévoûment*, *gaîté*, etc., au lieu de, j'*avouerai*, je *paierai*, j'*essaierai* ; nous *jouerons*, nous *emploierons*, nous *égaierons* ; *enjouement*, *dévouement*, *gaieté*, etc.

On sait combien la *syncope* est familière aux Latins dans leurs déclinaisons et dans leurs conjugaisons : *dî*, *deûm*, *virûm*, pour *dii*, les dieux ; *deorum*, des dieux ; *virorum*, des hommes : *apûm*, *infantûm*, pour *apium*, des abeilles ; *infantium*, des enfans ; *audii*, *audieram*, *audiero*, pour *audivi*,

audiveram, *audivero*, parfait, plusque-parfait et futur-passé d'*audire*, entendre. Et ce qui est encore plus hardi, *vixet*, pour *vixisset*, il eût vécu; *extinxsem*, pour *extinxissem*, j'eusse éteint, comme on le voit dans Virgile.

Mais c'est dans la génération des mots, surtout au passage d'une langue à une autre, qu'est le plus fréquent usage de ce *métaplasme*. C'est par *syncope* que nous avons fait, par exemple, goût, de *gustus*, que les latins prononçaient *goustous;* vie, de *vita;* dortoir, pour dormitoir, de *dormitorium;* âpre, d'*asper;* naïf, de *nativus;* saluer, de *salutare;* mendier, de *mendicare;* prêcher, de *prædicare;* dire, de *dicere;* etc.

La *syncope* sert aussi, quoique plus rarement, à la formation des mots dans la même langue. C'est ainsi qu'en latin, elle a fait, de *taxillus*, *talus*, talon; de *paxillus*, *palus*, pal, pieu; de *maxilla*, *mala*, mâchoire; de *vexillum*, *velum*, voile; de *potissum*, *possum*, je puis; de *scribitum*, *scriptum*, pour *scribtum*, supin de *scribere*, écrire; et une infinité d'autres mots pareils.

Apocope.

C'est par *apocope* que les Latins disent à l'impératif, *duc*, pour *duce*, conduis, mène; *dic*, pour *dice*, dis; *fac*, pour *face*, fais; *fer*, pour *fere*, porte: ils ont voulu sans doute éviter l'équivoque des ablatifs *duce*, *dice*, *face*, des noms *dux*, conducteur;

dix, procès ; *fax*, flambeau ; et de l'adverbe *ferè*, presque. Remarquons toutefois quant à *dix*, qu'il n'est guère d'usage, et que c'est bien plutôt *dica* que l'on dit.

C'est par *apocope* de l'*e* final de l'enclitique (1) *ne*, qu'ils disent *quîn*, au lieu de *quî-ne ;* et quand le mot qui précède l'enclitique est un verbe à la seconde personne terminé par *s*, ils font une double *apocope*, celle du *s* au verbe, et celle de l'*e* à l'enclitique : *Aîn*, pour *ais-ne*, dis-tu ; *audîn*, pour *audis-ne*, entends-tu ; *vidén*, pour *vides-ne*, vois-tu.

Ils ont latinisé par *apocope* plusieurs mots empruntés du grec : *Plato*, de πλάτων ; *leo*, de λέων ; *draco*, de δράκων ; *mel*, de μέλι, etc. ; et nous pouvons remarquer en passant que, si c'est d'eux que nous tenons immédiatement les mêmes mots, nous avons rendu, aux premiers, par *paragoge*, et au dernier, par *épenthèse*, la lettre qu'on leur avait fait perdre.

Mais nous avons nous-mêmes formé par *apocope* un grand nombre de mots ; entre autres :

Par *apocope* du génitif latin, *art*, d'*artis ; front*, de *frontis ; mont*, de *montis ; dent*, de *dentis ; gland*, de *glandis*, etc.

Par *apocope* de la terminaison du nominatif, les

---

(1) On appelle *enclitique*, en grammaire grecque, tout mot qui s'appuie sur un mot précédent, et semble ne faire qu'un avec lui.

noms : *col* ou *cou*, de *collum*; *vent*, de *ventus*; *don*, de *donum*; *fil*, de *filum*; *mur*, de *murus*; *port*, de *portus*; *Paul*, de *Paulus*; *Jean*, de *Joannes*; *Marc*, de *Marcus*, etc.

Par la même sorte d'*apocope*, les adjectifs : *bel* ou *beau*, de *bellus*; *bon*, de *bonus*; *dur*, de *durus*; *vil*, de *vilis*; *grand*, de *grandis*; *mol* ou *mou*, de *mollis*, etc.

§ III. *Des métaplasmes par mutation.*

Les *Métaplasmes par mutation* sont au nombre de quatre, qu'on appelle *diérèse*, *contraction*, *métathèse*, ou *commutation*, suivant qu'ils ont lieu par division, par union, par transposition, ou par échange de certains élémens des mots.

Diérèse.

La *diérèse* (en grec διαίρεσις, division, séparation, de διαιρέω, diviser), est la division d'une syllabe en deux pour le besoin du vers, ou en vertu des lois qui en règlent le mécanisme.

C'est par *diérèse* que divers auteurs latins disent : *aula-ï*, pour *aulæ*, de la cour; *vita-ï*, pour *vitæ*, de la vie; qu'Horace dit *sylu-æ*, pour *sylvæ*, les bois, les forêts; Plaute, *i-am*, pour *jam*, déjà; Tibulle, *dissolu-enda*, pour *dissolvenda*, qui est à dissoudre.

En français, *ier*, *iez*, *iai*, *ion*, *ieux*, etc., ne

sont ordinairement que d'une seule syllabe dans la conversation, dans la prose; mais en vers ils en font le plus souvent deux par *diérèse : purifi-er*, *châti-er*, *sangli-er*, *baudri-er ;* vous *devri-ez*, vous *voudri-ez*, vous *viendri-ez ;* je *confi-ai*, j'*édifi-ai*, je *défi-ai ; passi-on*, *attenti-on*, *réflexi-on*, *religi-on ; spéci-eux*, *séditi-eux*, *préci-eux*, *vici-eux*, *religi-eux*.

Contraction.

C'est la réduction de deux syllabes en une seule, ou de deux ou trois mots en un seul. On l'appelle *synchrèse*, si le son reste le même, et *crâse*, s'il est différent. Ces deux noms ne sont en usage que dans la langue grecque; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait aussi des *contractions* dans les autres langues.

Voici d'abord en latin des *contractions de syllabes : sēū*, *cūī*, *nīl*, *sūāvis*, *sūāsor*, *Persēūs*, etc., pour *se-u*, soit, ou; *cu-i*, à qui, au quel; *ni-hil*, rien; *su-avis*, suave, doux; *su-asor*, conseiller; *Perse-us*, Persée.

Contractions de mots en latin : *sodes*, *nolle*, *malle*, *capsis*, etc.; pour, *si audes*, si tu oses; *non velle*, ne pas vouloir; *magis velle*, plus vouloir, mieux aimer; *cape si vis*, prends, conçois, entends, si tu veux.

En français, *contractions de syllabes : oût*, par une sorte de *synchrèse*, au lieu d'*a-oust*, formé par *contraction* du latin *augustus*, que l'on prononçait

augoustous : *fan*, *pan*, *Lan*, *Can*, par une sorte de *crâse*, au lieu de *fa-on*, de *pa-on*, de *La-on*, de *Ca-en*.

Contractions de mots : *au*, *du*, *des*, au lieu de, *à le*, *de le*, *de les* : de même, *minuit*, pour *milieu de la nuit*; *toujours* pour *tous les jours*; *printemps*, pour le *premier temps*, la *première saison*; *sinciput*, pour, *semi-caput*, la moitié supérieure de la tête; *bonheur*, pour *bonne heure*; *partager*, pour *partem-agere*, faire part; *usurper*, pour ravir par l'usage, en latin *usu rapere* : et une infinité de noms de lieux ou de villes, formés du latin; tels, par exemple, que : *Airvaux*, d'*aurea vallis*; *Clairvaux*, de *clara vallis*; *Granselve*, de *grandis silva*; *Vandable*, de *vallis diaboli*; *Valverde*, de *vallis viridis*; *Premol*, de *pratum molle*; *Dammartin*, de *dominium Martini*; *Chaumont*, de *calvus Mons*; *Fanjaux*, de *fanum Jovis*; *Fangouste*, de *fama Augusti*; *Marmoutier*, de *Mauri monasterium*; *Fornove*, de *forum novum*; etc. etc.

Métathèse.

Le mot *métathèse*, formé du grec θέσις, position, et μετὰ, au delà, signifie exactement la même chose que *transposition*. La *métathèse* est en effet la transposition de quelque syllabe ou de quelque lettre d'un mot relativement à l'ordre primitif.

C'est par *métathèse* que, d'après le latin *forma*, nous mettons au commencement de *forme*, le *f* qui,

en grec, est au milieu de μορφή ; que, dans *troubler*, fait du latin *turbare*, nous mettons immédiatement après *t*, le *r* qui n'était qu'après la voyelle *u* ; que dans *maître*, de *magister* ; dans *neutre*, de *neuter* ; dans *célèbre*, de *celeber* ; dans *pauvre*, de *pauper* ; dans *libre*, de *liber* ; dans *Alexandre*, d'*Alexander* ; etc., nous avons mis avant la voyelle *e*, cette même consonne, qui la suivait et terminait le mot.

Nous avons réduit à *orpiment* le mot latin *auripigmentum* ; mais toutes les lettres conservées s'y trouvent maintenues dans leur premier rang : les Allemands, au contraire, ont un peu changé cet ordre dans leur mot *operment*, tiré de la même source: le *p* y a pris la place du *r*, qui a été mis plus loin.

Les Espagnols ont de même donné au *l* la place du *r*, et au *r* la place du *l*, dans leur mot *milagro*, miracle, fait aussi du latin *miraculum*.

C'est par la même voie, par *métathèse*, que vient du grec σκέπω, le latin *specio*, voir, regarder, qui n'est plus usité que dans ses composés, *aspicio*, *conspicio*, *inspicio*, *prospicio*, *perspicio*, *respicio*, etc.

Commutation.

La *commutation* consiste dans la substitution d'un son ou d'une lettre à une autre, et c'est là un des phénomènes les plus remarquables comme les plus communs qui s'offrent dans la génération des mots. A chaque instant on y trouve une voyelle substi-

tuée à une autre voyelle, ou une consonne à une autre consonne.

Commutation de voyelles: e commué en *i* dans *ivre*, d'*ébrius;* dans *cire*, de *cera;* dans *ivoire*, d'*ebur: e* en *oi*, dans *avoine*, d'*avena;* dans *avoir*, d'*habere;* dans *savoir*, de *sapere;* dans *loi*, de *lex;* dans *soi*, de *se;* dans *toi*, de *te: i* en *a*, dans *balance*, de *bilanx;* dans *langue*, de *lingua;* dans *paresse*, de *pigritia: o* en *eu*, dans *heure*, de *hora;* dans *pâleur*, de *palor;* dans *feuille*, de *folium;* dans *preuve*, de *probatio: u* en *i*, dans *sillon*, de *sulcus;* dans *tyr*, dans *tyran*, dans *abyme*, qui, en latin, sont bien *tyrus*, *tyrannus*, *abyssus*, mais qui, en grec, sont τυρὸς, τύραννος, ἄβυσσος.

Commutation de consonnes: b pour *m*, dans *marbre*, de *marmor: d* pour *g*, dans *feindre*, de *fingere;* dans *timbre*, de *tingere;* dans *joindre*, de *jungere*: *v* pour *p*, dans *savon*, de *sapo;* dans *rave*, de *rapa;* dans *ravir*, de *rapere;* dans *couvrir*, de *cooperire;* dans *recouvrer*, de *recuperare;* dans *chèvre*, de *capra;* dans *pauvre*, de *pauper;* dans *louve*, de *lupa;* dans *avril*, d'*aprilis*: *g* doux, pour *t* ou pour *d*, dans *nager*, de *natare;* dans *manger*, de *mandere;* dans *ronger*, de *rodere: g* prononcé *gue*, pour *c* prononcé *ke*, dans *dragon*, de *draco;* dans *figue*, de *ficus: n* pour *m*, dans *nèfle*, de *mespilis;* dans *connétable*, anciennement *constable*, de *comes stabuli: m*, au contraire, pour *n*, dans *immortel*, *immobile*, *impropre*, *imprudent*, formés de *in* pour *non*, et des simples *mortel*, *mobile*, *pro-*

pre, *prudent* : *r* pour *l*, dans *orme*, de *ulmus* ; dans *pèlerin*, de *peregrinus* ; dans *rossignol*, de *luscinia*, etc.

Tels sont les divers *métaplasmes*. Nous eussions pu en multiplier les exemples à l'infini (1). Mais c'est sans doute assez, pour les faire connaître, de ceux que nous en avons donnés. Nous allons terminer par en offrir comme un tableau général dans sept vers techniques où ils se trouvent réunis avec tous leurs caractères :

Prosthesis *apponit capiti*, *sed* aphæresis *aufert*,
Syncopa *de medio tollit*, *sed* epenthesis *addit* ;
Abstrahit apocope *fini*, *sed dat* paragoge,
Ut valet in binas difflare diæresis *unam*,
Haud aliter binas contractio *cogit in unam* :
Littera si legitur transposta, metathesis *exstat* ;
Si mutata fuit, *tunc* commutatio *vera est*.

---

(1) Le traité du savant Vossius, qu'on lit à le tête de son fameux *Etymologicon* de la langue latine, en contient bien près de quarante-quatre grandes pages *in-folio*.

CHAPITRE XI.

Des mots considérés quant à leur signification.

La signification des mots n'est pas ce qui peut le moins aider à en reconnaître et fixer l'étymologie. Elle mérite donc que nous en fassions ici l'objet d'une attention particulière.

Les mots sont les signes de nos sentimens et de nos idées ; ils signifient donc nécessairement quelque chose. Or, ce qu'ils signifient est ce qu'on appelle leur *signification*. La signification des mots en est, s'il faut le dire, l'*esprit :* le son n'en est que le *corps*.

En considérant les mots par rapport à leur signification, on a lieu de remarquer :

1°. Qu'un même mot, souvent, signifie différentes choses, et a, par conséquent, différentes significations.

2°. Que souvent plusieurs mots tout-à-fait différens pour le son, n'expriment qu'une même idée générale, et semblent revenir l'un à l'autre par une signification qui leur est commune.

3°. Que des significations tout-à-fait différentes, et sans rapport au moins apparent entre elles, sont

quelquefois attachées à des mots qui semblent plus ou moins les mêmes pour le son.

4°. Enfin ce qu'on a lieu de remarquer, et ce qui même se présente comme un des phénomènes du langage les plus admirables, c'est cette merveilleuse multiplication des mots qui semble résulter de la multiplication de leur signification et de leurs usages.

Tels vont être les principaux objets de ce chapitre : ils feront le sujet d'autant de paragraphes.

§ Ier. *Des différentes sortes de signification dont un même mot est susceptible.*

Chaque mot, sans doute, n'a été d'abord institué que pour une seule idée. Il n'a donc eu d'abord qu'une seule signification. Cette signification primitive et unique du mot en est ce qu'on appelle la signification *propre* et *naturelle :* la signification *propre*, parce qu'elle lui appartient particulièrement, sans qu'il la partage avec un autre mot; la signification *naturelle*, parce qu'elle semble avoir été donnée par la nature elle-même, par la nature dont Dieu a fait le premier maître de l'homme dans l'invention du langage.

La *signification* des mots en fait naître, en détermine le *sens*, qui, par conséquent, la suppose. Le *sens* est ce que la *signification* fait entendre, sentir à l'esprit. Il n'est, si l'on veut, que la *signification* même; mais c'est la *signification* transportée, s'il faut le dire, du mot dans l'intelligence.

Prendre un mot selon la signification originelle et primitive, c'est le prendre *à la lettre*, *au propre*. Or, le sens d'un mot ainsi pris, en est ce qu'on appelle le *sens propre* ou le *sens littéral*. *Sens littéral* et *sens propre* sont donc à-peu-près synonymes, ou ne signifient guère qu'une même chose considérée sous deux aspects différens.

Il n'était pas possible d'avoir toujours pour chaque nouvelle idée un mot tout nouveau, ni, par conséquent, de trouver assez de mots pour toutes les idées. On a pu remarquer, d'ailleurs, que certaines idées peuvent quelquefois paraître avec beaucoup plus d'avantage sous le signe d'une autre idée que sous le leur propre. Il en est résulté de bonne heure, et même dès le principe sans doute, qu'un même mot a été transporté, appliqué à de nouvelles idées, et qu'il a reçu en conséquence de nouvelles significations. Ces nouvelles significations du mot étant dues au *transport* qu'on en a fait, ou au procédé, au *tour* par lequel s'est opéré ce *transport*, on les a appelées *translations* ou *tropes* : *trope*, du grec τρεπω, tourner, signifie *tour*, *détour*.

Le sens venu par *trope* a dû naturellement s'appeler *sens tropologique*. Mais le *sens tropologique* donne au mot comme une nouvelle forme ; il le fait *figurer* d'une manière toute particulière. On l'a donc appelé aussi *sens figuré* : en sorte que *trope* et *figure*, *sens figuré* et *sens tropologique*, ont été regardés comme synonymes.

Cependant, pour peu qu'on veuille y faire at-

tention, on ne tarde pas à s'apercevoir que tous les tropes ne sont pas à-beaucoup-près des *figures*, ou que du moins ils n'en sont pas tous au même titre et dans le même sens. On voit en effet, et l'on voit jusqu'à l'évidence, que, si les uns ont été introduits volontairement et par choix, dans la seule vue de donner au discours plus de noblesse, de force, d'énergie, ou de grâce, les autres l'ont été forcément et par nécessité, pour suppléer à l'indigence de la langue et au défaut de mots propres. Or, que les premiers, ceux qui sont libres et dans leur principe et dans leur usage, aient le nom de *figures*, rien de plus juste: il leur est dû incontestablement. Mais les seconds le méritent-ils de même, et le leur donner, n'est-ce pas confondre deux genres, non-seulement très-distincts, mais même très-différens entre eux?

Les tropes qui ne sont pas de *vraies figures*, ne peuvent pas produire un sens *véritablement figuré*. Quel est donc le sens qu'ils produisent? Ils étendent le premier sens du mot à une nouvelle idée qui lui était auparavant étrangère; ils consacrent une sorte d'abus de ce sens. De cette extension, de cet abus, résulte un sens nouveau, qui est le leur. Or, ce sens peut-il être mieux dénommé que *sens par extension*, ou même que *sens extensif?* La dénomination de *sens par extension* peut être accueillie avec d'autant plus de confiance qu'elle se trouve consacrée par l'Académie dans son Dictionnaire.

Il y a donc trois principales sortes de sens à dis-

tinguer dans les mots : le *sens propre* , le *sens par extension*, et le *sens figuré*. Voyons par quelques exemples en quoi ils diffèrent entre eux. En voici d'abord un fourni par l'Académie elle-même.

« Le *sens par extension*, dit l'Académie, tient » le milieu entre le *sens propre* et le *sens figuré*. » Dans l'*éclat de la lumière*, le mot *éclat* est dans » le *sens propre*. Dans l'*éclat de la vérité*, le mot » *éclat* est dans le *sens figuré*. Mais *dans l'éclat du* » *son*, le mot *éclat* est transporté du sens de la vue, » auquel il est propre, au sens de l'ouïe, auquel il » n'appartient qu'improprement. »

Au mot *éclat* faisons succéder pour exemple le mot *aile*. *La poule rassemble ses petits sous ses ailes*. *Que peut-on craindre à l'ombre des ailes du Seigneur? Les deux ailes de ce bâtiment ne sont pas égales :* le sens d'*aile* n'est sûrement pas le même dans ces trois phrases. C'est bien, dans la première, le *sens propre*, et même le *sens primitif*, puisque sans doute le mot a été inventé pour désigner les deux parties du corps de l'oiseau qui lui servent à voler. Mais le Seigneur, qui est Dieu, un pur esprit, a-t-il réellement des *ailes*, ou quelque chose qui en approche? Le mot *aile* n'est donc par rapport à lui qu'une figure, que ce qu'on appelle une *métaphore* , et il n'offre, par conséquent, qu'un *sens figuré*. Un bâtiment n'a pas non plus d'*ailes*, à proprement parler; il n'en a pas du moins de la même nature que celles de l'oiseau : mais c'est cependant comme deux espèces d'*ailes* que se présentent les deux par-

ties d'un bâtiment jointes de chaque côté au corps principal de l'édifice; et on a trouvé plus commode ou plus convenable de leur appliquer le nom d'*aile*, que d'en inventer un nouveau tout exprès. Le sens de ce mot ne peut donc être là que *par extension*, à moins qu'il n'y soit par vraie figure. Mais il n'y est point et ne saurait y être par vraie figure, puisqu'il n'y a pas d'autre mot pour désigner au propre ces mêmes parties du bâtiment, et que ce mot leur reste aussi particulièrement, aussi invariablement affecté qu'aux parties de l'oiseau d'où il leur est venu.

Le *sens par extension* a été jusqu'ici ou est même encore assez généralement confondu avec le *sens figuré*. Cependant on vient de voir qu'il diffère autant du *sens* véritablement *figuré*, que le sens véritablement *figuré* diffère du *sens propre*.

C'est avec le *sens propre*, bien plutôt qu'avec le *sens figuré*, qu'il pourrait être permis de confondre le *sens par extension*. Car enfin ce sens, quoique venu après coup, n'en appartient pas moins en propre au mot, et n'y tient pas moins fortement, moins inséparablement, que celui qui l'y a précédé, et auquel il s'y rattache. C'est si vrai que souvent il finit par exclure entièrement le premier, et même quelquefois par prendre sa place.

Un même mot peut avoir plusieurs *sens par extension*, et, si le *sens par extension* est, comme il n'y a point de doute, une sorte de *sens propre*, combien donc de divers *sens propres* n'a pas quelquefois le même mot! Tous ces divers *sens propres* sont

certainement nés dans un ordre successif, et ils ont tous été, à l'exception du premier, engendrés les uns par les autres. Ils sont donc tous entre eux dans rapport du *primitif* au *dérivé*, ou du *dérivé* au *primitif*. Mais il en est pourtant un, entre tous, plus véritablement et plus éminemment *primitif* qu'aucun autre, et qui même peut seul être dit absolument *primitif* : c'est celui dont tous les autres sont ou médiatement ou immédiatement nés, et qui est leur racine, leur souche commune.

Les divers *sens propres* d'un mot en sont ce qu'on appelle *acceptions*. Mais que faut-il cependant entendre par *acception ?*

Acception tire sa signification comme son origine, du latin *accipere*, recevoir, prendre. L'*acception* d'un mot est la manière dont ce mot est entendu, *reçu* dans l'usage commun, ou la manière dont on l'entend dans telle ou telle circonstance particulière. Si celui à qui l'on parle ou qui lit n'entend pas le mot dans le même sens que celui qui a écrit ou qui parle, alors ce sont deux acceptions différentes, au lieu d'une seule, qu'il devrait y avoir pour que le mot fût la vraie et fidèle image de l'idée.

On peut demander si c'est la même chose qu'un *mot propre* et qu'un *mot au propre*, ou dans le *sens propre?* Non, ce n'est pas à-beaucoup-près la même chose. Un *mot au propre* ou *dans le sens propre*, est un mot employé selon sa signification simple, ordinaire et usuelle pour tel cas particulier, abstraction faite de toute figure proprement dite; et

un *mot propre* est un mot qui, dans le sens où l'on l'emploie, n'importe lequel, figuré ou non figuré, convient particulièrement et mieux que ne pourrait le faire tout autre mot, pour l'idée qu'on veut rendre, et pour le genre de style où l'on le fait entrer. Vous voulez, par exemple, exprimer la tendre affection d'un père pour ses enfans : le mot *amour* est le mot que demande une telle idée, et le mot *amitié* serait ce qu'on appelle *impropre*, comme ne disant pas assez, ou comme disant quelque chose de différent. Vous voulez exprimer au figuré que telle femme a une affection de mère pour ses enfans : vous direz qu'elle a *des entrailles de mère*, et non pas *des intestins* ou *des boyaux de mère*, parce que le mot d'*entrailles* se dit seul figurément pour *affection* ou *tendresse*.

§ II. *Des mots qui, plus ou moins différens entre eux quant à leur matériel, ont une signification commune plus ou moins marquée.*

Les mots qui, avec un matériel tout différent, ont une même signification, sont ce qu'on appelle *synonymes*, du grec συν, avec, et ονομα ou ονυμα, nom. Ces mots sont tous nécessairement de la même espèce, ou noms, ou adjectifs, ou verbes, etc.

Mais y a-t-il dans la même langue des mots qui aient exactement la même signification ? Oui, sans doute, il y a dans la même langue des mots qui expriment une même idée principale, et qui, sous

le rapport de cette idée principale, commune à tous, ont exactement la même signification. Mais, comme à chacun de ces mots auxquels une même idée principale est commune tient toujours quelque idée accessoire qui n'est propre qu'à lui seul, il s'ensuit que la signification n'est exactement la même pour tous que jusqu'à un certain point, et qu'au delà de ce point elle a nécessairement ou plus d'étendue ou plus de force dans l'un que dans l'autre.

Les mots qu'on nomme *synonymes* ne sont donc pas tels dans toute la rigueur d'une ressemblance parfaite, et le sens n'est pas aussi uniforme entre eux que, par exemple, la saveur entre les gouttes d'eau d'une même source. Ils sont *synonymes* par la ressemblance que produit entre eux l'idée générale qu'ils expriment tous; et ils ne le sont pas, ils ne peuvent même pas l'être parfaitement, l'idée particulière et accessoire qui dans chacun accompagne l'idée générale mettant entre eux cette variété et cette différence qu'on remarque entre les nuances d'une même couleur.

Pourquoi n'y a-t-il pas des mots parfaitement *synonymes*, c'est-à-dire, plusieurs mots également propres à exprimer la même idée dans toutes les circonstances, et qui jamais ne diffèrent l'un de l'autre sous accun rapport? C'est que, comme l'observe Dumarsais, Beauzée et l'abbé Girard, il y aurait deux langues dans une même langue; c'est que, d'ailleurs, quand on a trouvé le signe exact d'une dée, on n'en cherche pas un autre.

On dira que des *synonymes* parfaits prouveraient la richesse et l'abondance de la langue. Je répondrai, avec l'abbé Girard, à qui j'ai déjà fait quelques emprunts, que c'est confondre la richesse et l'abondance avec la superfluité. Oui, qu'une langue ait, autant qu'il se peut, des termes pour toutes les idées qu'on peut souhaiter d'exprimer; mais à quoi bon en aurait-elle plusieurs pour une même idée? La quantité » des mots n'est quelque chose que par celle de » leurs valeurs. S'ils ne sont variés que par les sons, » et non par le plus ou moins d'énergie, d'étendue, » de précision, de composition ou de simplicité que » les idées peuvent avoir, ils me paraissent, dit » l'illustre académicien, plus propres à fatiguer la » mémoire qu'à enrichir et faciliter l'art de la » parole. Ce qui fait la magnificence d'un festin, ce » n'est pas le nombre des plats, mais celui des » mets. »

Nous allons voir par quelques exemples de différentes espèces de mots, combien il y a souvent à distinguer dans une *synonymie* où l'on pourrait ne voir d'abord aucune distinction à faire. Nous prendrons ces exemples dans Roubaud, qui, pour trouver et déterminer la valeur réelle des mots, va la chercher jusque dans leur étymologie.

Noms.

1. *Haleine*, *souffle*. Ces mots désignent particulièrement l'émission ou la sortie de l'air chassé des

poumons. Ce sont des onomatopées : avec l'aspiration *h*, la voix *a*, et la liquide *l* qui chasse, vous imitez l'*haleine :* avec les sons *s*, *f*, *l*, vous formez le *souffle*. Ouvrez la bouche et laissez sortir l'air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons et sans effort, c'est l'*haleine :* rapprochez les deux coins de la bouche, et poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle*.

Le *souffle*, pressé et contraint, devient plus fort et plus sensible que la simple *haleine* libre et épandue. Produits d'une manière différente, ils produisent des effets différens. Avec l'*haleine* vous échauffez ; vous refroidissez avec le *souffle*. Votre *haleine* fera vaciller la lumière d'une bougie : votre *souffle* l'éteindra. L'*haleine* ne fait que s'exhaler doucement : le *souffle* se lance avec force. Vous direz le *souffle* des aquilons, et l'*haleine* des zéphyrs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine ;* mais un léger courant d'air est un *souffle*.

2. *Augure*, *présage*. *Augure*, en latin *augurium*, est formé du mot *avis*, oiseau : l'*augure* se tirait du chant, du vol et autres actions des oiseaux ; mais ce nom a été ensuite appliqué à toutes sortes de divinations et de conjectures sur l'avenir. *Présage*, en latin *præsagium*, est formé de *præ*, avant, et *sagire*, sentir, discerner subtilement : *présager*, c'est pénétrer ou annoncer les choses avant qu'elles soient, l'avenir.

L'*augure* est simplement l'idée que nous nous formons de l'avenir d'après certaines données ; ou

si nous disons d'une chose que *c'est un bon* ou *un mauvais augure*, c'est pour dire *qu'elle est d'un bon* ou *d'un mauvais augure*. Le *présage* est également le *signe*, la chose même qui annonce l'avenir, et la conjecture, le pronostic que nous tirons.

Nous *augurons*, mais les choses n'*augurent* pas. Les choses *présagent*, et nous *présageons*. L'*augure* est dans notre imagination, et non dans l'objet; le *présage* est dans l'objet et dans notre esprit.

L'imagination, la superstition, le pressentiment, le préjugé forment les *augures*. La sagacité, la science, l'expérience, le raisonnement tirent les *présages*.

3. *Cité*, *ville*. Dans le latin *civitas*, primitif de *cité*, on trouve pour élémens *ci*, ce lieu, en grec κει, et *vi*, *vita*, vie : la *cité* désigne donc les habitans, la peuplade de la contrée, ceux qui y vivent ensemble. Dans *ville*, au contraire, on reconnaît le celte *vil*, *wil*, *guil*, qui veut dire *habitation*, comme le latin *villa* signifie une maison de campagne.

De là, la *cité* est le peuple d'une contrée, ou la contrée comme gouvernée par les mêmes lois, les mêmes coutumes, les mêmes magistrats : la *ville* est l'enclave des murailles, ou la population renfermée dans cette enclave. La *ville*, les maisons et les murs de Carthage rasés, la *cité* ou le corps civil restait encore.

La *cité* a des *citoyens* : la *ville* a des *bourgeois*. Les

bourgeois de Rome étaient à Rome; il y avait des *citoyens* romains répandus dans tout l'Empire.

Mais toutes ces idées distinctives ont été négligées, et le nom de *cité* a été particulièrement donné à la *ville capitale*, ou au chef-lieu de la peuplade. Le quartier de Paris appelé la *cité* est l'ancienne *ville* de Lutèce, chef-lieu de la nation Parisienne.

Adjectifs.

1. *Aisé*, *facile*. *Aisé* vient du mot *agere*, agir; *facile* vient du mot *facere*, faire, ou plutôt de *fac:* car l'impératif est le mode primitif et le mot radical. Or *agir* exprime purement et simplement l'action ou la chose; *faire* embrasse le dessein, l'ouvrage entier. *Facile* suppose donc une intelligence : *aisé* s'arrête à l'opération.

Une chose est *aisée* en elle-même, quand elle se fait, ou même quand elle nous laisse sans gêne, au large, à l'aise, avec liberté, commodément. Une chose est *facile* par rapport à nous, quand nous pouvons la faire, quand elle est *faisable* sans peine, sans efforts, sans beaucoup de travail.

Un chemin est *facile* lorsqu'on le trouve sans peine; lorsqu'on y marche sans peine il est *aisé*.

Un problème est *facile* à résoudre : une machine est *aisée* à exécuter.

Les principes, les préceptes, les règles d'un art sont *faciles :* ses pratiques, ses procédés, ses manipulations sont *aisés*.

2. *Fécond*, *fertile*. De *fe*, *fac*, *fec*, produire, le latin *fecundus*, primitif de *fécond*: de *fe*, *fer*, *fert*, porter, le latin *fertilis*, primitif de *fertile*. La terminaison *und*, *cund*, *ond*, *cond*, marque la puissance; la terminaison *ilis*, *il*, la qualité: *fécond*, qui a la puissance de produire; *fertile*, qui a la qualité de porter. La terre *féconde* est très-productive: le champ *fertile* est d'un bon rapport.

Ainsi, le mot *fécond* donne l'idée de la cause ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer; et le mot *fertile*, celle de l'effet, ou des produits, des fruits, des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*.

Les œufs, les grains, les semences, les pepins sont *féconds*, lorsqu'ils ont la vertu de produire: un champ, un arbre, une année sont *fertiles*, lorsqu'ils rapportent abondamment.

Nous disons une pluie, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur donne ou augmente la *fécondité*, la force de produire: nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque les produits sont abondans; et nous ne dirons pas une pluie *fertile*, ou une moisson *féconde*.

Un génie est *fécond*, il crée: un écrivain n'est que *fertile*, quoi qu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

« Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit Vol-
» taire, est d'une *grande fécondité*, et non d'une
» *grande fertilité*. La raison en est qu'un principe,
» un sujet, une méthode produisent des idées qui
» naissent les unes des autres, comme des êtres

» successivement enfantés ; ce qui a rapport à la » génération. »

3. *Indolent*, *nonchalant*, *négligent*, *paresseux*, *fainéant*. De *dol* (peine, fatigue, douleur), *indolent*, qui n'aime pas la peine, qui ne se met en peine de rien. De *cal* (chaud, chaleur), *nonchalant*, qui manque de chaleur, d'ardeur. De *leg* (amasser, cueillir, soigner, choisir), *négligent*, qui laisse aller les choses, qui n'y donne pas les soins convenables. De *peg* (poix, ce qui attache), le latin *piger*, *paresseux*, qui reste comme il est, qui ne se remue pas. De *fait* (faire), et *néant* (rien), *fainéant*, qui ne fait rien, qui ne veut rien faire.

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un bon loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

L'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence ; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes ; la *négligence*, dans l'insouciance, dans la légèreté de l'esprit ; la *paresse*, dans une sorte d'inertie, dans une grande mollesse ; la *fainéantise*, dans la lâcheté de l'âme, dans une *éducation* et une vie oiseuse.

Verbes.

1. *Espérer, attendre. Espérer* est le latin *sperare*, formé de *spe*, qui désigne le regard, la vue, l'apparence, la face, comme dans *species*, *speculum :* il signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, et, par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux. *Attendre* est le latin *attendere*, composé de *tendere* et *ad* (tendre à, tendre vers) : il signifie être *attentif*, s'appliquer, avoir l'esprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainsi *espérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*, et *attendre*, une continuité d'*attention*. On *espère*, on se flatte, on aime à croire qu'une chose arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y songe, on s'en occupe. On espère donc le succès ; on *attend* l'événement. Un accusé *espère* un jugement favorable ; et il *attend* son jugement.

On *espère*, même contre toute espérance, c'est-à-dire, même sans un juste motif d'*espérer :* on *attend* ce qu'on a lieu de croire qui sera. On *espère* ce qu'on désire : on *attend* ce qu'on croit. On *attend* le jour : on *espère* qu'il sera beau. Vous *espérez* un service de quelqu'un : vous l'*attendez* d'un ami. Le vrai chrétien *espère* la sainte mort qu'il désire, et qu'il craint de ne pas obtenir : le vrai sage *attend* la mort sans la désirer ni la craindre.

2. *Déraciner, extirper.* De *radix* (racine) avec la préposition *de*, *déraciner*, arracher les racines, une

plante avec ses racines. De *stirps* (souche) avec la préposition *ex*, *extirper*, arracher la souche ou une plante avec la souche.

Ainsi, rigoureusement parlant, on *extirpe* ce qui est implanté, ce qui tient à une forte souche : on *déracine* ce qui est *enraciné*, ce qui tient par des racines.

Un ouragan *déracine* les arbres, et ne les *extirpe* pas : ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper* ensuite.

Au figuré, on *déracine* ce qui a jeté des racines profondes. Telles sont les habitudes invétérées : on les *déracine*, en détruisant ce qui les produit et les nourrit. On *extirpe* ce qui a pris beaucoup de consistance et de force, des passions, par exemple : on les *extirpe* en les détruisant sans en laisser aucune trace.

3. *Garantir*, *préserver*, *sauver*. *Garantir*, mettre sous sa *garantie*, tenir dans sa *sauve-garde*, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté : ce mot vient du celte *war*, *warrant*, garde. *Préserver*, pourvoir à la *conservation*, parer d'avance aux accidens, prémunir contre les dangers, veiller à la sûreté : ce mot vient du latin *servare*, garder, conserver, *sauver*, précédé de *pro*, devant, d'avance. *Sauver*, rendre sain et sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur, remettre ou retenir dans l'état de *sauveté*, comme on disait jadis, et fort

11*

bien : ce mot vient du primitif *hal*, *sal*, santé, salut, force.

Ce qui vous couvre ou vous protége de manière à empêcher l'*impression* qui vous serait *nuisible*, vous *garantit*. Ce qui vous assiste et vous prémunit contre quelque *danger funeste* qui pourrait survenir, vous *préserve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un *grand péril*, vous *sauve*. Les vêtemens qui vous couvrent vous *garantissent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préservent* de l'attaque des voleurs. La nature vigoureuse encore, et des remèdes qui la secondent, vous *sauvent* d'un maladie.

Chacun voudrait bien se *garantir* de l'envie, et chacun travaille à l'exciter. L'art de nous *préserver* des maladies est aussi supérieur à l'art de guérir, que la politique qui conserve la paix est supérieure à celle qui l'amène par des victoires. La société nous *sauve* de tant de maux et de dangers, que nos biens, nos jouissances, notre vie, sont autant de présens qu'elle nous fait chaque jour.

Adverbes.

1. *Vainement*, *en vain*. On a travaillé *vainement* quand on l'a fait sans *succès*, et *en vain* quand on l'a fait sans *fruit*. *L'ouvrage* est manqué dans le premier cas, et *l'objet* est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire, *d'une manière vaine*,

et je ne la fais pas. Si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendais, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile.

Vainement, suivant la valeur de la terminaison adverbiale, marque la manière d'agir; et cette manière est *vaine :* elle ne réussit pas. *En vain*, par la propriété de la préposition, marque l'objet ou le résultat; et votre action est *vaine* quant à l'objet que vous vous proposez : elle n'atteint pas son but. *Vainement* est le latin *vanè*, à vide, à faux : *en vain* est le latin *in vanum*, pour rien, pour une chimère. Le premier marque la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de l'action, du travail que vous faites, sans venir à bout d'exécuter l'ouvrage; et le second la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de votre ouvrage, eu égard à la fin, au but, à l'avantage, à l'utilité, à la satisfaction que vous avez en vue. Là vos efforts sont trompés, ici vos desseins.

Si le Seigneur n'élève pas l'édifice, ceux qui l'élèvent auront travaillé *en vain*, *in vanum*, comme dit l'Écriture, et non pas *vainement*. Ils n'auront pas travaillé *vainement*, car ils auront élevé l'édifice : ils auront travaillé *en vain*, car ils n'auront fait qu'un vain édifice qui ne subsistera pas.

2. *Pas*, *point*. *Point* nie bien plus fortement que *pas;* il nie absolument, totalement, sans réserve, au lieu que *pas* ne nie souvent qu'en partie ou qu'avec modification.

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être : telle autre

n'est *point* riche, et il s'en faut bien qu'elle le soit.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader: vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. Dans le premier cas, il peut encore vous rester quelque doute: vous êtes très-décidé dans le second.

Un homme n'est *pas fort* savant, il n'est *pas très-beau*, il n'est *pas bien* bon, il n'est *pas beaucoup* répandu: ainsi *pas* s'accorde avec les différens degrés de qualité. Mais il n'en est pas de même de *point*: il ne se prête pas à ces manières de restreindre la négation, il exclut la totalité de la chose.

D'où vient donc cette différence de force négative, reconnue dans *pas* et *point*? Elle vient de la valeur propre et naturelle des mots. Le *pas* est une enjambée, la première division de marcher, la trace imprimée par le pied sur la terre: le *point* est une piqûre, la plus petite étendue possible, la valeur d'un *point* d'écriture ou de couture. Or, c'est de ces mots positifs que nos deux négations sont formées; et, selon leur valeur positive, *point* qui représente la plus petite étendue, est naturellement plus exclusif que *pas*, qui ne laisse pas que d'avoir une étendue remarquable. *Il n'y en a pas*, c'est comme si on disait, il n'y en a la valeur ou la longueur d'un *pas*, la trace du pied. *Il n'y en a point*, c'est, il n'y en a la valeur ou la grosseur d'un *point*, la trace de la plus légère piqûre. *Pas* et *point* marquent de petits objets; mais de tous les objets le plus petit, c'est le *point*: c'est donc le *point* qui a dû

marquer l'absence ou la privation la plus complète ; c'est ce qui est en effet.

Voilà bien assez d'exemples sans doute, si même ce n'en est pas trop. Tels seraient encore tous les autres que renferment les quatre gros volumes de Roubaud. Tels seraient ceux qu'offrent en plus grand nombre encore peut-être, quoique dans un moindre espace, l'abbé Girard, Beauzée et l'Encyclopédie. Or n'en résulte-t-il pas la preuve évidente qu'il ne peut guère y avoir, à rigoureusement parler, de parfaits *synonymes*, c'est-à-dire, des *synonymes* absolument identiques ?

Le choix entre les mots qui semblent le plus revenir l'un à l'autre pour le sens ne peut donc pas être toujours indifférent pour la justesse et l'exactitude de l'expression. Il ne peut l'être que lorsqu'on n'a en vue ou besoin d'énoncer que l'idée générale seule. Mais toutes les fois qu'il s'agit de présenter cette idée avec telle ou telle modification particulière, alors, entre tous les prétendus *synonymes*, il n'y en a qu'un seul qui puisse convenir, et c'est celui auquel tient précisément la modification exigée par la circonstance. Celui-là seul, dans ce cas, est le mot propre, et en employer un autre, ce serait souvent plus qu'une méprise ou qu'une inadvertance : ce serait une erreur, ou même une faute plus ou moins grave.

Ce choix entre les *synonymes* est quelquefois, il faut en convenir, très-embarrassant ; il est même, qui plus est, assez souvent impossible. Et comment, en

effet, toujours bien distinguer, bien saisir des différences si légères, si délicates ? Il n'est pas rare qu'elles échappent aux esprits les plus déliés et les plus exercés : pourraient-elles donc ne pas échapper à la foule de ceux qui n'ont pas étudié les finesses de la langue, et qui ne parlent ou n'écrivent que par une sorte d'imitation machinale, que par routine ?

Aussi, quoiqu'il n'y ait pas, au fond et en réalité, d'entière et parfaite *synonymie* entre deux mots de la langue, il se trouve cependant y en avoir toujours, relativement à nous, pour un assez grand nombre de mots, parce que nous ne savons reconnaître ou remarquer entre eux aucune différence. Et voilà, probablement, une des raisons pour lesquelles certains mots perdent, à la longue, de la faveur dont ils avaient joui dans un temps, et finissent même quelquefois par n'être plus d'aucun usage. Ceux avec lesquels ils ont paru se confondre, et avec lesquels ils ont été en effet confondus par ignorance, les ont fait regarder comme inutiles, et, à force de se substituer à leur place, sont parvenus à l'usurper tout-à-fait sur eux. C'est ainsi, par exemple, que le simple *épandre* a été comme chassé par le composé *répandre*, et le simple *emplir*, par le composé *remplir* ; que se *gaudir* l'a été par se *réjouir* ; se *rebeller*, par se *révolter* ; *émoi*, par *émotion* ; *cure*, par *soin* ou par *souci* ; la *fourbe*, par la *fourberie* ; la *superbe*, par *orgueil* ; *déconfort*, par *désolation* ; *sapience*, par *sagesse* ; *merci*, par *miséricorde* ; *mansuétude*, par *bénignité* ; *nice*, par

niais ; douteux, par *irrésolu ; fallacieux*, par *trompeur ;* ou, si quelques-uns de ces mots sont encore restés dans la langue, et si on les y voit reparaître de temps en temps, ce n'est plus au même titre ni dans le même sens qu'autrefois ; ce n'est plus dans le sens par lequel ils ont été respectivement *synonymes.*

§ III. *Des mots qui, à-peu-près les mêmes pour le son, expriment des idées différentes.*

Les mots qui, physiquement les mêmes ou à-peu-près les mêmes, expriment des idées différentes, et par conséquent diffèrent entre eux de signification, sont ce qu'on appelle *homonymes*, du grec ὁμος, semblable, et ονομα, nom.

On peut distinguer, avec Beauzée, deux sortes d'*homonymes :* les *homonymes équivoques*, et les *homonymes univoques.*

I. Les *homonymes équivoques* sont des mots entre lesquels il n'y a que des différences légères de prononciation ou d'orthographe, quoiqu'ils aient des significations totalement différentes. Tels sont, par exemple :

1°. Les mots *vōler* (*latrocinari*), prendre furtivement ou par force le bien d'autrui ; et *vŏler* (*volare*), se soutenir et se mouvoir en l'air avec des ailes : ils ne diffèrent entre eux que par la prononciation de la syllabe *vol*, qui, dit Beauzée, est longue dans le premier, et brève dans le second.

2°. Les mots, *ceint* (*cinctus*), participe de *ceindre*; *sain* (*sanus*), qui est d'une bonne santé, ou sert à la santé; *saint* (*sanctus*), qui est pur ou sacré; *sein* (*sinus*), partie physique de l'homme; et *seing* (*chirographum*, en mauvais latin *signatum*), le nom de quelqu'un écrit par lui-même : ils ne diffèrent entre eux que par l'orthographe.

3°. Les mots, *tâche* (*pensum*), ouvrage ou travail donné à faire à quelqu'un; et *tache* (*macula*), souillure sur quelque chose : ils diffèrent par la prononciation et par l'orthographe, puisque l'*â* du premier est long et marqué d'un accent circonflexe, et l'*a* du second bref et sans accent.

Ces sortes d'*homonymes* s'appellent *équivoques*, pour marquer qu'il y a entre eux, non pas unité et identité, mais parité ou ressemblance approchée de son : *Équivoque*, du substantif *vox*, voix, son, et de l'adjectif *æquus*, *æqua*, *æquum*, égal, pareil, semblable. Dans ces *homonymes*, on distingue plus d'un seul mot : on y distingue des mots divers, même quant au son, bien qu'en quelque sorte pareils ou semblables entre eux à cet égard.

De là cette remarque très-juste de Beauzée, qu'un mot ne peut être *homonyme* d'une *homonymie équivoque*, que relativement à d'autres mots, parce que les différens sens ne sont pas désignés par un seul mot, exactement le même à l'oreille et aux yeux, mais par divers mots qui, soit aux yeux, soit à l'oreille, se distinguent par quelque différence au moins légère, sinon très-sensible.

Une autre remarque bien plus importante à faire ici, c'est que les *homonymes équivoques* qui diffèrent entre eux et par la prononciation et par l'orthographe tout-à-la-fois, ne paraissent pas en général devoir être rapportés à la même origine; que ceux qui ne diffèrent que par l'orthographe seule, mais qui diffèrent autant que *ceint* (*cinctus*), *sain* (*sanus*), *saint* (*sanctus*), *sein* (*sinus*), et *seing* (*signatum*), ne pourraient guère y être raisonnablement rapportés, surtout lorsqu'on voit aussi clairement quels sont leurs primitifs immédiats dans une autre langue.

Mais, quand la différence n'est que dans la prononciation, et qu'elle est aussi légère qu'entre *voler* (*volare*), et *voler* (*latrocinari*); quand elle n'est que dans la prosodie ou que dans le ton d'une syllabe au fond la même, il n'est pas sûr que les deux ou les divers mots n'aient pas une origine commune, et ne soient pas un seul et même mot prononcé un peu différemment. Qui pourra dire, par exemple, que les deux verbes *voler*, qui ne diffèrent matériellement qu'en ce que l'*o* est, suivant Beauzée, long dans l'un, et bref dans l'autre, ne viennent pas également du latin *volare?* Pour *voler*, fendre l'air avec des ailes, il en vient bien évidemment. Mais pourquoi *voler*, dérober, n'en viendrait-il pas aussi? Nous allons voir qu'il ne peut guère avoir une autre origine.

D'abord, l'on conviendra qu'il ne saurait venir du latin *latrocinari*, avec lequel on le fait corres-

pondre. Et quel rapport a-t-il avec *latrociari*, quant au matériel? Aucun. Ce qui vient évidemment de *latrocinari*, c'est le substantif *larron*, autrefois *latron;* et ce qui en viendrait encore, ce serait le verbe *larronner*, si nous l'avions aussi bien que le substantif qui semble le supposer. Mais comment *vōler* à l'*ō* long en viendrait-il plus que *voler* à l'*o* bref?

D'après Vossius, l'*involare* des latins, formé de *volare* et *in*, se trouve employé par quelques auteurs dans le sens de *latrocinari*, et ce savant étymologiste en cite, entre autres exemples, ce vers de Catulle :

> *Remitte pallium mihi, quod involasti :*
> Rendez-moi mon manteau, que vous avez *volé*.

Or cela n'indique-t-il pas assez que notre *vōler*, à l'*ō* long, et signifiant *dérober*, vient aussi de *volare?* Et l'on aperçoit d'ailleurs par quelle sorte d'analogie il a pu en être tiré. Dérober, agir en *voleur*, c'est, ou fondre tout-à-coup comme l'oiseau de proie, ou se glisser furtivement et arriver à l'improviste, comme avec des ailes.

II. Les *homonymes univoques* sont ceux entre lesquels il y a pour le matériel une ressemblance totale et identique, et qui, par un son exactement le même, signifient au propre des choses toutes différentes. Tels sont respectivement entre eux les mots dont suit le tableau :

{ *Taureau*, animal domestique.
Taureau, signe du zodiaque.

{ *Chien*, animal domestique.
Chien, constellation.
Chien, pièce qui tient la pierre d'une arme à feu.

{ *Palais*, maison de roi, de prince, de grand seigneur : *palatium*.
Palais, la partie supérieure du dedans de la bouche : *palatum*.

{ *Navette*, espèce de navet sauvage dont on fait de l'huile : *napum*.
Navette, instrument de tisserand : *radius*.
Navette, petit vase où l'on met l'encens dans les églises : *cymbium*.

{ *Coin*, angle ou réduit : *angulus, secessus*.
Coin, instrument à fendre du bois : *cuneus*.
Coin, matrice ou instrument pour marquer la monnaie : *typus*, *nota*.
Coin, sorte de fruit : *cydonium*, ou *cotoneum malum*.

{ *Charme*, enchantement : *incantamentum*.
Charme, arbre de haute futaie : *carpinus*.

{ *Son*, bruit, ce qui frappe l'ouïe : *sonus*.
Son, ce qui reste de la farine : *furfur*.

{ *Bière*, cercueil : *feretrum*.
Bière, sorte de boisson : *cervisia*,

{ *Mule*, espèce de pantoufle : *crepida*.
Mule, femelle de même nature que le mulet : *mula*.

{ *Cor*, sorte d'instrument à vent : *cornu*.
Cor, sorte de durillon qui vient aux pieds : *clavus*.

Palme (la), branche du palmier : *palma.*
Palme (le), espèce de mesure de l'étendue de la main : *palmus.*

Pourpre (le), rouge foncé qui tire sur le violet.
Pourpre (la), cette teinture précieuse qu'on tirait autrefois d'un petit poisson, nommé *pourpre ;* ou l'étoffe teinte en pourpre qui était en usage parmi les Anciens.
Pourpre (le), maladie maligne, qui se manifeste au dehors par de petites taches rouges qui viennent sur la peau.

Tels sont encore les mots qui appartiennent tantôt à une classe, et tantôt à une autre, suivant les différentes significations dont ils se revêtent selon les différentes occurrences, par exemple :

Si, qui est conjonction dans, *Si vous voulez ;* adverbe dans, *Vous parlez* si *bien ;* et nom, lorsqu'en termes de musique on dit, *Un* si *cadencé.*

En, qui est quelquefois préposition : *Il court de ville* en *ville ;* quelquefois adverbe : *Vous y allez, et nous* en *venons ;* et quelquefois pronom : *De six enfans qu'il avait, il ne lui* en *reste plus qu'un.*

Tout, qui est nom dans cette phrase : *Le* tout *est plus grand que sa partie ;* adjectif dans celle-ci : Tout *homme est menteur ;* adverbe dans cette autre : *Je suis* tout *étonné.*

On voit assez pourquoi ces sortes d'*homonymes*, s'appellent *univoques*, de *vox*, voix, et *una*, une : *une voix, un son.* C'est qu'ils n'offrent en effet qu'un seul et même son, et qu'ils sont, en outre, parfai-

tement identiques tant pour la prononciation que pour l'orthographe.

On peut remarquer avec Beauzée, que, tout au contraire de l'*homonymie équivoque*, l'*homonymie univoque* a lieu absolument et indépendamment de toute comparaison, parce que les *différens sens* y sont désignés par un mot exactement le même *pour* tous à tous égards; que, par conséquent, l'*homonymie univoque* ne suppose jamais qu'un seul mot, tandis que l'*homonymie équivoque* en suppose toujours nécessairement deux au moins.

Beauzée veut que les diverses ou différentes significations des *homonymies univoques* ne soient que des *significations propres ;* en sorte qu'un mot ne puisse être regardé comme *homonyme* par cela seul qu'il signifie une chose dans le *sens propre*, et une autre dans le *sens figuré.* Il cite pour exemple le mot *voix*, et voici ce qu'il dit : « Le mot *voix* n'est » point *homonyme*, quoiqu'il ait diverses significa- » tions dans le *sens propre* et dans le *sens figuré.* » Dans le *sens propre*, il signifie *le son qui sort de* » *la bouche ;* dans le *sens figuré*, il signifie quelque- » fois un *sentiment intérieur*, une *sorte d'inspira-* » *tion*, comme quand on dit, *la voix de la con-* » *science ;* et d'autres fois, un *suffrage*, un *avis*, » comme quand on dit, qu'*il vaudrait mieux peser* » *les voix que de les compter.* »

Supposons le principe de Beauzée vrai en lui-même, les applications en sont-elles bien justes? Par les *significations propres* d'un mot, Beauzée

entend-il aussi les *significations par extension?* Mais alors pourquoi ne pas regarder le mot *voix* comme véritablement *homonyme univoque?* Il l'est incontestablement, puisque la plupart de ses significations autres que la primitive, tiennent, ainsi qu'on pourra le voir plus loin, bien plutôt au *sens extensif* qu'au *sens* véritablement *figuré*. Par *sens figuré*, entend-il aussi le *sens extensif?* Alors il ne peut guère y avoir qu'une seule *signification propre*, la primitive, très-souvent impossible à reconnaître: ou en admettre plusieurs dans un mot en apparence seul et unique, c'est supposer que ce mot en fait réellement deux ou plusieurs qui n'ont de commun entre eux que la plus parfaite ressemblance de nature et de forme. Il peut en être ainsi, je le crois. Mais sont-ce bien les mots *taureau*, *chien* et *coin*, donnés par Beauzée pour exemples, qui le prouvent? Ces mots ne prouveraient-ils pas précisément le contraire, si leurs diverses significations respectives, ne sont, sauf la primitive, que par extension, et s'il existe entre elles toutes un tel rapport d'analogie ou même de filiation que l'une ait dû nécessairement donner naissance à l'autre? Or c'est à quoi il n'y a d'abord point de doute pour les mots *chien* et *taureau*.

Pourquoi les astronomes ont-ils appliqué le nom de *taureau* à un signe du zodiaque? Sans doute parce que l'entrée du soleil dans ce signe annonce la reprise des travaux de l'agriculture, auxquels on fait servir le *taureau*. Pourquoi ont-ils appliqué le

nom de *chien* à une constellation de l'hémisphère méridional? Parce que le temps où cette constellation domine est celui des grandes chaleurs de l'été, qui mettent souvent les chiens aux abois.

Mais les Romains appelaient encore du nom dont nous avons fait celui de *taureau*, une chaîne de montagnes de l'Asie; et nous, nous appelons du nom de *chien* la pièce qui tient la pierre d'une arme à feu : pourquoi cela? Apparemment que le mont *Taurus* semblait offrir de loin la forme d'un *taureau*, et qu'il avait à son sommet, à son *front*, deux pointes semblables à des cornes. Quant au *chien* d'une arme à feu, ne tient-il pas la pierre à-peu-près comme la tiendrait un *chien* entre ses dents, ou ne le lâche-t-on pas en quelque sorte après l'amorce comme un *chien* après sa proie?

Voyons pour le mot *coin*. Si l'on voulait juger des significations françaises par les divers mots latins auxquels on les fait correspondre, il est évident qu'il n'y aurait entre elles aucun rapport. Mais c'est entre elles-mêmes et telles que les offre le mot français qu'il faut les comparer. Or, à l'exception peut-être d'une seule, de celle dont l'objet est le fruit *coin*, elles me paraissent très-bien se rapporter l'une à l'autre. Dans toutes, c'est l'idée de quelque chose d'*anguleux* qui se présente comme fondamentale, et l'on voit assez qu'elles ont toutes pour origine commune le mot latin *cuneus*. L'orthographe seule de *coin* (sorte de fruit) qu'on écrivait autrefois et qu'on peut même écrire encore avec un *g* à

la fin, pourrait faire douter que ce soit exactement le même mot que pour les autres significations. Mais la forme *auguleuse* du fruit semble démentir l'orthographe, et condamner le doute.

Que dire donc du principe de Beauzée, que *les significations des homonymes univoques ne sont que des significations propres?* Que ce principe a nécessairement besoin d'être déterminé d'une manière un peu plus précise. Or c'est sans doute sur les significations que doit porter cette détermination.

Ou les *significations propres* sont *analogues* entre elles, ou elles ne le sont pas du tout et paraissent même ne pouvoir l'être. Dans le premier cas, ou point de véritables *homonymes*, ainsi que le veut Beauzée, ou ce sont des *homonymes avec analogie de sens*, et qui ne peuvent avoir qu'une même première origine. Dans le second cas, ce sont des *homonymes sans analogie de sens probable ou apparente;* et, si l'on ne veut reconnaître que cette seule sorte d'*homonymes univoques*, il faut dire alors que les *homonymes univoques* signifient, au propre, des choses *non-seulement différentes*, mais entre lesquelles il paraît n'y avoir aucune sorte de rapport.

Les *homonymes univoques sans analogie de sens* ne peuvent être qu'en petit nombre. A peine, dans tout le tableau que nous avons donné ci-avant, pourrons-nous signaler avec confiance comme tels les mots, *bière* (cercueil) et *bière* (boisson); *mule*

(pantoufle) et *mule* (animal); *son* (bruit) et *son* (ce qui reste de la farine). Sans doute que hors de ce tableau il s'en trouverait d'autres, par exemple: *pêche*, manière de prendre le poisson (*piscatio*), et *pêche*, sorte de fruit, venu originairement de la Perse (*persica malus*); *baie*, petit golfe, et *baie*, sorte de petit fruit (*baccha*); *gaule*, baguette, perche (*virga*, *pertica*), et *Gaule*, ancien nom de la France (*Gallia*). Mais on n'en porterait peut-être pas le nombre jusqu'à cent, et plusieurs pourraient encore donner lieu à contestation.

§ IV. *De la multiplication des mots par la multiplication de leurs significations et de leurs usages.*

Il n'y a point de langue, si riche et si abondante qu'elle soit, qui puisse avoir assez de mots, je ne dis pas seulement pour toutes les différentes sortes d'idées *métaphysiques* ou *morales*, mais même pour toutes les différentes sortes d'idées *sensibles* et *physiques*. Comment donc a-t-on suppléé à cette pauvreté et à cette indigence? Nous avons déjà pu l'entrevoir dans le premier paragraphe: c'est par le moyen, aussi fécond que simple et naturel, des tropes d'*extension* et d'*abus*. On a plus ou moins multiplié l'usage des mots déjà inventés, on en a fait le signe de nouvelles idées, soit *physiques*, soit *métaphysiques*, plus ou moins en rapport avec la première

qu'on y avait attachée. Par cette multiplication de leur usage, les mots eux-mêmes ont paru se multiplier à l'infini, et ils se sont multipliés au moins fictivement, puisqu'ils ont sous une même forme la valeur de tous ceux dont ils tiennent la place et remplissent le vide.

C'est dans un traité des tropes que l'on peut chercher à expliquer le principe et les raisons de cette multiplication réelle ou fictive, si étonnante. Nous ne voulons ici qu'en reconnaître le fait, et que le constater par quelques exemples. Ces exemples seront nécessairement des tropes du genre dont il s'agit. Toutes les classes de mots pourraient en fournir; mais nous n'en prendrons que dans quelques-unes, et, au reste, nous les présenterons sous le titre de *catachrèses*. Ce nom d'origine grecque est, à la vérité, peu en faveur dans le monde; mais il est depuis long-temps consacré dans l'école, et il convient à la chose, puisqu'il signifie à-peu-près *abus*.

I. *Catachrèses de noms*.

1. *Corps*. Ce mot s'est dit d'abord, au physique, d'une substance étendue et impénétrable, ou d'un être organisé et sensible, composé de différentes parties. Mais plusieurs personnes, unies entre elles pour former une société, une compagnie, ont quelque chose d'analogue à un corps organisé. On a donc dit au moral : *Le corps du clergé; le corps de la*

noblesse ; le corps de la magistrature ; le corps municipal ; le corps de l'état ; un corps d'armée, etc.

Il y a ordinairement une partie du *corps* qui en est la principale, et à laquelle les autres se rattachent comme à un tronc. Cette partie paraissant faire principalement le *corps*, on lui a donné particulièrement le nom de *corps*, et c'est ainsi qu'on appelle *corps* la partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches : *Il a le corps bien fait, mais les jambes un peu courtes : Il a le corps et les membres bien proportionnés.*

On en a fait autant à l'égard de la partie de plusieurs choses artificielles sur laquelle toutes les autres posent, et par rapport à laquelle elles sont ce que sont les membres par rapport au corps : *Le corps d'un luth, d'un vaisseau, d'un navire : Un corps de carrosse : Le corps d'un logis*, etc.

Ne dit-on pas aussi, *Un corps d'histoire ; le corps du droit civil ; le corps des poëtes latins*, etc. ? Pourquoi ? parce que le recueil, l'assemblage de plusieurs pièces écrites qui ne forment qu'un seul tout présente en effet l'image d'un *corps*.

Ne dit-on pas encore que certaines choses ont du *corps*, ou n'ont point de *corps*, pour marquer qu'elles ont de la solidité, de l'épaisseur, de la consistance, de la force, de la vigueur, ou qu'elles en manquent ? C'est sans doute parce que toutes ces qualités supposent cette union et cette combinaison de parties d'où résulte un ensemble, un tout, un *corps*.

2. *Ame*. *Ame* signifiait primitivement, et signifie même encore en latin, *vent*, *souffle*, *vie*. Mais n'y a-t-il pas en nous un principe caché, simple, intellectuel, qui nous fait respirer et vivre? et ce principe, comment ne pas le désigner par le nom de ce qui dans toute la nature peut lui être le plus analogue, et de ce que nous pouvons connaître de plus délié, de plus imperceptible? On l'a donc appelé *âme*.

Ce même mot a paru propre à désigner dans des choses purement matérielles, ce qui y sert à certains effets en apparence analogues à ceux que l'*âme* produit dans un corps organisé et vivant. On l'a donc fait revenir en quelque sorte de l'ordre moral dans l'ordre physique, et, par un abus qui tient ici de la profanation, l'on a appelé, par exemple, *âme* d'un instrument de musique, ce petit morceau de bois droit qu'on met dans le corps de l'instrument sous le chevalet, pour soutenir la table; *âme* d'un canon, le creux où l'on met la poudre et le boulet; *âme* d'un fagot, le menu bois, les menues branches qui sont dans le milieu d'un fagot; *âme* d'une devise, les paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps de la devise: *Allumer le feu avec l'âme d'un fagot: La devise avait pour corps un lion, et pour âme ces paroles*, etc.

3°. *Voix*. Supposons que le mot *voix* ait d'abord, comme il y paraît, désigné le son qui sort de la bouche de l'homme, il n'est pas sans doute resté long-temps borné à cette seule signification. Toujours

est-il vrai que, de même qu'on avait dit la *voix de l'homme*, on a cru pouvoir dire, *la voix du perroquet*, *la voix des oiseaux*, ou d'autres animaux. On ne s'en est pas tenu là, et dans l'analyse du langage on a appelé particulièrement du nom de *voix* le son que dans l'écriture représente la voyelle. Et qui l'eût dit? on a poussé l'*abus* jusqu'à désigner par ce nom un chanteur ou une chanteuse. D'après cela, on a bien pu dire la *voix*, pour l'opinion ou pour les suffrages dont la *voix* est le signe. Mais *voix* pour droit de suffrage répugne-t-il plus que *voix* pour suffrage? *Voix* a donc reçu aussi cette nouvelle acception; et une acception qu'il ne faut pas oublier, c'est celle de sentiment, de jugement, comme dans les phrases: *Il a la voix publique pour lui, contre lui: La voix du peuple est la voix de Dieu.*

II. *Catachrèses d'adjectifs.*

1°. *Doux.* Quelles ne sont pas les différentes acceptions de ce mot tant au physique qu'au moral! Mais, si on voulait y prendre garde, on verrait par leur analogie qu'elles naissent toutes en quelque sorte d'une première.

Doux, au physique, se dit d'une saveur agréable au goût, et qui n'a rien d'aigre, d'amer, de piquant, d'âpre ou de salé: *Le lait et le miel sont doux.*

Il se dit aussi de tout ce qui fait une impression agréable sur les autres sens: *Senteur douce*, *doux*

parfum : voix douce, doux murmure : un regard doux, une lumière douce : une peau douce, un duvet doux.

Il se dit même des métaux dont les parties sont bien liées, et qui se plient aisément sans se casser : *Le cuivre fin est doux : Le fer le plus doux est le plus propre à faire de l'acier.*

Enfin il se prend pour tranquille : *Un doux sommeil, une vie douce, le doux silence des bois.*

Doux, au moral, se dit de l'humeur et de l'esprit, et signifie humain, traitable, affable, bénin, clément, enfin le contraire de rude, farouche, fâcheux, sévère, violent : *Esprit doux, naturel doux, homme doux, gaieté douce, doux reproches*, etc.

Il se dit aussi de tout ce qui fait une impression agréable sur l'esprit : *Rien de si doux que de vivre avec ses amis : C'est quelque chose de bien doux que la liberté.*

2°. *Dur*. Ce n'est pas non plus à une seule acception que *dur* se trouve borné.

Dur, au physique, signifie ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer : *Dur comme le fer : Il n'est rien de plus dur que l'or.*

Quelquefois il est simplement opposé à tendre, à mou : *Pain dur, viande dure, lit dur, chaise dure.*

Dur, pour rude, austère : *Le soldat mène une vie dure*, pour âpre : *vin dur*, pour rude et désagréable ; *voix dure, vers durs*. Et en matière de peinture, d'architecture et de sculpture, pour manquant de

grâce, de délicatesse : *Il a le pinceau dur : Les traits de cette figure sont durs.*

Dur, au moral, signifie quelquefois fâcheux, rude, inhumain, insensible, et il se dit des personnes et des choses : *Homme dur et sec, âme dure, cœur dur, paroles dures, manières dures, dure nécessité.*

Dur, pour difficile : au moral, *dur à émouvoir;* au physique, *dur à digérer.*

III. *Catachrèses de verbes.*

1°. *Faire*. Si nous voulions donner toutes les acceptions de *faire*, ce serait à n'en pas finir : bornons-nous à quelques-unes.

Faire signifie créer, former, produire, soit en parlant de la cause première, c'est-à-dire de Dieu, soit en parlant des causes secondes : *Dieu a fait le ciel et la terre : La nature fait quelquefois des monstres : Les oiseaux font des œufs.*

Faire signifie fabriquer, composer, donner une certaine forme, une certaine figure : *Faire un bâtiment, faire des outils, faire du pain : Un oiseau qui fait son nid : Une araignée qui fait sa toile.*

Faire se dit aussi, dans le même sens, des ouvrages et des productions de l'esprit : *Faire un livre : faire une histoire, un discours, un poëme : faire son apologie.*

Faire signifie opérer, exécuter, et il se dit tant des effets que Dieu opère, que de ceux que la nature

ou l'art opère par quelque agent que ce soit : *Dieu a fait un miracle : Le bruit que fait le tonnerre : La poudre à canon fait des choses surprenantes.*

Faire, dans le même sens d'opérer, d'exécuter, se dit aussi de tout ce qui regarde le travail des mains et l'activité de l'esprit : *Faire sa besogne : Il est toute la journée à ne rien faire : Tout ce qu'il fait, il le fait bien.*

Faire signifie pratiquer, commettre ; et il se dit de toutes les actions de morale bonnes ou mauvaises, et de toutes les fautes d'esprit et de jugement que l'on commet : *Faire une bonne œuvre, faire le bien, faire le mal, faire la charité, faire un mauvais coup, faire un crime.*

Faire se dit pour Représenter : *Faire un personnage dans une comédie : Il a fait Cinna, elle a fait Hermione.*

Faire, pour Célébrer : *Faire les Rois, la Saint-Martin, la Cène.*

Faire, pour Rendre de telle ou telle qualité : *Cela le fera bien aise : Se faire sage aux dépens d'autrui.*

2°. *Donner.* Faire don, faire présent à quelqu'un, le gratifier de quelque chose : telle paraît avoir été la première signification de ce verbe : *Donner libéralement : donner un écu, une bague : donner une maison, une terre.*

Mais combien d'autres significations sont venues se joindre à celles-là ! *Donner* un festin, une fête, un bal, pour Régaler d'un festin, d'un bal, d'une fête. Se *donner* à quelqu'un, pour Se mettre, s'at-

tacher au service de quelqu'un. *Donner* sa fille à quelqu'un, pour Unir sa fille à quelqu'un par le mariage.

Donner peut signifier simplement livrer, mettre entre les mains : *Donner un paquet*; *donner des lettres*, *donner de l'argent pour aller au marché.*

Donner, pour Apporter, présenter : *Donner des siéges : donner à boire*, *à manger : donnez-moi mes habits.*

Donner, pour Payer : *Donner des appointemens*, *des gages : Combien donnez-vous à vos gens par jour?*

Donner, pour Causer, procurer, faire avoir : *Donner du chagrin*, *du dépit : Cela lui a donné la fièvre : Ce vent nous donnera de la pluie.*

Donner, pour Attribuer : *Tout le monde lui en donne le tort : Quel âge donnez-vous à cette femme?*

Du moins toutes les significations que nous venons d'exposer paraissent plus ou moins analogues à la première; mais en voici que l'on pourrait d'abord y croire opposées, quoiqu'elles ne le soient sûrement pas en effet.

Donner un coup de bâton, un coup de pied, un soufflet, pour dire, Frapper.

Donner un démenti, pour dire, Démentir quelqu'un.

Arrêtons-nous là, car *donner* pourrait nous conduire presque aussi loin que *faire.*

IV. *Catachrèses de prépositions.*

Il n'est pas une seule préposition qui ne pût donner matière à un long article : bornons-nous à la préposition *de*.

De sert à spécifier la matière dont une chose est faite : *Une table de marbre*, *un vase d'or*.

De sert de particule extractive : *Un morceau de pain*, *un verre de vin*.

Il sert aussi de particule distinctive : *Un trait de courage*, *un prodige de vertu*.

De marque le rapport d'appartenance : *Le livre de Pierre*, *le fils du roi*.

De s'emploie pour *pendant* ou *durant* : *Il est parti de jour*, *il est arrivé de nuit*.

Il se dit pour *touchant*, *sur* : *Parlons de cette affaire*.

Il se dit pour *à cause de* : *Je suis bien aise de sa ortune*.

Il se dit pour *par* : *Il est aimé de tout le monde*.

De s'emploie pour spécifier les qualités personnelles : *Un homme d'esprit*, *de cœur*, *de bien*, *de sens*. Il désigne encore le lieu qu'on habite, la profession qu'on exerce, l'origine, etc. : *Un homme de la ville : Des gens de la campagne : Un homme de cabinet*, *de lettres*, *de mer*, *de rivière*, *de pied*, *de cheval*, *de peine : Un homme de peu de fortune*, *de rien*, etc.

De exprime aussi la destination : *Salle de spectacle*, *habit de cérémonie*, *robe de palais*.

De est préposition de lieu : *Il vient de Lyon*, *de Rome*, *de l'Orient*.

De se dit pour *depuis : De Paris au Pérou*, *de Rome à Marseille*.

Mais tous ces différens rapports sont en général si analogues entre eux, que l'on pourrait les réduire à-peu-près à un seul. C'est ce que Condillac a fait dans sa grammaire, et il en a fait autant pour les divers rapports de la préposition *a*. Il l'a même fait avec une telle supériorité de talent que ces deux articles seuls suffiraient pour le mettre au premier rang des grammairiens philosophes.

CHAPITRE XII.

Du pouvoir et de l'influence de l'usage sur les mots.

L'USAGE est le suprême législateur, l'arbitre souverain des langues; il en est même, comme on dit, le *tyran*. Tous les mots sont, dès le premier instant, soumis à son empire, et c'est lui qui règle leur destinée; qui leur donne leur cours, leur valeur; qui, sans les avoir créés, fait leur vraie exi-

stence. Mais, inconstant et capricieux à l'excès, il revient sans cesse sur ce qu'il a fait, et ne s'occupe, pour ainsi dire, qu'à réformer ou qu'à changer ses décisions, sans qu'on puisse toujours savoir ou même soupçonner pour quoi. Il n'y a pas jusqu'aux langues les plus fixées et les plus invariables en apparence, où, tant qu'elles sont vivantes, il ne signale sa tyrannie. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer, par exemple, ce qu'est aujourd'hui la langue française avec ce qu'elle était, il y a cinquante ou soixante ans, et ce qu'elle était, il y a cinquante ou soixante ans, avec ce qu'elle était dans le siècle où elle fut portée si haut par nos premiers grands écrivais: on verra que, si elle est toujours la même, assurément, quant au fond, quant à sa constitution générale, quant à sa marche, quant à ses traits principaux et caractéristiques, et même quant à ce qu'on peut appeler sa physionomie, elle se trouve cependant avoir subi, de l'un de ces intervalles à l'autre, des modifications assez sensibles, et qui ne sauraient échapper à des esprits exercés.

Il nous paraît à propos d'examiner quelles sont les variations que l'usage peut faire éprouver aux mots; quels sont les caractères auxquels on peut reconnaître le véritable usage; et enfin quels principes on peut se faire relativement à l'invention ou à l'adoption des mots nouveaux.

§ I[er]. *Des variations que l'usage fait éprouver aux mots.*

« Les forêts changent de feuilles dans le cours de » l'année; les premières venues tombent les pre- » mières. Ainsi meurent les mots anciens, tandis » que les nouveaux ont tout l'éclat et toute la vi- » gueur de la jeunesse..... Loin que les mots con- » servent toujours leur fraîcheur et leur grâce, » plusieurs qui sont tombés renaîtront, et d'autres, » qui sont aujourd'hui en honneur, passeront à » leur tour si l'usage le veut, l'usage, qui seul est » le maître, la règle et la loi suprême du langa- » ge (1). » C'est ainsi qu'Horace, dans son *Art poétique*, retrace en général comment l'usage se joue en quelque sorte des mots. Je vais spécifier et caractériser un peu plus particulièrement ses divers caprices.

1°. L'usage néglige ou rebute souvent des mots auparavant en faveur; et il s'ensuit que ces mots alors tombent dans le discrédit et vieillissent.

Tel a été le sort des noms : *affres* (extrême

---

(1) *Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos,*
Prima cadunt; ità verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modò nata, vigentque....
Nedum sermonum stet honos et gratia vivax,
Multa renascentur quæ jàm cecidére, cadent que,
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penès arbitrium est, et jus, et norma loquendi.

frayeur), *allèchement*, *allégeance*, *accoutumance*, *discord*, *déconfort* (découragement), *déduit* (divertissement), *chalandise*, *feintise*, *émoi* (émotion), *heur*, *chevance* (le bien qu'on a), *heurt*, *géniture*, *escient*, *liesse* (réjouissance), *los* (louange), *parangon* (modèle), *parentage*, *servage*, *saette* ou *sagette* (flèche), etc.; des verbes : *baller* (danser), *semondre* (inviter), *embâtonner* (armer de bâtons), *testonner* (peigner avec soin), *s'ébahir*, *duire* (plaire), *déconfire*, *rechoir* (retomber), *se douloir*, *diaprer* (vernir de couleurs), *magnifier* (exalter, glorifier), etc.; des adjectifs: *ébaubi*, *ie*; *dévotieux*, *euse*; *avaricieux*, *euse*; *colombin*, *ine*, (couleur de gorge de pigeon); *pelu*, *ue*, (garni de poil); des adverbes: *possible* (peut-être); *onc* ou *oncques* (jamais); *voire* (même); *mie* (pas); des prépositions: *devers*, *fors* (excepté); *sus* (sur) etc.

2°. L'usage finit ordinairement par proscrire tout-à-fait et par rejeter du vocabulaire de la langue des mots qu'il n'avait d'abord fait que négliger ou rebuter; et c'est pourquoi nous n'avons plus ·

Feauté, pour La fidélité, la conformité à sa foi.

Aragne, pour *Araignée*.

Léniment, pour *Adoucissement*.

Chatouille, pour *Cassette* du roi.

Préciosité.

Les verbes, *anger*, *désenamourer*, *cuider*, *engeigner*, *s'éjouir*; *tribouiller* ou *tribouler*; *il soulait*, pour *il avait coutume*.

Les adjectifs, *animeux*, *oblivieux*, *ombreux*, *charmeur*, *charmeresse*, *tromperesse*, *instable*, *perdurable*, *etc.*

L'adverbe *moult*, pour *beaucoup*.

Mais c'est en lisant nos anciens auteurs, tels que Marot, Amyot, Montaigne, que l'on verra combien de mots, autrefois en honneur parmi nos ancêtres, ont entièrement péri pour nous.

3°. L'usage, quelquefois, ne proscrit pas précisément un mot, mais il en altère ou modifie plus ou moins le matériel et la forme; et c'est ainsi que, d'*angusties*, il a fait *angoisses;* de *submission*, *soumission;* de *bienfaicteur* ou *bienfacteur*, *bienfaiteur;* de *pourtrait*, *portrait;* d'*oisel*, *castel*, et *capel*, *oiseau*, *château*, et *chapeau;* de *damoiselle*, *demoiselle;* de *nepveu*, *neveu;* de *cangrène*, *gangrène;* de *poine*, *peine;* d'*haloine*, *haleine;* de *tonnoire*, *tonnerre;* de *bigarre*, *bizarre;* de *vacabond*, *vagabond;* de *fillol*, *filleul*, etc.

C'est ainsi qu'on a changé *conquerre* en *conquérir*, *guarir* en *guérir*, *gaigner* en *gagner*, *treuver* en *trouver*, *print* en *prit*, *prindrent* en *prirent*, *vindrent* en *vinrent*, *tindrent* en *tinrent*, *soutindrent* en *soutinrent*, etc.

Beaucoup plus anciennement, *diex* était devenu *Dieu;* *amor*, *amour;* *cuer*, *cœur;* *flor*, *fleur;* *lor*, *leur;* *vos*, *vous;* *cil*, *celui;* *tot et totte*, *tout et toute;* *miez*, *mieux;* les *yez*, les *yeux;* *proier*, *prier;* *amer*, *aimer;* etc.

4°. D'autres fois, l'usage ne conserve ou n'admet

qu'un ou que quelques-uns des accidens du mot; par exemple, dans les noms, qu'un nombre, et dans les verbes, que tel ou tel mode, tel ou tel temps, telle ou telle personne. Ainsi, *prémices*, *ténèbres*, *ancêtres*, *vêpres*, *ébats*, *pleurs*, *mœurs*, *broussailles*, *vaux* pour *vallées*, etc., ne sont usités qu'au pluriel. Ainsi, *choir* n'est usité qu'à l'infinitif, et qu'au participe *chu; seoir*, pour *être assis*, n'a, avec l'infinitif, que les participes *séant* et *sis; quérir*, que l'infinitif, précédé d'*envoyer* ou *aller; soudre*, que l'infinitif seul, qui même est vieux et peu usité; *bruire*, avec l'infinitif, que *bruyant*, et il *bruyait*, ils *bruyaient : ouïr* avec l'infinitif, que le participe *ouï*, le prétérit défini j'*ouïs*, l'imparfait du subjonctif j'*ouisse*, et les temps composés, *j'ai ouï*, j'*avais ouï*, etc.

5°. Il n'est pas rare que l'usage, en conservant un mot dans sa forme primitive, en change la nature et l'espèce, et fasse, par exemple, un nom d'un verbe: *Le manger*, le *boire*, le *dîner*, le *souper*, le *goûter*, le *dormir*, l'*aller*, le *venir*, le *marcher*, le *toucher*, le *rire*, le *sourire*, etc.; un substantif, d'un adjectif ou d'un participe : les *riches*, les *pauvres*, les *notables*, les *habiles*, les *invalides*, les *oisifs*, les *paresseux*, les *désœuvrés*, les *savans*, les *ignorans*, les *conjurés*, les *exilés*, les *bannis*, les *proscrits*, etc.; un adverbe, d'une préposition : *dehors*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *devant* et *derrière*, *avant* et *après*, etc.; un nom, d'un adverbe : le *dedans*, le *dehors*, le *dessus*, le *dessous*, le *devant*,

le *derrière*, le *plus*, le *moins*, le *mieux*, le *pis*, le *pourquoi*, le *comment*, etc.

6°. L'usage peut vouloir que certains mots ne puissent servir que pour une certaine sorte de style, et qu'ils appartiennent, par conséquent, à tel style, exclusivement à tel autre. C'est ainsi, par exemple, qu'il a affecté particulièrement au style soutenu et au style poétique : *coursier*, pour *cheval*; le *Très-Haut*, le *Tout-Puissant*, pour *Dieu*; le *flanc*, pour le *sein*, pour le *ventre*; *labeur*, pour *travail*; *glaive*, pour *épée*; les *mortels*, les *humains*, pour les *hommes*; le *destin*, pour le *sort*; l'*hymen* ou l'*hyménée*, pour le *mariage*; *soudain*, pour *aussitôt*, etc.; et au style familier, comique ou populaire : *brouillerie*, *noise*, *curée*, *lopin*, *peccadille*, *œillade*, *matoiserie*, *encombre*, *simplesse*, *courtoisie*, *algarade*, *accointance*, *souvenance*, *prouesse*; *maint*, pour *plusieurs*; *patelin*, *cafard*, *goinfre*, *goulu*, *accort*, *bénin*, *pauvret*, *maflu*, *mijaurée*, *richissime*, *grandissime*, *bellissime*; *tremblotter*, *héberger*, *festiner*, *honnir*, *accoster*, *dauber*, *affrioler*, *flagorner*, *rechigner*, *gueuler*, *piteusement*, *dextrement*, *gentiment*, etc., etc.

7°. L'usage fait plus encore qu'affecter tels ou tels mots à tel ou à tel style : il veut que chaque science, chaque art ait des mots qui ne puissent être employés que dans le langage particulier de cet art ou de cette science, et il fait de ces mots ce qu'on appelle des *mots consacrés*. C'est ainsi qu'il a *consacré*, en matière de religion, les mots, *trinité*, *incar-*

nation, *nativité*, *transfiguration*, *visitation*, *assomption*, *cène*, *cénacle*, *vase d'élection*, *homme de péché*, *fils de perdition*, etc.; en matière de physique, les mots, *gravitation*, *raréfaction*, *condensation*, *réfrangibilité*, etc.; en matière de musique, les mots *allegro*, *adagio*, *aria*, *piano*, *arpeggio* ou *arpège*, etc. Et, comme l'observe le chevalier de Jaucourt dans l'Encyclopédie, ce serait sans doute très-mal s'exprimer que de dire, par exemple, *La fête de la naissance de Notre-Seigneur*, *la fête de la visite de la Vierge*, à moins que ce ne fût dans des cas à-peu-près semblables à ceux-ci : *La naissance de Notre-Seigneur est bien différente de celle des princes; La visite que rendit la Vierge à sa cousine Élisabeth n'avait rien des visites profanes du monde.*

8°. L'usage, quelquefois, se borne à un simple changement de sens, et substitue pour toujours le *sens moral* au *sens physique*, ou, si l'on veut, le *sens figuré* ou le *sens par extension* au *sens primitif*, au sens qui originairement était le seul propre. C'est ce qu'il a fait à l'égard des mots, *trouble*, *aveuglement*, *candeur; candide*, *imbécille*, *endormeur*, pour *flatteur;* à l'égard des mots, *clairvoyant*, *aspirant*, *soupirant*, employés comme substantifs; à l'égard des verbes, *circonvenir*, *concourir*, *contrecarrer*, *supplanter*, *conspuer*, *dévier*, et une infinité d'autres.

9°. Il se peut que ce ne soit pas le *sens propre* qui fasse place au *sens figuré* ou au *sens par exten-*

sion, mais le *sens étendu* au *sens restreint*, et c'est ainsi que *change* a perdu le sens de *changement; congé*, celui de *permission; chartre*, celui de *prison; gré*, celui de *gratitude; hostie*, celui de *victime; posture*, celui de *position*, de *situation; manquement*, celui de *manque* ou *défaut; renfort*, celui de *provision de bouche; épargne*, celui de *trésor royal; case*, celui de *maison*, si ce n'est dans cette phrase du style familier, *Le patron de la case*, pour *Le maître de la maison*. C'est ainsi encore que *prêtre* ne signifie plus, comme anciennement, vieillard; *évêque*, surveillant; *légat*, envoyé; *église*, assemblée ou convocation; *concile*, assemblée de vieillards; *bref*, petite lettre; *bulle*, tout diplôme quelconque; *empereur*, général victorieux; *drille*, un soldat; *pitoyable*, compatissant; *considérable*, à considérer; *mal-propre*, peu propre ou inhabile; *douteux*, irrésolu; *nier*, refuser; *dépendre*, dépenser; *agréer*, plaire; *se rajuster*, se raccommoder; *divertir* quelqu'un, le détourner, etc., etc.

10°. Il peut se faire aussi qu'un mot ne se prenne plus qu'en mauvaise part, et qu'à un sens favorable ait succédé un sens plus ou moins odieux. Tels sont, par exemple, les mots, *démon*, *païen*, *manant*, *vilain*, *publicain*, qui signifient, savoir : *démon*, non pas comme autrefois, un génie, un être distingué par un savoir et une puissance surnaturelle, mais *malin esprit* ou *génie du mal; païen*, non par habitant de la contrée, du canton, ainsi que le nom le dit, mais un adorateur de faux dieux; *manant*,

non pas l'habitué, l'habitant d'un bourg ou village, mais un homme grossier, un rustre; *vilain*, non pas un habitant de la maison des champs appelée *villa*, mais un homme de rien; *publicain*, non pas, comme chez les Romains, un fermier des deniers publics, mais un homme qui spécule sur la misère publique. Tels sont aussi les noms de *Juif*, de *Turc*, d'*Arabe*, employés autrement que comme noms de nations. *Juif* alors veut dire, un homme qui prête à usure, ou qui vend extraordinairement cher; *Arabe*, un homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû; *Turc*, un homme rude, inexorable, et sans pitié. Un *conteur*, quand on emploie ce mot absolument et sans épithète, signifie le plus souvent un homme qui débite des faussetés ou des fariboles; un *corsaire*, un homme dur, impitoyable, inique. *Ressentiment* signifiait autrefois le souvenir des bienfaits, comme le souvenir des injures : il ne signifie plus à présent que le souvenir des injures avec un désir de vengeance.

11°. Le sens des mots peut être subordonné à la place qu'ils occupent dans le discours. C'est ainsi que l'adjectif, par exemple, ne signifie pas toujours la même chose avant et après son substantif.

Certaine nouvelle veut dire Quelque nouvelle, et *une nouvelle certaine*, une nouvelle assurée.

Un honnête homme est un homme qui a des mœurs, de la probité, et *un homme honnête* est un homme qui a de la politesse.

Un homme galant n'est pas toujours *un galant*

homme: le premier cherche à plaire aux dames, et le second est un honnête homme qui a des procédés simples.

Un homme plaisant est un homme enjoué, folâtre, et *un plaisant homme* est un homme ridiculement singulier.

Une femme grosse est une femme enceinte, et *une grosse femme* est une femme grasse et replète.

Un furieux taureau est un taureau énorme, et *un taureau furieux* est un taureau en fureur.

Un pauvre auteur est un auteur sans mérite, et *un auteur pauvre* est un auteur sans fortune.

L'air mauvais de quelqu'un, c'est un extérieur, un maintien propre à inspirer de la crainte, et le *mauvais air*, un maintien déplacé ou peu convenable.

12°. Il n'est pas sans exemple que des mots dédaignés, oubliés, ou même proscrits, soient rappelés, rétablis, mis ou remis en honneur, et obtiennent même une faveur que peut-être ils n'avaient jamais eue auparavant.

Subligny, auteur d'une critique de la *Phèdre* de Racine, s'étonne que les termes d'*impur*, d'*inceste*, d'*adultère*, de *chaste*, d'*Achéron*, de *paternel*, et de *maternel*, se rencontrent *dans des vers ou d'ailleurs l'on admire tant de belles pensées.* Un tel étonnement ne prouve-t-il pas que ces termes, aujourd'hui assurément très-nobles et très-poétiques, paraissaient peu propres à la poésie, ou en

étaient même à-peu-près exclus, avant que Racine les fît entrer dans ses vers?

Le substantif *penser* avait été sans doute abandonné, puisque La Bruyère en regrette la perte, et qu'on ne le trouve presque plus dans les écrivains qui ont suivi Boileau et Racine. Mais il paraît que les réclamations élevées en faveur de ce mot par des hommes de goût ont réussi à le faire revivre. Du moins est-il certain que, dans un temps assez rapproché de nous, il a été fréquemment employé par un grand poëte, par le célèbre Delille. Il était en effet digne de cet honneur, puisqu'il a un sens et une force qui manquent à son synonyme *pensée*.

Il en est de même de *fallacieux*, qui désigne si bien la fausseté, la fourberie, l'imposture étudiée, et qui, à cet égard, dit bien plus que *trompeur*. Bossuet était le seul qui s'en fût servi après Corneille, et Voltaire ne le regrettait pas moins que Labruyère *penser*. Mais on le voit reparaître depuis quelque temps, et Roubaud le regarde comme un mot vraiment autorisé, par la raison qu'il est resté avec honneur au théâtre, et que le public s'est vivement opposé à ce qu'on le remplaçât par un équivalent dans les vers de *Rodogune* où il se trouve.

Le mot *labeur* a vieilli pour le langage ordinaire; mais admirez sa destinée! En vieillissant de la sorte, il n'a fait que s'ennoblir, et il en est venu au point de n'être plus que du haut style. Il désignait, dans le principe, le *labour* des champs, le travail de *la*-

bourer la terre, et ce qu'il désigne à présent, c'est un travail excessif ou très-pénible.

Marmontel, dans son *Discours sur l'autorité de l'usage*, regrette *discord*, employé si souvent avant et après Malherbe; et Roubaud voudrait d'autant plus le réhabiliter, qu'il est loin de le regarder comme n'exprimant absolument que la même chose que *discorde*. Il approuve fort un auteur moderne de l'avoir hasardé dans l'éloge funèbre d'un grand prince, en disant: *La lutte* et le *discord des pouvoirs étaient extrêmes*.

Roubaud ne réclame pas moins vivement en faveur d'*affres*, mot énergique, dit-il, « qui peint si » bien tout-à-la-fois les frémissemens et les frissons, » les terreurs et l'effroi du malheureux frappé de » toutes les horreurs d'une mort présente, éprou- » vant ses plus cruels ravages, et rassemblant les » restes d'une vie épuisée pour échapper à sa fu- » reur; mot, ajoute-t-il, d'une expression si forte » et si pleine, qu'il semble se refuser aux épithètes » propres à augmenter la valeur des substantifs. »

Le même auteur ne se plaint pas moins que Voltaire, de ce qu'on néglige un mot aussi expressif qu'*angoisse*, et dont il s'en faut, suivant Voltaire, que *douleur*, *horreur*, *peine*, *affliction*, soient des équivalens.

Telles sont à-peu-près, ce me semble, les principales variations que l'usage peut faire éprouver aux mots pris isolément et comme élémens du discours. Je ne finirais pas si je voulais y joindre

le tableau de celles dont les combinaisons de mots, les locutions, les constructions, les tours de phrase et les phrases sont susceptibles.

§ II. *A quels caractères on peut reconnaître le véritable usage.*

Comme il y a nécessairement, en littérature, un bon et un mauvais goût, il y aussi, par rapport aux langues, un bon et un mauvais usage. Le bon usage est seul sans doute le véritable usage. Or, ce bon usage, quel est-il ? Beauzée, qui en rectifie, d'après le père Buffier, la définition donnée par Vaugelas, dit que *Le bon usage lui paraît être la façon de parler de la plus nombreuse partie de la cour*, *conformément à la façon d'écrire de la plus nombreuse partie des écrivains du temps les plus distingués.*

On conçoit sans peine la raison de cette autorité prépondérante des meilleurs écrivains dans le langage national. Mais pourquoi cette même prépondérance accordée à la cour ? Parce que la cour est dans la société soumise au même gouvernement, ce que le cœur est dans le corps animal, le principe du mouvement et de la vie ; parce que, d'ailleurs, composée ordinairement de l'élite de la nation, elle peut être regardée à juste titre comme le centre du goût et de la politesse.

Mais lorsqu'une nation, comme la nation italienne et la nation allemande, se partage en plu-

sieurs États différens, auquel de ces États peut-il appartenir de faire la règle du *bon langage?* Alors il y en a un ou deux à l'autorité duquel ou desquels tous les autres semblent déférer par un consentement tacite. C'est ainsi que l'italien qui se parle à la cour de Rome ou à celle de Toscane, passe pour l'emporter sur celui qu'on parle dans tout le reste de l'Italie.

N'y a-t-il pas un *bon usage* à fixer pour les langues mortes, comme pour les langues vivantes? Oui, sans doute, et le *meilleur usage* pour ces langues est celui du siècle où ont paru les auteurs généralement reconnus pour les plus parfaits quant au style. C'est ainsi que le plus beau siècle de la langue latine est ce fameux siècle d'Auguste, si illustré par les Lucrèce, les Horace, les Virgile, les Ovide, les Tibulle, les Cicéron, les César, les Salluste, les Cornelius-Nepos, les Tite-Live, etc.

Il nous reste à voir ce que peut être le *bon usage* dans les langues. Je ne ferai guère ici encore qu'abréger Beauzée.

I. Le *bon usage* peut être *douteux*, et c'est lorsqu'on ignore quelle est ou quelle doit être la pratique de ceux dont l'autorité serait, en ce cas, prépondérante.

Le *doute* de l'usage a pour objet, ou la prononciation du mot, ou son orthographe, ou l'emploi auquel il est propre. Dans les deux premiers cas, il faut consulter la manière dont l'écrivent les bons auteurs : elle fera connaître celle de le prononcer.

Si ce moyen manque, il faut recourir à *l'analogie* pour décider par comparaison. Par exemple, on dit, *je vous prends tous à partie*, et non *à parties*. Donc, par *analogie*, il faut dire, *je vous prends tous à témoin*, et non *à témoins*, parce que *témoin*, dans ce second exemple, est un nom abstractif, comme *partie* dans le premier.

Dans le troisième cas, c'est-à-dire, lorsque le *doute* a pour objet l'emploi auquel le mot est propre, il faut tâcher de savoir à quoi les bons écrivains ont coutume de le faire servir. Si c'est un mot de la langue française, et de la langue française usitée dans le monde et dans la littérature, on ne saurait consulter de meilleure autorité que le Dictionnaire de l'Académie. Si le mot vieillit ou est déjà vieux, il a ordinairement soin de le marquer et s'il appartient exclusivement au style soutenu, ou au style familier, il le marque aussi en général avec assez d'exactitude.

II. Le *bon usage* peut être ce qu'on appelle *déclaré*. Il est *déclaré*, quand on connaît avec évidence la pratique de ceux dont l'autorité doit être prépondérante.

Mais l'usage *déclaré* n'est pas toujours si général que tous ceux, ou presque tous ceux dont l'autorité fait poids, parlent ou écrivent unanimement de la même manière. Il est quelquefois *partagé*, comme on dit, et c'est lorsqu'il y a deux manières de parler ou d'écrire également autorisées par les gens de la cour

et par des auteurs distingués. Tels sont, par exemple, *je puis* et *je peux*, *je vais* et *je vas*.

Comment se déterminer entre ces usages divers ? L'*analogie* est presque toujours un moyen sûr de décider la préférence ; et, pour la bien reconnaître, il est sage de comparer les raisonnemens contraires des grammairiens, quand ils se sont donné la peine de raisonner.

Ainsi, pour se déterminer entre *je vais* et *je vas*, on pourra voir ce que disent Ménage et l'abbé Girard. Le premier donne la préférence à *je vais*, par la raison que les verbes *faire* et *taire* font *je fais* et *je tais ;* et le second penche pour *je vas*, parce que l'analogie générale de la conjugaison veut que la première personne du présent de tous les verbes soit semblable à la troisième, quand la terminaison en est féminine : *J'adore*, *il adore : Je pousse*, *il pousse*, etc. ; et semblable à la seconde tutoyante, quand la terminaison en est masculine : *Je sors*, *tu sors : Je vois*, *tu vois*, etc. Or, il est évident que le raisonnement de l'abbé Girard est beaucoup mieux fondé que celui de Ménage. *Faire* et *taire* ne peuvent tirer à conséquence pour le verbe *aller*, qui n'est pas de la même conjugaison, de la même *classe analogique*.

Cette même analogie, en vertu de laquelle l'abbé Girard préfère *je vas* à *je vais*, pourrait favoriser *je peux*, à l'exclusion de *je puis*, parce qu'à la seconde personne on dit toujours *tu peux*, et non *tu puis*, et qu'à la troisième même, *il peut* ne diffère

des deux premières que par le *t*, qui en est le caractère propre.

Fort bien jusque-là : mais nous avons vu, par les variations sans nombre auxquelles les mots sont sujets, combien l'*usage* lui-même est variable. Or, de tous ces usages fugitifs qui se succèdent sans fin comme les eaux d'un même fleuve, quel est celui qui doit dominer sur le langage national ? C'est sans doute celui du temps où nous vivons, parce qu'on ne parle que pour être entendu, et que c'est surtout de ceux avec qui l'on vit que l'on doit chercher à se faire entendre. Aussi avons-nous fait entrer dans la notion du *bon usage* l'autorité des *auteurs du temps les plus estimés*.

Au surplus, entre tous ces usages successifs, il peut s'en trouver un qui devienne la règle universelle pour tous les temps, du moins à bien des égards. C'est l'usage du temps où la langue a acquis assez de perfection pour être censée non-seulement formée, mais même fixée, comme l'est la langue française depuis Vaugelas et Pascal.

§ III. *Jusqu'où doit aller le respect pour l'usage.*

Beauzée vient de nous apprendre à connaître et à caractériser l'*usage*. Marmontel nous apprendra jusqu'où doit aller le juste respect qu'il commande ; il nous apprendra si ce respect n'admet ni restriction, ni limites. Voici comme la substance d'un beau discours sur l'autorité de l'*usage*, lu par ce célèbre

littérateur dans une séance publique de l'Académie française.

On voulait autrefois que la langue dépendît de l'*usage*, uniquement, absolument, et sans qu'il fût permis à la raison, dit Vaugelas, de lui opposer sa lumière. Soyons moins superstitieux. Mais, pour éviter un excès, ne donnons pas dans un autre.

Reconnaissons, avec Vaugelas, que l'*usage a fait beaucoup de choses avec raison*, même beaucoup plus qu'on ne pense. Et en effet, il y a dans la langue mille façons de parler qu'on attribue au pur caprice de l'*usage*, et dont la raison se trouve dans une métaphysique très-déliée qui semble avoir conduit la multitude à son insu. Pour la découvrir, on n'aurait souvent besoin que de voir, d'examiner avec un œil philosophique.

Reconnaissons encore que ce que l'*usage* semble avoir fait *sans raison*, ou même *contre la raison*, est pour nous une loi de rigueur dont rien ne peut plus nous dispenser dès que le temps, l'exemple, la sanction publique, l'ont ratifié, confirmé, et universellement établi.

Oui, dans tout ce que l'*usage* nous présente de positif, de formel, nous lui devons une soumission entière, absolue. Voilà ses droits incontestables imprescriptibles. Mais, à l'égard de ce qu'il défend, on n'est pas, ce me semble, asservi au même point, et il peut être permis de se tenir sur la réserve ; il peut l'être d'examiner.

Rien n'est fixe, rien n'est constant dans les lois

prohibitives ou négatives de l'*usage.* Ce sont les décrets d'un tyran bizarre, dont les dégoûts s'annoncent par des proscriptions. *Cela ne se dit point, cela ne se dit plus*, telle en est la formule ordinaire. *Cela ne se dit plus!* Mais si cela s'est dit, pourquoi ne plus le dire, ou qu'est-ce du moins qu'on a jugé à propos d'y substituer? *Cela ne se dit point!* mais si cela est bien dit en soi, quoiqu'on ne l'ait pas dit encore, pourquoi ne le dirait-on pas, surtout si la langue n'offre rien qui puisse en tenir lieu?

La langue ne se fût point formée, si, depuis Joinville jusqu'à Fénélon, personne n'avait osé dire pour la première fois ce qui n'avait pas encore été dit. Elle n'eût rien perdu de la grossièreté et de la barbarie de son premier âge, si chaque siècle n'eût voulu faire ni mieux ni autrement que le siècle qui l'avait précédé. Rappelons-nous que ce qu'on admire aujourd'hui dans Racine comme les hardiesses d'un maître, lui fut reproché de son temps comme les fautes d'un écolier.

Ce sont les téméraires, dit Vaugelas, *qui inventent les mots comme les modes.* La parité n'est pas exacte : dans les modes, presque tout est de fantaisie, de caprice, ou de vanité; dans la langue, au contraire, ainsi que dans les arts, l'invention a souvent pour objet la nécessité, l'utilité, la beauté réelle. Alors où est la *témérité* d'oser être inventeur?

Malherbe fut-il *téméraire* lorsqu'il emprunta du latin *insidieux* et *sécurité?* Desportes le fut-il lors-

qu'il transplanta dans notre langue le mot *pudeur*, pour exprimer cette espèce de honte délicate et timide qui saisit une âme innocente, ou une âme noble et sensible, à la première idée de ce qui peut blesser sa fierté ou sa modestie; mot précieux que Lafontaine a si bien mis à sa place dans la fable des *Deux amis* (1)! Molière le fut-il en créant le mot *tartufe*, ce mot si nécessaire pour désigner l'hypocrite, le fourbe, l'imposteur profond qui, sous le masque sacré de la religion et de la vertu, cache toute la noirceur, toute la scélératesse d'un monstre?

L'*usage* réprouva d'abord *insulter* et *insulte;* il ne fut pas plus favorable à *félicité*, à *ambitionner*, à *transfuge;* il repoussait *face* du bon style. Fallait-il céder à ce caprice, et priver la langue de ces mots, dont elle se trouve si bien aujourd'hui?

Le respect pour l'*usage* ne doit donc pas aller jusqu'à s'interdire absolument, en fait de mots, toute espèce d'innovation ou de rénovation. Autant vaudrait-il s'interdire toute acquisition de nouvelles idées et de nouvelles richesses. Si le terme nouveau ou rajeuni est exigé par un besoin réel, impérieux; s'il peut exprimer une nuance intéressante, ou dans

---

(1) Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.
Il vous épargne la *pudeur*
De les lui découvrir vous-même :
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

le sentiment, ou dans l'idée; s'il est doux à l'oreille, clair à l'esprit, sensible à l'imagination; s'il est conforme à la syntaxe et au génie de la langue, et s'il ajoute à sa richesse, où serait la raison de ne pas l'employer?

C'est ainsi, par exemple, qu'est né, il n'y a pas long-temps, le mot *obligeance*, dont la fortune est maintenant assurée. Ce mot manquait à la langue, et tout est en sa faveur, tout le justifie. Écoutons Roubaud : « Vous *obligez* vos amis par des services, » ils vous ont des *obligations*, ils vous en sont » *obligés :* on vante votre caractère *obligeant*, vos » manières *obligeantes*, vos propos et vos soins » *obligeans;* vous êtes, en un mot, un homme fort » *obligeant.* Quelle est donc la qualité proprement » énoncée par l'usage de ces expressions? l'*obli-* » *geance.* Tout le monde vous fait à-la-fois cette » réponse; il n'y a plus rien à dire. »

Mais ces innovations ou ces rénovations, il n'est pas donné à tout le monde de les tenter avec succès, et le génie lui-même ne parvient pas toujours à les accréditer, quelque heureuses et utiles qu'elles paraissent. *Dévouloir*, proposé par Malherbe, pour *cesser de vouloir*, n'a jamais été reçu, quoique clair et précis. L'*invaincu* de Corneille n'a jamais eu une grande vogue, bien qu'adopté par Voltaire, et consigné dans le Dictionnaire de l'Académie. Et ne pourrait-on pas citer de ces mots *aventuriers*, qui, suivant l'expression de La Bruyère, après avoir couru le monde pour tenter fortune, et avoir obtenu une

vogue éphémère, ont été aussitôt délaissés, et sont tombés dans un oubli peut-être éternel?

Au reste, ce n'est pas sans raison, il faut en convenir, qu'on est en général prévenu contre les tentatives de ce genre. Si elles peuvent quelquefois enrichir la langue, combien souvent ne pourraient-elles pas la dénaturer ou la dégrader! On n'oubliera jamais le bouleversement funeste qu'y avait produit Ronsard par son jargon pédantesque et barbare. Il y a si peu d'esprits en état de distinguer sûrement et promptement ce que la raison et le goût avouent ou prescrivent, et ce qu'ils désavouent ou condamnent! La *néologie* touche de si près au *néologisme!* et la juste crainte qu'inspire ce dernier doit naturellement tenir en défiance contre la première.

Mais s'il peut être difficile de reconnaître quand il y a *néologie*, et quand il y a *néologisme*, il ne l'est pas du moins de dire ce qu'on entend par chacun de ces deux mots, qui ne diffèrent entre eux, au physique, que par leur terminaison. Ils sont formés l'un et l'autre, de νεος (neuf ou nouveau), et de λογος, discours, parole. Leur sens fondamental et commun est donc celui de *mot*, de *terme*, ou de *langage nouveau*. Mais *logie* ne se présente pas par soi-même sous un mauvais aspect, puisqu'il sert ordinairement à désigner un genre de science, de connaissance, de traité, comme dans *théologie*, *chronologie*, *archéologie*, *philologie*, etc. Ainsi la *néologie* est simplement l'invention, l'usage, l'em-

ploi de termes nouveaux, ou l'emploi des mots anciens dans un sens nouveau ou différent de la signification ordinaire. La terminaison *isme*, au contraire, marque assez souvent, ainsi que nous l'avons vu, l'abus, l'excès, l'affectation; et c'est surtout quand la langue a, comme ici, un autre mot qui, uniquement distingué par sa terminaison du mot terminé en *isme*, n'exprime que l'idée nue de la chose. Le mot *néologisme* se prend donc nécessairement en mauvaise part. C'est l'abus de la *néologie*, comme le *philosophisme* est l'abus de la *philosophie*, le *fanatisme*, l'abus de la religion, le *purisme*, une pureté affectée dans le langage; et on peut le définir, *l'abus ou l'affectation de se servir de termes nouveaux*, *ou d'employer dans des significations détournées les mots reçus et usités*.

« Le *néologisme* est un *abus*, la *néologie* est un » *art*, et cet *art* demande beaucoup de goût et de » discrétion. » Voilà ce que dit l'Académie, et voici ce que dit Roubaud : « La *néologie* a ses lois et ses » règles : la première de ces lois est de n'ajouter à » la langue que ce qui lui manque; la première de » ces règles est de suivre, dans la formation de » nouveaux mots, le génie, l'analogie et les formes » propres de la langue. Des mots vains et superflus, » qui ne font que surcharger la langue d'une abon- » dance stérile, des mots et des expressions baroques » et bizarres, qui réveillent l'idée du barbarisme, » sont du *néologisme* tout pur. »

Au *néologisme* se rapporte le *néographisme*, qui

est une manière d'orthographier contraire à l'usage reçu. Mais il y a pourtant cette différence entre l'un et l'autre, que le *néographisme* ne se prend pas toujours en mauvaise part, comme le *néologisme*. « Le *néographisme*, dit l'Académie, peut avoir des » inconvéniens; mais il peut aussi être très-utile, » s'il est raisonné dans ses principes, circonspect » dans ses changemens. »

CHAPITRE XIII.

De l'art de remonter jusqu'à l'origine des mots, et en d'autres termes, de l'art étymologique.

Nous venons d'exposer toutes les connaissances qui servent de base à l'*art étymologique*. Ce que nous avons à faire maintenant, c'est sans doute de considérer cet *art* en lui-même; c'est d'en traiter d'une manière directe.

En quoi consiste l'*art étymologique?* Il consiste à remonter à la source des mots, à découvrir leur dérivation, leur généalogie, à travers les altérations et les changemens qu'ils ont pu subir; à les dépouiller de ce qui, pour ainsi dire, leur est étranger; à

démêler les divers élémens qui quelquefois entrent dans leur composition, et enfin à les ramener à la simplicité de leur origine. Or, quels sont pour cela les principes, les règles à suivre? Nous allons tâcher de les tracer, en examinant :

1°. Comment il faut procéder à l'égard des mots dont on veut trouver l'étymologie;

2°. Comment il faut chercher l'étymologie des mots dans la langue même à laquelle ils appartiennent;

3°. Comment il faut la chercher dans une langue étrangère;

4°. Comment il faut vérifier des étymologies données.

§ Ier. *Comment il faut d'abord procéder à l'égard des mots dont on veut trouver l'étymologie.*

Ce qu'il y a d'abord à faire relativement à tout mot dont on veut trouver l'étymologie, c'est, ce me semble, d'en bien reconnaître et bien déterminer la nature et l'espèce ; c'est par conséquent de s'assurer si le mot est de ceux qui sont sujets à varier dans leur forme suivant les autres mots avec lesquels on les met en rapport dans le discours, ou de ceux qui, dans toutes les circonstances, restent les mêmes : dans le premier cas, si c'est un nom, un adjectif, un participe, un verbe, ou un pronom, un article ; dans le second, si c'est une préposition, un adverbe,

une conjonction, ou une interjection. Or, pour se bien fixer là-dessus, il faut bien examiner quel est l'office, le rôle du mot dans le discours : et si quelquefois, sans même changer de forme, il n'est pas propre à deux ou à plusieurs rôles différens; car alors, suivant tel ou tel rôle, il aurait telle ou telle nature, et appartiendrait à telle ou à telle espèce.

La nature et l'espèce du mot bien reconnues, bien déterminées, voyez si le mot, quel qu'il soit, variable ou invariable dans sa forme, ne se compose pas de deux ou plusieurs mots divers et distincts que l'on sépare dans l'écriture, quoiqu'on les réunisse en un seul dans la prononciation. En est-il ainsi? attachez-vous à celui de ces mots que vous regardez comme le principal de l'assemblage, et étudiez-le tout seul pour savoir ce qu'il est en lui-même : ou, s'ils vous paraissent tous également importans, étudiez-les chacun en particulier avec le même soin; vous verrez ensuite, en les rapprochant l'un de l'autre, ce qu'ils doivent chacun à ce rapprochement, et ce qui résulte de leur ensemble.

Dans l'ordre des mots *variables*, il s'en présentera quelques-uns du genre dont nous parlons; par exemple : les noms, *arc-boutant*, *arc-en-ciel*, *abat-vent*, *bas-fonds*, *chausse-trape*, *faux-fuyant*, *vice-roi*, *chef-d'œuvre*, *coq-à-l'âne*, *œil-de-bœuf*, *pied-de-mouche*, *bien-être*, *contre-poids*, *entre-sol*, *entre-temps*, *entr'acte* : les verbes, *contre-murer*, *contre-signer*, *entre-luire*, *s'entre-donner*, *s'entre-secourir*, *outre-passer*, *entr'ouïr*, *entr'ouvrir*,

s'entr'aider. Mais vous en trouverez beaucoup plus à proportion dans l'ordre des mots *invariables ;* par exemple : les adverbes, *tout-à-fait*, *tout-à-l'heure*, *à-peu-près*, *à-coup-sûr*, *sans-contredit* : les prépositions, *auprès de*, *au-devant de*, *vis-à-vis de :* les conjonctions, *afin que*, *pendant que*, *en attendant que*, etc. (1).

Enfin, vous voilà à des mots qui, bien souvent en plusieurs syllabes, ne se distinguent pas, du moins dans l'orthographe, en plusieurs mots. Je les suppose de l'ordre des mots *invariables*. Vous devez, avant tout, les soumettre à l'analyse, et voir jusqu'à quel point ils peuvent se décomposer. Tant qu'il y reste deux syllabes, il est probable qu'il y reste deux élémens divers ; jugez-en par les adverbes, *dedans*, *dehors*, *dessous*, *déjà*, *toujours*, et par les prépositions, *entre*, *contre*, *envers*, *après*, *devant*. Dans ces adverbes, vous voyez distinctement, *de* et *dans*, ou *hors*, ou *sous*, *dès* et *jà ;* dans ces prépositions, *en* et *tre*, *com* et *tre*, *en* et *vers*, *a* et *près*, *de* et *vant*.

Mais le mot n'eût-il qu'une seule syllabe, il n'est pas dit qu'il ne consiste qu'en un seul élément. Quel mot vous paraît, au premier abord, plus simple que le mot *car?* Cependant *car*, autrefois *quar*,

---

(1) Sans doute que ce ne sont pas là des conjonctions, des prépositions, ni des adverbes proprement dits ; mais ce sont pourtant des équivalens de conjonctions, de prépositions et d'adverbes.

est formé, à ce que l'on croit, du latin *cur*, et le latin *cur*, autrefois *quur*, est une contraction de *quare*. Or, dans *quare*, vous avez deux mots bien distincts, *quâ* et *re* (par quelle chose).

L'analyse d'un mot *invariable* peut vous faire trouver pour l'un des élémens de ce mot, un nom, comme *ant*, corruption d'*ens* (être) dans *néanmoins*, où vous voyez de plus une négation, *ne*, et un adverbe, *moins*. Elle peut vous y faire voir un participe, comme *pendant*, dans *cependant; forcé*, dans *forcément; joint*, dans *conjointement*; ou un adjectif simple, comme *juste*, dans *injustement; sage*, dans *sagement; fort*, ans *fortement*, etc. Or il faut procéder pour ces adjectifs, pour ces participes, pour ces noms, comme pour tous les autres; il faut procéder comme pour les mots *variables*, comme pour les mots qui se déclinent ou se conjuguent.

Comment donc procéder pour les mots *variables* ? Il faut les réduire à leur forme la plus simple, parce que c'est celle-là sûrement qui a été leur forme primitive, ou qui du moins s'en rapproche le plus. Or, entre tant de formes différentes d'un mot variable, quelle est la plus simple? Celle qui a le moins de syllabes. C'est par conséquent, et pour le nom et pour l'adjectif, et pour tout ce qui tient de l'un et de l'autre, la forme du nominatif: du nominatif singulier, quand le mot a les deux nombres, et du nominatif masculin, quand il a les deux genres ou les trois genres. C'est, pour le verbe, la seconde personne singulière de l'impératif.

Ainsi, avez-vous les pluriels, *chevaux*, *maux*, *travaux*, *yeux*, *cieux*, *aïeux*, etc. ? réduisez-les aux singuliers, *cheval*, *mal*, *travail*, *œil*, *ciel*, *aïeul*, etc. Avez-vous les féminins, *prophètesse*, *reine*, *prêtresse*, *princesse*; *belle*, *nouvelle*, *molle*, *folle*, *vieille vermeille*, *cruelle*, *sèche*, *brève*, *naïve*, *neuve*, etc. ? réduisez-les aux masculins, *prophète*, *roi*, *prêtre*, *prince*, *beau*, *nouveau*, *mou*, *fou*, *vieux*, *vermeil*, *cruel*, *sec*, *bref*, *naïf*, *neuf*, etc.

De même, avez-vous, en fait de verbes, les conditionnels, *je conduirais*, *nous conduirions*; les futurs, *tu viendras*, *vous viendrez*; les imparfaits du subjonctif, *qu'il écoutât*, *qu'ils écoutassent*; et autres temps, autres personnes, ou modes semblables ? retranchez de toutes ces formes tout ce que vous y trouvez de plus qu'à la seconde personne du présent de l'impératif, et réduisez-les, par conséquent, à *conduis*, *viens*, *écoute*.

Après avoir ainsi ramené les mots *variables* à une seule et même terminaison, regardez au nombre des syllabes. S'en trouve-t-il plus d'une avant la terminaison ? examinez bien si elles ne reviennent pas à des prépositions ou à des adverbes. Les reconnaissez-vous en effet pour des adverbes ou pour des prépositions ? retranchez-les comme vous avez retranché les diverses terminaisons sur-ajoutées l'une à l'autre; mais observez-en toutefois la valeur, et remarquez jusqu'à quel point et dans quel sens elles modifient l'idée principale. Ce qui reste du mot, après tous ces retranchemens et avant la terminai-

son, doit en être le radical. Ce radical peut quelquefois se réduire avec sa terminaison à une seule syllabe.

Une observation particulière à faire pour les langues anciennes, c'est que la forme la plus simple des noms, qui est le nominatif singulier, est bien sans doute celle à laquelle il faut s'arrêter, lorsqu'il s'agit de savoir d'où ces sortes de mots dérivent; mais qu'il n'en est pas toujours de même, lorsqu'on les considère comme des primitifs, et qu'on y recherche des origines. Alors c'est à d'autres formes encore, et surtout à celle du génitif qu'il faut regarder: les génitif est, comme son nom l'indique, la forme *génératrice*. Combien de nos mots français ne sont que des génitifs latins dont nous avons retranché la finale! Otez *is* de *mortis*, de *sortis*, de *partis*, de *frontis*, de *pontis*, vous avez *mort*, *sort*, *part*, *front*, *pont*; ôtez-le de *draconis*, de *religionis*, de *nationis*, de *latronis*, vous avez *dragon*, *religion*, *nation*, *latron*, dont nous avons fait *larron*. C'est de la même manière que, de *prudentis*, vous aurez *prudent*; d'*ardentis*, *ardent*; d'*innocentis*, *innocent*; d'*amantis*, *amant*; d'*infantis*, *enfant*, etc.

§ II. *Comment chercher l'étymologie des mots dans la langue même à laquelle ils appartiennent.*

Voilà donc les premières opérations exécutées : le mot est dépouillé de tout cet attirail d'initiales ou de terminaisons qui le déguisaient ; et il se trouve réduit à sa racine unique, si c'est un *dérivé ;* ou, si c'est un *composé*, on l'a distingué en ses différentes parties, et on en voit les premiers radicaux à découvert. Il s'agit maintenant de savoir quelle langue a fourni immédiatement cette racine ou ces radicaux. Or, par où commencer les recherches ? N'est-ce pas par la langue même à laquelle appartient le mot ? Si ce mot n'est pas le premier de sa famille dans cette langue, c'est dans cette langue même qu'il est né, selon toute apparence, et c'est là que doit être son primitif le plus immédiat. D'ailleurs, avant de chercher hors de chez soi, ne faut-il pas être assuré qu'on n'a pas chez soi ce qu'on cherche ? Il serait étonnant qu'on l'eût comme sous la main peut-être, et qu'on voulût courir au loin pour le trouver.

Soient, par exemple, les mots *manier*, *regimber*, *rajeunir*, *réjouir*. En retranchant dans les uns et dans les autres tout ce qui s'offre à retrancher, il vous restera : de *manier*, *man ;* de *regimber*, *gimb ;* de *rajeunir*, *jeun ;* de *jouir*, *jou.* Or, dans ces mots

ainsi réduits, ne reconnaissez-vous pas des mots encore tout français quant à la substance : *man* pour *main ; gimb* pour *jambe ; jeun* pour *jeune ;* et *jou* pour *joie ?* C'est donc de ces mots-là, avec telles terminaisons ou avec telles initiales, qu'ont été formés *manier*, *regimber*, *rajeunir*, et *réjouir :* les deux premiers, avec la terminaison *er ;* les deux derniers, avec la terminaison *ir ;* le premier sans initiale, et les trois autres avec l'initiale *re ; rajeunir*, avec l'initiale *a*, jointe à l'initiale *re*, que l'élision convertit en *ra*.

Souvent ces recherches pourront conduire à des mots absolument inusités, ou du moins inusités dans le même sens. Mais il ne faudra pas, pour cette seule raison, recourir tout de suite à une langue étrangère. La langue même dont on s'occupe a plus ou moins changé avec le temps. Or, il n'y a qu'à étudier les révolutions qu'elle a subies ; il n'y a qu'à remonter, s'il le faut, d'âge en âge, jusqu'à son plus ancien état : peut-être retrouvera-t-on dans les monumens et dans les écrits des vieux siècles ces mêmes mots dont l'usage s'est perdu, et dont on a conservé les dérivés. On les retrouvera peut-être aussi dans les dialectes et dans les patois des différentes provinces : ces dialectes et ces patois sont sans doute moins éloignés du vieux langage que la langue nationale telle qu'on la parle et qu'on l'écrit dans le monde savant et littéraire.

Ici un exemple ne pourra qu'être très-à-propos. C'est du mot *chapelain* qu'il s'agit. Décomposez

ce mot, vous y trouverez *chapelle*, réduit à *chapel* par la terminaison *ain*, substituée à la terminaison *le*. Dans *chapelle*, vous trouverez *chape; chape* vous donnera *cape;* et si vous retranchez la finale de *cape*, vous aurez *cap*. *Cap* est un mot usité, aussi-bien que *cape*, que *chape*, que *chapelle*, et que *chapelain;* mais vous ne trouvez pas entre *cape* et *cap*, tel que nous l'entendons, le même rapport de signification qu'entre *chape* et *cape*, qu'entre *chapelle* et *chape*, et qu'entre *chapelain* et *chapelle*. En effet, le *chapelain* est attaché au service de la *chapelle;* la *chapelle* était le lieu où l'on tenait les *chapes;* la *chape* est un long et ample manteau dont se revêtent les prêtres pour certaines cérémonies; la *cape* est une sorte de manteau à capuchon qui couvre jusqu'à la tête; et on ne voit pas ce que cette sorte de manteau peut avoir de commun avec un *cap*, qui, dans son acception actuelle la plus ordinaire, est une pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. Mais vous n'aurez pas besoin d'une longue étude pour savoir que *cap* s'est dit autrefois pour *tête;* vous le trouverez encore pour *tête* dans cette phrase du style familier, *armé de pied en cap;* enfin, vous le trouverez usité en ce sens dans nombre de nos patois; et vous reconnaîtrez pourquoi on a formé, dans le temps, le nom de *cape*, qui revient à celui de *couvrecap;* vous reconnaîtrez aussi que, si on a donné le nom de *cap* à une pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer, ce n'est sans doute qu'à cause que cette pointe de terre forme

une espèce de *téte*, et, comme on le disait autrefois, une espèce de *cap*.

Peut-être les changemens arrivés dans la prononciation ne laissent-ils plus de ressemblance sensible entre le dérivé et le primitif. Mais les exemples des variations les plus communes de la prononciation ne manquent pas, et ces exemples autorisent au moins à supposer, pour d'autres cas, des variations analogues. D'ailleurs, la prononciation devient-elle un guide peu sûr ou même dangereux ? que l'on consulte à son défaut l'orthographe. L'orthographe est moins sujette à changer que la prononciation ; elle résiste même long-temps à tous les changemens de celle-ci, et lorsqu'enfin elle cède à la force du temps et des circonstances, elle laisse des traces qui ne s'effacent pas, et qui peuvent servir merveilleusement à constater l'état de la langue dans tous les âges.

Encore un exemple comme ci-dessus. C'est le mot *soldat* qui va en servir. Dans ce mot se trouve celui de *solder* ou de *solde*, et dans ce dernier, celui de *sol*. Mais le mot *sol* se dit en français, d'un terrain considéré suivant sa qualité : *sol fertile*, *sol pierreux*, *sol ingrat*, etc. Or, est-ce le mot *sol* pris dans ce sens qui peut être le radical de *soldat?* Le *soldat* est un homme de guerre tenu à la *solde* par l'État. Mais qu'a de commun avec un *sol* tel que nous venons de l'entendre, la *solde* donnée par l'État à un homme de guerre ? Voyons s'il n'y aurait pas eu autrefois une autre sorte de *sol*. Oui, il y a eu

ce que nous appelons à présent *sou;* ou, si l'on veut, ce que nous appelons *sou* s'appelait *sol*, comme ce que nous appelons *cou* s'appelait *col*, et c'est ainsi que nous le trouvons écrit dans des livres qui même ne sont pas très-anciens. Alors voilà tout le mystère dévoilé : l'analogie entre *sol* et *solde* est frappante, et nous trouvons tout simple que ce qui sert à *solder* ait donné son nom à la *solde*, comme la *solde* a donné le sien au *soldat*.

Mais n'est-ce que quant à la prononciation, ou que quant à l'orthographe, n'est-ce que quant à la forme matérielle que leur donne la voix ou l'écriture, que les mots varient ? Ne varient-ils pas aussi quant au sens, ainsi que nous l'avons vu; et n'arrive-t-il pas souvent que, par le moyen des tropes, ils reçoivent de nouvelles significations, pour se dépouiller des anciennes, ou que, sur celles-ci, ils en accumulent de nouvelles, soit pour les avoir toutes en propre, soit seulement pour avoir les unes en propre, et les autres comme par emprunt ? Or, comment retrouver la suite de tous ces changemens, surtout lorsqu'ils ont eu lieu de l'ordre physique dans l'ordre moral, et que l'ordre moral s'est substitué à l'ordre physique au point de l'avoir entièrement exclus ? La chose n'est pas toujours facile, il est vrai; mais elle peut n'être pas impossible, si l'on a fait une certaine étude des tropes, si l'on connaît les principaux rapports sur lesquels ils se fondent, et si l'on s'est un peu exercé à saisir les analogies qui lient les idées entre elles.

Prenons pour exemples les mots *sagesse* et *prudence.* Ces mots ne sont d'usage, au moins parmi nous, que dans un *sens moral*. Mais n'ont-ils jamais eu un *sens physique*, sinon dans notre langue, du moins dans celles dont ils dérivent? Examinons: peut-être, pour retrouver le *sens physique* qu'ils n'ont plus, ne faut-il que reconnaître leur *sens moral*, et peut-être aussi ce *sens physique*, retrouvé, prêtera-t-il une nouvelle clarté et une nouvelle énergie à ce *sens moral* qui leur reste seul en partage.

La *sagesse* est la qualité de *sage*, et la *prudence* est la qualité de *prudent*, considérée d'une manière abstraite, c'est-à-dire, considérée comme séparée du sujet *prudent* ou *sage*. C'est donc le mot *prudent* qui a fait le mot *prudence*, et le mot *sage* qui a fait le mot *sagesse*. Mais qu'est-ce qu'être *sage*? C'est savoir trouver tout ce qui est convenable ou juste; c'est, par conséquent, avoir une raison éclairée, un discernement sûr, exquis; c'est tout-à-la-fois et bien penser et bien sentir. Et qu'est-ce qu'être *prudent?* C'est joindre à la *sagesse* les lumières de l'expérience, et savoir choisir les meilleurs moyens pour arriver au but que la *sagesse* indique; c'est, par conséquent, avoir beaucoup de circonspection, de finesse, de prévoyance, ou, si on pouvait le dire ici, de *providence.*

Maintenant, d'où dérivent *sage* et *prudent?* Pour ce dernier, point de difficulté: il dérive du latin *prudens*, dont il differe à peine, soit dans la pro-

nonciation, soit dans l'orthographe. Or, ce latin *prudens*, d'où dérive-t-il lui-même, et que signifie-t-il ? D'après Cicéron, qui devait s'y connaître, c'est une contraction de *providens*, et il signifie Qui voit en avant, au loin, qui en même temps prévoit et pourvoit : de *videns*, voyant, et *pro*, en avant, au loin.

Quant à *sage*, c'est de *sapio* qu'il dérive, selon les uns; c'est de *sagio*, selon les autres. Il me semblerait, à moi, que c'est de *sagio*, puisqu'on a appelé autrefois *assagissement* l'action de *rendre sage*, et que *assagissement* ne peut venir que de *sagio*. Mais c'est toujours, bien certainement, de l'un ou de l'autre de ces deux verbes. Or, que signifie *sapio* au propre ? Il signifie, discerner par le goût, avoir le sentiment du goût. Et *sagio?* Sentir fortement, merveilleusement, mais surtout par l'odorat; avoir l'odorat le plus subtil, le plus fin. *Sagio* voudrait même dire, avoir l'odorat du chien, sentir aussi bien que les chiens, s'il est vrai que *sag* soit en arabe le nom de cet animal si connu par sa *sagacité*.

Par le *sens physique* de *prudens* ou *providens*, et de *sagio* ou de *sapio*, jugez quel a dû être, dans le principe, ou quel serait encore aujourd'hui, si on voulait le rétablir, le *sens physique* de *prudent* et de *sage*, et, par conséquent, de *prudence* et de *sagesse*. Vous voyez combien leur *sens moral*, le seul en usage, est, dans son genre, analogue à ce *sens physique*. Vous voyez aussi par quelle sorte de *trope*, on a, sur ce dernier sens, enté le premier.

C'est par une *catachrèse de Métaphore*; et cette *catachrèse* est fondée sur l'analogie qu'il y a entre *voir* ou *sentir* par les sens, et *voir* ou *sentir* par l'esprit.

§ III. *Comment chercher les étymologies des mots dans une langue étrangère.*

Il n'y a pas, dans l'état actuel des sociétés humaines, une seule langue qui n'ait été formée du mélange et de l'altération de langues plus anciennes; il n'y en a pas, par conséquent, une seule qui n'ait dans de plus anciennes une grande partie de ses racines. Que faut-il donc faire, lorsque, dans une langue nouvelle, on a, sans sortir de cette langue, poussé aussi loin que possible la décomposition et la filiation des mots? Il faut recourir aux langues étrangères, et particulièrement à celle dont la nouvelle est immédiatement née. Ainsi, comme on sait à n'en pouvoir douter que le français, de même que l'italien et l'espagnol, s'est formé par la corruption du latin mêlé avec le langage des nations qui ont détruit l'empire romain; que le grec, de son côté, n'a pas peu contribué à cette formation, et que beaucoup d'autres langues, ou anciennes, ou modernes, ou de peuples voisins, ou de peuples éloignés, ont été, suivant les besoins et les circonstances, plus ou moins mises à contribution : c'est dans le latin surtout, dans le grec, et puis dans telles ou telles autres langues, qu'il faut chercher les origines françaises.

Mais cette langue dont on cherche les origines, ne faut-il la prendre que dans sa pureté et que dans ce haut degré de perfection où elle a été portée par les grands écrivains ? Il ne peut qu'être très-à-propos sans doute de l'étudier encore dans ses vieux monumens, dans ses tours les plus naïfs ou les plus gothiques, et jusque dans le langage du plus bas peuple. Et pourquoi ? parce que ces monumens barbares, ces tours et ce langage grossiers, s'étant moins éloignés de la première forme, peuvent la faire retrouver plus facilement. Il est bon de consulter aussi les langues venues de la même source ; par conséquent, de consulter pour le français, en tant que venant du latin, par exemple, l'italien, l'espagnol, ou même le provençal, le gascon, le languedocien : souvent ils présenteront le mot intermédiaire entre un mot français et un mot latin, trop différens entre eux et de forme et de son pour que l'un ait pu naître immédiatement de l'autre.

Ainsi, avons-nous quelque peine à concevoir comment *chaire*, par exemple, a pu venir de *cathedra; eau* d'*aqua; chaîne*, de *catena; neveu*, de *nepos; maître*, de *magister; nez*, de *nasus ; épi*, de *spica ; clef*, de *clavis ; neige*, de l'ablatif *nive; pitié*, de *pietas ; couteau*, de *cultellus ; noël*, de *natale ; janvier*, de *januarius ; deux*, de *duo ; dans*, de *deintùs ; oisif*, d'*otiosus ; noir*, de *niger ; châtier*, de *castigare; paître*, de *pascere; luire*, de *lucere; écrire*, de *scribere ; lire*, de *legere ; fuir*, de *fugere ; nier*, de *negare ; clore*, de *claudere ?* Nous

ne trouverons rien de moins extraordinaire quand nous saurons que *chaire*, autrefois *chayère*, est *chadeyro* en languedocien; qu'*eau* est, en languedocien et en espagnol *aygo; chaîne*, *cadeno* ou *cadena; maître*, autrefois *maistre*, *maestro* en italien; *nez*, *nazo* en italien, et en languedocien, *naz*; *épi*, *espiga* en espagnol, et en languedocien, *espic; clef*, *claou* en languedocien, et en espagnol *llave*; *neige*, *neve* en italien, et *niève* en espagnol; *pitié*, en languedocien, *pietat; couteau*, *coltello* en italien, *coutel* et *coutelou* en languedocien; *noël*, *natale* en italien, et *nadal* en languedocien; *janvier* en vieux français, *ianuier; deux*, en languedocien *dous; dans*, en languedocien, *dins; oisif*, autrefois *oiseux*, en italien *ozioso*, en espagnol *ocioso; noir*, en italien *nero* ou *negro; châtier*, pour *chastier*, en espagnol *castigar*, en languedocien *castiga* ou *chastia; paître*, pour *paistre*, en espagnol *pacer*, en languedocien *paisse; luire*, en languedocien *lugi*, en espagnol *luzir; écrire*, en espagnol *escribir; lire*, en espagnol *legir; fuir*, en languedocien *fugi; nier*, en languedocien *nega*, en espagnol *negar*, en italien *niegare; clore*, en languedocien *claure*.

Un grand secours pour la découverte des étymologies, c'est celui que peuvent offrir les traductions d'une langue à l'autre, lorsque plusieurs langues ont été parlées dans le même temps et dans le même pays. Ainsi, comme avant que le français eût pris une certaine forme, le latin, non-seulement se par-

lait encore, mais était à-peu-près seul la langue des lois, de la religion, ainsi que des lettres et des sciences, il n'y aurait souvent qu'à consulter les monumens de ces siècles pour voir tout de suite, malgré toutes les variations successives de la prononciation et de l'orthographe, comment tel mot français est né de tel mot latin, ou même comment tel mot latin inconnu aux anciens Romains, est né lui-même d'une autre langue, pour produire à son tour tel mot français qui paraît lui ressembler. C'est cette voie qui nous a révélé l'origine des mots, *métayer* et *métairie*, *ménétrier*, *métier*, *maire*, *marguillier*, *marquis*, *sénéchal*, *maréchal*, *bailli*, *vassal*, *fief*, *roture*, etc.; et même des mots, *mariage*, *village*, *manoir*, *branche*, *poteau*, *force*, *cuisine*, *brailler*, *barbouiller*, etc. *Métayer*, de *medietarius*, et *métairie*, de *medietaria*, formé de *medietas*, parce que le *métayer* prend la *moitié* des fruits. *Ménétrier* et *métier*, de *ministerium*, occupation, office, dont on a fait dans la basse latinité, *ministerialis*, *ministerarius*, homme de *métier*, artisan, en languedocien *menestral*. *Maire*, de *major*, majeur ou supérieur. *Marguillier*, de *matricularius*, fait de *matricula*, matricule, rôle ou registre, dont ces sortes d'officiers avaient autrefois le soin et le dépôt. *Marquis*, de *marca*, formé de l'allemand *mark*, marche, borne, limite, ou frontière : les *marquis* étaient autrefois préposés à la garde des *marches*. *Sénéchal*, du latin barbare *seniscaleus*, formé de *senior*, le plus vieux, le plus ancien, le chef, et de *scaleus*,

pris de l'allemand *schalk*, serviteur : *sénéchal*, le premier, le chef des serviteurs du prince. *Maréchal*, du bas latin *marechallus*, ou plutôt *mareschaleus*, fait avec la même signification du mot teutonique, *mar*, cheval, et de *schalk*, serviteur. *Bailli*, du latin barbare *baillivus*, fait de *bajulus*, employé autrefois pour désigner le nourricier, celui qui était chargé de porter, *bajulare*, les enfans. *Vassal*, du bas latin *vassallus*, fait de *vassus*, que plusieurs dérivent de *vas*, *vadis*, caution, pleige, à cause de la foi que les vassaux engageaient à leur seigneur. *Fief*, du latin barbare *feudum*, dérivé, suivant les uns, de *fides*, foi, à cause de la fidélité due par le vassal au seigneur ; et, selon d'autres, de *fœdus*, traité, alliance, à cause des obligations respectives contractées par le seigneur et les feudataires. *Roture*, du latin *ruptura*, action de rompre ; employé par les auteurs de la basse latinité dans le sens de *culture* de la terre : anciennement l'état de laboureur, de cultivateur, était proprement celui de *roturier*. *Mariage*, du latin barbare *maritagium*, fait dans la basse latinité, de *matrimonium*, qui a la même signification, ou plutôt du verbe *maritare*, qui veut dire *marier*. *Village*, du latin barbare *villagium*, fait, comme *villanus*, vilain, de *villa*, maison des champs, ferme. *Manoir*, du bas latin *manerium*, fait de *manere*, demeurer, d'où dérive aussi *manant*. *Branche*, du bas latin *branca*, formé de *brachium*, bras, parce que les branches sont comme les bras des arbres. *Poteau*, du bas latin *postellum*, fait

de *postis*, jambage de porte. *Force*, du latin barbare *forcia* ou *fortia*, employé avec la même acception dans les capitulaires de Charlemagne, et qui a été fait de *fortis*, fort. *Cuisine*, du latin barbare *cusina*, employé pour *coquina*, et que les Italiens ont conservée dans la même signification. *Brailler*, du latin barbare *bragulare*, fait de *bragare*, qui vient par métaplasme de *bragere*, dérivé du grec βραχέω, faire du bruit; d'où dérive aussi le mot *braire*. *Barbouiller*, du latin barbare *barbulare*, fait de *barbula*, diminutif de *barba*, barbe: *salir*, *souiller la barbe*: *barbouiller*, en effet, a été dit primitivement des bouffons qui, dans la farce, se couvraient de farine la face et la barbe.

Ce n'est pas là le seul avantage de ces traductions. Elles ont encore celui de nous procurer des exemples incontestables d'où nous pouvons tirer des inductions et des conjectures auxquelles, sans eux, nous n'aurions osé nous livrer : je veux dire des exemples des altérations les plus étonnantes dans la prononciation, et des différences les plus marquées entre le dérivé et le primitif. C'est surtout dans les noms de saints et dans les noms de villes que l'on peut voir jusqu'où vont quelquefois ces altérations et ces différences.

Dans les noms de saints : *Augustinus*, rendu par *Augustin*, par *Aoustin*, par *Austin*, et par *Outin*: *Andeolus*, par *Andéole*, par *Andiol*, par *Andeux*, par *Andail*: *Benedictus*, par *Benoît*, par *Benedit*, par *Benezut*, par *Bonezut*: *Baldechildus*, par *Batilde*, par *Bautlur*, par *Baudour*: *Lupus*, *par Loup*,

par *Lou*, par *Lop*, par *Leu* : *Paulus*, par *Paul*, par *Pal*, par *Pouls*, par *Pau* : *Medardus*, par *Médard*, par *Méard* ou *Miard*, par *Mezard*, par *Mard* et par *Marz* : *Stephanus*, par *Étienne*, par *Estevan*, par *Stevan*, par *Estève*, par *Estef*, par *Tivain*, d'où *Tévenin* et *Tévenot*, Petit-Étienne, et *Tévenard*, Grand-Étienne ; *Desiderius*, par *Désiré*, par *Désir*, par *Drezire*, par *Géry*, par *Didier*, par *Dizier*, etc., etc.

Dans les noms de villes : *Aginnum*, devenu *Agen*; *Ambianum*, *Amiens* ; *Augustodunum*, *Autun* ; *Biterræ*, *Beziers*; *Biturica* ou *Biturix*, *Bourges*; *Cadomum*, *Caen*; *Cameracum*, *Cambrai* ; *Carnutum*, *Chartres* ; *Columbarium*, *Colmar*; *Ebrodunum*, *Embrun*; *Auga*, *Eu*; *Vapincum*, *Gap*; *Leodium*, *Liége* ; *Lugdunum*, *Lyon* ; *Laudunum*, *Laon* ; *Noviodunum*, *Neuvy*, *Nevers*, *Nogent*; *Ricomagus*, *Riom*; *Silvanetum*, *Senlis* ; *Mediolanum*, *Milan*; *Ultrajectum*, *Utrecht*; *Victoriocum*, *Vitry*; *Iberiacum*, *Ivry* ; *Mons-mediacus*, *Montmédy*; *Mons-relaxus*, *Morlaix*; *Eboriacum*, *York* ; *Cæsaraugusta*, *Sarragosse* ; *Aurelia*, *Orléans* ; *Rothomagus*, *Rouen* ; *Gratianopolis*, *Grenoble*, etc., etc.

Les langues anciennes dont une langue moderne est immédiatement née étaient nées elles-mêmes de langues encore plus anciennes. Il est donc souvent possible, comme quelquefois à-propos sans doute, de remonter graduellement jusqu'à celles-ci, pour y trouver le premier germe des mots. C'est

ainsi, par exemple, que le grec peut souvent fournir des lumières sur le latin, qui lui doit tant de richesses de tout genre. Parcourez un vocabulaire latin, vous verrez combien de mots même du langage usuel et commun ne sont que des mots grecs transformés. Par exemple : *Fama*, bruit, renommée, de φημη; *forma*, forme, de μορφη; *mens*, esprit, de νεμω; *mater*, mère, de μητερ; *aër*, *air*, de αηρ; *antrum*, antre, d'αντρον; *purpura*, pourpre, de πορφυρα; *pugnus*, poing, de πυκνος, génitif de πυξ; *balneum*, bain, de βαλανειον; *nervus*, nerf, de νευρον; *bos*, bœuf, de βους; *barbarus*, barbare, de βαρϐαρος; *celestis*, céleste, de κοιλος, creux, en voûte; *purus*, pur, de πυρ, feu; *fero*, porter, de φερω; *figo*, ficher, de πηγνυω; *exuo*, dépouiller, de εκδυω; *fremo*, rugir, de βρεμω; *fugio*, fuir, de φευγω; *maneo*, demeurer, de μενω *meo*, couler, aller, de νεω; *lego*, lire, de λεγω; *cerno*, séparer, de κρινω; etc., etc.

Tant s'en faut cependant que, pour la recherche des origines d'une langue, il suffise de la connaissance générale des langues où elles peuvent être. Avec cette connaissance seule, on pourrait souvent n'avoir qu'une lumière trompeuse, et n'embrasser que de vaines apparences pour la réalité. Le sens du mot qu'on étudie, la connaissance détaillée de la chose qu'il exprime, et l'examen attentif de toutes les circonstances, voilà ce qui doit indiquer la route, servir de guide, ouvrir des vues. Par exemple, pour un village, pour une ville, pour un lieu, regardez à

sa situation sur une montagne, dans une plaine, ou auprès d'un bois; pour une rivière, pour une mer, à sa profondeur, à sa rapidité, à la netteté, au calme, ou à l'agitation de ses eaux; pour un instrument, à son usage, à sa forme, à sa matière, au lieu d'où il vient, et à qui en est due l'invention; enfin, pour un objet sensible et palpable, à sa nature, à sa grandeur, à sa couleur, à sa forme; et s'il est animé, à son caractère, à ses mœurs, à ses habitudes. Est-ce une qualité, une notion abstraite, un être, en un mot, qui ne tombe pas sous les sens? Étudiez comment les hommes sont parvenus à s'en former l'idée, et de quels objets sensibles ils ont pu se servir pour faire naître cette même idée dans l'esprit des autres hommes. La théorie de l'origine du langage et de ses progrès pourra vous fournir des lumières sûres, surtout si, vous supposant à la place de ceux qui ont tout eu à inventer, et oubliant pour un moment tout ce qu'ils ne devaient pas savoir et que vous savez, vous vous essayez à connaître par vous-même, avec la difficulté, toutes les ressources et toutes les adresses du besoin pour la vaincre.

Outre les analogies qui se fondent sur la signification des mots, il y en a qu'on peut tirer de leur son, et celles-ci ne doivent pas être plus négligées que les premières. Une ressemblance totale dans le son, lorsqu'elle concourt avec le sens, établit l'identité parfaite des racines. Mais cette sorte de ressemblance, qui ne serait pas toujours facile à trouver,

n'est pas non plus toujours nécessaire, et il peut suffire des ressemblances les plus légères pour les inductions raisonnables. Il peut même suffire du caractère particulier de certaines différences. Ainsi il n'importe pas que la ressemblance du son s'étende jusqu'à la quantité, parce que la quantité varie souvent d'une génération à l'autre, ou même d'une ville à une ville voisine. Il n'importe pas, quand les consonnes se ressemblent, qu'il en soit tout-à-fait de même des voyelles, parce qu'il est assez reconnu que les voyelles sont plus sujettes à varier que les consonnes. Enfin, il peut ne pas importer qu'il y ait quelque différence entre les consonnes : c'est lorsque, malgré cette différence, il reste entre elles quelque analogie; lorsque, dis-je, celles du dérivé et du primitif se forment par des mouvemens semblables des organes, et qu'il n'y aurait, pour les changer l'une en l'autre, qu'à rendre la prononciation ou plus forte ou plus faible. On étend même ce principe plus loin : l'on pense que, pour supposer le changement d'une consonne en une autre, même d'une touche différente, il suffit que la possibilité de ce changement soit prouvée par un grand nombre d'exemples.

Mais si une ressemblance même légère de son entre deux mots de deux langues différentes, l'une ancienne et l'autre moderne, peut donner lieu de conclure que l'un de ces deux mots vient de l'autre, il ne serait pas toujours sûr d'assigner une même origine à deux mots d'une même langue qui, avec

une parfaite identité de son dans leur radical, présenteraient des sens tout-à-fait différens. On va juger par quelques exemples à quels différens primitifs se rapportent souvent ces sortes de mots.

Louer, pour Donner ou prendre à louage, et *louer*, pour Donner des louanges, sont bien assurément le même verbe, à ne les considérer que matériellement. Mais ce même verbe, dans le premier sens, dérive du latin *locare*, et, dans le second, du latin *laudare*.

Qui ne dirait pas, au premier abord, que *loisir* et *loisible*, *corde* et *concorde*, sont de la même famille? Cependant il s'en faut qu'il en soit ainsi: *loisir* dérive du latin *otium*, dont on a fait d'abord *oisir*, et ensuite, en préposant l'article, *loisir*; *loisible*, de l'impersonnel *licet*, qu'on rendait autrefois par *il loist*, il est permis; *corde* dérive du latin *chorda*, fait du grec χορδη, qui a signifié originairement *intestin*, et ensuite *corde d'instrument de musique*; *concorde*, où l'on voit pour initiale la préposition *cum*, avec, dérive pour les deux autres syllabes, du latin *cor*, *cordis*, cœur, en grec καρδια: union des cœurs.

Écuyer désigne-t-il celui qui autrefois accompagnait un chevalier, et portait son écu? Il faut le rapporter au latin *scutarius*, fait de *scutum*, écu. Désigne-t-il celui qui apprend à monter à cheval, ou celui qui a l'intendance de l'écurie d'un prince? C'est à *equarius*, fait d'*equus*, cheval, qu'il se rapporte.

§ IV. *Comment vérifier des étymologie données.*

Nous venons de voir comment on peut chercher et trouver les étymologies quand elles sont encore inconnues. Nous allons voir maintenant comment on peut vérifier des étymologies dont la découverte appartient à d'autres; nous allons voir, dis-je, comment on peut en apprécier la certitude. Les premiers principes que nous avons établis sont des principes de recherche et d'invention: ceux qui nous restent à établir sont des principes de critique. Nous nous bornerons aux plus généraux, à ceux qui peuvent suffire pour mettre sur la voie.

1°. Il faut rejeter toute étymologie qu'on ne rend vraisemblable qu'à force de suppositions multipliées. Toute supposition renferme un degré d'incertitude, un risque quelconque; et la multiplicité de ces risques détruit toute assurance raisonnable. Si donc l'on vous propose une étymologie dans laquelle le *primitif* soit tellement éloigné du *dérivé*, et pour le sens et pour le son, qu'il faille supposer entre l'un et l'autre plusieurs changemens intermédiaires, la vérification la plus sûre que vous en puissiez faire sera l'examen de chacun de ces changemens. L'étymologie est bonne, si la chaîne de ces altérations est une suite de faits connus directement, ou prouvés par des inductions vraisemblables. Elle est mauvaise, si l'intervalle n'est rempli que par un tissu de suppositions

gratuites. Ainsi, quoique *jour* soit aussi éloigné de *dies* dans la prononciation, qu'*alfana* l'est d'*equus*, la première de ces étymologies est certaine, bien que la seconde soit ridicule. Quelle en est la différence? La voici. Il n'y a entre *jour* et *dies* que l'italien *giorno*, qui se prononce *dgiorno*, et le latin *diurnus*, tous mots connus et usités; et tout annonce qu'on a dit anciennement *djour*, qui se dit encore dans les patois du Midi ; au lieu que *fanacus*, *anaqus*, *aquus*, pour dire *cheval*, n'ont jamais existé, à ce qu'il paraît, que dans la tête de Ménage.

2°. Il y a des suppositions qui expliquent trop; il y en a qui n'expliquent rien, et il ne faut pas moins rejeter celles-là que celles-ci. Qu'une étymologie tirée d'une langue étrangère rende raison d'une terminaison propre à la langue du mot auquel on l'applique, elle est par cela même suspecte, et toutes les vraisemblances dont on voudrait l'appuyer ne prouveraient rien, parce qu'elles prouveraient trop. Telle est, par exemple, l'étymologie que Bochart donne au nom *insula britannica*. Il dérive ce nom de l'hébreu *Baratanac*, pays de l'étain, et le suppose avoir été imposé à cette île par les marchands phéniciens ou carthaginois qui allaient y chercher ce métal. Cette conjecture est assurément très-ingénieuse, et toutes les vraisemblances semblent d'abord en sa faveur. Mais le mal est que, dans l'adjectif *Britannicus*, la grammaire latine ne connaît de radical que *Britan*. N'oublions jamais qu'avant de chercher l'ori-

gine d'un mot dans une langue étrangère, il faut l'avoir décomposé, l'avoir dépouillé de toutes ses inflexions grammaticales, et réduit à ses élémens les plus simples.

3°. Une étymologie probable exclut celles qui ne sont que possibles. Par cette raison, c'est une règle de critique presque sans exception, que toute étymologie étrangère doit être écartée, lorsque la décomposition du mot dans sa propre langue répond exactement à l'idée qu'il exprime. Ainsi, celui qui, guidé par l'analogie de *parabole*, *paralogisme*, etc., chercherait dans la préposition grecque *para*, l'origine de *parasol* et de *parapluie*, se rendrait ridicule. Cette origine est dans le mot *parer*, combiné avec le mot *sol* ou *pluie :* se *parer*, c'est-à-dire, se garantir du soleil, de la pluie.

4°. L'étymologie grecque *para* devrait être encore rebutée par une autre règle presque toujours sûre, quoiqu'elle ne soit pas entièrement générale : c'est qu'un mot n'est jamais composé de deux langues différentes, à moins que le mot étranger ne soit naturalisé par un long usage avant la composition, en sorte que ce mot n'ait besoin que d'être prononcé pour être entendu.

5°. Quand il s'agit de donner à un mot d'une langue moderne, comme le français, une étymologie tirée d'une langue ancienne, comme le latin, qui, pendant que la première se formait, était parlée et écrite dans le même pays, en qualité de langue vivante, il faut bien se garder de prendre pour des

mots véritablement latins des mots qui peuvent ne l'être qu'en apparence, et que pour avoir reçu, dans le temps du mélange des deux langues, une terminaison latine. On fait à Ménage le reproche, peut-être fondé, d'avoir manqué souvent d'une attention si nécessaire; par exemple, quand il dérive *marcassin* de *marcassinus*. Assigner ainsi pour origine à des mots français de prétendus mots latins, inconnus lorsque la langne latine était vivante, et qui ne sont que ces mêmes mots français latinisés par des ignorans, c'est, en fait d'étymologie, un cercle vicieux.

6°. Comme l'examen attentif de la chose dont on veut expliquer le nom, et l'examen de ses qualités, soit absolues, soit relatives, est une des plus riches sources de l'invention, il est aussi un des moyens les plus sûrs pour juger certaines étymologies. Fréret a employé ce moyen avec le plus grand succès dans sa dissertation sur l'étymologie de la terminaison celtique *dunum*. L'opinion commune fait venir cette terminaison d'un prétendu mot celtique et tudesque que l'on prétend signifier *montagne*. Il produit contre cette opinion une longue énumération de lieux dont le nom ancien se terminait ainsi, et qui cependant sont situés sur des plaines, comme par exemple, *Tours*, autrefois *Cæsarodunum*, et *Leyde*, *Lugdunum Batavorum*. Plusieurs lieux se sont appelés *Uxellodunum*, et, *uxel* signifiant *montagne*, ce serait donc deux fois qu'il y aurait *montagne* dans ce nom, si telle était aussi la signification

de *dunum?* Or quelle apparence qu'on ait voulu faire un tel pléonasme! Le nom de *Noviodunum*, aussi très-commun, se trouve donné à des lieux situés dans des vallées. Mais si *dunum* signifiait *montagne*, ne serait-ce pas là une contradiction manifeste?

7°. Enfin, une règle à laquelle on peut ramener toutes les autres, et qui les renferme toutes, c'est de douter beaucoup. On n'a point à craindre que ce doute produise une incertitude universelle: il y a même dans le genre étymologique des choses évidentes à leur manière; des dérivations si naturelles, et qui portent un air de vérité si frappant, que peu de gens s'y refusent. A l'égard de celles qui ne portent pas ces caractères, ne vaut-il pas mieux s'arrêter en deçà des bornes de la certitude, que d'aller au delà? Le grand objet de l'art étymologique n'est pas de rendre raison de tous les mot sans exception, et ce serait sans doute un but assez frivole. Cet art est principalement recommandable en ce qu'il fournit des matériaux et des observations pour élever le grand édifice de la théorie générale des langues, et pour faire connaître le rapport d'une langue particulière avec les autres langues. Or, pour cela, il importe bien plus d'employer des observations certaines que d'en accumuler un grand nombre.

D'ailleurs, ne serait-il pas aussi impossible qu'inutile de connaître l'étymologie de tous les mots? Et je ne dis pas l'étymologie la plus ancienne et la

plus éloignée, mais même la plus immédiate et la plus récente. Qu'on réfléchisse à la multitude de hasards qui souvent ont présidé à la première imposition des noms. Et combien de noms tirés de circonstances étrangères à la chose, qui n'ont duré qu'un instant, et dont il n'est resté aucun vestige! Faut-il rappeler ce qu'on raconte de l'origine du mot *falbalas?* Un prince s'étonnait, en traversânt le Palais, à Paris, de la quantité de marchands qu'il voyait. « Ce qu'il y a de plus singulier, lui » dit quelqu'un de sa suite, c'est qu'on ne peut » rien demander à ces gens-là qu'ils ne vous le » fournissent sur-le-champ, la chose n'eût-elle » jamais existé. » Le prince rit: on le pria d'en faire l'essai. Il s'approcha d'une boutique, et dit : « Madame, vendez-vous des *falbalas?* » La marchande, sans demander l'explication d'un mot qu'elle entendait pour la première fois, lui répondit : « Oui, monseigneur, » et lui montrant des pretintailles et des garnitures de robes de femme : « Voilà ce que vous demandez ; c'est cela » même qu'on appelle des *falbalas*. » Ce mot fut répété et fit fortune. Il est vrai qu'on lui attribue une autre origine : Le Duchat, d'après Leibnitz, le dérive de l'allemand *faldplat*, qui signifie proprement une feuille plissée ou pliée. Mais notre anecdote ne fût-elle qu'une fable inventée à plaisir, il ne s'ensuit pas moins que le doute vaut toujours mieux qu'une décision hasardée.

Je dois dire, en terminant ce chapitre, qu'il a été fait, en grande partie, d'après un article de l'*Encyclopédie méthodique* dû au célèbre Turgot, contrôleur-général des finances sous Louis XVI.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

DANS LE TEXTE.

Page 7, ligne 24, *Plongés*, lisez *Plongé*.
Page 77, ligne 6, *Dictation*, lisez *Dictature*.
Page 129, ligne 14, *πυὸ*, lisez *ὑπὸ*. Et ligne 18, *Sal*, lisez *Sul*.
Page 138, dernière ligne du deuxième alinéa, *Des parties*, lisez, *de parties*.
Page 171, ligne 19, *Faciliter*, lisez, *Féliciter*.
Page 174, avant-dernière ligne, *Crier*, lisez, *Créer*.
Page 240, ligne première, après *r pour l*, ajoutez, *ou l pour r*.
Page 247, ligne 12, avant *Acceptions* suppléez *les*.
Page 320, ligne 6, *Conservée*, lisez, *Conservé*.

DANS LA PONCTUATION.

Page 74, § V, ligne 2, *Pour toutes*, *les différentes*, ôtez la virgule.
Page 87, ligne 9, *C'est comme*, *interjection*, ôtez la virgule.
Page 111, dernière ligne, avant *præstitum*, une simple virgule au lieu d'un point-virgule.
Page 217, ligne 13, avant de *hombre*, un point-virgule au lieu d'une simple virgule.
Page 236, ligne 17, un seul trait au lieu de deux, au-dessus des syllabes sujettes à contraction.
Page 326, dernier alinéa, ligne 2, un point-virgule au lieu d'une simple virgule avant chacun des deux *pour*; et deux points au lieu d'un point-virgule après *désagréable*.

N. B. Si on eût moins tenu à donner une édition correcte, on ne se fût pas sans doute plus inquiété de plusieurs de ces fautes que des lettres qui, dans quelques exemplaires, peuvent avoir été emportées de certains mots par l'effort de la presse.

Autres ouvrages de M. Fontanier *qu'on peut se procurer chez le même Libraire.*

1°. Les Tropes de Dumarsais, avec un *Commentaire raisonné et critique*. 2 vol. in-12 : prix 5 fr.

Le *Commentaire* tout seul : 3 fr.

Il paraît généralement reconnu que ces deux ouvrages, dont l'un sert à rectifier et à compléter l'autre, ne doivent plus désormais en faire qu'un seul. Ils sont tous les deux également nécessaires pour une étude approfondie de la science qui en fait l'objet.

2°. Manuel classique pour l'étude des Tropes, ou *Élémens de la science du sens des mots*. 1 vol. in-12 : prix 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, en effet *très-élémentaire*, a été spécialement adopté pour l'enseignement des colléges ; mais il peut convenir aux gens du monde, et même aux personnes du sexe, qui font quelque étude des Belles-Lettres. On y trouve, outre les notions les plus importantes sur les Tropes, la manière d'enseigner ou d'étudier soi-même cette science.

3°. Études de la Langue française sur Racine, ou *Commentaire général et comparatif sur ce grand classique*. 2 vol. in-8, qui peuvent être reliés en un seul : prix 10 fr.

La réputation de cet ouvrage est déjà telle qu'il suffirait, pour le recommander, d'en indiquer le titre. On en citerait peu de plus propres à former le jugement et le goût. « Il n'est pas seulement utile, » dit le *Journal des Débats*, mais il est nécessaire » aux gens de Lettres et à toutes les personnes en » général qui veulent connaître toutes les finesses,

» toutes les nuances, toutes les délicatesses de la » Langue française. »

4°. La Henriade, avec un *Commentaire classique*, dédiée à S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux. 1 vol. in-8 : prix,

Avec une belle gravure représentant l'entrée de Henri IV à Paris, d'après le tableau de Gérard.	Papier ordinaire. . .	6 fr.
	Papier fin des Voges.	8
	Papier d'Annonai, satiné.	11
	Papier vélin, *idem.*	12

Cest un des plus beaux et un des plus utiles ouvrages en un seul volume qui puissent être donnés en prix, en cadeau, ou en étrennes. Le *Commentaire*, où se trouve analysé et discuté tout ce qu'on a écrit de plus marquant pour ou contre la *Henriade*, est, comme l'a dit un Journal, un vrai cours pratique de Littérature.

5°. La Religion, poëme de Louis Racine, mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, et enrichi, à la suite de chaque chant, d'un *Appendice* consistant en divers morceaux choisis de prose ou de poésie. 1 vol. in-12, papier ordinaire; et in-8, papier fin.

Cet ouvrage, dont le prix n'est pas encore déterminé, va paraître dans le même temps que la *Clef des Étymologies*, et le succès ne peut en être douteux, si, comme on a lieu de le croire, l'objet du travail qui accompagne le poëme n'est pas mal rempli.



